This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

$B 84 136

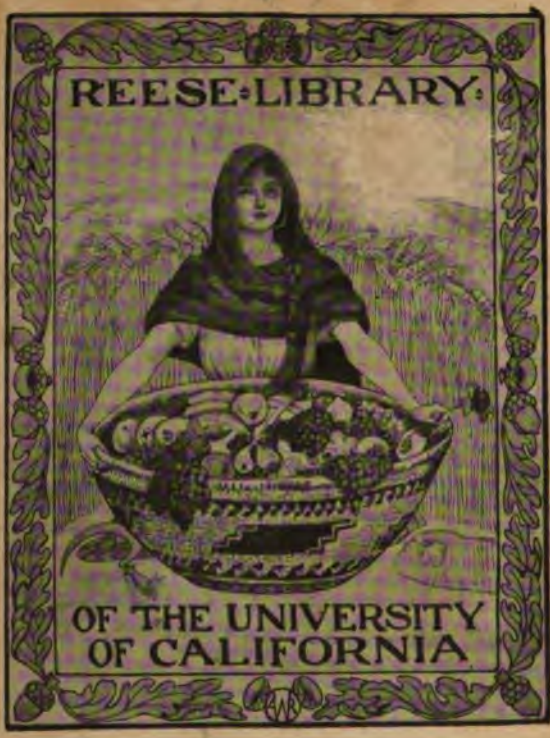
REESE·LIBRARY·
OF THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

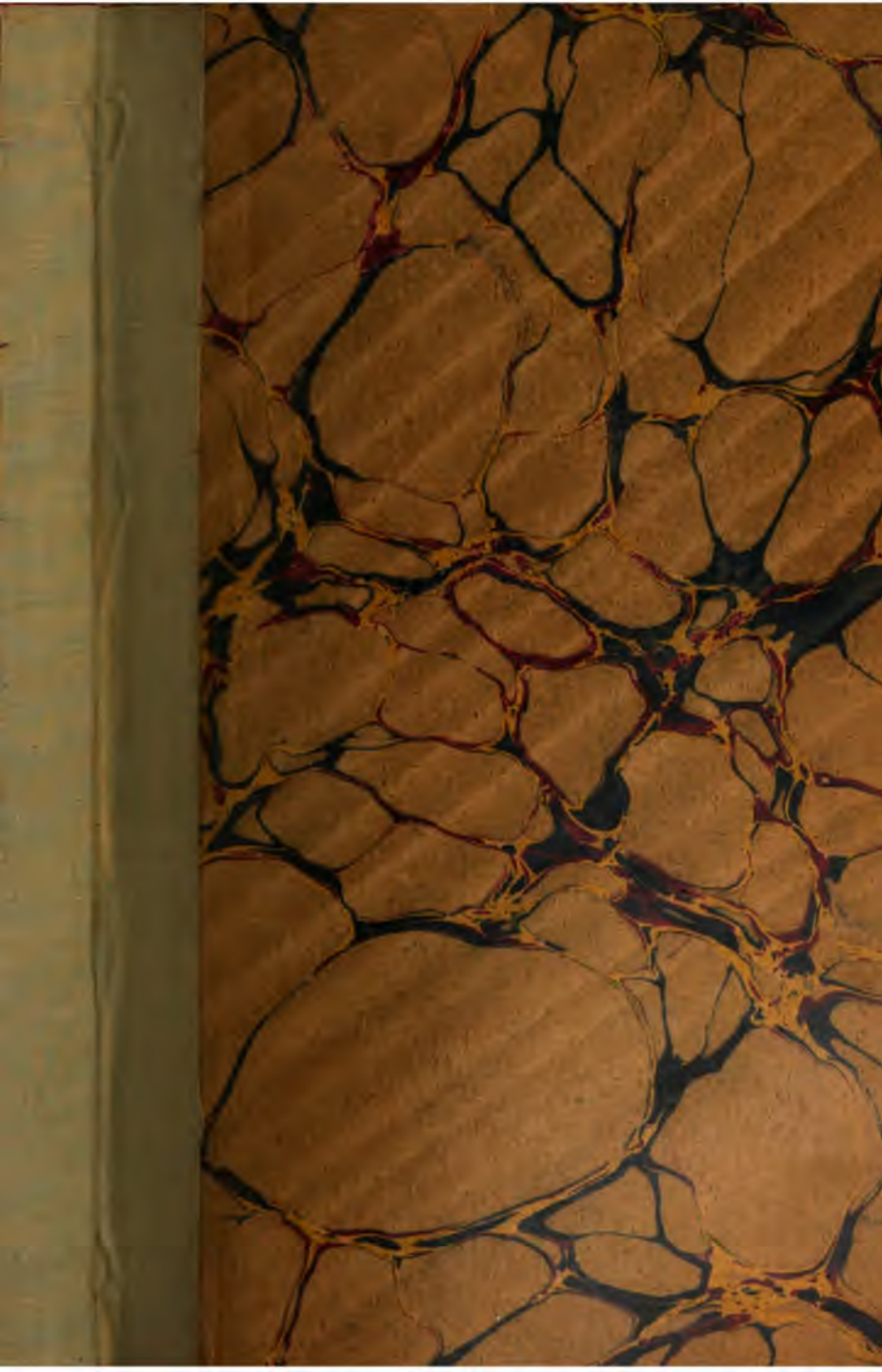

UN DUC ET PAIR AU SERVICE DE LA RÉVOLUTI

LE

DUC DE LAUZU

(GÉNÉRAL BIRON)

1791-1792

CORRESPONDANCE INTIME

PUBLIÉE

PAR

Le Comte de LORT de SÉRIGNAN

Librairie académique PERRI

UN DUC ET PAIR AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

LE

DUC DE LAUZUN

(GÉNÉRAL BIRON)

1791-1792

CORRESPONDANCE INTIME

DU MÊME AUTEUR

LES PRÉLIMINAIRES DE VALMY. **La Première Invasion de la Belgique, 1792** (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Un volume in-8° avec deux cartes. . . . . **7 fr. 50**

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

ARMAND-LOUIS DE GONTAUT-BIRON

Duc de Lauzun.

(*Général Biron — 1747-1793*).

UN DUC ET PAIR AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

LE

DUC DE LAUZUN

(GÉNÉRAL BIRON)

1791-1792

CORRESPONDANCE INTIME

Publiée pour la première fois in-extenso
sur le manuscrit original des archives historiques
du Ministère de la Guerre

PAR

Le Comte de LORT de SÉRIGNAN

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1906

Tous droits réservés.

LC1381.5
E6R3

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UN DUC ET PAIR AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

LE

DUC DE LAUZUN

(GÉNÉRAL BIRON)

1791-1792

CORRESPONDANCE INTIME

Il y a un petit nombre d'années, nous recherchions aux archives historiques de la Guerre, des renseignements sur la première campagne de la Révolution, quand nous tombâmes inopinément sur un document qui attira sur le champ notre attention. C'était un cahier de 250 pages, recouvert en parchemin jauni, du format dit *à Écolier* ou peu s'en faut (19 centimètres sur 26) sur la couverture duquel on lisait : *Correspondance intime et politique du général Biron, du*

177552

9 *décembre* 1791 *au* 10 *décembre* 1792, et, entre parenthèses : *Provient de l'inventaire Gontaut-Biron.*

A première lecture nous nous rendîmes compte que nous avions sous les yeux une pièce originale de valeur et nous reconnûmes immédiatement dans ce *Carnet de correspondance* la source qu'avait citée déjà Sybel au tome premier de son *Histoire de la Révolution*, celle-là même à laquelle M. Chuquet a fait également quelques emprunts dans son *Invasion prussienne*, la même encore qu'a utilisée, ici et là, M. Albert Sorel pour son intéressant article sur la *Mission de Ségur à Berlin en* 1792 (1), celle-là enfin dont M. Maugras a donné des extraits dans ses deux volumes sur Lauzun (2) et dont s'est également servi M. Pallain dans sa *Mission de Talleyrand à Londres en* 1792.

En confrontant l'écriture du carnet avec les nombreuses dépêches manuscrites de Biron qui existent çà et là dans les cartons du ministère, nous acquîmes la conviction que la majeure partie de cette correspondance était de la main

1. Publié dans le *Temps* des 10, 12, 18 octobre 1878 et inséré ensuite, remanié, dans l'*Europe et la Révolution.*

2. *Le duc de Lauzun et Louis XV.* Paris Plon, 1894. *Le duc de Lauzun* et *La cour de Marie-Antoinette.* Paris. Plon, 1895. 2 vol. in-8°.

même de celui qu'on a appelé « le dernier Roué de l'ancien régime ». Nous lûmes d'un bout à l'autre ces lettres, elles nous intéressèrent et nous en prîmes copie espérant trouver un jour le temps et l'occasion de les publier.

Le carnet du général Biron va, comme nous venons de le dire, du 9 décembre 1791 au 10 décembre 1792 ; il nous donne une année entière, une année complète, et une des plus caractéristiques de la Révolution. Malheureusement, le registre renferme bien des lacunes, de nombreuses interruptions ; d'autre part par sa nature même de correspondance, il aborde une assez grande variété de sujets qu'il n'est pas toujours facile de bien saisir, si l'on n'en a point la clé.

En tenant compte de la diversité des questions dont il s'occupe et malgré les solutions de continuité signalées tout à l'heure, on est amené, pour plus de clarté, à scinder le carnet en deux grandes parties principales. On obtient ainsi une première série de lettres qui finit au 26 mai, puis une seconde qui va d'août à décembre 1792.

La première partie du recueil est de beaucoup la plus importante ; elle ne contient pas moins de quatre-vingt-quinze lettres traitant de

questions très diverses, très précieuses pour l'histoire des débuts de la Révolution et en particulier nous donnant la genèse du plan de campagne dont l'exécution suivit immédiatement la déclaration de guerre du 20 avril 1792, plan jusqu'ici mal connu (1), élaboré secrètement et à l'insu du maréchal de Rochambeau par Dumouriez et Lauzun, plan qui aboutit aux désastreuses opérations de Dillon contre Tournai et de Biron contre Mons.

Ce qui donne une valeur particulière au recueil de lettres de Lauzun, c'est que son rédacteur avait soin d'y reproduire, à côté de sa propre copie, celle de ses correspondants les plus en vue, notamment de Dumouriez et de Talleyrand, de telle sorte qu'on rencontre dans cette espèce de grand-livre en partie double, les demandes et les réponses, c'est-à-dire une physionomie

1. Ce plan a été révélé pour la première fois dans l'article que nous avons publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1899 sous le pseudonyme d'Arthur de Ganniers (anagramme de notre nom) que nous obligeait à prendre, notre qualité d'officier en activité : *Le duc de Lauzun et la première campagne de la Révolution.* Il a été reproduit depuis par la *Revue militaire* rédigée à la section historique de l'État-major de l'armée. Nous avons nous-même traité le même sujet avec plus de détails dans notre étude sur les *Préliminaires de Valmy* ; *La première invasion de la Belgique.* Paris, Perrin, 1903.

complète des événements, une physionomie bien plus frappante et bien plus nette que si nous les voyions relatés sous un unique point de vue.

Qu'un tel document mérite la peine d'être publié *in-extenso,* il ne nous a pas paru que le fait pût être controversé et nous entreprenons de le mettre aujourd'hui en lumière comme une contribution importante à l'histoire de la Révolution. Cependant comme il est utile pour comprendre le sens réel d'une correspondance — et tout spécialement de celle-ci — de connaître l'homme qui l'a écrite, nous consacrerons d'abord quelques mots à Lauzun, au personnage à bonnes fortunes dont le nom remplit jadis les gazettes, défraya impudemment les chroniques de son temps et qui, après tant de notoriété, de bruit, de scandale, demeure aujourd'hui le dernier des oubliés.

I

Armand-Louis de Gontaut-Biron était né à Paris le jeudi 13 avril 1747 (1). Fils du marquis de Gontaut, neveu du maréchal duc de Biron, allié à tout ce que la noblesse française avait de plus considérable par le rang et la fortune, le futur duc de Lauzun fut élevé tout d'abord par un certain Roch, un laquais de sa mère, qui « savait passablement lire et écrire » et qu'on avait décoré du titre de valet de chambre « pour

1. « L'an mil sept cont quarante-sept, le jeudi treize (avril) fut baptisé Armand-Louis, né d'aujourd'hui, fils de Très haut et très puissant seigneur Mgr Charles-Antonin marquis de Gontaut de Biron, maréchal des camps et armées du Roi, et de Très haute et très puissante dame Antoinette-Eustachie de Croisac du Châtel son épouse, demeurant rue de Richelieu. Le parrain Très haut et très puissant seigneur Mgr Charles-Armand de Gontaut, Duc et premier maréchal de France, chevalier des ordres du Roy, gouverneur des château et ville de Laudot (sic) *, la marraine Très haute et très puissante dame Marie-Thérèse-Catherine Gouffier, épouse de Très haut et très puissant seigneur, Mgr Louis de Croisac, marquis de Châtel, lieutenant-général des armées du Roy, lesquels ont signé. — Collationné à l'original par moi, prêtre, bachelier en Sorbonne, prédicateur ordinaire du Roi et vicaire de la dite église, à Paris, ce 23 janvier 1761, signé Fresneau. — *Archives administratives de la Guerre.* Dossier Biron.

* Sans doute Laudun, aujourd'hui département du Gard, ou, mieux, Loudun (Vienne).

lui donner de la considération (1). » Ce précepteur ne laissait pas que d'être honnête homme et il prit à cœur les fonctions délicates qu'on lui confiait. Toutefois il est permis de supposer que son autorité était bien précaire et qu'il avait fort à faire pour arrêter les velléités d'indépendance d'un enfant dont le père vivait dans l'intimité de la marquise de Pompadour et qui fut élevé comme il nous le dit lui-même « sur les genoux » de la maîtresse du roi.

Doué de toutes les grâces extérieures et à la fois d'une intelligence précoce, le jeune Lauzun eût pu faire honneur aux maîtres de toutes sortes qui demeurèrent chargés de son instruction. Mais, il était malaisé qu'un enfant de douze ans se livrât à l'étude avec application, quand il savait, déjà à cet âge, qu'il était destiné à une fortune immense, à la survivance du régiment des gardes « la plus belle place du royaume »; tout cela « sans se donner la peine d'être un bon sujet (2). »

Il s'appliqua davantage à en devenir un très mauvais et il y réussit au-delà de toute espérance. Il n'avait dans la société de son temps

1. *Mémoires de M. le duc de Lauzun*, Paris, Barrois l'aîné, 1822, in. 8° 400, p. 3.
2. *Mémoires*, p. 4.

que l'embarras du choix pour trouver des modèles qui, sous ce déplorable rapport, l'amenassent à la perfection. Ayant fréquenté des hommes de toute sorte et d'une valeur morale très différente, on le voit avec peine choisir toujours la fréquentation de ceux dont les faiblesses ou les vices obtiennent une notoriété qu'il envie. Ses amis particuliers sont le duc d'Orléans —, le futur Philippe-Égalité, le prince de Guéménée et le romancier Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Entre Dumouriez et Rochambeau, avec l'un et l'autre desquels il sert aux armées, il penche, sans hésitation, en faveur de Dumouriez. Il est, effectivement, aussi rebuté par la rude franchise du second qu'il est attiré par l'humeur entreprenante, par l'esprit enclin aux œuvres dissimulées du futur vainqueur de Valmy.

Militaire, nous venons de dire qu'il devait l'être, et avec son nom, sa situation de famille, il n'était pas possible qu'il ne le fût point ; mais, la carrière des armes, en dépit d'une bravoure personnelle incontestée, n'est pas celle pour laquelle il se sent une véritable aptitude. Il entre cependant, à quatorze ans, comme enseigne à drapeau au régiment des Gardes françaises, reçoit le titre de colonel d'infanterie en

1764, et est fait maréchal de camp en 1783, à trente-six ans.

Au point de vue militaire, la carrière de Lauzun ne manque pas de quelques belles pages, si l'on compte comme telles les exemples de bravoure, de témérité même que l'on y rencontre à diverses reprises. En Corse, où il fut employé en 1768, sous MM. de Chauvelin et de Marbeuf, en Amérique où il servit avec M. de Rochambeau, il apparaît en diverses circonstances comme un officier entreprenant et intelligent (1); mais l'époque était depuis longtemps arrivée où l'on exigeait d'un futur général en chef autre chose que le mépris de la mort, qu'une bravoure aveugle. Lauzun, emporté par le courant d'une vie extrêmement dissipée, n'avait guère eu le temps d'apprendre la théorie de son métier, de creuser les problèmes tactiques qui passionnaient si fort ses contemporains. Nous avons dit ailleurs, à diverses reprises (2), que jamais les hautes conceptions de

1. Dans un *état de notes* qui figure au dossier de Lauzun, aux *Archives administratives de la Guerre* et qui doit dater de 1780 ou 1781, on lit cette appréciation : « Commande un corps de volontaires employé par le département de la Marine. On ne peut être plus brave ni plus valeureux. Plein d'ardeur pour faire la guerre. A tenu une conduite qui a fait tort à sa fortune ; mais c'est un sujet intéressant. »

2. Voir notre *Première invasion de la Belgique (1792)*, Paris,

la stratégie et de la tactique n'avaient été étudiées comme elles le furent au XVIIIe siècle, et sans être un homme du métier, il n'est pas permis d'ignorer les fameuses querelles sur l'ordre oblique et l'ordre profond qui séparèrent en deux camps toute la société d'alors. Lauzun paraît s'être désintéressé de ce litige, presque autant littéraire que militaire et dans lequel prirent partie Voltaire, l'académie, la baronne d'Oberkirch, Mlle de Lespinasse, Me Geoffrin, etc., etc. D'autres soins l'occupaient. Ses *Mémoires*, qui ont été publiés pour la première fois en 1822, et dans lesquels il livre au public, avec une impudeur regrettable, le secret de ses galanteries multiples, nous ont appris avec des détails fastidieux qu'il avait beaucoup trop à faire ailleurs, pour se livrer à des études sérieuses. La femme détient dans sa vie une telle place, qu'elle la remplit, en réalité tout entière. Et le récit même de son existence, tracé de sa main, est le plus cruel réquisitoire qu'on puisse dresser, contre cet homme bien doué sous tous les rapports, qui a surtout de l'activité pour étendre le chiffre de ses galanteries. Ses relations avec

Perrin, 1903, in-8°, p. 17 et surtout notre autre travail : *Les procédés de combat des armées de la Révolution et de l'Empire. Journal des Sciences militaires.* Paris, Chapelot, 1904.

la princesse Czartoriska l'amenèrent en Pologne où il crut un moment être né pour la diplomatie ; sa liaison avec Lady Sarah Lenox sœur du duc de Richmond et femme de sir Charles Bunbury le conduisirent à différentes reprises en Angleterre ; il alla en Allemagne attiré par la baronne de Dalberg, en Corse pour suivre la femme d'un commissaire des guerres, Mme Chardon, car Lauzun a cette particularité que nobles, bourgeoises, roturières, danseuses ou grandes dames, soubrettes ou catins se coudoient dans sa vie dans la plus égalitaire promiscuité.

Cependant cette existence brillante et frivole n'allait pas sans d'excessives dépenses et comme Mme de Lauzun — dont il vivait séparé, faut-il le dire ? — « ne lui avait apporté que cent cinquante mille livres de rentes (1) », que sa fortune personnelle ne dépassait pas cinq millions de livres (2), il ne pouvait manquer d'être bientôt criblé de dettes. Ses créanciers émirent un moment la prétention exorbitante de se faire rembourser de leurs avances, même d'y forcer par contrainte leur débiteur. Mais, il n'était pas aisé de faire saisir par des recors

1. *Mémoires*, p. 268.
2. *Mémoires*, p. 268.

un duc et pair qui tenait de fort près au Roi, qui tenait de plus près encore à la Reine, insinuait perfidement Lauzun. Ce singulier homme était d'ailleurs si madré, si habile à séduire, qu'en dépit de sa situation tout à fait compromise il parvenait à faire chaque jour de nouvelles dupes. Un jour il apprend qu'un créancier auquel il a souscrit un billet de 100.000 livres, s'est lassé d'attendre, qu'il est décidé à poursuivre, qu'il a menacé de saisir les meubles de l'hôtel Lauzun. Biron va hardiment trouver cet homme, lui reproche vivement son « mauvais procédé », parle, s'anime, agit avec tant de chaleur et de persuasion que le créancier retire sa plainte et lui consent, séance tenante, un autre prêt de 100.000 livres.

Cependant Lauzun, en dépit de succès de ce genre, commençait à se défier de lui-même ; il sentait qu'il n'aurait pas toujours une éloquence aussi persuasive, qu'il se heurterait à des prêteurs plus récalcitrants. Il essaya donc d'obtenir du Roi des lettres dites d'État, qui l'eussent mis au-dessus de toute poursuite. Malheureusement pour lui, Marie-Antoinette à laquelle il s'adressa pour faire présenter au Roi ce placet extraordinaire refusa de se prêter à ce petit calcul (1).

1. *Correspondance de Marie-Antoinette.*

Lauzun fut outré de cette fin de non-recevoir et ce refus devint la cause de la haine tenace que voua l'ancien favori à sa souveraine. On sait qu'il n'a pas craint de donner à entendre, dans ses *Mémoires*, qu'il avait été pour la Reine, tout au moins qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être pour Marie-Antoinette tout autre chose qu'un « sujet ». Sans essayer d'élucider le bien fondé de cette allégation contredite aujourd'hui par tous les historiens, il est permis de dire qu'il y eut toujours dans la conduite de Lauzun, plutôt le fait d'un soupirant évincé, que celui d'un amant heureux. Et son échec en cette circonstance — celui relatif à l'obtention des lettres d'État, allait avoir pour lui des suites plus graves que celui qu'il eût pu essuyer dans un boudoir. Effectivement, au moment même où il se produisait, les derniers débris de sa fortune s'en allaient à vau-l'eau, dans la faillite du prince de Guéménée, chez lequel il avait placé les quelques centaines de mille francs qui lui restaient. Il avait, à cette époque, plusieurs millions de dettes et comme son séjour en France l'exposait à des avanies désagréables, il prit le parti de s'expatrier, c'est-à-dire de rechercher des missions qui l'éloignassent au moins temporairement de son pays. Déjà il était allé en

Corse, en Pologne, en Prusse, il songea à partir pour l'Inde, et quand il dut renoncer à ce voyage, il « pria M. de Maurepas de lui obtenir la permission d'aller servir comme volontaire dans l'armée russe (1). » En attendant, il retourna en Angleterre, où il passa quelques mois. A son retour il partit pour le Sénégal avec le projet d'y détruire les établissements anglais ; mais il ne fit, là, rien qui vaille et rentra à Lorient au bout de trois mois, sans avoir obtenu aucun résultat.

Ce fut alors qu'il demanda à faire partie de l'expédition destinée à soutenir les prétentions des colonies anglaises d'Amérique contre l'Angleterre et qu'il s'embarqua le 12 avril 1780 à Brest, comme attaché à l'état-major général du corps d'armée commandé par le comte de Rochambeau.

Nous ne raconterons pas ici cette campagne d'Amérique qui jeta une dernière branche de laurier sur le cercueil ouvert déjà de la monarchie agonisante. D'ailleurs tout ce que la France avait de jeunesse, de talents, d'espoirs était réuni dans cette petite pléiade de vaillants dont le chef seul avait dépassé la quarantaine

1. *Mémoires*, p. 290.

et dont beaucoup, comme Lafayette, comme Custine, comme Mathieu-Dumas, Berthier, etc., etc., comptaient trente ans à peine. On sait comment la prise de York-Town et la défaite du lord Cornwallis vinrent assurer le triomphe de la liberté et l'émancipation d'un grand peuple. Biron fit preuve en Amérique de la bravoure et de l'entrain qu'il avait manifestés en Corse, mais comme en Corse également, il montra davantage le courage du soldat que les qualités réfléchies dont on aime à trouver la trace chez un chef d'armée. Après être revenu une première fois en France porter la nouvelle de la victoire de Rochambeau, il y rentra définitivement en 1783 avec le corps expéditionnaire et prit part dès cette époque au mouvement populaire qui allait amener la Révolution.

Les crises politiques comme celles de 1789 sont saluées avec faveur par les hommes de bonne foi qui aperçoivent dans l'avènement du système nouveau la réalisation d'aspirations légitimes. Elles sont accueillies peut-être avec plus de joie encore, par les intrigants qui espèrent profiter du désordre inhérent à tout changement politique pour s'élever à une situation qu'ils n'avaient pu obtenir dans le fonctionnement normal du régime précédent.

Il n'y a malheureusement pas de doute qu'il ne faille ranger Lauzun dans cette dernière catégorie. Synthétisant par ses goûts, par sa vie tout entière ces mêmes vices de l'ancien régime contre lesquels était faite surtout la Révolution, on ne peut hésiter à penser qu'il demeura, au fond, totalement opposé à des principes qui visaient la destruction de privilèges sans lesquels il fût demeuré nécessairement obscur.

Lauzun n'affecta pas moins, pour la défense des idées nouvelles, une ardeur tout à fait extraordinaire, espérant par ce zèle exagéré se faire pardonner un passé qui était impardonnable, obtenir grâce à ce jeu, déloyal parce qu'il était feint, la situation à laquelle en dépit de sa naissance et de ses intrigues, il n'avait pu s'élever dans l'ancien ordre de choses. Mais, là encore, il se trompait dans ses calculs. Lauzun « homme romanesque n'ayant pu être héroïque », comme le lui disait une femme de son temps (1), Lauzun qui « s'était fait aventurier au lieu d'être grand seigneur (2) », suivant la parole de Besenval, Lauzun était trop l'homme du privilège, personnifiait trop l'esprit de caste pour que per-

1. Besenval. *Mémoires*, II, 13.
2. *Idem*, *ibidem*.

sonne se prît à ses palinodies. Il eût été digne à lui, il lui eût été utile de comprendre de prime-abord qu'il n'avait rien à faire sous un régime qui inscrivait l'égalité des citoyens au fronton de sa constitution. Mais trop infatué de ses mérites pour renoncer à la notoriété, il tenta cette fois encore de leurrer ses concitoyens comme il se leurrait lui-même. Que sa conduite fût mensongère et à double face, il ne peut exister aujourd'hui de doutes à cet égard, et ce fut déjà le jugement de ses contemporains. « Sa mauvaise tête l'a entraîné dans un parti qui ne devait pas être le sien », a écrit Besenval, un des hommes qui le connurent le mieux. « Un concours de circonstances fatales, nous dit aussi le duc de Lévis, un autre de ses amis, entraîna M. de Biron dans l'abîme ; mais la principale cause de ses malheurs, ne fut pas, comme on pourrait le croire, un amour ardent de la liberté et des idées exaltées de républicanisme ...*je le lui ai entendu dire plusieurs fois* et ses principes n'ont jamais varié (1). »

Enfin M. de Bouillé, dans ses *Mémoires*, écrit que lorsqu'il vit Biron à Metz en avril 1791, celui-ci « lui parla avec beaucoup de vérité sur

1. Duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, p. 198.

la situation de la France, avec intérêt de celle du Roi, avec mépris de l'Assemblée et des partis qui la divisaient. Il me témoigna (continue Bouillé) un désir extrême qu'on rendît au Roi sa dignité, sa liberté, son autorité, à la monarchie son ancienne constitution... Le lendemain le duc de Biron vint chez moi et me remit par écrit, sa conversation de la veille, (elle était la profession de foi de l'aristocrate le plus décidé), en me disant : gardez cet écrit, que j'ai signé, et faites-en usage si moi et mon parti ne tenons pas tout ce que je vous promets. »

Quoi qu'il en soit, envoyé aux États généraux par la province de Quercy, il se sépara tout aussitôt de son ordre et de la royauté et s'inscrivit dans ce parti louche qui soutint le duc d'Orléans d'une façon si ténébreuse et si étrange, notamment dans les journées des 5 et 6 octobre (1). Entre temps il prenait nettement parti pour les fauteurs d'indiscipline, contre ceux qui étaient chargés de faire respecter les droits hiérarchiques. Le discours qu'il prononça à l'Assemblée dans la séance du 30 octobre 1790, à propos des

1. Voir la procédure du Châtelet, cité dans le n° 131 du *Moniteur*. Déposition d'Antoine Eudeline, domestique au service du comte de La Chatre. *Idem* du comte André de Mirabeau (Mirabeau-Tonneau).

actes de rébellion commis à Belfort par les régiments de Lauzun et de Royal-Liégeois témoignait nettement d'une duplicité qui ne pouvait passer inaperçue même à ses contemporains. Elle sautait aux yeux de tous et c'est de lui surtout que Mallet du Pan pouvait écrire que « les roués de boudoir avaient amené les roués de la Révolution (1). » Un peu plus tard en juillet 1790, envoyé à Douai avec Boulle et Alquier pour recevoir le serment des troupes de la première division, il rendait compte de sa mission dans une lettre où il parlait, en termes déplacés chez un ancien favori du Roi, de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et signalait bruyamment la joie populaire qui avait éclaté — disait-il — à l'annonce de cet événement (2).

Mais suivant les termes du dicton populaire que « qui veut trop prouver ne prouve rien » cet enthousiasme laissait incrédule les gens sensés qui l'écoutaient. Lauzun n'arrivait d'ailleurs pas à sortir des embarras d'argent qui l'assaillaient chaque jour davantage (3) et ce fut vraisemblablement pour échapper à ses créan-

1. Mallet du Pan. *Mémoires*, II, 484.
2. *Moniteur* du 6 juillet 1790, n° 188.
3. Voir dans *La première invasion de la Belgique*, p. 43, la réclamation formulée par la femme Collineau-Coudaine, à la date du 14 août 1792.

ciers qu'il essaya d'aller en Corse où grâce aux troubles qui agitaient à cette époque la patrie de Bonaparte, il espérait peut-être refaire sa fortune. Toutefois ce n'était point de ce côté que les dangers s'amoncelaient sur notre pays et quand, à la date du 14 décembre 1791, le ministre Narbonne eut formé trois armées entre Dunkerque et Bâle, Lauzun devenu désormais le « général Biron » se fit employer à l'état-major de l'armée du Nord, à Valenciennes, dont le commandement était exercé par son ancien chef en Amérique : le général de Rochambeau. Une note conservée au ministère de la Guerre et datée : 17 janvier 1792, nous donne l'époque exacte de cette affectation de Biron à l'armée du Nord. « M. de Biron, est-il dit dans ce document, ci-devant maréchal de camp commandant la 23e division militaire, a passé sous les ordres de M. le maréchal de Rochambeau le 20 octobre 1791 (1). Cet officier général demande que le trésorier de Valenciennes soit autorisé à lui faire dans cette ville, le décompte de son traitement (2). »

Mais Biron, à Valenciennes, ne pouvait pas

1. Rochambeau fut nommé maréchal le 31 décembre 1791.
2. *Archives administratives de la Guerre*. Dossier Biron.

délaisser l'intrigue et il ne fut pas plus tôt arrivé à l'armée qu'il reprit avec ses amis de Paris les projets plus ou moins chimériques de politique étrangère, qu'il avait élaborés avec eux pendant le règne de la Constituante. Ce fut alors qu'il commença cette correspondance dont la copie a survécu à son auteur et dans laquelle nous pouvons suivre pour ainsi dire au jour le jour, non seulement la conduite de ce personnage étrange, mais la pensée qui dicta cette conduite. Le carnet commence par une lettre adressée à M. de Narbonne qui venait de prendre, le 6 décembre, le portefeuille de la Guerre dans le ministère Bertrand de Molleville.

De caractères très opposés, d'une valeur morale très différente, Lauzun et Narbonne appartenaient cependant au même monde, fréquentaient nécessairement les mêmes salons et avaient eu forcément des rapports d'où était née une certaine intimité. Il était donc tout naturel que Biron félicitât son ami de la veille, son supérieur d'aujourd'hui, du poste auquel l'appelait la confiance du Roi : il le fit aussitôt dans la lettre suivante :

N° 1. — A M. de Narbonne, Ministre de la Guerre(1).

A Valenciennes, le 9 Décembre 1791.

J'apprends dans l'instant, mon cher Narbonne, que tu es ministre de la guerre, j'en suis bien aise, parce que ce département exige des soins pressants et actifs, que rien n'est encore perdu quoique tout

1. Comte de Narbonne-Lara, né à Codogno, duché de Parme, en 1755. Il avait fait de très fortes études, notamment de droit et de politique, sous la direction du fameux professeur Koch, de Strasbourg, et servit ensuite dans l'artillerie. C'était un lettré et un linguiste distingué. Entré dans le ministère de Bertrand de Molleville, il déploya une activité extrême pour organiser la défense de nos frontières, mais la tâche était au-dessus de ses forces, et, véritablement, au-dessus des forces humaines. On sait les relations qui l'unissaient, à cette époque, à Mme de Staël. Il paraît, en réalité, avoir été moins l'ami de Lauzun que celui-ci ne le dit dans sa correspondance. Royaliste constitutionnel, il se montra partisan de la guerre, dans l'espoir que des succès militaires fortifieraient la royauté. Emigré en 1792, il erra en Europe jusqu'en 1809, époque à laquelle il rentra en France et fut réintégré dans les cadres de l'état-major général, avec le grade de divisionnaire. Napoléon qui l'appréciait, l'attacha à sa personne en qualité d'aide-de-camp et lui confia diverses missions politiques.

Il l'envoya notamment à Vilna, au commencement de 1812, pour obtenir de l'empereur Alexandre les conditions impossibles auxquelles il acceptait de ne pas envahir la Russie. Narbonne échoua, comme on sait. Il mourut l'année suivante à Torgau, dont il avait été nommé gouverneur. M. Villemain a consacré à Narbonne la presque totalité du premier volume de ses *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*.

soit bien mal, et que tu pourras réparer mieux et plus promptement qu'un autre. Avant les rapports officiels que nous allons avoir ensemble, avant que j'aie des comptes à rendre au Ministre, je veux te donner un état de situation exact de ce que je vois et de ce que je sais ; notre armée du Nord est beaucoup mieux qu'on ne pense, elle sert bien, la discipline et l'instruction y font des progrès rapides ; les principes et les propos de M. de Rochambeau (1) sont

1. Le comte de Rochambeau (Donatien de Vimeur), né à Vendôme, dont son père était gouverneur, le 1er juillet 1745. Admis comme cornette dans Saint-Simon-cavalerie le 24 mai 1742. Prend brillamment part à la guerre de la Succession d'Autriche et à la guerre de Sept ans, devient colonel du régiment de La Marche (1747), brigadier d'infanterie, major-général de l'armée, maréchal de camp. Commande l'expédition d'Amérique, prend York-Town et est créé, au retour, lieutenant général et grand'croix du Saint-Esprit. D'un caractère froid et grave, sévère aux autres et à lui-même, Rochambeau était peu goûté à la cour de Louis XVI, où on lui trouvait des manières glaciales et peu liantes. C'était un militaire passionné, convaincu, et il prit une part active aux querelles entre l'ordre profond et l'ordre mince, qui passionnèrent ses contemporains. Lauzun qui le connaissait bien, a écrit de lui dans ses *Mémoires :* « M. de Rochambeau ne parlait que de faits de guerrre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière si vous la sortiez de votre poche. Exclusivement plein de son métier, il l'entendait à merveille. » Rochambeau nommé au commandement de l'armée du Nord le 14 décembre 1791, donna sa démission au mois d'avril suivant, après les affaires de Tournai et de Mons, et ne reparut plus à la tête des armées. Il mourut à Rochambeau, près Vendôme, en 1804. Quelque temps auparavant, Napoléon lui avait envoyé le grand cordon de la Légion d'honneur.

bons, il est d'une activité étonnante et prodigieusement utile ; le soldat a de la confiance en lui, et c'est à cette seule confiance qu'est due la bonne conduite des troupes, mais nous manquons absolument d'officiers généraux et d'officiers supérieurs ; nous avons perdu depuis six mois M. de Boistel (1), M. de Casteja (1), M. de Chalup (1), par leur démission ; M. de Sarlabous (1) s'est fait employer chez lui, sa fortune ne lui permettant pas un genre de service aussi dispendieux, MM. de Carowe (1) et d'Harville (1) ont demandé et obtenu des congés pour raison de santé, M. de Fléchain aussi, et l'on assure qu'il ne reviendra pas, M. de Fleuri (1) ne veut plus rester à Givet où il est désagréablement, ces maréchaux de camp servaient bien et sont difficiles à remplacer. La plupart des officiers supérieurs sont incertains du parti qu'ils prendront, et il faut s'attendre à en voir partir encore beaucoup après la revue décrétée par l'Assemblée nationale, car ce que ces messieurs aiment le mieux dans le monde, c'est de voir venir, et de tâcher de trahir, sans se com-

1. Tous ces officiers généraux devaient émigrer, sauf d'Harville. Louis Auguste Jouvenel des Ursins, comte d'Harville, adopta les idées nouvelles, fut révolutionnaire sous la révolution, se rallia ensuite à l'Empire, puis à la Restauration. Général de division de la République, il fut créé par Napoléon, sénateur, grand'croix de la Légion d'honneur, gouverneur des Tuileries, chevalier d'honneur de l'Impératrice. Il fit, en 1814, sa soumission à Louis XVIII, qui le maintint dans les cadres et le créa pair de France.

promettre, la cause qu'ils ont encore l'air de servir. Tu connais nos deux lieutenants-généraux, M. d'Aumont et M. de la Roque ; le premier sans aucun talent militaire, ni même l'habitude de servir, est cependant utile par ses principes et son attachement connu pour la constitution ; le second est totalement fini, sans fermeté ni activité, et le nouvel ordre de choses lui déplaît mortellement ; il a des services anciens et distingués, il est criblé de blessures, il a un congé et il prendrait sa retraite qu'il faudrait tâcher de rendre la meilleure possible. Tu ferais bien aussi de t'occuper de M. de Rochambeau ; on cherche à le dégoûter et à le décourager de toutes les manières possibles, ceci le fatigue et lui coûte de l'argent ; il est peu riche, il a perdu, à la Révolution, presque tout ce qu'il avait de bienfaits du Roi, et 40.000 livres sont loin de suffire à un commandant d'armée en lui supposant même l'économie la moins convenable. S'il était possible de le faire maréchal de France ainsi que Luckner, cela augmenterait leur traitement, et on pourrait invariablement compter sur ces deux hommes dont l'ambition serait satisfaite et qui seraient contents, et, quoiqu'ils n'en parlent pas, ils ne le sont ni l'un ni l'autre. S'il n'est pas possible de les faire maréchaux de France, il faut, du moins, ou augmenter leur traitement ou leur donner des gratifications considérables sans qu'ils les demandent. Quoique j'y sois personnellement intéressé, je suis loin de croire indispensable l'aug-

mentation d'officiers généraux employés, demandée par M. Duportail (1), et il sera fort agréable à l'Assemblée de t'y voir renoncer ; mon opinion est, que tu peux t'en passer en faisant bien tes remplacements, et ce j'appelle les bien faire dans les circonstances présentes, c'est de tenir bien plus aux principes qui inspirent la confiance qu'aux talents ; une très grande vérité que je dois te dire, c'est que le traitement des officiers généraux employés ne suffit pas, qu'ils s'y ruinent tous, parce que : 1° au moyen des assignats, les 12.000 livres n'en font plus que dix, qu'ils se déplacent sans cesse, sont continuellement sur les grands chemins, et au lieu de quatre mois, servent depuis huit ou neuf. Cette considération très puissante sur ceux qui sont pauvres surtout, nous en a déjà fait et nous en fera perdre encore beaucoup de bons ; il faut, à quelque prix que ce soit, trouver moyen de venir à leur secours.

M. de Rochambeau a chargé Chauvelin (2) de suivre pendant qu'il est à Paris les affaires de son armée près du Ministre de la guerre ; il a de l'esprit beaucoup, il est d'une très grande intelligence, tu

1. Le maréchal de camp du Portail, ministre de la Guerre, dans le cabinet de Montmorin et prédécesseur de Narbonne à la guerre.

2. Bernard, François, marquis de Chauvelin, qui devait être nommé ambassadeur à Londres l'année suivante, n'était encore qu'un personnage secondaire et inconnu. Il s'était franchement rallié à la Révolution, fit partie du tribunat sous l'Empire et de l'extrême-gauche sous la Restauration.

ne peux t'imaginer à quel point il a été utile ici, et avec quel succès il a dirigé M. de Rochambeau dans des circonstances fort difficiles, qu'il n'entendait pas parfaitement bien ; je puis t'assurer que sans lui, il ne s'en serait jamais tiré ; il est important et heureux que Chauvelin conserve sa confiance, il connaît à merveille et notre armée et les individus qui la composent ; je te demande en grâce de le voir et de le croire. Il s'en faut bien que ce soit un homme ordinaire, et en le connaissant davantage, tu verras à combien de choses il est propre. Dis un mot honnête pour lui à M. de Rochambeau quand tu l'auras vu, cela mettra le général à son aise, t'évitera beaucoup d'importunités et tu sauras beaucoup mieux à quoi t'en tenir.

M. de Rochambeau te rend compte aujourd'hui de la demande positive que fait M. de Fleuri d'un congé et de la crainte où il est que M. de Wittgenstein (1) ne soit bientôt obligé de quitter Mézières où l'on paraît se défier beaucoup de lui ; dans ce cas, il m'y enverrait sur le champ en attendant que l'on eût pris d'autres arrangements. Je ne te parle pas de moi, je n'ai d'autre ambition que d'être utile quelque part où ce soit, et d'aller en Corse dès que l'on n'aura plus besoin de moi en France. Adieu je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

1. Maréchal de camp commandant à Mézières.

Parle à l'Evêque (1) de deux lettres que je lui ai écrites relativement à la Prusse, je voudrais que la proposition fût faite à M. de Lessart (2) par toi, et que le commencement de ton ministère fût marqué par le plus grand et le plus brillant service que l'on puisse rendre à la nation française et au Roi.

Cette lettre intéressante par les détails qu'elle nous donne sur les officiers généraux employés à l'armée du Nord, sur M. de Chauvelin, sur Rochambeau, fait allusion comme on vient de le voir, à deux lettres écrites par Biron à Talleyrand sur les affaires de Prusse. Ces pièces n'ont pu être retrouvées; toutefois, il est vraisemblable qu'elles se rapportaient au traité de neutralité qu'on espérait obtenir du roi Frédéric-Guillaume II, de Prusse. On rappelle que grâce à ce traité on pensait isoler, en Europe, l'Empereur Léopold dont on redoutait à cette époque l'intervention armée, ou pour mieux dire qu'on

1. M. de Talleyrand.

2. De Lessart, avocat et maître des requêtes, ministre des Affaires étrangères dans le ministère de Bertrand de Molleville. Décrété d'accusation le 10 mars 1792, arrêté et emprisonné à Orléans, il y fut massacré le 20 septembre. « M. de Lessart, dit Albert Sorel (*L'Europe et la Révolution française I, 321*) qui porte aux Affaires étrangères l'empirisme banal, la docilité, les perplexités d'un commis médiocre et appliqué, que le pouvoir étourdit et que les responsabilités écrasent. »

voulait réduire à ses propres forces, dans la guerre qu'on avait dès ce moment l'intention de lui déclarer. Nous verrons Biron revenir tout à l'heure sur ce sujet qui lui tenait particulièrement au cœur; mais auparavant nous donnerons à leur date, les deux lettres suivantes, qui sans être d'un intérêt capital nous fournissent des détails ignorés sur quelques questions d'ordre intérieur, notamment sur les troubles qu'avait suscités dans le Nord, l'attitude du clergé lors du vote de la loi sur le serment.

N° 2. — A M. DE TALLEYRAND.

De Valenciennes, le 11 Décembre 1791.

Je viens de lire avec un extrême plaisir et une véritable admiration votre pétition au Roi; j'avoue même que je ne croyais pas que dans des circonstances tellement pressantes, il fût possible de parler raison d'une manière aussi constitutionnelle, aussi conséquente, aussi pure en principes; je suis affligé d'une seule chose, inévitable sans doute, mais que je ne crois pas sans remède, c'est que votre succès mérité doit indispensablement déconsidérer beaucoup l'Assemblée nationale, qu'elle a peu à perdre en ce genre, et que si elle attire une fois sur elle la

défiance générale, les plus grands malheurs peuvent en résulter. Je voudrais donc que sans perdre de temps, on lui fît faire ou l'on fît pour elle quelque chose qui la relevât un peu dans l'opinion; on ne remporte pas justement une telle victoire sur une assemblée législative sans ouvrir tous les yeux sur la multiplicité des fautes qui ont concouru à faire rendre le décret sur les troubles religieux. Nous en ressentons même déjà les effets; les prêtres non assermentés remuent les prêtres constitutionnels, échauffent le peuple contre les autres, et les deux partis étant excités par les prêtres, presque tous mauvais, on ne peut guère en attendre de modération. Avant-hier, la garde nationale d'un village des environs a saisi deux prêtres non assermentés et les a menés sur la frontière en leur enjoignant de sortir du Royaume; le poste des troupes de ligne qui est à la barrière frontière, les a retirés des mains de la garde nationale et ramenés au capitaine qui commande le cordon frontière dans cette partie ; il m'a fait demander ce qu'il en fallait faire, je lui ai ordonné de les renvoyer sous escorte à leur municipalité ou à tel autre endroit qu'ils désigneraient pourvu qu'il ne fût pas éloigné de plus de deux lieues, et j'en ai informé le district. J'ai été averti que beaucoup de villages voulaient se conduire de même, et j'en ai fait prévenir les municipalités; je crains que cela ne cause des batailles de village, et que cela ne nous donne du bruit.

Le 5e Régiment de hussards a député son premier lieutenant-colonel M. Miewskowski (1) vers le ministre pour les affaires du corps, il doit ensuite joindre deux escadrons de ce régiment qui sont à Avignon aux ordres de M. de Choisy (2). Je vous avertis qu'il me serait de toute impossibilité de me passer de cet officier si on veut se servir des renseignements que je puis donner sur la Prusse, dites-le à Narbonne pour qu'il le retienne à Paris. Si cela est nécessaire, dites-lui aussi que personne ne désire plus que moi qu'il soit un bon ministre, et n'en est déjà plus convaincu. Si ma vieille expérience militaire peut lui être bonne à quelque chose je suis absolument à ses ordres. Mlle L... (3) me mande qu'elle a rencontré M. de Beaumetz (4) et

1. Miewskowski était un aventurier polonais que Lauzun s'était attaché lors de son voyage à Varsovie et qui lui était dévoué corps et âme. Voir les *Mémoires*, p. 190 et plus loin. Il était, au moment de la Révolution, capitaine aux hussards de Lauzun à Lauterbourg. Roussel (annuaire de 1786) écrit son nom Miezskowski.

2. M. de Choisy, lieutenant général. Il avait servi avec distinction en Amérique. « M. de Choisy est un bon et brave homme, ridiculement violent, constamment en colère, faisant des scènes à tout le monde et n'ayant jamais le sens commun. » Lauzun, *Mémoires*, p. 372.

3. Mlle Laurent, maîtresse de Biron.

4. Briois de Beaumetz, né à Arras le 23 décembre 1759 avait obtenu en 1785 la survivance de son père comme premier président au Conseil d'Artois quand éclata la Révolution. Il fut élu député de la noblesse aux États généraux et y siégea à gauche, bien que très fortement attaché à la monarchie. Son rôle paraît avoir été souvent mal jugé notamment par Mirabeau

qu'il l'a assurée qu'il serait ici demain lundi. J'en serai charmé sous tous les rapports. J'ai beaucoup de choses à lui dire qu'il est impossible d'écrire. Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Je n'ai pas encore entendu parler de vous ni de de Sainte-Foy (1). J'imagine que j'aurai de vos nouvelles par M. de Beaumetz et que, malgré votre paresse, vous ne laisserez pas notre correspondance toute d'un côté et rien de l'autre.

N° 3. — A M. DE TALLEYRAND.

A Valenciennes, le 4 Décembre 1791.

Beaumetz devait être ici avant-hier, et n'est probablement pas encore parti de Paris; je n'ai pas eu un mot de vous depuis mon départ. Sainte-Foix, à qui j'ai écrit, ne m'a pas répondu. Si c'est la manière dont vous comptez me tenir au courant, je puis, du moins espérer qu'elle ne fatiguera personne. Si vous

qui parle quelque part de l'infernale association de Talon, de Sainte-Foix, de Beaumetz. » *Corresp.*, III, 253. Beaumetz devenu suspect, passa à l'étranger, voyagea en Allemagne, en Angleterre enfin en Amérique où il mourut en 1800.

1. Radix de Sainte-Foy, commis aux Affaires étrangères sous Louis XV et Louis XVI, fut employé sous ces règnes à différentes missions secrètes (Voir Martange, note p. 210). *Fersen*, II, 360-361-370-377.

ne me répondez pas sur la Prusse, j'écrirai directement à M. de Lessart, et puis, s'il garde aussi le silence au comité diplomatique, cette négligence est plus coupable qu'elle ne l'a jamais été, et il faut bien à la fin que quelqu'un en devienne responsable. La pétition du département de Paris cause ici du mouvement dans les deux sens; les prêtres non assermentés ont attaqué les constitutionnels dans plusieurs villages; avant-hier, ils ont voulu pendre le curé constitutionnel de Brillon, village à quelques lieues d'ici; on a été obligé de faire marcher un détachement de gardes nationales de Marchiennes. Dans d'autres, les prêtres constitutionnels poursuivent les non assermentés, les font insulter et conduire sur la frontière; je crois cependant pouvoir vous répondre qu'avec beaucoup de surveillance, en nous entendant bien avec les corps administratifs nous maintiendrons la tranquillité publique; j'en répondrais absolument si je restais ici d'une manière plus permanente; on a pris partout l'habitude de s'adresser à moi, et je rétablis le calme assez facilement lorsqu'il est troublé ; mais la disette absolue d'officiers généraux va obliger M. de Rochambeau à m'employer à faire des revues d'inspection que tout le monde ferait aussi bien et peut-être mieux que moi, et qui me tiendront éloigné de Valenciennes pendant le temps où j'y serais le plus utile. Cela pourrait encore se changer s'il nous arrivait promptement des maréchaux de camp.

Sans m'écrire, M. Van der Mersch (1), qui est maintenant à Lille, m'a fait dire plusieurs fois qu'il désirait beaucoup causer avec moi. Je n'ai pas cru devoir aller à Lille exprès. Si vous trouvez quelque avantage à ce que je voie M. Van der Mersch, vous me le direz.

Quelques personnes de mes amis en Angleterre me chargent de faire à M. de Lessart l'observation suivante : l'Ambassadeur d'Espagne, le Ministre de l'Empereur et en général tous les ministres étrangers vont chez les duchesses de Glocester et de Cumberland, belles-sœurs du Roi. L'ambassadeur de France est le seul qui n'y aille pas et cela, parce que la Reine de France, qui ne pardonne pas à ces femmes de n'être pas nées princesses, a fait dire au chevalier de la Luzerne (2) de ne pas aller chez elles. Vous sentirez aussi bien que moi que, dans l'état actuel des choses, il serait et ridicule et inconvenable que cet ordre subsistât ; ayez donc, je vous en prie, la bonté d'en parler à M. de Lessart; je suis

1. Van der Mersch, ancien officier au service de l'Autriche, avait été placé à la tête des troupes levées par l'insurrection brabançonne en 1790. On sait qu'après de premiers succès ce mouvement aboutit à un échec complet. Van der Mersch s'était alors retiré en France où il essaya à diverses reprises, mais toujours vainement, d'organiser militairement les nombreux réfugiés qui l'avaient suivi. La légion belge qui suivait Luckner en mai 1792 à Courtrai avait été levée en dehors de son action.

2. Le prédécesseur de Chauvelin à Londres.

certain que l'on ne peut rien faire de plus agréable à tout ce qui aime la Révolution française en Angleterre et à tout ce qui désire une alliance avec la France, et je vous assure que c'est une des plus importantes petites choses dont on puisse s'occuper. Adieu, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. Répondez-moi donc quelques mots.

La lettre suivante a trait à l'organisation par Narbonne des trois grandes armées qui furent créées à la date du 14 décembre 1791, sous le nom d'armée du Nord, d'armée du Centre, d'armée du Rhin et dont le commandement fut attribué à Rochambeau, à Lafayette et à Luckner. Nous avons vu, un peu plus haut, que Biron avait indiqué l'urgence de créer maréchaux de France Rochambeau et Luckner, pour permettre à ces deux généraux de faire face plus largement aux dépenses qui s'imposaient alors à un commandant en chef d'armée. Doit-on attribuer à cette demande de Lauzun, une importance qu'elle n'eut peut-être pas? Doit-on le considérer comme le véritable auteur de l'élévation au rang suprême du vainqueur d'York-Town et du vieux reître de la guerre de Sept ans? Nous ne saurions l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que le roi signa, le 26 décembre 1791, le décret qui

donnait le bâton aux deux commandants des armées du Nord et du Centre et que Narbonne leur remit publiquement à Metz, le 1er janvier 1792, l'insigne de leur dignité nouvelle dans une grande revue de toutes les troupes de la garnison. La présence de Narbonne à Metz n'avait pas d'ailleurs pour unique motif la solennité militaire dont nous venons de parler.

Le séjour du ministre dans la grande forteresse lorraine était seulement une étape dans un voyage commencé dès le 20 décembre, et dont le but était l'inspection de nos places de guerre, de nos arsenaux, de nos troupes. On n'était pas habitué à voir un membre du Conseil du Roi donner des preuves d'une activité aussi efficace ; aussi, les journaux retentirent-ils avec unanimité des louanges que méritait une telle conduite : « Il faut rendre justice à l'activité de M. de Narbonne, écrivait au *Moniteur* à la date du 1er janvier, son correspondant de Metz. Il est arrivé après avoir passé six nuits sans se coucher... C'est plusieurs ministres à la fois qu'un homme capable de penser à tout, d'agir sans cesse et d'être sans cesse parlant avec éloquence ou agissant avec dextérité (1). »

1. *Moniteur* du 3 janvier.

Les éloges que lui accordaient à la fois Biron et Talleyrand étaient donc bien mérités. Quoi qu'il en soit, Talleyrand écrivait à Biron le 14 décembre.

N° 4. — M. DE TALLEYRAND A M. DE BIRON.

14 Décembre.

Voici ce qui se passe, le Roi va aujourd'hui à l'assemblée, il y annonce les mesures qu'il prend contre les émigrants ; Narbonne parle ensuite et entre en détail. Il y aura trois armées de soixante-dix mille hommes en Alsace, cinquante en Flandre et trente à Metz, M. Luckner et M. de Rochambeau seront maréchaux de France. La troisième armée est donnée à M. de Lafayette, il sera à Metz. Vous allez être lieutenant général dans la semaine, mandez-moi courrier par courrier où vous voulez être employé, et ce sera fait sur le champ. On va envoyer trois maréchaux de camp à M. de Rochambeau, je ne sais pas pourquoi vous ne reviendriez pas pour vous concerter avec Narbonne. Votre santé est une raison que vous ne trouverez peut-être pas assez bonne, mais l'arrivée de vos trois maréchaux de camp doit vous donner un peu de liberté. Narbonne réussit à merveille avec l'Assemblée et avec le public ; il est le ministre que l'Assemblée aime. Si la démarche que

le Roi fait aujourd'hui réussit, elle est faite pour établir un système nouveau, et comme nous ne pouvons pas être plus mal, il est fort tentant d'en essayer. C'est peut-être le seul moyen de remettre l'armée. Votre lettre sur la Prusse me fait bien regretter tout le temps que M. de Montmorin (1) nous a fait perdre. Nous serions tranquilles s'il avait bien voulu nous écouter un peu l'année dernière et Heyman (2) ne serait pas perdu ; je vais faire tout ce que j'imaginerai pour le succès de cette grande mesure ; je crois que le salut est là. Mais nous aurions bien besoin de nous voir pour faire choix des personnes qui peuvent être employées; nous les proposerons ensuite. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Note de M. de Narbonne. — Et moi aussi, je t'embrasse, et te prie de me faire connaître bien vite ce que tu veux, ou j'irai te le demander moi-même avant huit jours; j'espère aller te rejoindre. Je te remercie extrêmement de ta lettre ; continue-les-moi, je te prie et ordonne à jamais de ton serviteur et de ton ami.

1. M. de Montmorin, Président du Conseil du roi avant Bertrand de Molleville.

2. M. de Heymann, maréchal de camp, avait été longtemps en Prusse et possédait à la cour de Frédéric-Guillaume, de nombreuses relations. Il venait d'émigrer et joua un rôle important au moment de l'ambassade de M. de Ségur et de la mission de Custine (le fils).

Le jour même Biron répondit à Talleyrand, par la lettre suivante :

N° 5. — Biron a Talleyrand.

A Valenciennes, le 17 Décembre 1791.

Je vous remercie de vos lettres et de vos nouvelles, je suis enchanté de Narbonne, il rend un grand service en prouvant qu'avec de l'activité, de l'esprit et de la grâce, on est un très bon ministre et que l'on vaut mieux que tous les vieux et inutiles routiniers par qui on laissait si constamment gâter les affaires ; la mesure est grande, belle et excellente, si vous êtes sûr de la Prusse qui seule peut vous répondre de l'Empereur. Si cela n'est pas, vous jouez à quitte ou double avec un bien mauvais jeu. M. de Lessart ne vaut donc pas mieux que les autres et ne sait apparemment pas qu'il sera pendu pour eux et pour lui, car dans ce moment-ci lenteur est trahison. Tous les moyens pour la Prusse sont encore dans leur entier. Je crois pouvoir répondre que nous n'y avons perdu personne. Je les donnerai dans le plus grand et dans le plus évident détail, si vous voulez m'envoyer Saint-F. ou quelqu'un de bien, car je ne veux pas risquer de perdre personne pour une chose que l'on ne veut pas faire. Il m'est impossible de quitter l'armée dans ce moment-ci, rien au monde

n'y ferait consentir M. de Rochambeau, allant surtout à Metz avec Narbonne. Je me crois en effet bien nécessaire en son absence; remerciez Narbonne de son aimable petit mot. Qu'il dispose entièrement de moi, qu'il me mette où il me jugera utile. Je ne puis choisir, car je ne sais où il y aura de la place et où il lui sera possible de m'employer. Je le répète, c'est pour la chose et point du tout pour moi qu'il faut qu'il me place, car ce qui me convient le plus personnellement est qu'il me laisse aller en Corse s'il n'a pas besoin de moi. Adieu, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à Narbonne, je ne lui écris pas parce que je dois le voir mercredi ou jeudi, il ne peut imaginer tout le bien qu'il fait en nommant M. de Rochambeau et M. de Luckner maréchaux de France; rien ne pouvait peut-être autant consolider l'armée.

La lettre suivante écrite encore au sujet de la création des armées, dont nous parlions tout à l'heure, est de Sainte-Foy, personnage de second ordre qui avait été employé à des missions secrètes sous Louis XV et Louis XVI et dont la morale, très large, était de celles qu'aimait Biron. « Ancien agent de la Cour, grand agitateur, lié avec tous les partis, ami de Danton et de Talleyrand (1), » Sainte-Foy ne pouvait man-

1. *Fersen* II, 360-361-370-377. Mirabeau (*Correspondance*, III,

quer d'être bien connu de Lauzun, il demeurait de même au courant des projets de mission en Prusse dont Biron caressait déjà depuis longtemps la réalisation et pour laquelle il cherchait déjà des agents sûrs. C'est au choix de ces agents qu'il est fait allusion à la fin de la lettre suivante :

N° 6. — Sainte-Foy a Biron (1).

Paris, le 15 Décembre 1791.

Vous vous plaignez de mon silence et j'en dis ma coulpe de tout mon cœur, mais les événements parlent si haut aujourd'hui qu'il faut bien vous en entretenir un peu pour donner carrière à vos utiles réflexions. Voilà enfin le roi dans une excellente attitude ; hier il a été annoncer à l'assemblée qu'il allait faire rassembler trois armées de cinquante mille hommes chacune pour couvrir notre frontière, et pour aller même au delà si les évêques électeurs et princes continuent de prêter territoire aux émigrés ; les trois généraux sont MM. de Rochambeau,

p. 253) parle de « l'infernale association des Talon, des Sainte-Foix et des Beaumetz ».

1. Le nom de Sainte-Foy est omis dans le registre, mais la signature nous en donne la clé.

de Luckner et de Lafayette. Les deux premiers seront faits maréchaux de France (1) ; M. de Narbonne qui se démène parfaitement bien jusqu'à présent de son ministère, va partir ces jours-ci pour visiter lui-même tous ces préparatifs et j'espère bien que dans ces nouveaux arrangements, vous consentirez à être chargé de Metz.

Rien de plus juste que ce que vous avez mandé rue de l'Université relativement à une certaine cour; mais il n'y a pas un moment à perdre, et suivant nous, il faudrait que l'on fît d'ici à trois jours partir l'homme adroit et sage avec les *moyens*. Pour ceux-ci on les aura ; mais pour l'homme, c'est là le *hic* et nous passons vainement en revue tous les noms, en ne trouvant au bout de nos calculs que vous, qui ne le pouvez pas, ou bien un autre qui n'est plus ici (2). En tout, je me plains de la lenteur de notre ami M. de L. (3), tandis que l'activité la plus grande n'aurait rien de trop dans ce moment-ci.

Maintenant que j'ai une fois commencé, comptez sur moi, sur mes petites feuilles, autant que sur le vieux et bien tendre attachement que je vous ai voué.

S. F. (Sainte-Foy).

La lettre de Talleyrand à Biron, qui vient dans le registre, après celle de Sainte-Foy,

1. Ils furent nommés à la date du 31 décembre.
2. Sans doute M. de Heymann.
3. M. de Lessart.

(qu'on vient de lire) nous fait entrer de plein-pied dans la question de la mission à envoyer en Prusse pour obtenir, comme on l'a dit, la neutralité du Roi Frédéric-Guillaume II. Ce fut — on l'a dit déjà — M. de Ségur, qui fut désigné pour ce voyage qui n'aboutit point ; mais la correspondance de Lauzun nous donne tous les prodromes de cette tentative diplomatique ; Talleyrand écrivait donc à ce sujet à Biron, le 15 décembre :

N° 7. — Talleyrand a M. de Biron.

15 Décembre.

Narbonne doit partir la nuit de lundi 19 à mardi 20 décembre, il donne rendez-vous aux deux généraux (1) à Metz ; sa tournée sera de quinze jours. Son discours a fort bien réussi ; en tout il prend à merveille. Je ne pense pas autre chose qu'à votre idée sur la Prusse, l'embarras extrême est tiré des noms propres ; Sainte-Foy voudrait y aller, il s'y croit très propre. Son nom est embarrassant à prononcer dans une affaire de confiance, qu'en pensez-vous? Ou venez passer ici trois ou quatre jours, ou écrivez-

1. Rochambeau et Luckner.

moi avec détails et qu'il y ait beaucoup de noms propres dans votre lettre ; car c'est là surtout ce qu'on ne saurait jamais trouver. Si une fois nous parvenons à faire prononcer le Roi de Prusse pour nous, nous sommes les maîtres du terrain, la constitution marchera et les défiances cesseront. Je ne doute pas que la résolution du Roi de Prusse ne fasse celle de l'Empereur. On parle d'envoyer en Prusse pour remplacer M. de Moustiers, M. de Ricé (1), cela vous paraît-il un bon choix ? N'est-ce pas là de l'intrigue Lameth ? On ne s'entend point par lettres, il faut que vous veniez, et alors tout sera facilement arrangé. Remarquez que c'est pendant le mois qu'on donne aux électeurs qu'il faut que nous obtenions du Roi de Prusse une déclaration favorable à la constitution, plus tard ce serait inutile. Je vous manderai demain quel est l'itinéraire de Narbonne afin que vous le rencontriez, si vous vous décidez à ne pas venir. Adieu, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Avant de lire la réponse que fit Biron à cette lettre de Talleyrand, et pour bien apprécier la façon dont il juge les hommes de la cour de Berlin, il ne sera pas inutile que nous rappe-

1. Maréchal de camp. Il fut désigné pour l'armée du Nord, alla à celle du centre avec Lafayette et émigra.

lions ce qu'était cette cour, les influences qui y étaient prépondérantes, les aspirations vers lesquelles elle tendait plus ou moins ouvertement.

A la mort de Frédéric II, survenue le 17 août 1786, son neveu Frédéric-Guillaume II (1) lui avait succédé. Le nouveau souverain, tenu très loin des affaires par son oncle, arrivait au pouvoir dans des circonstances qui devaient lui en faciliter singulièrement l'exercice. Il remplaçait effectivement un prince qui avait été surtout redouté de ses sujets, qui les avait conduits toujours à la baguette, dont l'aspect grave, même rogue, ne laissait guère apercevoir la royauté que sous ses aspects les plus sévères. Le soupir de satisfaction qu'amena, en Prusse, la disparition de ce « grand homme manqué » comme l'appelle son ami d'Argenson, de ce « grand Prussien » comme le qualifie plus justement Joseph de Maistre, alla jusqu'à faire oublier les services indiscutables qu'il avait rendus à son pays, et il était mort à peine, que « les deux tiers de Berlin, s'évertuaient à pen-

1. Frédéric-Guillaume II était né en 1744 à Berlin, il avait donc quarante-deux ans au moment de son avènement. Il était fils du prince Auguste Wilhelm, frère aîné de Frédéric II et de Louise-Amélie de Braunschweig (Brunswick) sœur de la femme de Frédéric.

ser que Frédéric II avait été un homme ordinaire et presque au-dessous des autres (1). » Au contraire, les Prussiens contemplaient avec joie et admiration leur nouveau prince. Ils admiraient sa taille de géant, sa prestance, sa beauté physique, cet « air bienveillant qui attirait les cœurs » (2), son aspect chevaleresque, sa volonté déclarée d'être un prince bien allemand, ennemi des étrangers, notamment de ces Français que son oncle avait appelés en si grande quantité en Prusse ; ils aimaient son goût pour les arts, sa passion pour la musique, même pour les femmes, en un mot pour tout ce qu'avait abhorré Frédéric II. Ces dehors sans doute séduisants dissimulaient malheureusement de grands défauts, une violence qui voulait paraître de la fermeté, une paresse peu commune, l'absence de caractère, une disposition rare à recevoir les impressions d'autrui, une propension au mysticisme qui confinait à la folie.

Frédéric II qui jugeait du premier coup d'œil les hommes, et qui connaissait à fond son neveu, avait deviné sans peine que ce successeur était

1. *Histoire secrète de la cour de Berlin* par Mirabeau, tome 1er, p. 217.

2. *Histoire secrète de la cour de Berlin* par Mirabeau, tome 1er, p. 217.

de tous points incapable de continuer son œuvre; mais, ce sont là les inconvénients de la légitimité, d'imposer parfois aux peuples des souverains notoirement incapables. Celui-là ne devait point démentir les prévisions pessimistes de son oncle. « Il est impossible, écrivait de lui Mirabeau le 4 octobre 1786, de s'exagérer la turpitude des détails de son intérieur, quant au désordre et à la perte de temps. Les valets redoutent sa violence mais ils sont les premiers à tourner en ridicule son incapacité. Pas un papier n'est en ordre, pas un mémoire n'est apostillé, pas une lettre personnellement ouverte ; nulle puissance humaine ne lui ferait lire quarante lignes de suite. C'est tout à la fois la secousse de la violence et la torpeur de la nullité (1). » Et ailleurs : « Le maître enfin, qu'est-ce ? Je persiste à croire qu'il serait téméraire de prononcer aujourd'hui ; mais on serait bien tenté de répondre : *Le roi des soliveaux*. Point d'esprit, point de force, point de suite, les goûts du porc d'Épicure, et des héros seulement l'orgueil, si pourtant ce n'est pas plutôt encore de la vanité étroite et bourgeoise (2). »

1. Mirabeau, *Histoire secrète*, I, 256.
2. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 31.

Les goûts de débauche que note ici Mirabeau n'avaient pas été sans influence sur l'issue malheureuse du premier mariage de Frédéric-Guillaume, contracté en 1765 avec la princesse Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, fille du duc Charles et sœur du prince Ferdinand, le signataire du célèbre manifeste de 1792. Toutefois, il est juste de reconnaître qu'en cette circonstance, le mari n'avait point eu tous les torts et que le goût de la princesse pour le sexe fort dépassait encore ceux de son volage époux pour le sexe faible. Quoi qu'il en soit, la même année où il contractait cette union mal assortie, Frédéric-Guillaume remarquait une enfant de treize ans, la fille d'Élias Enke, le trompette de sa musique particulière (1), la faisait venir près de lui à Postdam, lui donnait une gouvernante, une institutrice et quelque temps après l'envoyait momentanément à Paris pour parfaire son éducation et lui inculquer ce ton de bonne société, qui, à cette époque plus qu'à aucune autre, ne pouvait s'acquérir que dans notre pays.

1. C'était alors la mode pour les princes allemands, d'entretenir un orchestre particulier. Celui de Frédéric-Guillaume (encore prince royal), dirigé par Righini et Himmel, avait une réputation européenne.

Le 27 janvier 1770, un an après que son mariage avec la princesse Christine avait été annulé, Frédéric-Guillaume échangeait avec Mlle Enke l'anneau des fiançailles et peu de temps après lui accordait définitivement la place pour laquelle il l'avait avec soin préparée.

Le vieux Fritz, ne comprenait guère les questions de sentiment; il s'émut donc tout d'abord de cette liaison clandestine de son neveu et exila la jeune femme en Silésie. Ce ne fut cependant là qu'une disgrâce passagère. Effectivement, revenu bientôt à des sentiments plus modérés, il permit à Mlle Enke de rentrer en Prusse et ce fut alors que Frédéric-Guillaume commença à combler sa maîtresse de faveurs moins fragiles que celle de son cœur, qu'il lui donna notamment un palais situé à Berlin dans la Mohrenstrasse, une propriété à Charlottembourg, qu'enfin il jugea convenable de la marier à un valet de chambre complaisant, un certain Rietz, qui fut, pour la circonstance, créé Erzkammerer, quelque chose comme premier valet de chambre.

L'année même où Frédéric-Guillaume avait fait sa maîtresse de Mlle Enke, il avait épousé en secondes noces, la fille du Landgrave de Hesse-Cassel, la princesse Frédérique-Louise.

Toutefois, cette union régulière n'influa en rien sur les destinées du faux ménage, et pendant quinze ans, Mme Rietz demeura la véritable princesse royale, en attendant qu'elle devînt la véritable reine. Avec une éducation incomplète, des manières communes, mais aussi avec de la beauté et un certain esprit, la fille du trompette de l'orchestre royal ne paraissait avoir d'autre ambition que celle de se faire accorder de grasses pensions et de somptueux palais. Elle y parvint à souhait et elle espérait y réussir mieux encore ; cependant après vingt ans d'une faveur incontestée, elle se vit momentanément supplantée dans le cœur du Roi par une nouvelle venue, Mlle de Voss, que Frédéric commença à distinguer vers 1783.

Mlle de Voss apparentée aux meilleures familles de Prusse, notamment aux Finkenstein et aux Schulenbourg, afficha dès le début de sa faveur une tendance au rôle politique qu'avait joué en France Mme de Pompadour. On s'est demandé à diverses reprises les charmes qu'avait trouvé en elle son royal poursuivant, n'ayant en apparence rien de ce qui séduit, même de ce qui attire. « Mlle de Voss, a écrit à son sujet Mirabeau, a une sorte d'esprit naturel, des manies plutôt que des volontés, une gaucherie

très saillante qu'elle s'efforce de sauver par les apparences de la naïveté. Elle est laide et même à un haut degré ; pour toute grâce, elle n'a que le teint du pays, encore le trouvé-je plus blafard que blanc, une gorge assez belle, qu'aussi couvrait-elle l'autre jour, au sortir de la comédie du prince Henri (1), d'un double mouchoir, pour traverser les appartements en disant à la princesse Frédérique (2): « Soignons-les bien, car c'est après eux qu'il court. » Jugez du ton des princesses qu'un tel mot fait rire. C'est ce mélange de licence unique (qu'elle joint aux airs d'ignorance innocente) et de sévérité de Vestale, qui, dit-on, a séduit le Roi... (3). »

A cette époque l'exercice réel du pouvoir souverain avait été accaparé par deux hommes qui tinrent dans la vie de Frédéric-Guillaume II une place prépondérante et encombrante : le colonel — plus tard général-major — Bischoffswerder et le pasteur Woellner. Bischoffswer-

1. Le prince Henri de Prusse, né à Berlin le 18 janvier 1726 était le frère cadet de Frédéric II. Il passait pour le premier général d'Europe; d'aucuns allaient jusqu'à le mettre au-dessus de son frère.

2. La princesse Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, née le 7 mai 1767, fille de Frédéric-Guillaume II et de la princesse de Brunswick, sa première femme.

3. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 360-361.

der né en Saxe était entré en Prusse après la guerre de la succession de Bavière et avait su acquérir rapidement, dans l'armée prussienne, la réputation d'un officier de mérite. Dissimulant habilement sous les dehors d'un désintéressement sans bornes, une ambition effrénée, aimant le pouvoir pour le pouvoir, laissant aux autres les grandeurs et les honneurs (1), il était entré dans l'intimité du Roi et feignant de se plier à ses caprices, à ses goûts, même à ses vices, il le menait entièrement à sa fantaisie. Wœllner était un homme d'un tout autre genre. Né en 1732 dans la Suisse saxonne, à Schandau, il s'était affilié en 1776 à l'ordre des Templiers créé à Wiesbaden dans le but « d'initier ses adeptes aux secrets les plus cachés de la science et de la nature », était venu de là à Berlin, avait fait on ne sait comment la connaissance du Roi et, comme Bischoffswerder, était parvenu à acquérir, à capter absolument sa confiance. « Wœllner, écrivait Mirabeau le 22 septembre 1786, entour un peu subalterne — il devint plus tard tout puissant — mais pourvu

1. « Wœllner augmente toujours en juridiction et Bischoffswerder en crédit ; mais ce crédit, il ne paraît pas l'exercer ni en ostentateur ni en dupe. Ce ne sont ni des titres, ni des cordons, ni des départements qu'il convoite. Tout au plus fera-t-il des ministres ; il ne le sera jamais. » *Idem*, II, p. 29.

d'esprit, de manège et de connaissance de l'intérieur ; actif, appliqué et surtout assez obscur pour qu'on puisse s'en servir sans jalousie, Wœllner paraît s'accréditer infiniment ; il a ce qu'il faut pour réussir et même déjouer tous les concurrents (1). »

Au moment où Frédéric-Guillaume II monta sur le trône, Bischoffswerder et Wœllner devinrent tout naturellement les deux premiers personnages de l'État et ce fut Wœllner qui imposa au Roi, cet extraordinaire Édit de Religion, ce plus singulier encore Édit de Censure avec lesquels il prétendait surveiller étroitement l'enseignement des pasteurs, interdire l'accès de l'Église à ceux dont la doctrine était hétérodoxe et ne permettre la publication des livres, des brochures ou des journaux qu'autant que le contenu en aurait été soumis à une rigoureuse censure. Bigot et ambitieux, affilié — en dehors de l'ordre des Templiers — à différentes sectes intransigeantes, Wœllner parvint à attirer le Roi, Bischoffswerder, plusieurs autres personnages de son entourage dans ces cénacles clandestins, et bientôt la Cour de Berlin, délaissant la politique tolérante de Frédéric II, entreprit

1. Mirabeau. *Histoire secrète*, I, 185.

en faveur de l'orthodoxie luthérienne une croisade d'autant plus singulière, qu'elle alliait chez ses promoteurs, à la fois le rigorisme des théories à une dépravation indécente des mœurs.

« Par un phénomène qui s'est souvent produit aux époques d'incrédulité, beaucoup d'esprits étaient alors disposés à adopter des idées mystiques (1) » et à la date dont nous parlons, la secte des Rose-Croix, spécialement celle des Illuminés, jouissait en Allemagne, d'une faveur tout exceptionnelle. Ces Rose-Croix avaient une singulière origine, qui était alors très généralement inconnue des adeptes les plus en mesure d'être bien renseignés et qui n'a, d'ailleurs, été révélée que de nos jours.

Tout au commencement du XVIIe siècle, un certain Jean Valentin Andreœ (2), pasteur luthérien de Calw (près Stuttgard), homme à la fois de bon sens et de piété, entreprit de faire pour les livres d'alchimie et de sciences occultes qui inondaient alors l'Allemagne ce que peu de temps auparavant Cervantès avait fait en Espagne pour les livres de chevalerie : mettre à nu le vide de ces productions mensongères, en faire

1. Lavisse et Rambaud. *Histoire générale*, VIII.
2. Né en 1586 à Herrenberg, Wurtemberg.

toucher du doigt l'inanité et la fourberie, les tuer par le ridicule. A cet effet, il composa un livre, un roman qu'il intitula : *Die chymische Hochzeit Christiani Rosenkreuz, anno* 1459. (Les noces chimiques de Christian Rosenkreuz (d'où Rosecroix) en 1459), dans lequel un personnage de son invention, un être qui n'avait pas plus existé que Don Quichotte, se rendait au mariage d'un prince non moins imaginaire et était mis là au courant de toutes sortes de secrets tellement extraordinaires que leur extravagance même en dénotait suffisamment la fantaisie.

Le livre d'Andreœ circula d'abord en manuscrit et ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1614. Il eut un tel succès qu'il fut immédiatement imité et qu'un émule du Pasteur de Calw publia presque immédiatement un ouvrage semblable, écrit dans le même esprit, tendant au même but et dont le titre fut : *Allgemeine und general Reformation der ganzen weilen Welt beneben der Fama Fraternitatis des lœblichen Orden des Rosenkreuz.*

Assurément la pensée d'Andreœ et de ses imitateurs était louable, mais par une regrettable fatalité, ces écrivains allèrent diamétralement à l'opposite de leur but. Effectivement, il advint

que si de nombreux lecteurs prirent l'histoire de Rosenkreuz pour ce qu'elle était, de plus nombreux encore tinrent à y voir absolument ce que les auteurs avaient été bien loin de songer à y mettre. Ces derniers lecteurs d'Andreœ voulurent donc à toute force que Rosenkreuz eût existé, qu'il eût assisté réellement au mariage du prince hypothétique imaginé par le pasteur de Calw, qu'il eût appris, là, bien authentiquement, les secrets les plus étonnants. En vain, Andreœ déclara-t-il que tout était fictif dans son livre, en vain écrivit-il brochure sur brochure pour le démontrer ; on refusa de le croire et rien ne fut capable de vaincre la crédulité de ces gens qui voulaient être absolument trompés.

Dès 1622, l'imaginaire Rosenkreuz était élevé au rang de chef d'école, de précurseur, de Messie. Toutefois, suivant le proverbe que nul n'est prophète dans son pays, ce fut à l'étranger d'abord qu'il eut des disciples et La Haye puis Amsterdam furent les deux villes où ces sectateurs se groupèrent pour la première fois. Toutefois les Rose-Croix se répandirent bien vite en Allemagne ; il y en eut dès 1630 à Leipzig, à Hambourg, à Nuremberg ; ils passèrent même les Alpes et s'installèrent à Venise et à Mantoue. Ces premiers fidèles du héros d'Andreœ

gardèrent jusqu'à la fin du XVIIe siècle la pure tradition de la *Chymische Hochzeit*, mais au commencement du XVIIIe siècle de nouvelles idées se firent jour, des scissions se produisirent et de ce schisme sortirent les Néo-Rose-Croix qui se présentèrent dans le sud de l'Allemagne de 1756 à 1768. Le but avoué de ces nouveaux croyants, qui s'appelèrent aussi tantôt Illuminés, tantôt Théosophes, était l'étude de la magie, de l'alchimie, de la théosophie, trois sciences qui par des moyens différents tendaient à mettre la nature tangible en relation avec les puissances surnaturelles qui sont censées la régir et la diriger. Une quantité extraordinaire de personnages considérables d'Allemagne prirent alors rang dans cette extravagante société et pour ne donner les noms que des plus connus nous citerons à côté de Frédéric-Guillaume II, de Wœllner et de Bischoffswerder, le duc de Courlande, le comte Bruhl, Wurmb, etc...

Ce fut le 8 août 1781 que Wœllner fit admettre Frédéric-Guillaume dans la société des Rose-Croix et tout d'abord cette affiliation parut amener chez le prince une conduite un peu plus régulière.

C'était d'ailleurs le moment — ou peu s'en

faut — où naissait l'intrigue avec Mlle de Voss, l'heure où la jeune fille jouant avec le prince un jeu serré, le tenait habilement à distance, soit que le caprice du futur souverain grandît réellement au fur et à mesure de la résistance qu'on lui opposait, soit que momentanément dégoûté de la Rietz, il aspirât à se créer dans un autre pseudo-foyer, l'intérieur bourgeois qui était son rêve, une société où il put être « aussi commère, aussi déboutonné, aussi les pieds sur les chenets que possible (1). » Il est certain qu'il affecta les dehors d'une passion réelle et sérieuse, et la cour s'en mêlant comme il était inévitable, chacun crut utile de mettre une idée en avant pour procurer au Roi une victoire qu'il paraissait tant désirer.

Mlle de Voss ayant déclaré catégoriquement qu'elle ne serait jamais la maîtresse du Roi, la situation paraissait sans issue. Wœllner, homme inventif, trouva la solution. Il proposa un « mariage de la main gauche », dans lequel on dédoublerait la personne royale. Le Roi, marié comme souverain, à la princesse de Hesse, pouvait, dit-il, épouser comme particulier, Mlle de Voss, et « cette manière allemande d'ennoblir le

1. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 69-70.

concubinage fut acceptée par « les courtisans consultés sur la matière », sous le prétexte que ce procédé « conciliait les droits du ciel avec les plaisirs de la terre (1). »

Bischoffswerder, chargé d'obtenir le consentement de la Reine, conduisit avec succès sa négociation. La princesse Frédérique-Louise était trop heureuse, au fond, qu'on voulût bien lui demander son avis en une circonstance où, vraisemblablement, on était disposé à agir sans elle. La résistance qu'elle opposa était de celles qu'on sent de prime abord fragiles, d'autant que cette résistance n'affectait en rien la dignité qu'elle eût pu revêtir. « On aura mon consentement, se contenta-t-elle de dire ; mais, on ne l'aura pas pour rien et même il coûtera très cher (2). » Ce *très cher* n'était en réalité qu'une bagatelle : on lui paya ses dettes, qui ne dépassaient pas trois ou quatre cent mille francs.

Dans ces conditions, Mlle de Voss n'avait plus de raison de résister : elle capitula donc. Le mercredi 22 novembre 1786 elle accepta officiellement la main du Roi, qui par suite allait se trouver avoir « quatre sortes d'enfants »,

1. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 189.
2. *Id.* II, 229.

ceux de ses deux femmes légitimes, ceux de sa maîtresse, ceux de sa femme de la main gauche. Cette dernière n'eut point le temps de prendre à la Cour l'influence qu'elle avait rêvée. Elle mourut, en effet, le 11 août 1790 et fut presque immédiatement remplacée dans l'affection de Frédéric-Guillaume par la comtesse de Dœnhof (1), qui jouissait, au moment où se passe notre récit, de toute sa faveur. Comme Mlle de Voss, la comtesse de Dœnhof avait tenu à avoir sa voix dans les Conseils du gouvernement et elle la fit entendre la plupart du temps avec bon sens et intelligence. C'est ainsi par exemple qu'elle fut toujours à la tête du parti de la paix et qu'elle combattit avec fermeté la tendance du prince, qui, suivant ce qu'on sait, penchait au contraire pour les résolutions belliqueuses (2). Comme on ne l'ignore pas davantage Mme de Dœnhof ne devait point réussir à empêcher la rupture qui aboutit à Valmy ; mais, soit que l'or porté par Ségur à Berlin ne fût point sans

1. Sophie-Julie-Frédérique Wilhelmine, comtesse de Dœnhof née le 17 octobre 1767 suivant Brockhaus et en 1768 d'après Meyer, était en 1789 dame d'honneur de la Reine. La Rietz parvint à la faire exiler en 1793.

2. « Vor dem Ausbruch des Krieges gegen Frankreich, stand sie an der Spitze der Friedenspartei, intriguierte viel wider die politischen Neigungen des Kœnigs » Brockhaus art. Dœnhof.

influence sur ses résolutions, soit qu'elle fût assez intelligente pour comprendre sans qu'on la payât, l'inutilité, le danger d'une démonstration armée contre notre pays, elle ne cessa de travailler en faveur du maintien de l'alliance française.

Livrée aux intrigues qu'on vient de dire, au désordre des affaires, aux brigues de toute sorte, aux menées de Mme Rietz, dont l'influence s'exerça toujours d'une façon occulte ou apparente même pendant le règne de Mlle de Voss ou de Mme de Dœnhof, livrée aux caprices de Wœllner, de Bischoffswerder, de cent autres agents subalternes moins en vue mais aussi corrompus, partagée « entre les prêtres, les visionnaires et les catins (1) », la Cour de Berlin demeurait au commencement de la Révolution française un cénacle peu respectable, où les influences et les faveurs, les hommes et les femmes étaient acquis au plus offrant.

Tout cela était notoire, était bien connu en France, en particulier des amis de Mirabeau, de tous ceux qui avaient entendu le grand orateur confirmer de vive voix les « secrets » (2)

1. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 156.

2. L'histoire secrète de la Cour de Berlin parut en 1789, en 2 volumes in-8°, sans nom d'auteur, d'éditeur, de lieu d'im-

qu'il venait de révéler dans le livre à sensation où il disait notamment : « Je mets en fait, qu'avec 1.000 louis on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin. Les papiers toujours étalés sur la table du Roi peuvent être lus et copiés par deux écrivains, quatre valets de chambre, six ou huit laquais et deux pages, sans compter les femmes... Jamais royaume n'annonça une si prompte décadence (1). »

Lauzun qui, comme on l'a vu, avait jadis voyagé en Prusse, qui avait conservé des relations dans ce « noble tripot appelé la cour de Berlin » (2), qui entretenait, d'ailleurs, des correspondants un peu partout (3) était mieux en mesure qu'un autre d'apprécier la vérité des révélations de Mirabeau. D'autre part une nature comme la sienne, c'est-à-dire un esprit que séduisaient surtout les intrigues clandestines, devait être spécialement attiré par l'unique

pression. D'après Barbier l'ouvrage aurait été imprimé à Alençon, chez Malassis. Il est intitulé : *Histoire secrète de la Cour de Berlin* ou *Correspondance secrète d'un vogageur français depuis le 5 juillet 1786 au 19 janvier 1787. Ouvrage posthume*

1. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 347.

2. Mirabeau. *Histoire secrète*, II, 251.

3. « Lauzun qui se mêlait d'intrigue européenne. » A. Sorel. *L'Europe et la Révolution*, II, 57.

genre de négociations qu'on pût tenter avec le gouvernement de Frédéric-Guillaume.

Dès que la question de la guerre avec l'Autriche fut devenue en France une conjecture probable, — comme elle le devint à la fin de 1791 — l'ancien roué de Versailles ne put manquer de l'étudier non pas au point de vue militaire, qui n'était pas celui qui l'attirait le plus, mais sous le rapport politique, c'est-à-dire au point de vue des alliances et des neutralités.

Des alliances, il n'était guère permis d'espérer qu'aucune des monarchies du continent poussât la magnanimité jusqu'à en contracter une avec nous; mais, avec de l'habileté on pouvait peut-être amener certaines d'entre elles à conserver vis-à-vis de nous la neutralité, et parmi ces dernières la Prusse était la première qu'on pût tâter avec chance de succès. La politique de Frédéric II, le cynisme de ses principes, ses luttes avec la maison d'Autriche éloignaient nécessairement l'un de l'autre les cabinets de Vienne et de Berlin. Nous avions donc là un point commun, et en cherchant bien, l'on en rencontrait d'autres. La neutralité à obtenir de la Prusse était donc une idée qui ne pouvait manquer de venir à beaucoup de gens en France, à Biron en particulier qui voyait à sa réalisa-

tion des facilités qui pouvaient échapper à d'autres moins bien renseignés.

Toutefois Lauzun ne se bornait pas à proposer la neutralité prussienne : il songeait à attirer à nous un autre pays, dans lequel il avait vécu davantage qu'en Prusse, un pays où il avait des relations qu'il croyait puissantes, un pays enfin où ses succès galants lui faisaient augurer des victoires diplomatiques. Déjà pendant l'un de ses séjours en Angleterre, il avait eu l'occasion de se lancer dans ces négociations latérales, qui avaient pour lui une attirance si particulière, et bien qu'aucune d'elles n'eût réussi, il s'obstinait à penser qu'elles l'avaient fait noter comme un profond politique. Il nous le dit lui-même dans ses *Mémoires* avec une suffisance pleine de naïveté. « Vivant beaucoup plus dans le monde...., écrit-il quelque part, je fus bientôt fort au courant de toutes les affaires publiques et je sus des choses intéressantes, dont le marquis de Noailles, ambassadeur, ne pouvait être instruit... Cela donna au Roi (de France) et à tous ses ministres, la plus grande idée de la manière dont je savais tout ce qui se passait en Angleterre (1).»

1. Lauzun. *Mémoires*, p. 297.

Il dit encore ailleurs : « Les ministres (de France) me marquèrent beaucoup de confiance. J'osai proposer une grande et superbe entreprise. Je voulais qu'avant de commencer la guerre, on fît faire banqueroute à la Banque d'Angleterre et cela n'était pas difficile (1). » Un peu plus loin encore : « Le Roi était dans l'intention de commencer la guerre par une descente en Angleterre sur plusieurs points ; j'étais trop à la mode pour n'être pas employé d'une manière brillante et pendant six mois, on ne pensa à aucune expédition sans songer à m'en donner le commandement. »

Comme on le voit, Lauzun toujours content de lui se croyait partout l'homme nécessaire, l'homme indispensable, surtout quand il s'agissait de la Grande-Bretagne ; il était donc tout naturel qu'il associât la cour de Londres à celle de Berlin dans ses projets de neutralité. M. de Montmorin, auquel Lauzun avait fait proposer son intervention pour la double négociation méditée, n'avait pas cru devoir accueillir ces avances ; mais l'arrivée aux affaires du cabinet Bertrand de Molleville et avec Bertrand, du comte de Narbonne avait rendu à Lauzun l'es-

1. Lauzun. *Mémoires*, p. 308.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

poir de voir ses sollicitations agréées. Il les fit donc renouveler. De Valenciennes, où le retenaient ses fonctions militaires, il menait de front une quantité d'affaires différentes. La composition et l'organisation à donner aux trois armées qui venaient d'être créées à la date du 14 décembre, l'organisation des émigrés belges qui s'étaient réfugiés dans nos villes du Nord pour y continuer leurs agissements contre la domination autrichienne, la question de la solde des troupes, la révision du nouveau règlement sur le service de la cavalerie, l'élaboration d'un projet d'ordonnance sur le service intérieur des troupes, enfin les projets de politique et de diplomatie étrangère, tout cela était traité en même temps par Lauzun avec une variété d'aptitudes extraordinaires.

Toutefois, c'était surtout aux plans d'alliance et de neutralité qu'il accordait surtout ses soins. Quand Narbonne partit à la fin de décembre 1791 pour inspecter nos frontières, il eut à Valenciennes, avec Biron, un entretien qui roula uniquement sur cette matière ; cependant, c'était davantage à Talleyrand que Lauzun laissait le soin de conduire cette délicate négociation, à Talleyrand qui vivait à demeure à Paris et qui grâce à ses amis de la Gironde pouvait exercer

sur le Conseil du Roi une influence supérieure peut-être à celle d'un ministre lui-même.

Comme on le verra dans la lettre qu'on va lire tout à l'heure, Lauzun eût vivement désiré être envoyé lui-même à Berlin et bien qu'il ne proposât sa candidature qu'en troisième ligne, on aperçoit d'abord qu'il est à lui-même son candidat préféré. Il y avait, à vrai dire, un obstacle presque invincible à ce qu'il fût choisi comme ambassadeur, c'était le décret rendu par la Constituante en se séparant, décret aux termes duquel aucun membre de l'ancienne assemblée ne pourrait exercer de fonctions officielles, tant que durerait l'assemblée nouvelle. Nous verrons Lauzun revenir à différentes reprises sur ce fâcheux décret et tenter habilement de s'y soustraire ; pour le moment ni lui ni ses amis n'avaient trouvé de solution pour l'enfreindre.

Nous avons cru ces quelques explications utiles pour permettre au lecteur de lire plus facilement les lettres qui vont immédiatement suivre : il est temps que nous mettions sous ses yeux le texte de Lauzun.

N° 8. — A M. DE TALLEYRAND.

A Valonciennes, Dimanche 18 Décembre 1791.

Je reçois votre lettre et me presse d'y répondre avec tous les détails et tous les noms propres que désirez; l'impossibilité absolue de venir pourrait seule m'y décider. Je crois que Sainte-Foi sera très propre à toutes les commissions qui exigeront de l'intelligence et de l'activité ; mais cela ne suffit pas dans celle-ci, il faut connaître les habitudes et les individus ; il faut être dans une liaison précédente qui ait établi de l'intimité, autorisé de la confiance. Or, il faudrait adresser Sainte-Foi à quelqu'un, ce serait une personne de plus dans la négociation et dans le secret, qui ne ferait que donner de la défiance, et arrêter les communications secrètes ; il existe pour Sainte-Foi une commission beaucoup plus utile parce que son succès serait beaucoup plus probable. Il faut l'envoyer en Angleterre, qui va vous échapper, parce que vous n'y avez personne, que M. Barthélemi qui ne se compromettra pas en servant ouvertement la contre-révolution, croira obéir à sa conscience et à son attachement au Roi en ne servant pas la Révolution. La neutralité de l'Angleterre ressemble à la nôtre dans le commencement de la guerre d'Amérique, elle fournit de

même de l'argent, des armes, et toutes sortes de munitions seulement avec plus de magnificence et d'activité. M. Pitt compte beaucoup sur notre mauvaise position pour réparer les malheurs de l'Inde, ce n'est pas sans quelque raison qu'il espère aliéner de nous toute la nation anglaise par l'appât d'un commerce exclusif. Il faut donc tâcher de prévenir cette intrigue ministérielle en envoyant Sainte-Foi. Il se tiendra facilement au courant des relations anglaises et prussiennes ; on peut savoir beaucoup par l'intérieur de la duchesse d'York dont l'influence sur son père sera longtemps assez grande, et en se concertant avec l'opposition, on déjouera M. Pitt plus facilement qu'on ne pense. Il faut qu'il ait la disposition de quelque argent et je lui donnerai des lettres de créance fort utiles pour MM. Fox et Sheridan, qui ont en moi une entière confiance.

Quant à la Prusse, voici ce qu'il faut faire. Heymann est autant à nous que jamais ; je n'ai entretenu aucune correspondance directe avec lui, mais je suis sûr que ses propos ont été sages et sa conduite excellente ; on l'a veillé en Prusse, et on a vu qu'il n'avait aucune communication d'affaires avec la France. Le Roi depuis longtemps le regarde comme un homme tout à lui, et personne ne peut plus tenir dans sa main tous les entours illuminés et corruptibles du Roi. Il n'y a que deux hommes que l'on puisse envoyer à Heymann sans donner le moindre soupçon, l'un est Miewskowski premier lieutenant-

colonel du 5e régiment d'hussards, l'homme le plus sûr, le plus sage que je connaisse, et qui m'est parfaitement dévoué, l'élève militaire d'Heymann qui lui serait très utile. S'il fallait d'ailleurs aller chercher Heymann en Pologne, où il pourrait bien être chez des gens de mes amis, un Polonais ne fixera l'attention de personne. Voilà pourquoi je vous ai recommandé dans ma première lettre d'engager Narbonne à retenir à Paris Miewskowski, qui doit aller joindre deux escadrons de son régiment à Avignon. L'autre est un M. Duménil qui était homme d'affaires de Conflans, plus intelligent mais moins sûr que l'autre. Il est l'ami intime de Heymann qui lui écrit assez exactement et dont il fait ici les petites affaires. Ce M. Duménil est à son aise, il jouit d'une fortune indépendante et ne fait rien ; je ne sais s'il serait facile de le déterminer à porter à Heymann ses instructions, il n'a jamais été en Prusse, il est vraiment un homme d'affaires, je crois bien que je le déciderais. Quant à Miewskowski, sur un mot de moi il irait au bout du monde sans faire une objection. Les bases des négociations de Heymann doivent être un asile en France, c'est-à-dire une propriété en France pour Bischoffswerder qu'on ne lui délivrera qu'après le succès et quelques centaines de louis pour lui donner de la confiance et du zèle ; à ce prix je réponds de Bischoffswerder ; il faut de l'argent et beaucoup peut-être, pour Mlle de Dœnhoff, maîtresse du Roi, pour son oncle Lindorff, vilain gueux qui a

beaucoup d'influence sur elle, et qui aime l'argent mieux que tout ; il en faut pour Mlle de Lindenau maîtresse de Bischoffswerder qui le gouverne tout à fait ; il en faudra pour le ministre Wœllner, garçon illuminé de Bischoffswerder, qui, quand il le faut, fait parler le Saint-Esprit et marcher l'ombre du grand Frédéric ; il faut ensuite ménager et payer quelques intrigants subalternes tels que Riede, sa femme et un valet de chambre, secrétaire intime du Roi qui signe pour lui, qui s'appelle Dufour (1), ne peut rien, mais sait tout. Il est important de ne pas regarder à l'argent, de ne pas craindre d'être un peu volé pourvu qu'on réussisse, et d'assurer une fortune considérable à l'heureux négociateur sans le rechercher du tout sur sa comptabilité de corruption. Il faut d'ailleurs, si c'est Heymann, que le succès lui assure la place de ministre à Berlin sur la demande du Roi de Prusse.

Vous avez encore un autre moyen et un autre négociateur à employer à Berlin, c'est un M. de Jarry (2), maintenant adjudant général dans notre

1. « Quant au nommé Dufour, dont le vrai nom est Chauvier, et qui a été garçon perruquier en France... il a certainement du crédit sur le prince... » Mirabeau, *Histoire secrète*, etc., I, p. 204. « Dufour ou Chauvier : je vous ai expliqué que ce n'était qu'un seul, sans influence aucune. » *Ibidem*, p. 235.

2. Jarry, connu en Prusse sous le nom de *M. de la Villette*, était un officier du génie qui était allé à Berlin vers 1750, appelé par Frédéric II. Jarry avait vécu là quarante ans, avait organisé l'académie de guerre de Postdam et venait de rentrer en France avec le grade de colonel prussien. On l'avait

armée, et ci-devant faiseur militaire de M. de la Mark, de M. de Liancourt et même quelquefois du Vicomte de Noailles. Il a été longtemps au service de Prusse, il a de l'esprit et des connaissances, il appartient beaucoup à M. de la Mark, chez qui il va encore souvent, car il est à sa terre de Rancennes à une lieue d'ici, ne venant jamais à Valenciennes, faisant le démocrate, allant souvent à Bruxelles, et prétendant y être mal reçu et mal traité. Je ne répondrais pas de ce M. de Jarry jusqu'à un certain point ; son intérêt particulier en répondrait assez. C'est un bien plus petit moyen, bien moins sûr, bien moins étendu, c'eut été autrefois une raison certaine

nommé adjudant général (colonel d'état-major) et chevalier de Saint-Louis en 1791 et il servait en ce moment avec le général Rochambeau à Valenciennes. Instruit, intelligent, laborieux Jarry était jadis en relations avec tous les Français de marque qui avaient été à Berlin sous Frédéric, il avait été le *faiseur* de beaucoup d'entre eux (La Tour du Pin, Noailles Liancourt, etc...) c'est à-dire le secrétaire qui rédigeait, contre argent comptant, les mémoires dont ces Messieurs se bornaient à lui donner le titre et le sujet. Comme il venait de Prusse et qu'on le savait élève de Frédéric, on lui attribuait une valeur militaire qu'il était loin de posséder. Très lié avec le comte de La Mark, un autre de ses protecteurs, très attaché au parti royaliste, il ne pouvait être qu'un très mauvais agent dans la combinaison pour laquelle le proposait Lauzun ; il est probable qu'il ne fut pas sans influence sur l'échec que subit la mission Ségur. Jarry émigra avec Lafayette, passa en Angleterre et y mourut en 1807 directeur du collège militaire de Sandhurst qu'il avait fondé sur le modèle de l'académie de guerre de Berlin.

de préférence, il faut espérer que ce n'est pas de même aujourd'hui.

J'aime M. de Ricé, et j'en ai parfaitement bonne opinion, je crois qu'il serait assez bien à Berlin, mais je voudrais quelqu'un un peu plus saillant, un peu plus animé ; une condition nécessaire à Berlin est d'être fort à la mode.

Il y a encore un troisième parti plus difficile, plus habile, peut-être impraticable, peut-être excellent. Le voici : je voudrais que le Roi fît dire à l'Assemblée qu'il met un grand intérêt à s'assurer des intentions du Roi de Prusse, et à l'assurer loyalement des siennes, qu'il désirerait confier cette mission brièvement momentanée à un homme qu'il croit capable de la bien faire, que cet homme a été membre de l'Assemblée constituante, et que le Roi prie l'Assemblée de décider si une commission qui n'est pas durable, que l'on ne peut appeler place ni emploi, qui n'a ni revenus ni avantages fixés, est comprise dans le décret qui exclut les membres de l'Assemblée constituante de toute place à sa nomination. L'Assemblée a peur du Roi de Prusse et de la guerre, cette démarche doit lui plaire et je ne serais pas étonné qu'elle décidât que le Roi peut employer ainsi un membre de l'Assemblée constituante sans enfreindre le décret. Il faut alors me nommer et tandis que j'attaquerai le Roi de Prusse directement avec beaucoup d'avantages, je l'attaquerai indirectement avec plus de succès encore, et vous

aurez fait au décret une brèche qu'il vous sera facile d'agrandir autant que vous voudrez. Si l'Assemblée refuse, elle se rend par là responsable de l'événement, vous vous servez du premier moyen, et vous nommez M. de Ricé, car au fait, je n'en ai pas de meilleur à vous proposer.

Ne pensez pas à me faire venir pour rien concerter avec vous, cela devient plus impossible que jamais. Les patriotes brabançons arrivent en assez grand nombre sur Lille et sur Douai pour donner de vives inquiétudes au département, ils paraissent avoir des chefs et former un corps; je crains des sottises et de l'exagération dans les deux sens, d'autant qu'on en annonce un beaucoup plus grand nombre encore. Ne pouvant et ne se souciant pas d'aller à Douai, M. de Rochambeau m'y envoie cette nuit pour prendre toutes les mesures convenables de police et de sûreté et tâcher de faire entendre raison à tout le monde. J'en reviendrai mercredi pour voir Narbonne et peut-être plus tôt. Il est probable qu'il y aura de grands mouvements à Bruxelles pendant l'absence de M. de Rochambeau et par conséquent une grande émigration de Brabançons. La tête tourne déjà à M. d'Aumont, et je me crois sérieusement nécessaire dans cette armée. Adieu, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

Je joins ici l'arrêté du département du Nord, qui vous indiquera qu'il a peur.

N° 9. — Talleyrand a M. de Biron.

17 Décembre 1791.

Narbonne part dans la nuit de lundi à mardi, il sera à Valenciennes mercredi 21 décembre, il y dînera. Beaumetz sera à Arras mardi et ira à Valenciennes le mercredi ou le jeudi à moins que vous ne vouliez prendre avec lui un autre rendez-vous. Voilà de quoi s'entendre — où vous décideriez-vous à aller — vous ferez-vous donner une division à part, de quel côté la choisirez-vous ? Tous les gens en qui vous et moi avons confiance, trouvent l'idée de Berlin tout ce qu'il y a de plus sauveur dans ce moment, mais il nous manque à tous des noms propres à employer ; donnez-nous en, sans quoi tout est avorté. Sainte-Foy se trouverait assez propre à cette course avec ou sans un titre le tout pour trois semaines ; qu'en pensez-vous ? Je voudrais bien causer avec vous vingt-quatre heures — pour rien j'irais à Valenciennes — cela serait expliqué de cent manières et je ne sais pas si elles seraient bonnes. Notre pétition a fait assez de bruit, mais nous avons raison et la raison finit par avoir le dessus, on fait quelques changements diplomatiques, mais tous assez faibles. Il n'y a point de vues dans cette

manière d'opérer. Barthélemi (1) en Suisse est une bêtise, c'est pour lui donner une ambassade. Il fallait lui donner une chose toute aussi brillante pour la Révolution, mais pas la chose qu'il ne saura pas faire. Adieu, je vous aime et je vous embrasse de tout cœur.

N° 10. — Biron a M. de Talleyrand.

Valenciennes, le 20 Décembre.

Je vous ai envoyé hier tout ce que je savais de noms propres et je ne crois pas que personne puisse donner de plus grands éclaircissements que ceux contenus dans ma lettre. Prenez garde seulement qu'à force de gagner du temps à la manière de M. de Montmorin, tout ce que vous voudriez faire, ne devienne

1. François, marquis de Barthélemy, neveu du célèbre abbé. Né en 1747, il entra aux Affaires étrangères sous Louis XV, fut attaché à Berne, Stockholm, Londres, et ministre en Suisse en 1791. Membre du Directoire en remplacement de Letourneur (de la Manche) il fut arrêté au 18 fructidor et déporté à la Guyane ; mais étant parvenu à s'échapper, il gagna l'Angleterre et revint en France après le 18 brumaire. Sénateur de l'Empire il fut élevé à la Pairie par Louis XVIII, ne se rallia pas aux Cent Jours, et à la deuxième Restauration reçut les titres de marquis et de ministre d'État. Il mourut le 3 avril 1830.

Barthélemy n'était dans les bonnes grâces ni de Talleyrand, ni de Biron, il fut cependant bien à sa place à Berne. Ce fut lui qui négocia avec succès la paix avec la Prusse (floréal an III).

évidemment impossible. Je serai charmé de voir Beaumetz et de causer avec lui à fond, je lui dirai des vérités que chaque jour de temps perdu rendra plus importantes et plus tristes car je prévois avec douleur que l'on se décidera trop tard. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux de vous voir ici vingt-quatre heures, mais je pense comme vous que votre voyage serait un événement dont il ne résulterait rien d'utile, et c'est ce qu'il faut éviter. Votre pétition a fait terriblement de bruit, toutes les raisons sont assurément pour vous; malheureusement tous les *mais* sont contre, et dans ce moment il s'en faut qu'ils soient sans influence. M. Barthélemi en Suisse est comme vous dites une bêtise qui donne la mesure de M. de Lessart. Il a cru faire d'une pierre deux coups en nommant à une ambassade un homme qui sous l'ancien régime n'y eut pas prétendu, et en la donnant en même temps à un homme qui n'a pas voulu servir la révolution. Ces finesses-là sont plus dangereuses qu'on ne pense, mais c'est pour le finasseur. Les autres changements insignifiants dans le corps diplomatique sont une bêtise de plus qui n'a pas besoin d'explication.

Vous me demandez *où je me déciderai à aller, si je me ferai donner une division à part et de quel côté je la choisirai.* Croyez-vous véritablement qu'il dépende de moi de choisir, croyez-vous même qu'il dépende de Narbonne de choisir pour moi. Je pense qu'il y a un assez bon moyen de m'empêcher d'être

lieutenant-général et le voici : le décret dit que les places de lieutenants-généraux seront données moitié à l'ancienneté, moitié au choix du Roi. Je suis le cinquième, mes quatre anciens seront nommés à l'ancienneté, quatre autres au choix du Roi, et dans toutes les suppositions possibles, je serai rejeté à une vacance éloignée. Je ne pourrai pas me plaindre ni être employé que comme maréchal de camp ; savoir maintenant dans quelle armée. Vous savez bien que je ne servirai pas dans l'armée de M. de Lafayette, je ne veux pas plus de sa gloire que de ses sottises ; je ne puis honnêtement quitter M. de Rochambeau pour aller remplir les mêmes fonctions dans l'armée de M. de Luckner que je ne connais pas. Je n'ai pu consentir à servir ici que parce que je croyais y être utile, car il n'en peut résulter pour moi que perte d'argent, de temps et de santé. Je suis convaincu que l'armée de M. de Rochambeau sera purement d'observation et n'aura rien à faire. Je me bornerai donc à demander la liberté d'aller en Corse, où depuis bien longtemps est ma place. J'ai voulu vous dire tout cela avant d'avoir vu Narbonne parce que je désire que vous sachiez que je suis parfaitement convaincu que Narbonne veut être bien pour moi et qu'il fera de bon cœur tout ce qui dépendra de lui, et que si les circonstances me traitaient mal, je ne lui en saurais assurément pas mauvais gré, et ne penserais pas qu'il y eût de sa faute.

J'ai été hier à Douai où l'arrivée d'environ 200 pa-

triotes Brabançons a tourné la tête de frayeur à tous les corps administratifs, en conséquence réquisition sur réquisition ; ils tenaient la garnison continuellement sous les armes et la crevaient de fatigue, je les ai un peu rassurés; j'ai pour les satisfaire, augmenté la garnison de quelques troupes à cheval, et dispersé les Brabançons dans les villages voisins ce dont ils ont été fort contents, car ils étaient au moment d'être reconduits à la frontière, ce qui eût été la plus barbare de toutes les bêtises. Il y a un petit M. de Béthune, fils du duc de Charost, âgé de 20 ans tout au plus, jouissant d'une fortune immense (1). Il m'a paru plein d'esprit, fort intrigant, abhorrant l'Empereur sans aimer notre révolution et se mêlant beaucoup des affaires de Brabant. Il prétend qu'ils vont se réfugier en France par milliers, qu'une partie des troupes suivra leur exemple et qu'il nous arrivera des régiments tout entiers.

1. Le comte de Béthune-Charost qui joua un moment un rôle important dans le soulèvement brabançon eût voulu accaparer la sédition à son profit et se faire élire roi de Belgique. Beaucoup de gens estimaient à cette époque que la place était facile à prendre. Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité qui y avait songé pour lui-même, écrivait à cette date à l'un de ses amis : « Je crois que quiconque viendra s'offrir aux patriotes brabançons sera accepté par eux pour gouverneur ou grand-duc. » Le duc d'Orléans à Biron, 10 décembre 1790. » Cette hypothèse ne se réalisa pas. Béthune-Charost mourut misérablement sur l'échafaud le 9 floréal an II, avec la réputation d'un intrigant. Voir sur lui la *Biographie belge*.

N° 11. — Biron a M. de Talleyrand.

Narbonne n'est point arrivé, mais le sera peut-être quand cette lettre partira, car ce ne sera qu'à 7 heures du soir. J'imagine que le rapport du Comité militaire aura retardé le départ du ministre de vingt-quatre ou de quarante-huit heures. Je viens de lire dans plusieurs papiers que M. de Ségur est chargé d'une commission particulière pour la Prusse (1). Si cela est vrai, je vous demande en grâce de brûler mes noms propres ; ce serait inutilement que l'on voudrait s'en servir ; les gens qui les portent ne feront rien sans des lettres de moi, et bien certainement, je ne les donnerai pas. Je vois que M. de Lessart veut faire déclarer la Prusse, l'Angleterre et la Suisse contre nous ; cela n'est pas difficile à prouver. Il connaît la seule mesure qui peut nous assurer de la Prusse, et il en choisit une directement opposée. Il est très pressant d'agir activement et individuellement en Angleterre, où nous n'avons de ressource que l'opposition, puisque nous sommes sûrs des mauvaises intentions du Roi et du

1. « M. de Ségur est parti précipitamment comme un homme fort pressé. De quoi? Je n'en sais rien. » Pellenc à La Mark 28 décembre 1791. *Correspondance de Mirabeau*, III, 278. C'est la fameuse mission Ségur. M. Albert Sorel l'a racontée en détail dans le journal *Le Temps* des 10, 12 et 18 octobre 1878. L'article a été inséré remanié dans *l'Europe et la Révolution*.

Ministre, et il emploie pendant un intérim nécessairement long, un homme qui n'est pas en Angleterre, et qui ne la connaît pas. La Suisse exige de grands ménagements et il y envoie M. Barthélemi qu'il sait n'y être pas propre, car vous le lui avez sûrement dit. Je défie aux princes de faire un plan plus contre-révolutionnaire que celui-là. Si Beaumetz arrive ici aujourd'hui, comme vous me l'annoncez, nous en causerons ensemble. S'il ne vient pas, je lui renverrai une ordonnance à Arras pour le presser de venir, et s'il n'y en a pas, j'adresserai au Comité diplomatique un mémoire dont je vous enverrai copie, car on ne peut en honneur et en conscience voir un désordre aussi coupable, et n'en pas avertir sans se trouver aussi responsable des malheurs qui doivent naturellement en résulter.

N° 12. — Biron a M. de Talleyrand

Vendredi 23.

Nous avons attendu Narbonne hier, et avant-hier M. de Rochambeau vient d'apprendre qu'il était hier à Cambrai et qu'il sera ce soir à Douai, où il est allé le joindre ; ils iront ensemble à Lille, où ils passeront probablement le dimanche au moins, et ne nous arriveront que lundi ou mardi. J'ai bien peur que Beaumetz ne vienne pas avant eux.

Adieu, je vous embrasse.

N° 13. — M. de Walkiers a M. de Biron.

Paris, le 21 Décembre.

Je reçois à l'instant votre lettre du 18 relative aux émigrés brabançons. Je ne doute pas qu'ils se rassemblent à un nombre considérable, car leurs curés qui sont leurs guides, les excitent à partir. Il est malheureux qu'ils soient, c'est-à-dire les chefs, les principaux, dans les principes aristocratiques, et que le gouvernement des nobles et des moines est celui qu'ils veuillent établir aux Pays-Bas. M. de Béthune-Charost, celui qui a épousé Mlle de Sully, aristocrate de profession, aide un peu par sa fortune, à ces rassemblements; ce jeune homme plein d'amour-propre et d'ambition s'est mis dans la tête de jouer un rôle, et de se faire souverain des Belges ; cette extravagance est réelle; nous patriotes, vrais amis de la liberté, avons pris le parti de ne nous mêler d'aucune révolution qui aurait pour but de changer de maître ; c'est un gouvernement libre, populaire et fédératif que nous voulons; point de représentants héréditaires et surtout point de despotisme monacal. Les patriotes liégeois et hollandais réunis à nous sont dans les mêmes principes. J'ai eu l'occasion d'instruire les membres du Comité diplomatique et de surveillance, et il me semble que le parti qu'ils pren-

nent est très sage. Je crois que le rapport ajourné à ce matin sera décrété sans opposition. Il serait impolitique de souffrir un rassemblement armé sur nos frontières tandis que nous demandons à nos voisins de n'en pas souffrir chez eux. Il serait aussi impolitique de chasser ces gens-là, qui quand bien même ils ne feraient que fomenter des troubles aux Pays-Bas et donner des inquiétudes aux Pays-Bas Autrichiens, sont précieux à ce titre. Il serait également très impolitique de laisser rassembler en grand nombre dans nos villes de guerre des gens dont les principes aristocratiques sont connus, qui ont fait leurs preuves de leur haine pour la Révolution française, quand ils étaient les maîtres aux Pays-Bas et qui aujourd'hui sont sous la direction d'un aristocrate français. Pesez bien tout cela, et vous verrez que ce rassemblement qui n'est pas celui des vrais patriotes brabançons, liégeois et hollandais, composé seulement de gens dévoués aux moines, aux nobles est sans doute dangereux et ne peut être souffert, qu'avec de grandes précautions. A mesure que j'aurai d'autres renseignements, je m'empresserai de vous les faire passer.

Yours for ever.
E. Ws.

Pardon de mon griffonnage, je vous écris bien à la hâte, je profite d'un courrier que j'envoie à Amsterdam pour vous envoyer cette lettre, où j'insère une

gazette faite par un de nos compatriotes brabançons; ce qu'il dit de Béthune est vrai à la lettre.

N° 14. — Biron a M. de Narbonne.

A Valenciennes le 25 Décembre 1791.

J'envoie à M. de Rochambeau ses lettres, mon cher Narbonne, par un pauvre petit diable d'officier de Royal-Suédois dont le beau-père se meurt à Mézières, n'osant pas lui donner une permission. J'ai cru pouvoir lui donner une commission et je connais trop l'obligeance du général en chef pour n'être pas convaincu qu'il laissera ce jeune homme rester au moins une demi-heure auprès du vieillard malade.

J'ai vu ce matin M. Crawford que tu peux avoir rencontré chez Mme de la Reynière où tu ne vas jamais ; il vient de Bruxelles où tout est calme ; on y croit que les princes ecclésiastiques renverront les émigrés de chez eux d'après la déclaration du Roi. On le pense de même à Coblentz, et on n'en est pas aussi consterné qu'on devrait l'être, ce qui me ferait soupçonner qu'après une réponse satisfaisante, les princes allemands en traîneront quelques jours l'exécution si les princes français le désirent, et veulent tenter une attaque sur quelque point de nos frontières, il me semble que la sur-

veillance ne peut être trop grande du côté de Metz surtout.

Les princes et M. de Calonne font beaucoup valoir l'adhésion de l'Empereur aux conclusions de la diète; j'avoue que j'en suis plus rassuré qu'effrayé, parce que cette mesure qu'il adopte comme chef de l'Empire ne lui est nullement particulière, et qu'il est dans son caractère de s'en contenter.

Si tu peux m'employer à Dunkerque, j'en serai charmé, et dans ce cas, je te demande instamment de m'y envoyer le plus tôt possible. Si tu ne le peux pas, laisse M. de Rochambeau disposer de moi comme il voudra, s'il me retient près de sa personne ; je tâcherai de m'amuser le plus que je pourrai ; pour y parvenir, je te prépare un grand mémoire sur la cavalerie dont il est bien pressant de s'occuper. Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur : emploie-moi tant que tu voudras, à ce que tu voudras, tant que tu croiras avoir besoin de moi, et le jour où tu ne me croiras plus nécessaire, laisse-moi aller en Corse où tu pourras facilement rendre mon établissement beaucoup plus agréable que je ne m'y attendais.

N° 15. — Biron a M. de Talleyrand.

A Valenciennes, le 25 Décembre.

C'est M. de Jarry qui vous porte ma lettre ; il ne croit pas tout perdu à Berlin et pense qu'il serait encore possible d'influer sur les déterminations du Roi de Prusse. Je crois que le désir qu'il a d'y être employé lui fait concevoir des espérances que je ne puis partager ; personne cependant ne mérite plus d'être vu et entendu, il sait parfaitement bien tout ce qu'il sait et sait particulièrement bien la Prusse ; c'est d'ailleurs un officier très instruit et très distingué. Je crois que vous ferez bien de causer avec lui plus d'une fois. La conduite de M. de Lessart me paraît extrêmement coupable sur trois points d'une importance capitale, il connaît la seule mesure qui peut convenir en Prusse et il en choisit une directement opposée ce qui rend toutes les autres impraticables. Il est très pressant d'agir activement et individuellement en Angleterre, où nous n'avons de ressources que l'opposition, puisque nous sommes sûrs des mauvaises intentions du Roi et du Ministre, et il emploie pendant un intérim nécessairement long un homme qui n'est pas en Angleterre et qui probablement la connaît peu. La Suisse exige de grands ménagements, il y envoie M. Barthélemi que vous

lui avez bien dit n'y être pas propre. Je défie les princes de faire un plan plus contre-révolutionnaire, ce n'est pas là de la pure gaucherie, prenez-y garde, je crois qu'il a grand besoin d'être surveillé.

Narbonne est véritablement d'une perfection inconcevable ; il voit tout et il est bien pour tout le monde ; son voyage fera un prodigieux et excellent effet sur l'armée ; mais il faut qu'il soit de fer pour y résister, car il ne dort pas du tout et se fatigue beaucoup. Les troupes sont enchantées de lui ; il réparera les lenteurs de M. Duportail (1) et ce n'est pas peu dire. J'en suis aussi content pour moi que pour lui et son amitié ne veut rien trouver d'impossible. Il faut cependant céder aux circonstances, et voici ce dont nous sommes convenus. Si, (ce que je ne puis supposer) M. de Lafayette refusait Metz et le commandement de la troisième armée, il m'y emploierait, sans cela je ne puis l'être en chef que hors ces trois armées et dans des parties où il n'y aurait pas la moindre chance d'activité. Je pourrais être maréchal général des logis de l'armée de M. de Rochambeau ; mais ce serait près de lui une place insupportable et d'une fatigue que ma santé ne supporterait pas. Je voudrais être employé à Dunkerque dès que je serai lieutenant-général. Le voisinage d'Os-

1. Le maréchal de camp du Portail, ministre de la guerre dans le ministère de M. de Montmorin, et prédécesseur de Narbonne.

tende rend ce point intéressant, et la chance d'un débarquement de troupes russes et suédoises peut rendre ce poste d'une importance brillante. Narbonne fera tout ce qu'il pourra pour l'arranger, cela souffrira peut-être quelques difficultés, parce que M. d'Elbhecq, mon ancien de trois ou quatre rangs, excellent homme, peu militaire à la vérité, a été employé à Dunkerque comme maréchal de camp, et voudra peut-être y rester comme lieutenant-général. Dans ce cas, je prendrai une autre division dans l'armée de M. de Rochambeau et le sort décidera du reste. Tout ce que je demande à Narbonne, c'est dès que nous n'aurons plus la guerre à craindre, de me laisser aller en Corse, où il pourra m'arranger plus commodément et plus agréablement que je ne pourrais l'espérer. M. de Rochambeau quittera Narbonne à Metz pour aller à Paris. Je serai indispensablement obligé de commander ici pendant son absence et je ne pourrais m'en éloigner quarante-huit heures sans imprudence. Je vais y faire venir Mlle Laurent car j'ai vraiment besoin d'elle pour me soigner et de Juliette pour me faire rire. Adieu, je vous embrasse.

N° 16. — Biron a M. de Walckiers.

A Valenciennes, le 25 Décembre.

Je vous remercie de votre lettre et des éclaircissements que vous m'avez donnés. Je vois avec plaisir que nous sommes du même avis, et la preuve est que depuis les précautions prises, il nous arrive très peu d'émigrants brabançons. On travaille beaucoup nos régiments et un peu la ville de Valenciennes, et on cherche à répandre parmi nos soldats des lettres incendiaires, mais elles n'ont aucun succès. Je soupçonne beaucoup M. de Béthune d'en être l'auteur, et je ne serais pas étonné de pouvoir donner sous peu de jours au département le droit et les moyens de s'en débarrasser. Je viens d'avoir des nouvelles de Bruxelles de ce matin, tout y était de la plus grande tranquillité. On n'y attendait d'autres troupes que le régiment de Cobourg et quatre bataillons d'infanterie allemande pour en relever quatre hongrois.

Surveillez beaucoup M. de Lessart, il me paraît qu'il fait pour la Prusse, l'Angleterre et la Suisse, tout le contraire de ce qu'il faudrait faire. Je ne serais pas étonné qu'il fût de très mauvaise foi.

On m'a dit que vous vouliez lever un corps ; vous savez que je suis depuis bien longtemps intimement lié avec Narbonne et que vous pourriez disposer de moi si vous aviez des commissions à me donner. Il

m'a chargé d'un travail considérable sur la cavalerie qui me donnerait peut-être des facilités pour contribuer à ce qui vous serait agréable.

Yours for ever.

N° 17. — Biron a M. de Talleyrand.

A Valenciennes, le 6 Janvier 1792.

J'ai été extrêmement malade de la jaunisse depuis ma dernière lettre, elle est d'une force épouvantable et accompagnée de douleurs horribles. Je crois que je la garderai longtemps, car il est impossible de guérir de rien à la vie que je mène. M. de Rochambeau est revenu ici ; je continue à jouir de sa confiance de la manière du monde la plus tourmentante ; je suis une espèce de maître clerc à qui tous les détails sont d'autant plus sûrement renvoyés que pas un maréchal de camp ne veut y venir, et que par conséquent j'y suis et j'y resterai longtemps tout seul. Une longue conversation que j'ai eue hier avec le maréchal m'a confirmé dans l'opinion que Narbonne ne pourrait rien faire pour moi de ce qu'il désirait. Je ne lui ai demandé que deux choses sans rien spécifier ; de m'employer où je pourrais être utile, ou de me laisser aller en Corse. Je lui ai observé seulement que mes forces ne me permettaient plus de continuer le fatigant métier de secrétaire de M. de

Rochambeau, il m'a pressé de lui indiquer ce que je voulais, et je n'ai pas cru montrer une ambition immodérée en proposant de m'employer dans mon grade, ou à Dunkerque où je pourrais être utile en cas de débarquement des troupes russes et suédoises, ou dans les Ardennes dont on ne peut trop s'occuper. Dunkerque n'est pas possible parce que M. d'Elbhecq mon ancien veut y rester et que rien n'est plus juste; quant aux Ardennes, on dit que M. de Wittgenstein qui y commande, y est maintenant fort bien. Cette division doit d'ailleurs être comprise dans l'armée de M. de Lafayette et la confiance doit être réciproque entre lui et le lieutenant général que l'on y mettra. Il ne reste donc plus de ressource que de m'employer comme lieutenant général sans division dans l'armée de M. de Rochambeau, et près de sa personne, et je ne veux pas de cette place d'aide de camp. Je ne regrette pas le commandement de la réserve que Narbonne m'avait offert; il n'est pas à désirer si nous n'avons pas de guerre, et si nous en avons une ce commandement ne sera bientôt qu'un dépôt de recrues et d'hôpitaux. Je ne sais ensuite si Narbonne aurait pu en disposer, car je le crois nécessaire pour terminer des arrangements agréables à M. de Lafayette dans son armée, c'est celle qui fera le plus probablement la guerre, et il faut suppléer autant qu'il est possible aux talents militaires et à l'expérience qui manquent au général. Je crois que j'ai le droit de ne plus me croire néces-

saire autant que le besoin de me reposer. Je n'ai ni ambition, ni désir de gloire, et je serai parfaitement content si on veut bien me laisser aller en Corse ; je compte beaucoup sur l'amitié de Narbonne pour m'y rendre ma place plus agréable et plus commode ; je lui en indiquerai les moyens avec confiance et la certitude qu'il aura du plaisir à faire pour moi tout ce qui sera possible. J'ai commencé deux instructions de service pour la cavalerie et pour les avant-gardes; si j'avais été moins malade et moins tourmenté, elles seraient finies; elles ont le mérite d'être faites pour des troupes qui ne savent rien (officiers et soldats) et à qui les circonstances ne permettent pas le temps d'apprendre (1); ces instructions sont plutôt des précautions destinées à suppléer l'instruction elle-même. Je les enverrai à Narbonne en même temps que quelques autres réflexions qui m'ont été suggérées par l'état présent des choses.

Adieu je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

N° 18. — Biron a M. de Narbonne.

A Valenciennes, le 6 Janvier 1792.

Je t'envoie, mon cher Narbonne, l'état nominatif des officiers qui composent la première et la seizième

1. *Apprendre* corrige *attendre*.

division de notre armée; celui de la seconde division ne sera prêt que dans quelques jours. Nous sommes moins avancés pour les bataillons de gardes nationales. Ils travaillent lentement, et il faut écrire plusieurs fois pour avoir ce qu'on leur demande.

Je joins ici une proposition de lever des compagnies franches destinées à recevoir les déserteurs, si nous avons la guerre avec l'Empereur; jettes-y un coup d'œil, je t'en prie, et pénètre-toi de l'importance de les annoncer et d'en avoir trois ou quatre toutes levées à l'instant même où nous romprions le cartel (1) avec l'Empereur. (Je voudrais que tu me laissasses nommer les emplois des premières compagnies de hulans, hussards et chasseurs, j'ai des sujets convenables à y placer). Aucune précaution ne sera prise encore et on ne peut pas se faire d'idée de la prodigieuse désertion qu'éprouvera l'armée impériale dans les quinze premiers jours, de l'embarras et de la défiance que cela mettra dans toutes nos opérations.

Je me suis occupé des gardes nationales, garde-côtes que tu désirerais établir. Je me suis assuré que cela ne souffrirait aucune difficulté, que cela ferait le meilleur effet et ne serait pas cher. Pour savoir parfaitement à quoi m'en tenir, j'aurais voulu pouvoir

1. Ce *cartel* était un instrument diplomatique aux termes duquel les puissances co-signataires s'engageaient à se rendre mutuellement leurs déserteurs. Il y sera fait allusion à diverses reprises dans le courant de ces lettres.

faire sur la côte, une tournée d'une quinzaine de jours, mais ma santé s'y est absolument opposée. J'ai eu depuis ton départ, une très forte jaunisse, avec de la fièvre et des douleurs horribles d'estomac et d'entrailles dont je suis encore malade, ce qui retarde un peu une espèce d'Instruction que je voulais t'envoyer pour la cavalerie et surtout pour les avant-gardes; celle-ci n'a d'autre mérite que d'être plus propre que les autres à des gens qui ne savent rien, n'ont rien vu et n'ont aucune idée du service de campagne; elle est courte, simple et ne contient que le nécessaire; on pourra la mettre en pratique toutes les fois que les troupes pourront sortir.

Un objet important qui doit fixer ton attention est la formation de l'État-major de l'armée et le choix des adjudants-généraux (1). Ce corps n'était pas très bien composé ni en talents, ni en expérience ; tout ce qu'il y avait de mieux est devenu, ou devient maréchal de camp et les remplacements promettent d'être détestables. L'Amérique est une pépinière intarissable de gens sans talents et sans instruction que M. de Lafayette et M. Duportail ont approché de ces emplois dont ils sont incapables et auxquels ils prétendent avec toute la confiance de l'intrigue et de la médiocrité. On a cependant fait une bonne chose et qui réussit très bien; c'est l'établissement

1. Les nouveaux officiers d'état-major créés par décret du 5 octobre 1790.

des adjoints aux adjudants-généraux pris provisoirement dans les régiments ; ils ont fourni plusieurs sujets d'une grande intelligence et qui valent sûrement beaucoup mieux que les adjudants-généraux que l'on va te faire nommer. Il n'est pas sans inconvénient de voir presque généralement le peu de talents que nous avons à espérer dans l'État-Major, tout se faire en sous-ordre, et l'ignorance et la nullité mener le travail. On fait bien un mémoire, un plan, une lettre par son subordonné, mais on ne reconnaît pas une position, on n'ouvre guère une marche par un autre. Il serait donc à désirer de nommer adjudants-généraux quelques-uns de ces adjoints. Nous en savons ici deux, par exemple, d'une application et d'une intelligence rares. Comme il n'y a plus ici d'adjudant général, ils mènent le bureau et le mènent à merveille. Je sais bien que le Comité militaire de l'Assemblée constituante, qui est bien ce que j'ai vu de moins militaire dans ma vie, a décrété qu'il faudrait être ou lieutenant-colonel ou colonel pour devenir adjudant-général et de ces deux jeunes gens, l'un n'est capitaine que depuis six mois et l'autre ne l'est pas encore quoiqu'il ait 19 ans de service ; ne serait-il donc pas possible de les faire adjudants-généraux en faisant capitaine d'abord celui qui ne l'est pas, ce qui ne doit pas être difficile avec autant d'ancienneté et de déclarer pour ne pas enfreindre le décret, qu'en devenant adjudants-généraux, ils ne pourront cependant devenir lieutenants-

colonels qu'en se conformant aux règles générales de l'avancement ; ne perds pas cela de vue je t'en prie ; consulte quelques personnes raisonnables et qui connaissent un peu l'armée telle qu'elle est ; je te crois dans un grand danger de bien mal composer ton État-Major.

Il faut aussi que je te fasse une observation sur les gros sous qu'on fabrique maintenant ; on en donne deux sous et demi sur toutes les terres de l'Empereur ; ce commerce rapporte 25 pour 100 de bénéfice, au moyen de quoi ils sortent dès qu'ils sont émis, et nous n'en gardons pas un seul. Il faudrait du moins leur donner une valeur intrinsèque.

Après t'avoir longtemps ennuyé des autres gens et des autres choses, il faut pourtant que je te dise un mot de toi ; tu dois savoir à présent combien j'avais raison de penser qu'il serait fort difficile à ton amitié de faire pour moi ce que tu désirais. M. d'Elbhecq est mon ancien, il est fort bien à Dunkerque, il veut y rester et rien n'est plus juste. M. de Wittgenstein me paraît à merveille maintenant dans les Ardennes ; il faut l'y laisser ; cette division doit dépendre d'ailleurs de l'armée de M. de Lafayette et je suis sûr qu'il nous manque la confiance nécessaire pour bien servir ensemble ; il ne me reste donc plus que la place de M. de la Roque à Arras, en supposant qu'il se retire et que l'on donne un lieutenant-général de plus à M. de Rochambeau ; dans ce cas, je serai établi dans la seconde ligne de cette

division, auprès de la personne de M. de Rochambeau dont je continuerais à être l'aide de camp secrétaire. Je t'avoue, mon ami, que ce degré d'utilité ne vaut pas mon repos, ma douce tranquillité ; tu trouveras toujours de l'opposition aux Tuileries quand tu voudras m'employer d'une manière un peu distinguée, tu n'en trouveras j'espère à m'embellir un peu mes rochers de Corse. J'ai tant d'envie d'y être heureux que tu auras sûrement du plaisir à m'en donner les moyens. Arrange donc ton armée de France sans moi, permets que j'aille passer huit jours à Paris, te demander trois ou quatre petites choses bien faciles, et qui ne m'en charmeront pas moins, et que je parte ensuite pour mon île que je désire tant et qui veut bien de moi. Adieu.

N° 19. — Talleyrand a M. de Biron.

A Paris, le 5 Janvier 1792.

J'espère que vous serez un peu plus content de nous, mon cher Lauzun, M. Jarry part comme vous l'avez ordonné pour la Prusse; ses instructions sont celles que vous auriez dictées, il monte après-demain en voiture.

La réponse à l'office de l'Empereur est très positive, il faut de lui une explication qui finisse tout, car nous n'avons pas le temps de faire des discus-

sions grammaticales sur le mot *rassemblement*. Si l'Empereur tergiverse, nous tenons le traité de 56 comme rompu. Ce n'est pas là tout ; j'ai extrêmement insisté sur ce qu'il fallait envoyer en Angleterre. J'ai beaucoup dit que cela était bon même pour avoir une meilleure réponse de l'Empereur ; tout cela est convenu. J'ai proposé vous avec une mission secrète, qui fût peu de choses aux premières ouvertures, mais qui annonçât des arrière-pensées. Vous avez été proposé ; — à cela on a répondu : s'il n'y avait pas de guerre à la bonne heure, mais nous avons trop peu d'officiers sûrs, etc., etc., etc. J'ai insisté en disant que vous ne commandiez pas une armée. La réponse a toujours été : M. de Rochambeau n'irait pas tout seul, M. de Biron va être lieutenant-général, il sera très activement employé, etc., etc., et puis enfin on est arrivé à la raison du cœur : Un ami de M. le duc d'Orléans ferait mauvais effet dans le moment actuel ; les royalistes en seraient effarouchés. On sait bien que M. de Biron n'est capable que de choses nobles ; mais il ne faut pas donner de l'inquiétude à tous les nouveaux royalistes, etc... etc... Voilà ce qu'ont beaucoup dit, mais cependant très bas, tous les partisans des Autrichiens et le nombre en est assez grand à Paris. Après huit jours de pourparlers, on est revenu à moi et l'on m'a dit : pourquoi n'iriez-vous pas en Angleterre ? parce que je ne suis pas à cela, à une énorme distance, aussi bon que M. de Biron, qu'il faut nommer.

Après mille choses dont je vous épargne l'ennui, M. de Lessart m'a proposé catégoriquement d'aller en Angleterre et m'a dit: c'est précisément parce qu'il est extraordinaire que vous alliez en Angleterre que vous y êtes bon; on jugera à Vienne et à Berlin que nous avons véritablement l'intention de faire quelque chose. Je lui ai dit que je lui répondrais aujourd'hui et ma réponse sera que j'accepte. Vous remarquerez que tout cela est secret, et le restera. Alors j'irai à Valenciennes vous voir et je vous demanderai pourquoi pendant une des tergiversations de M. Rochambeau, vous ne feriez pas une visite de quatre jours à Mme de Coigny (1),— cela me ferait grand bien. — Narbonne arrive ce soir ou demain matin. Il me mande de Metz qu'à son retour vous serez lieutenant général, et qu'il vous enverra tout de suite à l'endroit que vous lui avez paru préférer. Je me figure que c'est Dunkerque dont il a voulu parler, mais il ne fait que l'indiquer dans sa lettre. La dépêche du Roi pour l'Empereur ne part que samedi, ainsi vous verrez combien tout ceci doit être secret. Je me suis opposé à ce que Jarry retournât par la Flandre. Sa commission et ses liaisons avec La Marck sont fort en opposition. Je lui

1. La Comtesse de Coigny une des dernières maîtresses de Lauzun. C'est peut-être la seule femme pour laquelle il paraît avoir eu autre chose qu'un caprice passager. Il en parle dans ses mémoires sur un ton qui paraît sincère. Voyez *Mémoires* pp. 336 à la fin.

ai dit d'aller droit par Worms (1). Adieu je vous écrirai demain. Je vous embrasse de tout mon cœur.

N° 20. — Biron a M. de Talleyrand.

A Valenciennes, le 7 Janvier 1792.

Je reçois votre lettre à l'instant, et je me presse d'y répondre avec une franchise qu'un autre que vous prendrait peut-être pour de l'humeur, mais à laquelle vous rendrez plus de justice. M. de Lessart vous trompe, c'est «vous trahit» que je veux dire Je ne serai pas embarrassé de prouver autrement que par des conjectures, qu'il cherche des ennemis à la France pour armer toutes les puissances contre la Révolution ; il a reculé à vos bons conseils tant

1. Cela n'empêcha point M. de La Marck d'être immédiatement avisé du voyage Ségur-Jarry. Le 10 janvier, à 10 heures du soir, La Marck écrivait à Mercy-Argenteau : « On me confirme d'une manière certaine que les instructions qu'a reçues le comte de Ségur pour Berlin, sont exactement celles dont j'ai eu l'honneur de vous donner connaissance à mon dernier voyage à Bruxelles... Le nouvel agent parti depuis deux jours est un nommé Jarry, né Français, mais qui a servi pendant vingt ans en Prusse. Il a de l'esprit, des talents et une grande connaissance de la cour de Berlin. Cet homme sert à contre-cœur dans le parti qui l'emploie et le seul besoin de ses appointements l'y retient. Je sais qu'il a voulu rejoindre les Princes à Coblentz ; je l'en ai empêché en l'assurant que je parviendrais un jour à le faire servir aux Tuileries. *Il vient de me donner son adresse à Berlin.* » *Correspondance de Mirabeau.*

qu'ils ont pu être utiles. La nomination de M. de Ségur a détruit tous les moyens et M. de Lessart s'est rendu à vos avis dès qu'il n'y a plus eu de succès à craindre. Vous savez d'ailleurs ce que je vous mande de M. Jarry ; il fera très exactement ce que lui dira M. de Lessart, c'est à lui seul qu'il appartiendra ; il a de l'esprit et connaît bien le pays, mais il n'inspirera pas de confiance et il sera déjoué par les gens même que j'aurais employés ; mais tout cela est bien égal, car la première sottise faite, (M. de Ségur), pas un agent français ne réussira et il est impossible que M. de Lessart ne le sache pas.

Si nous ne sommes qu'en opposition avec l'Empereur, nous pourrons encore nous en tirer ; mais si la négociation n'a d'autre but que de lui donner le temps de prévenir une nouvelle révolution en Brabant et de nous environner de ses troupes, notre danger sera beaucoup plus grand.

Quant à l'Angleterre, M. de Lessart ne sait apparemment pas tout le bien qu'il fait en vous déterminant à y aller, vous n'en aurez d'idée vous-même qu'après y être resté quelque temps ; ce n'est pas que vous n'ayez à y combattre de très fortes préventions ; on y juge sévèrement le parti auquel on vous croit attaché et par lequel vous y êtes malheureusement le plus connu. On ne croit pas là au patriotisme ni à la sûreté de M. de Lafayette et de ses amis ; on sait qu'il a fait par ambition le contraire de ce qu'il avait fait par ambition, et qu'il

compromettra sans balancer et ses amis et la sûreté publique pour arriver à deux chambres à quelque prix que ce soit sans se compromettre lui-même ; ces principes sont ceux de M. Pitt et du ministère anglais; mais l'opposition qui se renforce chaque jour, ne s'en défie pas plus que du ministère français. Je puis cependant vous répondre de quelques membres principaux de l'opposition, qui sur ma caution vous donneront toute leur confiance ; vous aurez bientôt celle de tout le monde, quand les premiers pas auront été bien faits, et quoiqu'il soit déjà tard je ne doute pas que vous n'ayez d'importants succès si vous n'êtes pas trahi d'une manière infâme. Je ne puis regretter cette commission, elle n'est pas acceptable avec l'opinion que j'ai du ministre des Affaires étrangères. Ma santé ne me permet guère d'ailleurs de m'occuper d'affaires. J'ai la jaunisse, la fièvre, je suis souffrant, j'ai besoin de me reposer et j'y suis déterminé. Je ne vous cache pas que je suis profondément indigné du ménagement criminel qu'a le ministère pour les nouveaux royalistes qui sont apparemment les nouveaux contre-révolutionnaires puisque de peur de leur déplaire, on n'ose donner aux bons citoyens que l'on connaît être irréprochables, les commissions importantes auxquelles on les croit propres. Si ce n'est pas cette raison, je dois croire, par une longue suite d'exemples, que M. de Lafayette qui règne maintenant très ostensiblement aux dépens de qui il appartiendra, ne l'a pas

permis, et que l'exécution de sa volonté est la première de toutes les affaires. Comme ce n'est pas ainsi que j'entends la liberté, je ne veux plus servir du tout, ni en France, ni en Corse jusqu'à ce que l'on puisse se dévouer à la constitution sans devenir suspect. J'enverrai donc à l'Assemblée nationale ma démission motivée, et je servirai volontaire dans une garde nationale quelconque, jusqu'à ce que je croie pouvoir avec honneur me retirer tout à fait. Ne croyez pas cependant que ma très juste indignation me fasse perdre un instant de vue la crainte de vous compromettre. J'attendrai avec patience le temps qu'il faudra pour que vous ne puissiez pas même être accusé d'avoir fait une indiscrétion. Je serai pour mille raisons charmé que vous passiez à Valenciennes ; en une conversation, je vous donnerai plus de moyens pour l'Angleterre qu'en vingt lettres ; il n'y a d'ailleurs rien que je ne donnasse pour causer deux heures avec vous. Adieu, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

N° 21. — Walkiers a M. de Biron.

Paris, 5 Janvier 1792 (4e).

J'ai reçu avec grand plaisir votre lettre du 25 du mois dernier, pour réponse à ma lettre à M. de Béthune-Charost ; il est arrivé lui-même hier au soir me la

donner. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'hostilités, mais à mon grand étonnement, il est simplement venu me prier de ne pas le contrarier dans des desseins qui sont sans doute de faire une révolution aux Pays-Bas à son profit et à celui des prêtres et des nobles. Il n'a pas pu s'en défendre; je l'ai renvoyé à une assemblée que nous allons avoir ici d'une grande partie de Liégeois et Brabançons, c'est-à-dire de ceux qui ont quelque influence. Les moyens de M. de Béthune et de ce qui est avec lui à Douai sont d'ailleurs insuffisants ; d'ailleurs je pense que nous ne devons agir tant aux Pays-Bas qu'au pays de Liège que pour autant que nous serons certains de la guerre entre la nation française et l'Empire ; sans cela une nouvelle insurrection n'aboutirait, à mon avis, qu'à river plus fortement nos chaînes ; nous serons bientôt éclaircis sur les desseins de l'Empereur ; s'il n'envoie pas plus de troupes que celles qui se trouvent aux Pays-Bas et dans le Brisgaw c'est qu'il ne veut rien faire.

All yours for ever.

E. V.

Si nous avons la guerre, je me suis tout décidé à la faire, et je profiterai de vos bons offices.

N° 22. — Narbonne a M. de Biron.

A Paris, mardi 10 Janvier 1792.

Certainement, mon ami, je ferai pour Sheldon (1) tout ce qui me sera possible ; nous avons eu quelques différends à Strasbourg, mais ton nom a bientôt tout arrangé. J'apprends que tu as la jaunisse ; pardi, je te crois bien avec l'ennuyeux métier que tu fais. Moi depuis mon arrivée, je ne quitte pas mon rapport, et je n'ai que le temps de te prier en grâce de te bien porter et de me commander.

L. Narbonne.

N° 23. — A M. de Narbonne.

A Valenciennes, le 14 Janvier 1792.

Je te remercie, mon cher Narbonne, de ce que tu as fait pour Sheldon, il est plein de zèle, d'intelligence et servira très utilement.

1. Officier irlandais, capitaine au régiment de Dillon (irlandais) au début de la Révolution, devint maréchal de camp à l'armée du Rhin sous Biron. M. Chuquet a l'air de dire qu'il mourut en septembre ; toutefois on verra plus loin que Sheldon vivait encore à la date du 31 décembre 1792, qu'il était lieutenant-général et que Biron le demanda à cette date pour l'armée du Var. Voir p. 266.

Tu mandes à M. de Rochambeau de venir à Paris plus tôt que plus tard ; la dispersion des émigrés rendra son retour ici moins pressant, et rendra par conséquent mon séjour à Valenciennes absolument indéfini. Je suis malade, je suis employé ailleurs, et rien ne peut me faire consentir à la prolongation de cette corvée. Je serais au désespoir que tu te fisses la moindre tracasserie aux Tuileries ou avec M. de Lafayette pour me bien traiter ; la très grande probabilité que nous n'aurons pas de guerre ne me laisse autre chose à désirer que la liberté d'aller en Corse, et si l'on trouve quelque inconvénient à me laisser le commandement de cette division, je ne demande pas mieux que de ne plus servir, je suis sûr de me reposer plus et mieux que personne ; ne me soupçonne pas d'humeur, et encore moins de défaut de confiance dans ton amitié, je t'en conjure ; je n'ai à me plaindre que de ma santé, elle exige des soins et surtout un bon climat. M. de Grave convient à M. de Rochambeau autant que moi. Il fera au moins aussi bien ici ; il devrait y être, il se porte bien ; voilà ce me semble d'assez bonnes raisons pour ne pas me laisser crever à Valenciennes.

On travaille beaucoup nos soldats pour les déterminer à refuser les assignats pour le quart du prêt ; je crains que ces coupables manœuvres ne soient pas également inutiles partout.

Donne des ordres pour que nous puissions toucher nos appointements où nous sommes employés ; le tré-

sorier nous répond qu'il n'a pas d'ordre de nous payer; nous n'avons cependant nulle part autant le droit de l'être que dans le lieu porté par nos lettres de service. Il m'est dû le mois de novembre et celui de décembre. J'ai jusque-là été payé à Paris après avoir comme de raison rempli toutes les formalités exigées. Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

N° 24. — A M. DE NARBONNE.

A Valenciennes, le 15 Janvier 1792

Encore une lettre de moi, je crois que je n'ai pas besoin de te recommander de ne pas répondre à toutes, je ne voudrais cependant pas jurer que la multiplicité de tes affaires ne te donnât l'exactitude dont tu n'étais pas capable avant d'être ministre. On travaille notre garnison avec une activité incroyable sur le quart du prêt payé en assignats. Il y a eu parmi les marchands et un grand nombre d'habitants de cette ville, une espèce de coalition, pour exiger du soldat un escompte énorme ; on a voulu leur faire perdre jusqu'à vingt-cinq francs sur un assignat de cent francs; malgré tout cela on n'avait réussi qu'auprès du 5e Régiment d'Infanterie ci-devant Navarre, où il y a eu une très grande fermentation. Les bouchers l'ont augmentée en voulant élever le

prix de la viande et en la donnant beaucoup plus mauvaise aux soldats et tout à fait immangeable. Comme les bouchers passent pour être soutenus par un grand nombre d'habitants, la municipalité hésite un peu à prendre un parti vis-à-vis d'eux, et n'ose taxer la viande, on nous répond toujours que l'émission du billet de confiance arrangera tout, mais depuis que je suis ici, elle est toujours remise de semaine en semaine; les sous fabriqués à Lille sont d'une très petite ressource ; d'abord, ils nous sont donnés dans une quantité très insuffisante ; ensuite, on nous les donne pour deux francs et on les vend trois francs sur les terres de l'Empereur, et le bénéfice certain de cinquante pour cent ne nous en laisse pas un seul dans la circulation. On m'avertit dans l'instant que la fermentation a gagné le 89e Régiment ci-devant Suède, et qu'elle vient de ce qu'on fait courir le bruit qu'au lieu du quart, moitié du prêt sera bientôt payé en assignats. Si la nécessité forçait à telle mesure, je craindrais beaucoup une insurrection générale dans l'armée, et il ne serait pas possible de s'en tirer sans d'énormes sacrifices, peut-être précédés de malheurs irréparables. Oppose-toi donc, je t'en conjure, à quelque prix que ce soit, à cette augmentation d'assignats qui révolteraient l'armée. Je t'écris officiellement sur cet objet.

M. de Rochambeau m'a dit ce matin qu'il comptait donner une permission de s'absenter à M. de Lanouë,

maréchal de camp, employé à Douai, y mettre M. de Grave à son arrivée et laisser M. d'Harville à Cambrai. Tu vois que dans tout cela, il n'y a point de destination pour Valenciennes, et que le maréchal, à qui il est fort égal que j'en crève, veut pendant son absence me laisser ici. Indépendamment de ce que je ne le peux, ni ne le veux, c'est que cela est véritablement impossible contre toute raison et contre toute règle, et voici comme : l'État-major de l'armée reste établi à Valenciennes, M. d'Aumont, le plus ancien lieutenant-général, ne veut pas quitter Lille ; tous les comptes m'arrivent comme au point central en l'absence de M. de Rochambeau, il ne veut pas que j'attende les ordres de M. d'Aumont, ce qui souvent est impossible ; moyennant quoi, moi, maréchal de camp, je commande l'armée sous les yeux d'un lieutenant-général employé. Cela était ainsi pendant ta tournée, mais M. d'Aumont s'étant absenté, cet ordre de choses a été moins radical et moins monstrueux qu'il ne le serait cette fois-ci.

Je viens de voir, avec une colère épouvantable, sur le nouvel état militaire que je ne suis pas employé en Corse. Je t'envoie une grande lettre officielle pleine d'excellentes raisons que Dieu merci, je ne répéterai pas ici, mais je te donne ma parole que si tu m'ôtes la Corse, je quitte sur le champ le service et je pousse C. à tout ce que je pourrai trouver de plus incendiaire. Adieu, mon ami, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

P. S. Grâce au bon M. Pourtalis, toute notre affaire est arrangée pour quelques jours. Il désire vivement le congé d'un dragon ; j'ai cru pouvoir répondre pour toi.

N° 25. — Biron a M. de Narbonne.

A Valenciennes, le 17 Janvier 1792.

M. de Rochambeau part demain pour Paris, mon cher Narbonne, et me laisse ici ; rien dans le monde ne pouvait me faire plus de mal, ni me contrarier davantage, mais puisqu'il est impossible de faire autrement, il faut bien que je me résigne, mais je te demande en grâce de trouver bon que je n'attende pas le retour de M. de Rochambeau à l'armée pour aller à Paris, dès que la réponse positive de l'Empereur aura détruit toutes les inquiétudes de guerre. Il me serait bien important de savoir le plus tôt possible ce que tu feras de moi : tout ce que tu voudras s'il y a la guerre. Laisse-moi aller en Corse s'il n'y en a pas. Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

N° 26. — Talleyrand a M. de Biron.

A Paris, le 16 Janvier 1792.

Je serai à Valenciennes le 18 au soir, mon cher Lauzun, et je vous y porte une commission de quatre mille chevaux à acheter en Angleterre. Narbonne voudrait bien que vous fissiez cette acquisition pour que nous ne fussions pas trop trompés par tous les agents ordinaires du gouvernement — pour tout cela il vous donne huit jours — vous êtes lieutenant-général. M. Chauvelin dit que c'est fait d'hier au soir — à mercredi — vous devriez bien faire que les portes ne fussent pas fermées avant quatre heures de l'après-midi, selon l'usage, toujours à ce que dit M. Chauvelin. Adieu je vous embrasse, — je vous porte de l'argent pour votre course de chevaux (1), je suis charmé que par ordre vous alliez huit jours en Angleterre *avec moi*.

T. P.

1. Cet argent était 4.000 francs en assignats (*Note de Biron*).

N° 27. — Narbonne a M. de Biron.

Sans date, mais écrit le 16 (1).

L'Évêque te dira mieux que toutes les lettres du monde tout ce que nous voulons de toi ; un voyage de huit jours, en Angleterre, ne peut pas t'être désagréable et nous sera fort utile ; ce dont je te prie, c'est de n'y rester qu'un instant, quitte à y retourner ; rien n'est plus important qu'un prompt retour. Te voilà lieutenant général, il y aura bien du malheur si nous ne trouvons pas moyen d'avoir Dunkerque. Je suis bien sûr de ne pas trouver celui de te faire partir pour la Corse. Tu ne peux pas dans de pareils moments avoir ou faire semblant d'avoir cette fantaisie, ce que tu apprendras en Angleterre t'en démontrera davantage l'impossibilité. Je te demande pardon de t'avoir à peine répondu un seul mot depuis que je suis Ministre, mais tu imagines bien l'impossibilité où je suis de donner un moment à mes plaisirs. Tu devines sûrement aussi celle de faire ce que tu demandes pour tes adjudants. Les généraux pourront en employer tant qu'ils voudront, et comme cela seulement tu pourras les mettre en activité utile ; envoie-moi ce que tu as fait sur les garde-

1. Note de Biron.

côtes et écris-moi de Londres, je te prie, une longue lettre qui me dise la vérité tout entière. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

N.

Note de Biron à la suite de cette lettre.

18 janvier. — Répondu en substance à cette lettre que j'accepterais la commission quoique presque impossible à bien faire, que les chevaux coûteraient peut-être trente ou trente-cinq livres sterling et que le mauvais état du change le renchérirait encore, que le seul moyen était de se servir de beaucoup de courtiers à la fois, et d'acheter par lots tout ce qu'il y aurait de chevaux dans les maisons d'encan de Londres, avant qu'il fût connu que l'on achetait un grand nombre de chevaux pour la France, ce qui en élèverait infiniment le prix. Insister fortement sur ce qu'aucune maison de banque ne fût chargée de la mission, mais seulement de fournir le crédit.

Écrit de Calais dans le même sens en observant aussi justement qu'inutilement que le secret et une extrême activité étaient très nécessaires.

N° 28. — Narbonne a M. de Biron (26 janvier).

Toujours sans date, arrivée le 29 Janvier (1).

J'ai imaginé avec raison, mon ami, qu'un petit tour en Angleterre serait excellent pour ta jaunisse, et j'espère bien que je ne me serai pas trompé ; mais je le suis fort sur le prix dont tu me parles. Le major Maitland mandait que ce serait à beaucoup meilleur marché et c'est d'après cela que, sur le champ, *Doumer* a envoyé un courrier à Londres, à ses correspondants pour savoir les propositions qu'ils pourraient faire pour une fourniture de *tant de chevaux*. La réponse n'est pas encore arrivée; j'avais dit à l'évêque de t'expliquer tout cela, de te dire que je te ferais part de ces propositions pour que tu visses si elles étaient raisonnables, possibles, et même si tu voulais t'en charger. C'est d'après cela seulement que je pourrai trouver la raison et les moyens de t'ouvrir le crédit que tu croirais nécessaire. Mais tu vois que ma position me commande toute la clarté imaginable. Sais-tu bien d'ailleurs que peut-être, dans trois jours, je ne serai plus Ministre. Je leur dis demain que s'ils ne font pas tout ce qui est nécessaire pour la guerre, je donne ma démission.

1. De la main de Biron.

Mathieu explique tout cela à l'évêque à qui je n'écris pas aujourd'hui. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

Comme on vient de le voir dans les dernières lettres citées, Talleyrand avait trouvé le moyen de se faire envoyer en Angleterre avec une mission spéciale qu'il devait mener à bonne fin en dehors de notre ministre Chauvelin. L'ancien évêque avait sans doute pleine confiance dans la valeur des relations que Lauzun lui avait dit posséder dans la société anglaise et ce fut vraisemblablement avec l'idée d'utiliser d'une façon plus profitable ces relations qu'il voulut absolument emmener Biron avec lui. Il imagina, en conséquence, cette commission de 4.000 chevaux à acheter de l'autre côté du détroit. Les deux amis, munis chacun de leurs instructions spéciales, s'embarquèrent à Calais le 22 ou 23 janvier 1792 (1) et sitôt arrivés entamèrent leurs pourparlers. A Londres, le 27 janvier, Biron remit à Talleyrand une sorte de mémorandum destiné sans doute à Pitt, dont le mérite

1. La Marck à Mercy, de Raismes le 22 janvier 1792 : « L'évêque d'Autun après avoir passé trente-six heures à Valenciennes, en est parti avant-hier avec le duc de Biron pour l'Angleterre. » *Correspondance de Mirabeau*, III, 294.

est surtout de nous révéler le sens des desiderata que portait le nouveau plénipotentiaire français en Angleterre.

Ce document était conçu dans les termes suivants :

N° 29. — REMISE MÊME JOUR A M. DE TALLEYRAND.

(NOTE)

Londres, 27 Janvier 1792.

La France est à la fin d'une crise terrible qui l'a fait souffrir cruellement, qui l'a dangereusement affaiblie, mais qui doit donner une grande idée de ses forces, et convaincre les autres nations qu'elles peuvent se réparer aussi solidement que rapidement.

L'Angleterre, dans un état brillant de prospérité est entourée de dangers de toute espèce; elle est menacée de malheurs très grands et très probables, et elle ne comporte pas des ressources proportionnées à ses dangers. L'Inde, l'Amérique, l'Irlande, tout peut lui échapper, car chaque revers lui en entraînera d'autres. Le crédit de la France peut être affaibli, diminué, suspendu; mais fondé sur un sol immense et fertile, il ne peut être anéanti. Il faut qu'il renaisse de ce sol indépendamment des hommes. Le crédit de l'Angleterre, fondé sur l'opinion, doit s'accroître, se maintenir, s'évanouir comme elle. C'est dans ce moment qu'un rapprochement me

paraît impérieusement indiqué entre les deux nations, l'économie de la rivalité est la plus grande, la plus fortifiante que l'on puisse faire, la politique seule peut y apporter quelques obstacles; déterminée dans d'autres temps, par des circonstances, par des convenances que, depuis, d'autres ont détaillées, elle doit être subordonnée à l'intérêt public et changer quand il change. Avant la Révolution, les Rois de France avaient des alliés; depuis, la nation a voulu en avoir, car elle n'a pu recouvrer ses droits sans prendre connaissance de ses intérêts, sans désirer se rapprocher de ceux qui pouvaient les partager. Il n'y a d'alliance solide et durable que celles qui assurent des avantages sagement calculés aux parties contractantes. Aucunes nations ne peuvent avoir entre elles de plus prochains, ni de plus nombreux rapports. Les Anglais et les Français doivent s'aider ou se nuire, car la neutralité que pourrait réclamer la politique, tarirait des deux côtés les plus fécondes sources de prospérité. Il faut donc tâcher d'examiner impartialement nos positions respectives.

La France manque d'argent et de crédit; tous les autres embarras sont accessoires et disparaîtront en même temps que ceux-là, que nous sentons la nécessité de dissiper par des moyens doux, s'il en est de praticables, par des secousses plus fortes si elles seules peuvent nous tirer de cet état ruineux. Nous n'avons pas de guerre à craindre des nations libres, et les maîtres de celles qui ne le sont pas, regarde-

ront à deux fois à venir prendre chez nous, ou à recevoir chez eux nos principes d'égalité. Nos colonies, contentes de notre gouvernement ou parfaitement libres, exciteraient vainement l'ambition de toute autre puissance.

La prospérité de l'Angleterre est fondée sur un grand commerce, un prodigieux crédit, et fortement ébranlée par une dette immense dont rien ne répond et qui n'offre d'autre sécurité que la vacillante opinion. L'Angleterre vient de faire dans les Indes Orientales une campagne que des succès inespérés n'empêcheraient pas d'être désastreuse et que le moindre revers peut encore longtemps terminer par des malheurs irréparables. L'Irlande est loin d'être tranquille, et les colonies des Indes Occidentales n'attirent pas, sans raison, toute l'attention du gouvernement et du commerce. C'est dans cette crise plus grande que la nôtre que nous avons à dire aux Anglais : « Nous sommes las d'être ruinés par l'incertitude, voulez-vous être nos amis, nous vous serons énergiquement fidèles ; voulez-vous dans une inquiétante neutralité, nous laisser penser que ne voulant pas nous servir, vous pouvez nous nuire : comptez que nous vous ferons tout le mal qui vous empêchera d'être dangereux pour nous. Vous n'objecterez pas que vos anciennes liaisons vous empêchent d'en contracter de nouvelles, et que vous ne pouvez rien faire sans l'intervention du cabinet de Berlin, car vous ne pouvez ignorer que la Prusse ne vous assu-

rera ni l'Inde, ni l'Amérique; rapprochez donc la Prusse de vous ou éloignez-vous d'elle s'il est évident que notre salut dépend beaucoup plus de nous que le nôtre n'est en vos mains; désirez-vous des preuves de notre bonne foi, nous vous donnerons toutes celles qui pourront vous en assurer, car nous ne marchanderons pas plus nos amis que nous n'avons marchandé notre liberté. Ce langage est celui de la raison, mais, elle a besoin elle-même d'être appuyée par les arguments de la force ; c'est donc avec une formidable escadre que nous devons soutenir nos propositions d'amitié ; que l'on ne me dise pas qu'elle est impossible à armer cette escadre, parce que tous nos officiers de marine sont à Coblentz. Le temps est passé où la volonté des ministres comportait l'impossibilité des expéditions. Le zèle rassemblera, formera des officiers et quand bien même je ne croirais qu'au mien je répondrais encore de ses succès. Elle ne sortira pas cette escadre. L'Angleterre n'écoute, ni ne compte les propositions isolées, les préparatifs qui accompagneront les nôtres les feront apprécier, en feront l'affaire de la nation tout entière, et nous aurons sans doute la sagesse d'y joindre sans cesse cette profession de foi si nécessaire que, contents de notre liberté particulière, nous ne voulons pas disputer aux autres nations celle de n'être pas libres, ni tenter d'apporter des changements dans aucun gouvernement.

Entre temps, Lauzun n'oubliait pas la mission spéciale pour laquelle on l'avait envoyé en Angleterre; il s'aboucha donc avec des maquignons, parmi lesquels le fameux Tattersall. Malheureusement le but du voyage avait été éventé par les éleveurs anglais et la hausse sur le prix des chevaux fut telle que la somme confiée à Biron devint tout à fait insuffisante pour l'acquisition dont il était chargé.

Il fallut en référer à Paris, et l'échange des lettres suivantes eut lieu à ce sujet entre Lauzun et le Ministre.

N° 30. — Biron a M. de Nabbonne.

A Londres, le 30 Janvier 1792.

Je reçois ta lettre, mon cher Narbonne, et je dois te faire quelques observations; je t'ai effrayé en te disant le prix des chevaux ; je l'ai supposé le plus haut possible avec l'espoir d'en rabattre, ce qui se réalisera très certainement; on te fait perdre un temps que tu désires ne pas gaspiller ; voilà, ce me semble, ce qu'il y avait à faire; c'était de décider d'abord si tu voulais avoir des chevaux à quelque prix que ce fût, ou de fixer le plus haut prix auquel tu voulais qu'on les payât; ensuite, ouvrir un crédit à qui

tu aurais voulu aux conditions que tu aurais jugées nécessaires ; tu saurais à présent sur quoi compter, et tu aurais, selon toute apparence, un assez grand nombre de chevaux achetés. Il eût aussi été à désirer que cette disposition n'eût été aussi connue, car en arrivant à Douvres, je l'ai trouvée dans tous les papiers publics, ce qui renchérira les chevaux. Je ne sais si M. Chollet et Bourdieu te proposent de nouveaux moyens. Ils n'en connaissaient aucun lorsque nous les avons vus, l'évêque et moi, et le chevalier Maitland leur avait dit seulement qu'il faudrait envoyer en Irlande, et ils pensaient, eux, qu'il n'y avait autre chose à faire que de mettre cette affaire entre les mains d'un seul homme qui la ferait lentement et à sa volonté. J'étais, moi, d'une opinion absolument contraire ; je pensais qu'il fallait commencer par enlever par lots tout ce qu'il y avait à vendre dans les maisons publiques d'encan de Londres, qui sont nombreuses et, présentement, toutes pleines de chevaux ; cette manière est la plus économique de toutes, en ce qu'elle n'admet pour ainsi dire point de concurrence, qu'ayant besoin de chevaux pour plusieurs armes, il y en aurait un très petit nombre à réformer, et sur lesquels on n'aurait point ou peu perdu en les revendant sur le champ aux mêmes encans, cela n'aurait empêché ni d'aller en Irlande, ni de passer des contrats avec les gens qui pouvaient acheter des chevaux dans les provinces. J'avais déjà fait un arrangement avec un nommé

Tattersall, homme très riche, et qui tient dans sa main tous les chevaux d'Angleterre. Il devait me fournir mille chevaux le premier mois et cinq cents par mois suivant jusqu'à concurrence de 4.000. Nous étions en discussion sur le prix et assez d'accord sur tous les autres égards. Il demandait 32 livres sterling par cheval, donnant pour raison qu'on les payait entre 25 et 28 pour les troupes à cheval anglaises et que j'exigerais qu'on les rendît à Douvres à ses frais et que tous les risques jusqu'à Calais fussent à son compte. Je lui offrais moi 25 livres sterling et je crois que je serais parvenu à couper le différend par la moitié. Les chevaux achetés par lots aux encans seraient revenus à beaucoup meilleur marché ; mais ce n'est pas cette économie qui doit le plus nous occuper ; celle de sauver le change est bien plus grande et bien plus importante, et quoique l'on puisse dire, voici comme je la crois possible. Il faudrait emprunter à une ou plusieurs maisons de Banque de Londres une somme double de celle que l'on voudrait employer à l'achat des chevaux et en payant l'intérêt par mois au taux demandé qui n'excéderait pas un pour cent par mois, la somme entière pourrait être de 200.000 livres sterling. Cent seraient envoyées en France pour y faire des achats considérables de vin, d'eau-de-vie et de toutes les marchandises qui se débitent bien en Angleterre. Cette somme de 100.000 livres sterling gagnerait sur le change à Paris ce qu'elle perdrait à

Londres, on adresserait les marchandises dans différents ports d'Angleterre, on chargerait quelqu'un d'intelligent de les vendre à des négociants avec une remise légère, mais suffisante pour les décider à les acheter ; cette opération faite deux fois, ce qui pourrait être prompt et facile avec l'argent qui résulterait de cette vente, on rembourserait la maison de Banque qui en aurait prêté. Goy, qui est ici, pourrait y servir très utilement. Il me paraît évident qu'en prenant ce moyen, l'on sauverait le change, et qu'il y aurait même quelque bénéfice qui diminuerait le prix des chevaux. Permets-moi à présent de t'observer que tu m'as dit que je ne pourrais rester que dix ou douze jours tout au plus en Angleterre, et que maintenant avant de rien commencer, il faut que j'attende la réponse aux lettres de MM. Chollet, etc..., etc..., etc..., ce sont, comme tu vois, trois bonnes semaines de perdues et plus de temps que je n'en devais passer en Angleterre écoulé sans avoir rien fait.

N° 31. — Narbonne a M. de Biron (11 février).

Sans date, arrivée par un officier le 14 février 1792.

Toute réflexion faite, mon ami, et après avoir examiné toutes les possibilités, je suis réduit à dire non à tes propositions ; les chevaux nous revien-

draient à cinquante louis, et nous trouvons le moyen de nous en procurer d'ailleurs pour trente tout au plus. Rien de plus ingénieux que tes moyens d'esquiver le change, mais crois-tu que cette opération excellente à faire pour un particulier, ne présente pas des délais et des obstacles presque insurmontables quand elle est faite par le gouvernement — outre que l'Assemblée, qui a annoncé vouloir connaître et se mêler de tous les marchés, ne voudrait sûrement pas se mêler à cet arrangement. Je ne te demande pas pardon de la course que je t'ai fait faire J'espère qu'elle aura été utile à notre ami et qu'elle t'aura été agréable. Mais je te demande pardon de te prier de revenir sur le champ. J'ai vraiment besoin de toi. J'ai besoin de savoir bien exactement ce que tu veux faire; la guerre me paraît incontestable. Il faut donc que tu me dises où et comment tu veux la faire. D'abord je suppose que tu veux une de ces légions, mais jusqu'ici voilà la seule chose que j'aie pu imaginer pour te distraire. Nous aurions bien besoin aussi de distractions. Tout tourne à la plus cruelle dissolution. La méfiance est à son comble, et cette guerre que nous avons eu tant de si bonnes raisons de craindre, est peut-être la seule ombre d'espérance qui nous reste. Dis à l'évêque que tous mes amis ont cru indispensable dans cette crise de ne pas ajouter à notre malheur par une division dans le ministère. Dis-lui que M. de Lessart a l'air dans le Conseil d'être fort bon pour lui ; qu'il

ne soit pas étonné s'il ne reçoit pas d'instructions bien précises ; il ne les aura qu'après la réponse de l'Empereur. On lui mande ainsi qu'à toi tous les détails de notre position ; j'en fournis tous les matériaux ; moi je n'ai que le temps de vous aimer et de vous embrasser. Pardon encore, mais reviens sur le champ, je te prie.

En dépit des fleurs dont Narbonne avait semé sa dernière lettre, Lauzun fut fort dépité de l'échec auquel aboutissait sa mission en Angleterre. Toutefois, cet insuccès ne faisait que se joindre à un autre déboire, plus amer, auquel sa vanité n'avait pas manqué d'être plus sensible.

L'ancien roué, n'avait point, sur le sol anglais, de mission officielle, aucune immunité diplomatique ne le couvrait et sa présence à Douvres n'avait pas été plus tôt signalée, que les nombreux créanciers qu'il avait en Grande-Bretagne voulurent profiter de l'occasion, pour se faire rembourser des avances considérables dont il était débiteur à leur endroit. Comme toujours, Lauzun essaya de les payer encore une fois de bonnes paroles ; mais, les prêteurs se montrèrent inflexibles et obtinrent contre lui un arrêt de prise de corps. Ce fut donc sous les

verrous que la dernière lettre de Narbonne trouva Lauzun, et y il fût demeuré longtemps si l'amitié d'un Français, M. de Courchamp, et du lord Hawson ne lui avaient permis d'en sortir.

Décidément, le séjour en Angleterre devenait plus dangereux encore pour Biron que celui de France; il se hâta de quitter un pays si peu hospitalier, et sitôt débarqué, il adressa à Narbonne la lettre suivante :

N° 32. — BIRON A M. DE NARBONNE.

A Boulogne, le 21 février 1792.

La désastreuse et inutile course que tu m'as fait faire en Angleterre, est enfin terminée, mon cher Narbonne; je ne te reproche aucun des malheurs qui en résultent ni la longue et insupportable suite qu'ils auront pour moi; je t'observerai seulement, que si je connaissais moins ta loyauté et ton amitié, que si je n'avais enfin à juger que la conduite d'un ministre dangereusement livré à mes ennemis, je pourrais soupçonner la plus atroce des perfidies et j'aurais le droit de rendre mes soupçons publics; je suis heureux de n'avoir à me plaindre que de ta légèreté, mais il faut que tu saches, non ce que tu as fait, car j'espère que tu ne le sais pas, mais ce que l'on t'a fait faire. J'étais malade et tranquille

à Valenciennes, à mille lieues de toute intrigue et de toute affaire, sans aucune espèce d'ambition, ne désirant de ton amitié que la permission de respirer pendant huit jours un air un peu plus sain, exigeant au contraire que tu ne suivisses pas le penchant qui te porterait à me traiter mieux qu'un autre, et que s'il y avait guerre, tu m'employasses où tu me jugerais le plus utile, sans consulter mon goût ni mes convenances, insistant surtout à me rendre en Corse, dès que l'on n'aurait plus besoin de moi en France. Telle est, en y ajoutant la jaunisse, la situation où l'évêque m'a trouvé à Valenciennes : il m'apporte là une lettre ministérielle de toi qui me prescrit d'aller en Angleterre attendre des instructions qu'elle m'annonce ; l'évêque m'apporte aussi une lettre particulière de toi, dans laquelle tu me dis que tu as besoin de moi, pour surveiller, ou faire le marché de chevaux le plus considérable possible, tu me recommandes surtout de ne rester que six ou huit jours tout au plus.

L'idée d'acheter beaucoup de chevaux de troupe en Angleterre où ils sont plus chers que partout ailleurs, et où l'état du change les renchérissait encore de 40 pour 0/0, me parut bizarre, je te le représentai ; je la crus commandée par la nécessité et par l'urgence du besoin ; le secret était la première condition indispensable pour obtenir quelque succès, mais il n'avait pas été gardé car tous les papiers publics d'Angleterre parlaient de ma mission

avant que j'y fusse arrivé. Il est vrai que cette mission tu en avais en même temps exclusivement chargé des banquiers qui ne se sont occupés d'autre chose que de se conserver l'avantage du change, qui était de plus de 400 l. st. par million. Il est vrai que lorsque je te mande que les chevaux reviendront à Calais ou tel autre port à 27 livres sterling tout au plus, et probablement à beaucoup moins, on te persuade qu'ils en coûteront 50 et que tu me réponds que tu t'en procureras à 30 ; et que l'Assemblée nationale désapprouverait les mesures que l'on pourrait prendre pour sauver le change. Il est égalenent vrai que tu restes trois semaines sans me donmer de tes nouvelles et que ce temps a été employé à envoyer de Paris à tous les aristocrates français de Londres de faux billets de moi, pour lesquels j'ai été arrêté et pour lesquels je serais éternellement resté en prison (car le nombre s'en serait prodigieusement et facilement accru puisque l'on n'a que la peine de les faire faire, ces billets) si je n'avais été tiré d'affaires par la générosité d'un jeune Français, nommé M. de Courchamp que je n'avais jamais vu, et par l'amitié de Milord Hawson (?) mon ancien ami ; conviens que si tout cela était ainsi arrivé sous le ministère de M. Duportail, créature de M. de Lafayette, tu en aurais été révolté, et que tu n'aurais pas reconnu sans indignation les armes dont la haine de M. de Lafayette s'est si souvent permis de se servir contre les plus désintéressés amis de la

Révolution qu'il ne regardait pas comme les siens. Cette considération m'empêche de rendre compte à l'Assemblée nationale de la générosité patriotique de M. de Courchamp que j'aurais tant de plaisir à rendre publique, si ce n'était pas donner à tes nombreux ennemis de précieux prétextes d'élever contre toi des soupçons que rien dans le monde ne peut jamais me faire partager. Ne parlons plus de cette vilaine affaire, ni de quelques dégoûtants détails dont les preuves sont presque malgré moi restées entre mes mains, et que je dois cependant conserver comme du vinaigre des 4 voleurs en cas de peste.

Tu me demandes à présent, mon cher Narbonne, où je veux être employé, et comment je veux faire la guerre. Je n'ai pas changé d'intention et je te répondrai encore et toujours : où on me croira le plus utile, sans le moindre égard pour mes convenances personnelles. Tu me demandes si je veux une de ces six légions; je ne sais pas ce que c'est; s'il peut être utile que j'en aie une, je la prendrai et j'y donnerai tous mes soins avec plaisir et avec zèle ; si ce n'est qu'un agrément ou un avantage pour moi, je ne m'en soucie pas. Ta lettre ministérielle me prescrit de retourner à mon poste le plus promptement possible; ta dernière lettre particulière me dit de retourner à Paris. Permets-moi d'obéir à ta lettre ministérielle, il me serait à présent désagréable d'aller à Paris où beaucoup de choses m'agiteraient et me tourmenteraient encore. Je suis extrêmement malade,

et je n'ai pas le temps d'attendre pour me reposer, car je n'en puis plus. Je prends donc mon parti de retourner lentement à Valenciennes; ce que je désire très vivement, et que je te demande avec les plus belles instances, c'est de savoir ce que tu fais de moi avant d'y arriver, j'y mets un prix dont tu ne saurais te faire d'idée, et je te saurais en vérité bien mauvais gré d'y mettre la moindre négligence; ne garde donc pas, je t'en conjure, mon courrier plus de vingt-quatre heures, je lui dirai où il pourra me rejoindre; je ne puis aller vite, car le froid me fait un mal horrible. Adieu, mon cher Narbonne, tu connais mon tendre et inaltérable attachement pour toi.

N° 32*bis*. — Note de Biron

A la date du 24 ou 25 février.

Écrit de Saint-Omer, le 24 février 1792 à M. le Maréchal de Rochambeau pour solliciter le changement de la garnison de Calais composée du régiment d'infanterie, ci-devant Conti, et d'un bataillon de gardes nationales qui se battent sans cesse; — les suites peuvent en être affreuses. Écrit le même jour à M. de Narbonne sur la fermentation occasionnée par l'embarquement des grains; — il peut en résulter une insurrection générale.

Les lettres suivantes se comprennent sans introduction ni commentaire ; elles ont trait à des questions de service assez diverses. Sans présenter un intérêt capital, elles sont utiles à parcourir.

N° 33. — Narbonne a M. de Biron.

Cette lettre sans date doit avoir été écrite le 23 février 1792.

J'ai été trop cruellement affecté de ta peine, mon ami, pour pouvoir être sensible à autre chose qu'au bonheur de te savoir de retour. Ta lettre, j'en suis sûr quand je te la montrerai, te paraîtra bien injuste. Mais te voilà et je ne me plains pas. Certainement il faut que tu aies une légion. Tu sais à présent que c'est un des plus beaux corps que l'on puisse commander, et tu me pardonneras, je l'espère, d'insister pour que tu la prennes. Quant au lieu de ta résidence, le Maréchal de Rochambeau te donne à choisir entre Valenciennes et Douai et moi, je te propose, si tu le veux, de ne prendre ni l'un ni l'autre, et de commander les troupes qui seront rassemblées sur les frontières du Piémont. Mande-moi ce que tu désires; en attendant M. de Rochambeau, écris à d'Harville qui est à Valenciennes de te céder le commandement si tu le préfères. On dit que tu es malade,

que tu as la jaunisse ; ne te laisses pas abattre sous une contrariété qui ne donne lieu qu'à dire de toi ce que tout le monde en pense, c'est-à-dire beaucoup de bien. Surtout je te conjure de me parler avec l'amitié et la confiance que j'ai le droit d'exiger de toi quand il est question de ce qui peut t'intéresser. Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

N° 34. — Biron a M. de Narbonne.

A Douai, le 25 Février 1792.

Je te remercie, mon cher Narbonne, de ta douceur, de ton intérêt et de ton amitié ; je ne sais en vérité ce qui me touche le plus ; je persiste à ne former d'autre vœu que celui d'être utile. Je suis encore souffrant et faible, mais je ne manque ni de courage pour supporter les contrariétés et les malheurs, ni de zèle pour tout entreprendre. J'accepte le commandement d'une légion puisque tu crois que cela peut être utile et que cela est compatible avec l'activité d'un lieutenant-général, d'un employé. Quant au commandement des troupes rassemblées sur les frontières du Piémont, je m'en rapporte absolument à toi ; dispose de moi, emploie-moi où tu croiras avoir le plus besoin de moi ; ce que je te demande seulement, c'est de m'en informer aussitôt que tu le pourras. Je surmonte la répugnance que je me sentais à

reprendre à M. d'Harville le commandement de Valenciennes, étant à peu près sûr que Cambrai lui conviendra autant, et croyant mieux remplir les instructions de M. le Maréchal de Rochambeau en retournant à mon ancien poste. Tu m'en tireras quand tu voudras et que tu croiras te servir mieux de moi ailleurs. Charge, je t'en prie, quelqu'un de me donner tous les détails relatifs aux nouvelles légions, à leur composition, aux fonctions de l'officier général qui sera à leur tête, à leur organisation, etc., etc., etc. M. d'Arbelay aura sûrement la bonté de me rendre ce service, si tu as celle de le lui proposer. Adieu, mon cher Narbonne, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

Je me rendrai demain ou après à Valenciennes.

N° 35. — Biron a M. de Narbonne.

A Valenciennes, le 2 Mars 1792.

Je t'ai écrit ce matin une grande lettre officielle, mon cher Narbonne, relativement aux chevaux de peloton et de remonte; je te demande en grâce de me faire dire le plus promptement possible de quel prix tu es convenu avec MM. Lefebvre, de Cateau, car on le tient ici très secret, et en conséquence on le suppose excessif. On travaille beaucoup notre garnison, mais je crois pouvoir répondre qu'on ne lui

fera pas faire de sottises. Il y a un peu de bruit à Condé dans le 2e bataillon des volontaires nationaux du département du Nord à l'occasion de la retenue de deux sous par jour destinée à la masse du linge et chaussures. J'irai demain matin et tout se calmera facilement.

Dis, je t'en prie, à M. de Rochambeau, que je ne savais pas un mot de la commission que tu m'as donnée pour l'Angleterre quand il est parti de Valenciennes, et que je ne l'ai appris que par l'Évêque ; car il me reproche de l'avoir su d'avance et de le lui avoir caché.

J'ai un coup de soleil sur les yeux qui me rend à peu près aveugle et qui m'empêche de t'en dire davantage aujourd'hui.

Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

N° 36. — Biron a M. de Narbonne.

A Valenciennes, le 6 Mars 1792.

Il me paraît, mon cher Narbonne, qu'il se prépare un grand mouvement de désertion dans les troupes de l'Empereur et je suis averti de plusieurs côtés différents qu'il peut nous venir d'un moment à l'autre des compagnies et peut-être même des corps entiers avec chevaux, armes et bagages (1). D'après le car-

1. C'est la première fois que nous voyons Biron faire allu-

tel qui existe encore entre les deux nations nous ne devrions pas les recevoir. Je dois cependant observer que nous ne pourrions pas les refuser sans exciter parmi tous les habitants de ce pays un grand mécontentement et une défiance dangereuse ; un autre inconvénient serait d'arrêter tout court et pour longtemps toute désertion dans les troupes autrichiennes ; c'est à toi de peser tout cela dans ta sagesse ; je te demande en grâce de me faire donner sans perdre de temps tes ordres officiellement. Je vais te les demander dans une lettre officielle. On cherche beaucoup à débaucher les soldats du 12e régiment d'infanterie en garnison à Condé ; on en a fait déserter sept depuis trois jours, on croit qu'ils ont été menés à Bel-Oeil et qu'ils ont été engagés dans l'armée des Princes.

On attend avec beaucoup d'inquiétude dans toutes les garnisons de notre armée la nouvelle Instruction de discipline militaire. Il me paraît qu'il serait à désirer que l'on y fît quelques changements; il y a par exemple un quatrième appel que je regarde comme absolument inutile et qui désolera le soldat. Je crois important de ne pas nous écarter d'un très grand principe, c'est de gêner le soldat le moins

sion à ce soi-disant mouvement de désertion qui devait faire passer chez nous des corps entiers de troupes autrichiennes. Narbonne paraît avoir apprécié à sa juste valeur cette allégation de son trop imaginatif correspondant. Nous verrons Lauzun reprendre ce thème avec Dumouriez et obtenir, chez le ministre des Affaires étrangères, beaucoup plus de créance.

possible, afin de l'obliger avec la plus inébranlable fermeté à observer scrupuleusement les règles qui lui auront été prescrites.

N° 37. — Rochambeau a M. de Biron.

Paris, le 4 Mars 1792.

J'aurais désiré, mon cher Biron, que pour le bien de la chose et par amitié pour moi, vous vous fussiez de suite transporté à Maubeuge pour vérifier si l'affaire de M. de Quigny porte sur une dénonciation formelle et légale, et, dans votre qualité de lieutenant général, vérifier s'il n'est pas de la prudence de faire quelque changement dans cette garnison au cas que ce prétendu embauchage eût eu déjà des racines établies. Je vous parle confidentiellement, mon cher Biron, mais je crains par la manière vague dont mon fils (1) s'exprime, qu'il n'ait cheminé sur une délation sans preuves, quoiqu'il me paraît qu'il y a mis les formes judiciaires, ce qui serait on ne peut plus fâcheux. Je vous prie donc de me faire l'amitié d'approfondir cette affaire.

1. « Mon fils ». C'est le maréchal de camp Joseph de Rochambeau, fils du maréchal, qui commandait alors à Maubeuge. Il était né en 1750 et avait par conséquent 42 ans en 1792. Le général de Rochambeau qui continua à servir sous la Révolution et l'Empire devint général de division et fut tué en cette qualité à la bataille de Leipzig le 18 octobre 1813.

Vous avez toute autorité nécessaire pour faire donner de la poudre à vos bataillons de gardes nationales et le ministre y a autorisé les officiers généraux jusqu'à deux cents livres par bataillon et du plomb à proportion pour les faire tirer à la cible quand leur instruction le permettra.

Signé : LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU.

N° 38. — A M. LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU.

A Valenciennes, le 7 Mars 1792.

Monsieur le Maréchal,

Je n'aurais pas attendu vos ordres pour me transporter à Maubeuge, et prendre les éclaircissements les plus détaillés sur l'affaire de M. de Quigny, si je n'avais pas appris en même temps combien la conduite de Monsieur votre fils avait été strictement légale ; il est déchargé de toute responsabilité par le jugement que vient de rendre le Tribunal d'Avesnes qui a prononcé qu'il y avait lieu à accusation et a fait transférer hier M. de Quigny à Douai.

Je crois qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à faire du changement dans la garnison de Maubeuge où l'embauchage est très surveillé et où les soldats se portent avec zèle à la recherche des embaucheurs. Monsieur votre fils doit venir à

Valenciennes demain ou après, nous en causerons ensemble. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte, et de vous envover tous les détails relatifs à l'affaire de M. de Quigny.

Depuis deux jours, il nous est déserté à Condé sept hommes du 24e régiment d'infanterie que l'on croit avoir été débauchés pour l'armée des Princes, et menés à Bel-Oeil chez M. le Prince de Ligne ; si cette désertion continuait je ferais sortir le 12e régiment de Condé et je le remplacerais par le 14e ci-devant Forez en garnison à Aire, ou par le 81e ci-devant Conti qui est maintenant à Calais. J'espère dans tous les cas avoir le temps de recevoir les ordres de M. le Maréchal, s'il n'approuvait pas ce mouvement avant de l'avoir fait.

Signé : Biron.

N° 39. — A M. de Narbonne.

A Valenciennes le 9 Mars 1792.

J'ai appris hier au soir par une lettre de M. de Chartres (1), mon cher Narbonne, que son régiment quittait Valenciennes et qu'il allait à Laon. Il me mande aussi que tu me destines à commander sur la frontière d'Espagne à la place de M. de Choisy (2).

1. C'est le futur roi Louis-Philippe,
2. M. de Choisy, lieutenant-général beaucoup plus ancien

En te répétant ce que je t'ai déjà dit souvent *que je n'avais d'autre désir que d'être employé où je serais jugé le plus utile sans aucun égard pour mes convenances ou répugnances personnelles*, je crois devoir t'observer que l'on ne verra ni dans le pays, ni dans les troupes, M. de Chartres, son régiment et moi quitter à la fois l'armée du Nord sans beaucoup de mécontentement et d'inquiétude, d'autant que l'on répand depuis longtemps que l'on veut retirer d'ici les régiments et les officiers les plus patriotes. Je crains beaucoup que l'on ne croie cette disposition sollicitée par M. le Maréchal de Rochambeau et que cela ne lui fasse perdre de la confiance publique qu'il serait si important de lui conserver. Ces observations me paraissent tellement mériter la plus sérieuse attention que je crois, pour ce qui me regardera personnellement, devoir tenir secrets les ordres que je pourrais recevoir de toi, et ne les exécuter que lorsque tu auras répondu à cette lettre. Je joins ici une copie de la liste des lieutenants-généraux employés dans l'armée du Nord ; tu verras que ceux qui sont connus pour aimer la Constitution, ne sont pour ainsi dire plus capables d'aucune activité.

Signé : Biron.

que Lauzun, « M. de Choisy est un bon et brave homme, ridiculement violent, constamment en colère, faisant des scènes à tout le monde et n'ayant jamais le sens commun. » Lauzun, *Mémoires*, p. 372.

Le jour même où cette lettre était écrite le ministère de Bertrand de Molleville cédait la place au ministère girondin présidé par Dumouriez. Ce dernier se réserva comme on sait les Affaires étrangères ; on peut dire avec exactitude qu'il prit également la guerre, le remplaçant de Narbonne — le colonel de Grave — n'ayant jamais été, dans son département, qu'un simple secrétaire. Mais Biron ne pouvait encore savoir la place que de Grave tiendrait dans le Conseil et il lui adressa, le 15 mars 1792, la lettre suivante dont le laconisme ne l'engageait à rien.

N° 40. — A. M. DE GRAVE.

A Valenciennes, le 15 Mars 1782.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, que j'ai reçu hier le nouveau règlement de discipline militaire adressé à M. le Maréchal de Rochambeau. Par une méprise, il manque à un exemplaire 7 ou 8 pages, ce qui m'empêche de pouvoir en donner connaissance à la garnison. Comme je vous ai vu disposé, avant d'être ministre, à solliciter quelques changements dans ce règlement, j'espère que nous vous aurons l'obligation de voir supprimer ceux qui

sont les plus pénibles pour le soldat. Il y a par exemple un quatrième appel qui me paraît le gêner bien inutilement. J'attendrai donc vos ordres particuliers avant de mettre ce règlement en exécution. N'ayant pas cru devoir vous faire de représentations officielles, j'ai pensé que vous trouverez bon que je m'adressasse directement et secrètement à vous.

Signé : BIRON.

N° 41. — BIRON A M. DE TALLEYRAND.

A Valenciennes, le 17 Mars 1792.

J'apprends que vous êtes arrivé. J'espère que c'est seulement pour vous faire de nouvelles instructions ; la mort de l'Empereur(1) et les suites nombreuses et compliquées, peut-être incalculables qu'elle peut et doit avoir, attireront toute l'attention du ministère anglais et desserreront probablement quelques-uns des nœuds politiques de la nation anglaise. Le roi de Bohème et de Hongrie ne sera point empereur, ou le sera à des conditions imposées par le reste de l'Empire ; nous devons les surveiller partout et prévenir impérieusement toutes celles qui nous seraient désavantageuses. Il existe deux moyens que je regarde comme immanquables et que je ne pourrais, je

1. La mort de l'Empereur Léopold II (1er mars 1792).

l'avoue, voir rejeter encore sans de violents soupçons sur la bonne foi de ceux qui s'y opposeraient. Le premier est votre retour en Angleterre avec des ouvertures un peu plus positives appuyées d'une escadre de vingt vaisseaux prêts à faire voile pour l'Inde. Si tout le monde le croit impossible, je me charge de trouver des officiers, de l'armer, de l'équiper, et je réponds qu'elle sera subordonnée; chaque jour d'expérience me prouve qu'il a fallu se donner presque autant de peine pour établir l'indiscipline que pour rétablir la discipline. Avec une telle escadre derrière votre négociation et ce que *vous* avez de talents, il vous sera facile de faire entendre à l'Angleterre que vous la rendrez un peu responsable des démarches que pourront faire ceux de ses alliés sur qui son influence est connue.

Le second moyen plus facile et au moins aussi sûr est de réduire à une excellente défensive l'armée de M. Luckner et celle de M. de Lafayette et de reverser sur celle du Nord tout ce que l'on en pourra tirer de troupes, et surtout de cavalerie, et de commencer dès ce moment un cantonnement de soixante mille hommes jusqu'à ce que l'on puisse camper, sur notre extrême frontière. Nous serions alors en mesure de déclarer au roi de Hongrie que nous désirons maintenir la paix, mais qu'à sa première réponse ambiguë ou à la première marche de ses troupes qui pourrait nous inquiéter, nous entrerons sur le champ en Brabant. Si ses dispositions pour nous sont mau-

vaises, cette mesure me paraît indispensable et si elles sont bonnes, elles lui fourniront une réponse convenable aux sollicitations qui lui seront faites de se déclarer contre la France; mais il n'y a pas un moment à perdre, car quel que soit son caractère, on le rendra forcément notre ennemi si nous laissons impunément des troupes étrangères s'approcher de nous. On s'occupe encore beaucoup en Europe d'un congrès relatif à nos affaires, et je crois que l'on s'en occupe au moins autant en France. Je crois M. de Luckner et M. de Lafayette trop bons citoyens pour résister sans des raisons *irréplicables* à la proposition de renforcer l'armée que les circonstances semblent devoir rendre la plus active. Nous ne sommes pas très tranquilles dans ce moment; on cherche presque partout à embaucher nos soldats, et des officiers en sont accusés dans plusieurs garnisons. Nous avons à Guise un régiment de cavalerie en insurrection d'après ces inquiétudes ; on cherche aussi à fomenter des troubles pour les grains. On a voulu hier mettre nos pauvres en insurrection parce que la municipalité n'avait pas pu changer leurs billets de confiance contre des sous, et comme ils sont huit ou dix mille, cela a donné quelques moments d'inquiétude ; avec quelques précautions cela n'est pas dangereux. Le résultat de tout ceci est que je ne puis quitter Valenciennes quarante-huit heures dans ce moment sans un véritable danger de troubles intérieurs.

Nous avons dit, au début de cette étude, que le carnet de correspondance de Lauzun pouvait être utilement divisé en deux parties principales dont la première allait du 9 décembre 1791 au 28 mai 1792. Cette première partie, la plus importante par le nombre et l'intérêt des correspondances comme on l'a vu déjà, peut à son tour se scinder en deux subdivisions et nous fixerons à la dernière lettre qu'on vient de lire, le terme de la première.

Dans la seconde nous voyons apparaître, dès le début, un nouveau correspondant, un correspondant de marque, Dumouriez, et nous assistons à une nouvelle évolution de Lauzun; nous le voyons se rapprocher de plus en plus de la Gironde, espérant obtenir par son influence la situation en vue dont il se croit de plus en plus digne.

Au commencement de mars — nous l'avons rappelé un peu plus haut — les Feuillants ont été définitivement évincés du pouvoir, le ministère Bertrand de Molleville s'est retiré et a laissé la place aux représentants d'idées politiques plus avancées. C'est une étape nouvelle de la Révolution, une étape vers le renversement définitif de la monarchie et son remplacement par un gouvernement d'essence entièrement populaire.

Dumouriez jusque-là agent très subalterne, employé jadis dans le *secret du Roi*, investi de missions de seconde main, arrive d'un saut à la première place, porté par la Gironde qui voulait à tout prix la guerre, et qui voyait en lui à la fois l'homme qui était prêt à la déclarer et le général qui la conduirait avec succès. Lauzun mêlé à toutes les intrigues de chancellerie qui avaient constitué en grande partie notre diplomatie depuis cinquante ans, avait eu à différentes reprises des rapports avec Dumouriez, et dès qu'il le vit aux affaires, il essaya de mettre la main sur lui comme il avait tenté de la mettre sur Narbonne.

Narbonne, il faut le dire à sa louange, avait résisté aux sollicitations de Lauzun et tout en le comblant des démonstrations d'une vive amitié, l'avait tenu à distance, ne s'entremettant dans aucun des nombreux projets dont son ami lui soumettait le plan.

Avec Dumouriez, Lauzun espéra être plus heureux. Dumouriez, bien que né à Cambrai, était d'origine provençale et s'il avait les grandes qualités du méridional, il en montrait aussi tous les défauts. Une certaine naïveté jointe à une dose au moins égale de dissimulation et d'astuce, un penchant à prendre ses désirs pour la

réalité, une grande confiance en lui-même, beaucoup d'initiative, d'imagination, de séduction, de l'ambition, une conscience très large, peu de retenue, peu de cette réserve qui n'est pas toujours de la défiance de soi-même, peu de modestie, constituaient les éléments les plus saillants de son caractère. Lauzun, qui le connaissait bien, jugea du premier coup qu'il y avait dans le nouveau ministre des Affaires étrangères précisément les qualités et les défauts dont il avait besoin, lui, pour arriver ; il s'empressa donc de tâter le terrain. La Gironde au pouvoir c'était l'ouverture des hostilités à bref délai ; il n'y avait, par conséquent, pas un moment à perdre pour faire agréer des projets qui tiraient leur principale importance de l'éventualité de la guerre et que seule une rupture avec l'Autriche rendait intéressants.

D'après le plan de campagne qui avait été élaboré à Paris par Rochambeau, Lafayette et Lucker en janvier et février, les trois armées dont nous avons parlé devaient en principe se tenir sur la défensive.

Au moment où Dumouriez arriva aux affaires, ce plan fut modifié — d'après les idées personnelles de ce ministre — et une offensive éventuelle à travers le pays de Liège fut décidée pour l'armée de Lafayette.

Dumouriez, lors de sa mission en Belgique au moment du soulèvement de 1790, avait compris combien la révolution belge était un appoint en faveur de la nôtre, encore qu'elle s'inspirât des principes diamétralement opposés. Cependant il avait jugé également que les chefs du mouvement du Brabant n'étaient point de taille à le faire aboutir, et que s'il avait quelque chance de succès, c'était seulement dans le pays de Liège. Dumouriez, ministre, se rappela cette appréciation de Dumouriez agent secret, et c'est en conformité d'un tel jugement qu'il apporta au plan de Rochambeau la modification dont nous venons de parler.

Assurément dans la situation où nous nous trouvions, avec les soldats novices, inexpérimentés, impressionnables qui composaient nos armées, ce plan, défensif au fond, et où l'offensive éventuelle demeurait prévue par une seule armée, ce plan était rationnel.

Cependant pour beaucoup de motifs il ne pouvait convenir à Lauzun. La première raison de cette défaveur était le rang prépondérant qu'il attribuait à Lafayette, à Lafayette que Lauzun avait vu en Amérique jouer déjà le premier rôle, et dont il jalousait à la fois l'élévation rapide et la popularité.

En dépit de ses idées soi-disant libérales, Lauzun trouvait blessant, inconvenant, insupportable que « M. Motier (1) un petit gentilhomme, tout au plus noble », plus jeune que lui de dix ans (2), commandât en chef une armée, fût en passe, au premier succès, d'obtenir le bâton, quand lui, Biron, duc à brevet, fils ou neveu de deux maréchaux de France végétait encore dans le grade subalterne de maréchal de camp (3).

Une autre raison, qui découlait de la première, était que si les opérations dans lesquelles un général avait le plus de chances de se distinguer étaient attribuées à l'armée du Centre, elles ne l'étaient nécessairement pas à l'armée du Nord, à laquelle appartenait Biron. Or Biron tenait absolument à être en vue et non seulement il voulait être en vue, mais il désirait que personne n'y fût mieux que lui ni même avec lui. Il fallait donc, pour arriver à ce but, modifier nécessairement le plan d'opérations que ce changement dans la conception stratégique précédemment adoptée fût logique, qu'elle répondît aux nécessités de la défense, aux dangers

1. Motier de Lafayette.
2. Lafayette était né en 1757.
3. Il ne fut fait lieutenant-général que le 16 janvier.

qui menaçaient la patrie, Lauzun n'envisageait rien de tout cela. Ces considérations demeuraient, pour lui, accessoires. Le principal était que la modification lui fût profitable.

En conséquence il ne pensa pas plus tôt être dans les bonnes grâces de Dumouriez qu'il lui présenta la combinaison précédemment arrêtée, sous des couleurs tendancieusement erronées, qu'il le déclara empreint des vices les plus périlleux. Le point du territoire ennemi qu'il convenait d'envahir, ce n'était point le pays de Liège, c'était le Brabant. Et pour soutenir son opinion Lauzun se livra à des efforts d'imagination prodigieux. C'est ainsi par exemple qu'il inventa cet extraordinaire roman où il montrait à Dumouriez les Belges prêts à passer en masse la frontière pour venir se ranger sous nos drapeaux. Et non content de prédire cet exode, il lui en faisait voir un autre plus singulier encore, la désertion des soldats autrichiens eux-mêmes venant se joindre en masse à nos troupes et combattant avec elles pour la défense de nos libertés.

Le plus extravagant peut-être c'est que Dumouriez ait donné dans le piège avec une enfantine naïveté. On voit le ministre n'avoir pas un moment d'hésitation ni de doute ; il

ajoute aveuglement foi, du premier coup, sans l'ombre d'une preuve, aux allégations si hautement fantaisistes de celui qu'il appelle « le plus ferme appui de sa machine politique et militaire. » Il aperçoit déjà Biron à la tête d'une armée autrichienne dont on s'est borné à retourner les vestes et à changer les cocardes, pour marcher contre l'Empereur ; plus encore, il le voit victorieux, il le voit au pinacle, il lui met dans la main « le bâton qu'ont honoré ses pères ».

Il cède ainsi non pas peu à peu, mais pour ainsi dire du premier coup, aux désirs de Biron ; il change radicalement le plan qu'il a déjà modifié lui-même ; il s'abouche avec le colonel Beauharnais envoyé par Lauzun de Valenciennes, et élabore avec lui une conception nouvelle, le plan d'opérations qui dans l'histoire des guerres de la Révolution porte la date du 22 avril 1792 et dont le seul but est de faire exécuter par Biron une opération générale, nécessairement victorieuse. Tout cela est fait en cachette, à l'insu de Rochambeau, par-dessus sa tête et aboutira à ce que nous dirons plus tard.

On va voir, en parcourant les lettres qui vont suivre, la façon dont Lauzun conduit sa négociation. Toutefois, il s'en faut que sa trame

clandestine apparaisse à première vue avec la netteté que nous avons essayé de lui donner ici. Lauzun est l'opposé de la franchise. Il ne va jamais droit au but, il louvoie toujours ; en aucun cas il n'attaque une difficulté par ses angles saillants ; il entoure toujours sa pensée de circonlocutions et de hors-d'œuvre ; c'est dans les phrases incidentes et dans les post-scriptum qu'il faut chercher ce qu'il veut vraiment dire ; sa pensée réelle est toujours entre les lignes. Telle de ses lettres le ferait passer pour le plus modeste, le plus désintéressé des hommes, si l'on se bornait à la lire superficiellement, à n'en voir que le sens apparent. Sauf pour Lafayette, avec lequel il ne garde aucun ménagement, pour lequel son hostilité est telle qu'elle n'admet pas de tempérament, il est toujours — quand il parle de ses autres adversaires — mesuré, modéré, mielleux. Désire-t-il vivement quelque chose, il n'en parle jamais d'abord ; c'est toujours incidemment qu'il y fait allusion et ses arguments en sa faveur n'en sont en réalité que plus puissants. S'agit-il d'un poste qu'il souhaite obtenir, d'une candidature à mettre en avant, c'est toujours à la dernière ligne qu'il parle de lui-même — on en a vu un exemple plus haut à propos de la mission en Prusse —

et la modération apparente de ses propositions produit nécessairement un grand effet. D'ailleurs il est temps que le lecteur se rende compte par lui-même de la méthode de Lauzun ; la lettre suivante à Dumouriez le mettra bien au courant des procédés de notre épistolier.

N° 42. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 19 Mars 1792.

Vous êtes, Monsieur, Ministre du département le plus important, vous le connaissez mieux que personne, et vos talents et votre patriotisme doivent vous donner une grande influence dans le Conseil du Roi. Nos principes politiques et constitutionnels ont si constamment été les mêmes depuis bien des années, que je regarde comme un devoir de l'amitié de vous soumettre quelques réflexions qui fixeront peut-être votre attention. La mort de l'Empereur est un avantage pour nous en ce qu'elle change les circonstances et les intérêts de plusieurs puissances, en nous laissant dans la même situation puisque nous ne voulons ni ne pouvons vouloir que la paix générale, et le maintien de notre liberté; nous savons donc ce que nous avons à faire, tandis que les autres ne le savent pas encore et nous pouvons gagner sur eux

tout le temps de leur incertitude. Il serait aussi coupable que dangereux de ne pas profiter de cette faveur du ciel; les moyens les plus certains me semblent être ceux-ci : 1° un rapprochement avec l'Angleterre et il n'est pas impraticable quoique le Ministère soit contraire à notre Révolution et qu'une grande partie de l'opposition soit aristocrate. La très grande majorité de la nation est absolument décidée à ne pas nuire à la constitution française et voici le véritable état de la question. Le Roi et le Ministère ne veulent aucune espèce de rapprochement avec la France et n'ont rien à redouter de la surveillance de l'opposition à cet égard. Mais plus sûrement encore, la nation ne permettra pas que le Roi et le Ministère lui fassent risquer une guerre pour laquelle elle a la plus forte répugnance, par condescendance pour les passions particulières du Roi et de ses Ministres ; cette négociation doit être menée très différemment de toute négociation ordinaire dont la progression reste ensevelie dans le secret du cabinet, et le succès dépendant de la volonté, des intérêts, de la fantaisie des Ministres, les deux nations doivent être associées aux détails et à la marche de celles-ci. Nous demandons franchement et amicalement des explications positives à l'Angleterre. Il ne doit pas nous suffire qu'elle ne veuille pas encore nous faire du mal, et qu'elle nous renvoie à ses alliés pour l'avenir. Après le bonheur de n'avoir pas d'ennemis, le plus grand est de connaître tous ceux que

l'on a. Les différentes opinions qui agitent l'Angleterre nécessitent les mesures qui peuvent donner un grand poids aux ouvertures qu'il est convenable de faire. Vingt vaisseaux armés et prêts à mettre à la voile pour l'Inde en imposeront à toutes les intrigues royales anglaises, et la nation, je le répète, ne permettra pas au ministère, au Parlement même de courir le risque d'une guerre avec la France; une telle guerre peut en effet présenter des suites désastreuses et probables à une nation qui n'a d'autre hypothèque à donner à une dette immense que son crédit. Personne ne peut calculer le bouleversement que produirait à Londres la chute de la Compagnie des Indes, et tout le monde le sait. Il y a peu de jours encore que l'on opposait avec publicité les obstacles insurmontables que l'on rencontrerait pour armer une escadre, et l'on faisait écrire par les officiers généraux qu'il n'était plus possible de servir, et que le France n'aurait plus de marine. Mais M. de la Coste (1) est un bon citoyen, un homme vertueux; il connaît parfaitement la marine, il a sa confiance, il trouvera le moyen d'armer une escadre, j'en réponds sur ma tête, et s'il avait besoin d'aide, je me chargerais volontiers de lui trouver des matelots et peut-

1. Jean de La Coste, né à Dax le 25 juillet 1730, avocat au parlement de Bordeaux, chef du Contentieux des colonies au ministère de la marine en 1766, fut à la tête du département de la marine dans le ministère Dumouriez. Membre du Conseil des prises, sous l'Empire, il mourut en 1820.

être même des officiers sans quitter mon poste. Notre ami la Touche y mettra le même zèle avec plus de moyens encore; d'ailleurs, je ne saurais trop le dire, cette escadre remportera de grandes victoires politiques sans sortir de la rade de Brest.

Voici quel est l'autre moyen plus simple, plus facile, plus indiqué. Nous avions perdu un temps précieux et après des préparatifs de guerre ruineux, nous attendions dans l'inaction que Léopold fût prêt et cernât nos frontières de nombreuses armées. Un événement imprévu a retardé pour nous la pendule politique de l'Europe. Il faut que le roi de Hongrie choisisse, repousse, cherche des alliés. Nous avons le temps de prévenir les conditions que l'on voudra mettre à son couronnement; si ces intentions sont mauvaises, nous ne pouvons prendre des mesures trop fortes et trop promptes, et si elles sont bonnes, nos précautions lui fourniront une réponse convenable à faire aux puissances qui le solliciteraient de se déclarer contre la France. Nous n'avons d'autre parti à prendre que de réduire à une forte et excellente défensive les deux armées de MM. de Lukner et de Lafayette et de faire refluer tout ce qu'il serait possible d'en tirer sur l'armée du Nord, en cavalerie surtout pour commencer sur le champ un cantonnement le plus considérable possible (jusqu'au moment très prochain où l'on pourra camper) sur les frontières du Brabant. Nous serions alors en mesure de déclarer au roi de Hongrie, que nous désirons main-

tenir la Paix, mais qu'à sa première réponse ambiguë, à la première marche de ses troupes qui pourrait nous inquiéter, nous entrerons dans le Brabant. Il n'y a pas un moment à perdre quel que soit le caractère du roi de Hongrie; on le rendra forcément notre ennemi, si nous laissons impunément des troupes étrangères s'approcher de nous; on s'occupe encore beaucoup en Europe d'un congrès relatif à nos affaires, et je crois que l'on s'en occupe au moins autant en France. Sous l'ancien régime, il n'y avait pas de besoin qui pût déterminer à oser affaiblir l'armée d'un général très en faveur, mais nous ne devons pas craindre de si criminels ménagements quand nous voyons le Roi composer son Conseil de citoyens distingués par leur patriotisme et leur attachement à la Constitution.

N° 43. — Note de Biron

Le 24 mars 1792.

Écrit à M. Dumouriez, ministre des Affaires étrangères pour lui envoyer ma lettre en date du 6 mars à M. de Narbonne, ministre de la Guerre, la réponse à cette lettre par M. de Grave, ministre de la Guerre en date du 20 du même mois et ma réponse à M. de Grave en date du 24. Prévenu M. Dumouriez que j'adresse toutes ces pièces à M. de la Gravière (1).

1. Notre agent à Bruxelles.

N° 44. — Talleyrand a M. de Biron

Paris, 21 mars 1792.

Je suis arrivé ici, mon cher Lauzun, au milieu de tous les grands événements (1); je les ai tous appris à la fois. Voilà une grande circonstance; nous donnera-t-elle la guerre? Change-t-elle absolument notre position ? Si nous pouvions retarder la nomination d'un Empereur, nous aurions fait une grande chose ; c'est à cela surtout que le nouveau ministre des Affaires étrangères doit travailler. Il faut exciter toutes les ambitions en Allemagne, et suivre un plan bien complet avec l'Angleterre. On va faire une 4e armée dans le Midi; c'est à vous qu'on la destine. Dumouriez à qui j'en ai parlé, me l'a dit, il la voulait s'il n'eût pas été ministre, il la veut pour vous aujourd'hui. Mon opinion est qu'il faut absolument que vous veniez ici, car ce n'est qu'en présence que les choses s'arrangent. Voici le plan tout entier. Beaucoup intriguer en Allemagne, parler d'une manière très haute à l'Espagne et à la Sardaigne et négocier amicalement avec l'Angleterre. Si nous avons la guerre, l'armée du Midi sera fort en activité. Vous ne me dites pas un mot de vos affaires. Dites que vous ne vous

1. La mort de l'Empereur Léopold II, survenue le 1er mars et l'avènement au ministère de Dumouriez, le 9 mars.

décidez pas à passer par-dessus le désagrément des controverses sur tout cela avec Monsieur votre père. Il faut s'assurer de son moment de zèle, et s'assurer à dater d'aujourd'hui de la tranquillité pour l'avenir. C'est, de plus, le véritable moment de payer ses dettes ; elles n'ont jamais été moins chères. Si vous avez ici des choses que vous préfériez faire faire, ou faire dire par un autre, je suis à toute heure à vos ordres. Je vous prie de me mander vos projets : *je compte retourner en Angleterre vers le 10 ou 12 avril.* Si vous étiez à Valenciennes, j'irais y passer vingt-quatre heures avec vous. Si vous devez revenir ici, à quelle époque y reviendrez-vous ? Les nouveaux ministres de l'Intérieur et des Contributions ne sont pas nommés. Il est important qu'ils marchent d'accord avec M. Dumouriez et M. de la Coste, sans quoi l'administration serait encore déchirée par ceux qui doivent la fortifier. Il me paraît que le ton des dépêches de Dumouriez est bon, il est absolument à la Révolution. M. de la Coste me paraît être fort considéré ; s'il nous conserve les colonies, il sera bien habile. Les dernières nouvelles de Saint-Domingue sont bien mauvaises. Adieu, etc., etc., etc...

LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU

(1725-1804)

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

N° 45. — Rochambeau a M. de Biron (pour vous seul).

A Paris, le 23 Mars 1792.

Je viens, mon cher Biron, de remettre à M. de Lafayette, la seconde division, pour le mettre à portée d'aller à l'offensive, si les circonstances l'exigent, contre les princes d'Allemagne (1). Je me suis réservé seulement Noailles (2), avec les chasseurs d'Alsace. On va envoyer l'ordre au régiment d'Alsace de partir, savoir le second bataillon pour s'embarquer et le premier pour aller à l'armée du centre. On fera ren-

1. D'après l'organisation de 1788, l'armée avait été répartie en divisions militaires territoriales permanentes et cet embrigadement existait encore en dépit de la formation des armées dont nous avons parlé (page 35). Le passage de la deuxième division (dont le point d'attache était Valenciennes), à l'armée de Lafayette, était destiné à renforcer les troupes mises à la disposition de l'armée du centre dont le rôle, d'après le plan de campagne arrêté en janvier par Rochambeau, Lafayette et Luckner, devait être le principal et surtout offensif. Comme nous l'avons dit plus haut et comme on l'a vu également déjà dans certaines lettres de Lauzun, cette mission prépondérante attribuée à l'armée de Lafayette irritait Biron et la lettre actuelle de Rochambeau n'était pas faite pour diminuer cette mauvaise humeur.

2. Le vicomte de Noailles (Louis-Marie), le célèbre auteur de la motion de la nuit du 4 août. Après avoir émigré quelque temps, il rentra en France sous le Consulat, prit part à l'expédition de Saint-Domingue, et fut tué en mer frappé par un boulet anglais.

trer à Cambrai le bataillon de gardes nationales qui a marché de la Fère à Guise. Noailles établira trois de ses escadrons à Guise, Ribemont et Origny et le quatrième au Château Cambrésis, qui relèvera celui du cinquième régiment. Il sera aux ordres de d'Harville et aux vôtres, comme maréchal de camp, mais particulièrement à ceux de M. d'Harville, pour aller de Guise à Cambrai mettre en exécution l'Instruction des troupes légères. Il a le plus grand zèle pour servir avec nous et pour l'empire du monde n'aurait pas servi avec son beau-frère. Vous savez que c'est une tête qui bouillonne, mais qu'on le ramène aisément.

Il reste, mon cher Biron, votre bataillon du Quesnoy, que je voudrais bien que vous puissiez y garder et tâcher de faire l'impossible pour l'y établir solidement; les décrets obligent les villes à les loger.

Les nouvelles de Vienne ne sont pas mauvaises depuis la mort de l'Empereur; on craint la secousse qu'y produira ainsi qu'à Berlin, le ministère jacobin. Mandez-moi tout ce qui vous revient de Bruxelles et continuez toujours votre correspondance avec M. de la Gravière.

Signé : Le maréchal de Rochambeau.

N° 46. — A M. le Maréchal de Rochambeau.

A Valenciennes, le 26 Mars 1792.

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour moi seul en date du 23, et je dois vous observer que tout le contenu de cette lettre était connu dès hier dans Valenciennes et que plusieurs personnes m'en avaient parlé avant la parade. Je suis charmé que Noailles passe dans votre armée; il est plein de talents militaires et d'activité, et j'ose répondre que vous en serez parfaitement content sur tous les rapports. Je ne regretterai pas la perte de la deuxième division, si on en remplace les troupes dans l'armée du Nord : je ne pourrais m'empêcher de regarder comme un malheur incalculable que cette armée ne fût pas assez forte pous donner au roi de Hongrie de justes inquiétudes sur le Brabant, si nous avions à nous plaindre de lui. Le meilleur moyen de nous assurer la paix est de lui faire craindre une révolution que le roi de Prusse même ne regarderait pas avec indifférence.

En approfondissant les causes des bruits que l'on fait courir sur la coalition des sous-officiers du 5e régiment de dragons et du 82e d'infanterie, je commence à me convaincre que c'est une petite

intrigue d'aristocratie dont le but est de faire sortir de Valenciennes le régiment Royal-Suédois qui est très patriote, et sur lequel on peut compter.

Signé : BIRON.

N° 47. — TALLEYRAND A M. DE BIRON.

A Paris, le 23 Mars 1792.

On fait partir M. de Wittgenstein demain pour Avignon, et on lui donne le commandement de toutes les troupes du Midi. J'ignore à quoi tient ce changement ; c'est vraisemblablement parce qu'il a été nécessaire de faire partir sur le champ quelqu'un pour Avignon. Je demanderai aujourd'hui à M. Dumouriez ce que tout cela veut dire ; c'est lui qui m'avait dit positivement que vous auriez l'armée du Midi. Le nouveau ministère est tout à fait dans le même sens ; j'espère qu'ils agiront bien ensemble et qu'enfin nous aurons une administration. Les nouvelles de l'extérieur ne paraissent pas changer notre position. Il paraît que l'on veut suivre la marche tracée par Léopold. C'est vers cette idée et vers le roi de Prusse comme chef que tous les esprits de l'Allemagne se portent. Dumouriez paraît mettre beaucoup d'activité dans son département. Ses dépêches sont bien au fond mais n'ont pas assez de noblesse de style, et c'était nécessaire dans le

nouveau système. N'êtes-vous pas dans l'admiration de la hausse de nos changes. Le papier sur Paris se fait avec une facilité étonnante. Cela doit effrayer les émigrés au moins autant que toutes nos armées, car si le mal être intérieur passe, nous serons d'une force irrésistible. M. Lenormand a fait banqueroute et ce n'est pas la dernière que les spéculations sur le change feront faire. Où en êtes-vous de vos affaires, les suivez-vous ? c'est là qu'il faut chercher le bonheur. Dans deux ans, il sera là tout entier pour nous qui ne sommes plus jeunes. Adieu je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : TALLEYRAND.

N° 48. — DUMOURIEZ A M. DE BIRON.

A Paris, le 27 Mars 1792.

Vous jugerez, Monsieur et ancien ami, avec quel plaisir j'ai reçu vos deux lettres du 18 et du 24. Prenez-vous-en au désordre d'une première prise de possession d'un département *in reatu* du retard de ma réponse. Mon cœur ne sera jamais en faute avec mon honorable ami Biron. Il y a longtemps que nos opinions et nos sentiments s'accordent. Voici le moment venu de mettre à exécution pour une nation libre ce dont on nous a écarté sous le despotisme absurde des ministres. Vous êtes, mon ami, un des

plus forts arcs-boutants de ma machine politique et militaire. Je garde précieusement les réflexions de votre lettre du 18. Nous nous écrirons plus à fond à cet égard, lorsque j'aurai débrouillé le chaos dont je me suis chargé. Je ne veux entrer aujourd'hui dans aucun détail. La lettre sévère de M. de Grave, vient non de lui, mais de ses bureaux, c'est un récitatif obligato-bureaucratique; au lieu de vous en courroucer, il faut en rire.

D'ici au 1er mai, nous saurons à quoi nous en tenir sur l'exécution ou la cessation du cartel; je prévois avec plaisir, qu'à la tête des troupes de la nation, vous commanderez bientôt une armée autrichienne dont nous nous servirons parfaitement contre les despotes. Je vous écrirai plus clairement à cet égard, et vous ne resterez pas oisif si Dieu me prête vie ministérielle.

En attendant, puisqu'on vous ordonne d'être scrupuleux sur l'observation du cartel, devenez de votre côté minutieux et tracassier sur son inobservation de la part des Autrichiens. Je ne suis pas fâché que vous leur donniez ce genre d'inquiétude en y mettant cependant la prudence qui est en vous.

Notre crise actuelle ne peut plus durer. J'ai donné aux négociations une tournure franche et décisive qui va faire cesser toutes nos perplexités.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Signé : Dumouriez.

P. S. — Nous avons besoin entre gens honnêtes et forts de nous aider pour sauver la patrie et la constitution.

N° 49. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 31 Mars 1792.

Recevez, je vous prie, tous mes remerciements, Monsieur et ancien ami, de votre aimable lettre, et de la confiance que vous me marquez; si ce n'est par mon talent, je la justifierai du moins par mon austère franchise. Pour n'y plus revenir, trouvez bon que je vous parle de moi, et que je fasse ma profession de foi entre vos mains. Je n'ai d'autre ambition que de servir utilement la chose publique et vous êtes trop mon ami pour que je ne regarde pas comme un devoir de vous demander instamment, de ne jamais consulter mes convenances ni mes répugnances personnelles. Lorsqu'il sera question de m'employer, je ne me permettrai de refuser que les commissions auxquelles je ne me sentirai pas propre. Cette unique raison m'a fait refuser le commandement de l'armée du Midi que M. de Narbonne m'avait offert; 1° ce commandement est si étendu qu'il ne peut être exercé par le général; il perdra tous les avantages de sa présence, car il ne pourra s'écarter sans danger de son point central. Est-il

juste qu'il soit responsable de ce qu'il ne peut surveiller ? est-il possible qu'il ne le soit pas du tout, c'est une grande question et la ligne de démarcation ne se placera pas sans embarras. Je sais bien qu'en cas de guerre, cette armée agira plus qu'aucune autre, si l'on s'occupe franchement de lui en donner les moyens, mais il faut un général d'une grande conciliation, d'une activité infatigable et bien entendue; par cela même, vous étiez invariablement désigné si la nécessité ne vous eût remis le département le plus important de notre ministère. Conformément à mes principes, mon cher et ancien ami, je ne me serais pas permis de refuser le commandement de l'armée du Midi, si je ne m'étais pas cru utile, j'oserai peut-être dire indispensable dans celle du Nord (car tous les petits détails m'offraient dans le Midi, des agréments et des facilités personnelles que je ne puis espérer ici, telles que le voisinage des terres de mon père, etc... etc... etc...), M. de Rochambeau m'accorde une confiance entière; tous les corps administratifs m'en montrent beaucoup, ainsi que les troupes. Le maréchal n'est tourmenté par aucune réclamation, il peut se livrer uniquement à ses grandes vues militaires, et ménager sa santé qui devient chaque jour plus précieuse, car je ne connais dans aucun service, aucun général, qui puisse lui être comparé pour la défense d'un pays. J'ai tant servi avec lui, je le connais si bien, qu'il se passerait, je crois, difficilement de moi. Il a plus d'activité

que de force; avec un autre il voudrait se mêler de tout et se créverait en six mois. J'ai reçu de lui hier au soir une lettre qui m'inquiète.

Il me dit qu'il comptait partir à la fin de la semaine, mais qu'une nouvelle enflure qui est tout franchement menace d'hydropisie l'oblige à rester encore quelques jours entre les mains de Portal (1). On me mande en même temps que l'on ne fait pas ce qu'il veut, qu'il est dégoûté, que probablement, il ne reviendra pas. Ce serait, dans les circonstances présentes, un malheur incalculable. Indépendamment de ses talents militaires, toute notre armée se croirait trahie et son successeur tel qu'il fut sans exception serait longtemps suspect aux troupes. Je vous promets cependant de ne pas quitter si cet événement arrivait ; faites rester le Maréchal au moins cette campagne à quelque prix que ce soit, et si vous n'y pouvez pas réussir, laissez-moi dans son armée, mais ne me la donnez pas. Je conserverai la plus grande influence dans l'armée si les soldats me regrettent; je la perdrais peut-être si on leur disait que j'ai contribué à la retraite de M. de Rochambeau et on n'y manquerait pas. J'aime mieux la confiance des troupes que l'honneur de les commander ; dans tous les cas possibles,

1. Biron écrit Portail mais c'est bien Portal qu'il faut lire. Portal professeur de médecine au collège Royal, médecin consultant de Monsieur avait été reçu membre de l'Académie des sciences pour la section d'anatomie en 1764. Il était chevalier de l'Ordre et demeurait rue de Savoie.

je vous demande au nom de notre ancienne amitié de me faire garder le commandement de la Corse et de m'y laisser aller quand tout sera devenu assez calme pour n'avoir plus besoin de moi. Lorsque toutes les portes étaient ouvertes à mon ambition, lorsque je pouvais choisir, j'ai choisi la Corse et je lui appartiens par toutes les démarches que les Corses ont bien voulu faire pour me prouver leur confiance ; c'est d'ailleurs un pays tout neuf, à qui l'on peut faire beaucoup de bien en s'y dévouant entièrement comme je compte faire ; ce sera pour moi la plus douce de toutes les retraites.

Permettez-moi maintenant de vous dire combien je suis étonné et affligé de la manière dont votre ministère me paraît avoir disposé de nos armées. Réduire celle du Nord à la défensive, s'ôter les moyens d'entrer en Brabant si nous avons à nous plaindre des Autrichens, les débarrasser de la nécessité d'y tenir une armée considérable et tout cela pour renforcer notre armée du Centre, pour charger des opérations hostiles le moins expérimenté de nos trois généraux (car je ne pense pas que les plus chauds partisans de M. de Lafayette veuillent comparer ses talents militaires à ceux de MM. de Luckner et de Rochambeau), en vérité, mon ami, c'est ce que faisaient autrefois les maîtresses du Roi pour les favoris devenus généraux. Il est impossible que de telles mesures inspirent la confiance et paraissent dictées par le seul amour de la chose publique.

Réfléchissez-y et beaucoup de raisons très fortes, qu'il est inutile de détailler, se présenteront à votre esprit et feront impression sur lui.

Je suis tout consolé de la sévérité de M. de Graves. J'ai fait arrêter, il y a deux jours, un chasseur autrichien déserteur et je l'ai fait rendre. J'ai en même temps réclamé plusieurs déserteurs de notre garnison.

J'ai en Corse un secrétaire nommé M. Mazade que je ne connais pas personnellement, mais qui a la meilleure réputation. D'après la correspondance que nous avons ensemble depuis longtemps, je suis bien sûr que peu d'hommes font aussi bien une lettre et même un mémoire. Je voudrais que vous le prissiez à la condition de me le rendre si vous quittiez le ministère. Adieu, mon ancien et excellent ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : BIRON.

N° 50. — ROCHAMBEAU A M. DE BIRON (pour vous seul).

Paris, le 29 Mars 1792.

Je me suis trompé, mon cher Biron, si dans ma dernière lettre je vous ai parlé du bataillon de la Charente qui est à Landrecies ; c'est celui qui est à

Guise qui doit aller à Cambrai remplacer Alsace pour vider ce quartier aux chasseurs du 1er régiment. Le mouvement lui sera ordonné par le Ministre. Rien n'empêche que vous m'envoyiez le bataillon qui est au Quesnoy se réunir à Cambrai quand le 53e régiment sera parti, et nous garderons toujours deux bataillons de gardes nationales à Landrecies comme vous le désirez.

Vous devez voir, mon cher Biron, par les dispositions du nouveau ministère, que leur but en cas de guerre est de donner l'offensive à entreprendre à M. de Lafayette sur la rive droite de la Meuse; cette guerre révolutionnaire est plus dans son genre et je crois qu'elle peut produire plus d'effet dans le pays de Liège que dans le Brabant. Je conviens que les moyens qui nous resteront seront bien courts, mais vous savez tout ce qui se passe dans le Midi, les mouvements de l'intérieur; nous ne pourrons guère compter, si la guerre a lieu, que sur des bataillons de gardes nationales d'augmentation, et le retour de quelques escadrons qu'on pourra peut-être alors tirer de l'Intérieur; mais notre ligne de défense deviendra beaucoup moins longue qu'elle n'était ci-devant et nous tâcherons d'user de nos moyens, de manière à ne pas rester dans une défensive morte. Si l'ennemi se dégarnit et nous prête le flanc, mon plan serait de camper quatre ou cinq mille hommes à Maubeuge et d'en rassembler douze ou quinze mille près de Valenciennes, avec deux ponts au-dessus de l'Escaut.

Il me semble que notre gauche à Valenciennes, notre droite à Famars, La Rhonelle devant nous, deux ponts sur l'Escaut derrière nous, pour marcher au besoin vers Douay et Lille, nous mettraient dans une position respectable et à portée de prendre l'offensive suivant les circonstances; voilà mes vues générales, mon cher Biron; Lafayette doit se rassembler à Dun et s'il fait quelque entreprise de son côté, il doit nécessairement attirer les plus grandes forces de l'armée du Brabant ; tous ces raisonnements sont pour vous seul, mon cher Biron, mandez-m'en votre opinion.

Noailles sera le 12 à Guise ; je l'ai chargé, sous les ordres de M. d'Harville et de M. de la Nouë, de former à la nouvelle Instruction de cavalerie des troupes légères, son régiment, le 3e de hussards et le 14e qui est à Laon. Je l'ai chargé également de vous faire passer, le plus tôt possible, des exemplaires pour vos deux régiments de dragons et pour le régiment qui est à Maubeuge. Nous en ferons passer aux autres dès qu'ils seront imprimés.

Un gros catharre et une nouvelle enflure des jambes me retiendront encore ici sept ou huit jours. Portal veut me droguer et me déclare que si je n'y remédie pas tout de suite, je serai hydropique dans trois mois. J'espère davantage des chaleurs, de l'exercice et de la belle saison.

Signé : Le Maréchal de Rochambeau.

N° 51. — La Gravière a M. de Biron.

Bruxelles, le 30 Mars 1792.
L'an 4e de la liberté.

Mon Général,

J'apprends par une lettre de M. Dumouriez, que vous devez m'avoir dénoncé la désertion de sept hommes du 12e régiment, que le Ministre m'ordonne de réclamer. Je n'ai reçu aucune lettre de votre part, et je vous supplie de m'envoyer, le plus promptement possible, un duplicata de celle que vous m'aviez destinée, parce que les détails qu'elle contenait sans doute, me sont nécessaires pour faire la déclaration ordonnée. J'espère, mon Général, que vous voudrez bien avoir cette complaisance. Il est essentiel, pour le succès de la réclamation, qu'elle ne soit pas retardée. J'y mettrai le plus grand zèle, ainsi qu'à tout ce qui pourra vous être agréable.

J'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelque temps une lettre qui, ne vous trouvant plus à Valenciennes, fut remise à M. de Crillon (1). J'ai écrit deux

1. Le comte de Crillon, lieutenant-général à l'état-major de Rochambeau à Valenciennes. « Il faut comprendre le marquis de Crillon parmi le petit nombre d'honnêtes gens qui sont dans le parti révolutionnaire. Il est sans talent et sans esprit.» *Correspondance de Mirabeau* publié par M. de Bacourt. La Marck à Mercy-Argentau, 22 janvier 1792 III, p. 294.

ou trois fois à cet officier général, et ma dernière à été le trouver à Douai; c'était pour lui apprendre la mort de l'Empereur. Il ne m'a pas fait de réponse et ma lettre n'en demandait pas; mais je n'ai rien reçu de votre part.

Les travaux de Namur sont finis: on s'est contenté de remettre les fossés, les fortifications de terre et de placer plusieurs rangs de palissades. On prétend avoir mis le château en état de tenir quelques semaines en cas de besoin. On assure que les troupes autrichiennes destinées pour le Brisgau au nombre de huit à dix mille hommes, ont déjà reçu leur mois de gratification.

Signé : LA GRAVIÈRE.

N° 52 — BIRON A M. DE TALLEYRAND.

A Valenciennes, le 26 Mars 1792,

J'ai reçu votre lettre par Beauharnais (1) et je vois avec chagrin que nous différons beaucoup d'opinion dans les circonstances actuelles; croyez-

1. Beauharnais (Alexandre-François-Marie, Vicomte de) 1760-1794, comptait à l'État-major du régiment de Sarre-infanterie quand il fut élu le 30 mars 1789 député aux États-généraux par le bailliage de Blois. Il servit ensuite dans l'état-major de Rochambeau, puis dans celui de Luckner à l'armée du Nord, enfin dans celui de Biron à l'armée du Rhin. Général en chef de l'armée du Rhin en 1793, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et exécuté le 5 thermidor An II (23 juillet 1794)

moi, elles sont telles que ce n'est plus des hommes qu'il faut s'occuper, mais bien positivement des choses. Intriguer en Allemagne, ou ailleurs, ne réussira plus, même au plus heureux ; vos intrigues en Allemagne n'exciteront point d'ambition, ne retarderont point l'élection d'un Empereur. Nous n'avons ni secours, ni argent à promettre aux autres puissances, nous n'avons point de bien à leur faire; nous ne pouvons leur faire que du mal; nous devons nous borner à leur en imposer par un maintien ferme et soutenu et les seuls moyens sont, je ne cesserai de le répéter, une escadre prête à faire voile pour l'Inde, et une armée prête à entrer en Brabant. Il est impossible que vous ayez beaucoup à vous plaindre du roi de Hongrie, ni même du roi de Prusse tant que vous pourrez faire la révolution de Brabant qui, très probablement, entraînera celle de la Hollande; il n'y faut plus penser si vous avez la maladresse de réduire l'armée du Nord au seul pied de défensive et cela pour rendre active la seule qui ne dût jamais l'être et la faire commander par le moins expérimenté de nos trois généraux quand le plus habile ne serait pas trop bon pour la circonstance. Dites-leur donc que s'ils veulent, que s'ils veulent absolument que le destin de la France dépende de la médiocrité de M. de Lafayette, il faut au moins se ménager les moyens de le soutenir s'il est battu ; M. de Rochambeau peut seul lui donner du secours, mais il ne faut pas le laisser dans un strict état de défen-

sive qui ne lui permette pas de rien détacher.

On a persuadé au ministère et même à M. de Rochambeau que c'était la révolution de Liège qu'il fallait faire ; son succès n'entraînera certainement ni le Brabant, ni la Hollande et celle du Brabant eût nécessairement entraîné Liège. Si l'on est invariablement décidé à cette absurde sottise, il faut du moins la faire le moins mal possible, car enfin M. de Lafayette peut éprouver un revers tel qu'il donne l'entrée de la France, inonde la Champagne de cavalerie ennemie, et ne laisse guère d'obstacle à redouter à l'armée autrichienne si elle ne peut être arrêtée par une partie de la nôtre. Songez donc que M. de Rochambeau n'a pas 4000 chevaux dont il puisse disposer, et qu'il doit garder des plaines immenses et empêcher des pointes qui désoleraient tout le pays. J'ai écrit tout cela à Dumouriez. Dites-lui encore que son caractère tranchant peut seul tout sauver, qu'il ne souffre pas que pour des mouvements intérieurs qui n'existent pas encore, que pour des troubles dans le Midi qui s'apaiseraient d'eux-mêmes, on livre le Nord de la France, Paris, et ce qui est cent fois plus dangereux l'*opinion*.

C'est aujourd'hui le 2 avril, cette lettre est commencée depuis six jours sans que j'aie pu la continuer ; une foule de petits événements plus importuns qu'importants, ne m'ont pas laissé une minute à moi. Je ne puis penser à quitter ceci, même pour vingt-quatre heures, quand bien même ma présence serait néces-

saire à mes affaires à Paris, et je suis bien loin de le croire. J'ai envoyé à M. Pays tous les éclaircissements relatifs à mes affaires en Angleterre car il faut commencer par quelque chose, et par le plus pressé. J'attends la réponse de mon père ; je ne crois pas autant que vous à son désir de payer mes dettes ; c'est que j'ai vu la lettre de M. de la Borde écrite de sa part à M. du Temps, cette letttre ne disait pas un mot d argent, et le priait seulement de venir me consoler dans ma prison, et m'offrir apparemment de recevoir tous mes sacrements, et disait positivement que de peur de trop s'engager, il ne pouvait promettre en aucune manière de venir à mon secours. Ses propos sont toujours les mêmes, ils sont seulement très différents vis-à-vis des gens d'affaires que les trois quarts et demi du temps il ne veut pas écouter du tout. Il est entièrement conduit par des aristocrates de toutes les classes dont je vois que le principal but est de m'éloigner et de me mettre tout à fait hors du jeu, et j'ai tout lieu de croire que M. Pays est un des plus ardents et des plus cachés ; il m'a fait parvenir indirectement de différentes manières que si je voulais sur-le-champ partir pour la Corse, quand j'y serais une fois, je serais parfaitement content de mon père, que, sans cela, je ne pouvais en attendre aucune facilité. J'ai fait dire à mon père par Mme de Gontaut que s'il ne décidait rien sur mes affaires en Angleterre, je ne laisserais sûrement pas dans l'embarras les gens qui avaient

répondu pour moi, et que je retournerais à Londres, me remettre en prison, (ce que je ferais, je vous jure). Il en a été très frappé et a dit qu'il me répondrait et prendrait des arrangements. Je les attends. Savez-vous que l'on dit beaucoup à Valenciennes, que le Roi devait venir se mettre à la tête de notre armée, et que ce serait une chose faite si on avait pu m'en tirer. M. de Rochambeau aurait été retenu à Paris sous quelque prétexte, M. de Crillon serait revenu prendre le commandement de Valenciennes et aurait tout facilité, s'il n'eût pas été arrêté lui-même, ce qui était à peu près sûr. On dit à présent que c'est à Metz qu'il doit aller, que c'est pour cela que M. de Lafayette commande l'armée du centre, et qu'elle est la seule prête à entrer en campagne ; vous sentez bien que je crois tout cela. J'ai la certitude qu'il en a été fortement question ; je ne sais ce qui en a été convenu.

On dit que Chauvelin va être ministre plénipotentiaire en Angleterre; on ne pouvait faire un meilleur choix car ce jeune homme est plein d'esprit, et voit à merveille; mais ne perdez jamais un instant de vue que vous ferez tout ce que vous voudrez si vous êtes appuyé par une escadre et que l'on se moquera de vous deux si vous ne l'êtes par rien. Je serai charmé de vous voir vingt-quatre heures, une bonne conversation entre nous peut ne pas être inutile. Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : Biron.

N° 53. — A M. le maréchal de Rochambeau

A Valenciennes, le 1er Avril 1792.

J'ai reçu hier au soir la lettre de M. le Maréchal, en date du 29 mars pour moi seul, et puisqu'il me l'ordonne, je vais lui dire mon opinion. Je ne regrette point du tout la seconde division. J'ai toujours pensé qu'elle devait faire partie de l'armée du Centre, mais en même temps, j'ai toujours cru que cette armée ne pouvait être utile qu'autant que celle du Nord serait assez forte pour menacer le Brabant, y opérer une révolution qui aurait des suites plus grandes que partout ailleurs, et obliger du moins les Autrichiens à y tenir la majeure partie de leurs forces. Il me paraît dangereux que l'armée du Nord ne puisse pas disposer d'un corps redoutable sans compromettre sa défensive pour se porter à l'appui de celle du Centre, dans le cas où elle éprouverait un revers. Il en est tel qui donnerait l'entrée du royaume, inonderait la Champagne de cavalerie et ne laisserait guère d'obstacle à redouter à l'armée autrichienne si elle ne pouvait pas être arrêtée par une partie de la vôtre. Enfin je ne puis m'empêcher de voir que la révolution du Brabant eût nécessairement entraîné celle de Liège, et que celle-là ne décidera ni le Brabant, ni la Hollande; enfin, M. le Maréchal, je vois

avec quelque inquiétude le succès de la campagne, peut-être le sort de l'empire dépendra de l'armée du Centre, et n'être pas confiée à un général dont la longue expérience et les talents connus puissent nous rassurer. J'ai cru devoir communiquer mes réflexions à M. Dumouriez qui me les a demandées et de qui je suis ami depuis 25 ans. Je ne les confierai d'ailleurs à personne sans exception, et je regarderai comme un devoir de les tenir secrètes. J'ai reconnu plusieurs positions avec M. Jarry pour être en état d'en rendre compte à M. le Maréchal à son retour ; nous devons en voir encore et sans lui rien dire de particulier avant que M. le Maréchal m'y autorise ; nous examinerons celle entre Valenciennes et Famars.

J'ai rendu compte hier à M. le Maréchal de la réclamation des soldats relativement au décompte qu'ils aiment mieux attendre deux et trois mois que recevoir en assignats. Ils n'y ont point mis de mutinerie, car ce matin encore, ils m'ont dit qu'ils le prendraient, mais, qu'ils aimaient mieux attendre. Je n'ai pas voulu insister de peur de recevoir un refus formel qui serait devenu une désobéissance d'après laquelle les têtes se seraient peut-être échauffées ; ils me montrent beaucoup de confiance, et je me crois bien sûr de les contenir et de leur faire faire ce que je voudrai, mais il me paraît indispensable de faire encore les sacrifices nécessaires pour leur donner leur décompte en argent. Les difficultés

renaîtront sans cesse, les suites peuvent en être dangereuses ; c'est le moyen le plus sûr de dégoûter et d'aliéner le soldat si on ne s'en occupe pas, et je suis convaincu que l'on peut entièrement compter sur lui, si l'on détruit cette source intarissable de troubles, de peines et d'embarras. J'écris au Ministre dans ce sens.

J'espère qu'en suivant les conseils du sage Portal et en se ménageant beaucoup pendant quelques jours, M. le Maréchal se débarrassera tout à fait de son catharre et que nous aurons bientôt le bonheur de le recevoir à notre tête en parfaite santé. Je le supplie d'agréer mon respect.

Signé : Lieutenant-général BIRON.

N° 54. — LA GRAVIÈRE A M. DE BIRON.

A Bruxelles, le 31 Mars 1792.

Mon Général, je viens de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré avec les trois copies de notre correspondance avec le Ministre de la Guerre. Je me hâte de vous prier de vouloir bien m'envoyer en détail les noms, etc... etc... des sept déserteurs que le Ministres des Affaires étrangères m'ordonne de réclamer. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire hier. Je vous prie d'agréer l'hommage de mon attachement.

Signé : LA GRAVIÈRE.

N° 55. — Biron a M. de Grave.

A Valonciennes, le 2 Avril 1792.

Quoique j'aie, Monsieur, l'honneur de vous rendre compte officiellement des réclamations faites par cette garnison sur le paiement ou décompte en assignats et sur la demande d'attendre un, deux et même trois mois dans l'espoir que le papier se relèvera, ou que l'Assemblée nationale prendra en considération la perte que le soldat fait sur les assignats, je crois devoir vous donner particulièrement quelques détails sur cet objet qui me paraît mériter votre attention.

Le paiement du décompte en assignats présente pour le soldat des difficultés et des désavantages de toute espèce. Les habitants de cette ville comme la plupart de ceux des frontières sont très mal intentionnés et très agioteurs ; les assignats de 5 livres perdent toujours au moins 30 sous et souvent 40. Les billets de confiance de 5 sous ne sont pas de ressource, car les gens mêmes qui les vendent aux soldats ne veulent pas les recevoir d'eux. Dans le décompte un billet de 5 livres doit souvent être partagé en portions inégales entre quatre ou cinq hommes. Le partage de la perte de l'escompte est difficile à faire et devient l'objet de beaucoup de

discussions et de querelles. Tant que ce moyen d'échauffer la tête du soldat et de l'aigrir subsistera, on ne pourra véritablement pas compter sur lui, car chaque mauvais procédé des habitants fournira matière à réclamation et, peut-être, à insurrection. Je ne vous cacherai pas d'ailleurs que cette garnison est fortement travaillée depuis quinze jours. Je soupçonne quelques officiers que je fais surveiller de près. On a remarqué qu'il se tenait des propos dans les cabarets et qu'ils étaient tenus par des soldats qui avaient de l'argent et payaient pour les autres. Il m'est revenu qu'il avait été proposé d'aller en force obliger le trésorier et les quartiers-maîtres de faire le décompte en argent, mais que cela avait été rejeté par une très grande majorité, que quelques anciens soldats s'y étaient opposés en disant qu'il serait infâme de manquer à la loi, que puisqu'il y avait un général patriote, il fallait s'adresser à lui, lui faire des représentations honnêtement et lui demander seulement de trouver bon que l'on ne fît pas encore le décompte et le prier de représenter au Ministre et à l'Assemblée nationale combien il était malheureux pour le soldat que le décompte fût payé en assignats. J'ai voulu éviter jusqu'à cette nombreuse députation et comme je savais que la municipalité avait des inquiétudes que la garnison ne fît du tapage le lendemain, jour du décompte et ne se fît rendre du numéraire de force dans les cabarets, j'ai fait venir chez moi tous les chefs de chambrée pour les en prévenir et

leur recommander de continuer à être sages. Ils m'ont fait alors très respectueusement et avec beaucoup de modération leurs représentations. J'ai cru devoir trouver bon que le décompte ne se fît pas et leur promettre de vous en rendre compte. Si j'avais ordonné de recevoir le décompte en assignats, il est très vraisemblable que je n'aurais pas été obéi, car on était très disposé à faire du train. Je suis sûr de contenir cette garnison qui a en moi une confiance que j'espère ne pas perdre. Mais je crains que toutes les autres ne soient pas aussi dociles et il me paraît urgent de faire ce qu'ils désirent avant qu'ils ne nous y forcent, ce qui finirait par là. Ce serait dans toutes les circonstances, et notamment dans celle-ci, du plus mauvais exemple.

Je ne crois pas qu'il faille céder aux représentations sur la houille dont je vous rends compte dans ma lettre officielle. Je vous prie, Monsieur, de me donner vos ordres et d'être convaincu de mon exactitude à les exécuter.

J'ai l'honneur d'être, etc..., etc.....

Signé : Biron.

N° 56. — Biron a M. de la Gravière.

A Valenciennes, le 4 Avril 1792.

Par je ne sais quelle fatalité que je crois cependant important d'approfondir, Monsieur, les signalements des sept déserteurs du 12e régiment d'infanterie de Condé ne m'ont pas encore été envoyés quoique je les ai demandés plusieurs fois. Ils n'ont pas même été laissés chez le commandant de la Place selon l'usage. Je n'ai pas perdu de temps pour écrire au commandant du 12e régiment qui est maintenant à Dunkerque, de me les envoyer sur-le-champ ; mais en attendant je joins ici les signalements de quelques déserteurs de cette garnison. Je n'ai eu aucune connaissance des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ou à M. de Crillon pendant mon absence. Je n'aurais pas tant tardé à vous en remercier. Je suis très reconnaissant de la bonté que vous avez de me promettre de me tenir au courant de tout ce qui pourra nous intéresser ; cela est d'autant plus à désirer que jusqu'à présent vous êtes notre unique ressource, et, dans le cas où vous vous absenteriez, il serait bien nécessaire que vous eussiez la bonté d'assurer la continuation de cette correspondance.

Nous avons des nouvelles assez inquiétantes de

M. le maréchal de Rochambeau, il est fort incommodé d'un gros catarrhe avec une assez forte enflure de jambes, et Portal l'a menacé d'hydropisie s'il ne faisait pas avec soin les remèdes qu'il lui ordonnait. On nous fait cependant espérer M. le Maréchal après les fêtes de Pâques.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Signé: BIRON.

N° 57. — DUMOURIEZ A M. DE BIRON.

Paris, le 3 Avril 1792.

J'ai désiré un moment, mon brave, spirituel et franc ami que vous commandassiez l'armée du Midi; j'ai appris votre refus avec chagrin surtout quand cela ne m'a plus regardé, car c'était une escobarderie de Narbonne de m'enlever un poste que j'avais créé; à présent je suis fort aise que vous soyez à portée de faire avant-garde dans le corps agissant de l'armée du Nord en cas de guerre.

Ne murmurez pas sur l'enlèvement d'une division au respectable général que vous aimez tant et à si juste titre. En cas d'événement, il ne manquera ni de troupes, ni d'occupation. Je me suis fait toutes les mêmes objections que je trouve dans votre lettre, et peut-être, de plus fortes encore; mais je vous

expliquerai un jour les motifs des ministres à cet égard et vous les approuverez. En attendant, préparez-vous à être bientôt très employé, si, comme je le prévois, le prince de Kaunitz répond aussi impudemment *aux hommes accrédités par leurs opinions populaires qu'aux gens recommandables par leurs principes estimables.* Nous ne provoquerons point, mais nous n'avons pas le temps d'endurer plus longtemps, et vous verrez par la manière dont l'Assemblée a reçu mon annonce de la *seconde aux Jacobins* que la troisième sera très mal venue, et que la nation française sera forcée à une alliance offensive et défensive avec ce club, après trois déclarations de guerre de la maison d'Autriche, et des puissances de l'Europe *concertées.* En attendant, préparez-vous à faire des niches à vos voisins, et si sous huit jours je n'ai pas une réponse catégorique, non seulement laissez arriver les déserteurs armés ou non, mais même les corps entiers s'ils se présentent. Je vous prierai en ce cas de les envoyer à Paris, où leur promenade fera un beaucoup meilleur effet que la promenade des Châteauvieux (1). Ma première lettre pourra décider vos démarches à cet égard et je serai

1. Les soldats suisses du régiment de Châteauvieux, condamnés aux galères à la suite de la révolte de Nancy, en août 1790, venaient d'être graciés et ramenés à Paris. Il y eut le 15 août au sujet de leur délivrance et de leur retour, une fête populaire dans laquelle ces peu sympathiques personnages furent promenés triomphalement dans les rues de la capitale.

parfaitement clair avec vous pour faire trotter votre tête et votre cœur.

Je viens d'apprendre la mort du pauvre Libin en Pologne et on m'a remis ses papiers. Je renvoie l'Ev. d'A.(1) à Londres avec le jeune Chauvelin; les décrets m'y obligent; ils iront fort bien ensemble. J'ouvre quelques négociations d'un genre nouveau, c'est bien tard, mais ce n'est pas ma faute. Je voudrais avoir un Biron à mettre partout. J'en voudrais surtout un dans mon cabinet, et encore mieux à ma place. Vous êtes nécessaire à la vôtre. Comptez sur ma franche et tendre amitié. Je vous embrasse.

Signé: DUMOURIEZ.

N° 58. — M. DE GRAVE A M. DE BIRON.

A Paris, le 4 Avril 1792.

Vous m'avez écrit, mon cher Général, des lettres auxquelles il ne m'a pas été possible de répondre que ministériellement. Vous jugez bien que j'approuve plus que personne votre zèle éclairé, et lorsque vous m'avez annoncé la possibilité de voir une désertion nombreuse des troupes de l'Empereur, il m'a fallu en calculer les conséquences et en prévoir les effets. J'ai insisté auprès du comité militaire pour

1. Talleyrand, évêque d'Autun.

la création des Légions, ou des Corps qui les remplacent. Je ne cesse de presser le comité pour tous les objets dont les décisions peuvent seules me mettre à même de ne laisser aucun objet en retard. Recevez, mon cher Général, les assurances de mon très sincère attachement.

Signé : P. DE GRAVE.

N° 59. — DUMOURIEZ A M. DE BIRON.

A Paris, le 30 Mars 1792.

J'ai une occasion sûre, mon brave et loyal ami, pour vous faire passer cette lettre : 1° Il faut que vous me fassiez un plaisir ; il vous manque un aide de camp, il faut que vous preniez celui que j'avais étant maréchal de camp dans la douzième division. Il se nomme Le Vasseur, c'est un très honnête garçon et un homme très fidèle, voilà tout. Vous l'établirez en courrier entre vous et moi ; je vous l'enverrai avec ses deux chevaux dès que vous m'aurez mandé que vous le prenez. Si vous en avez deux, prenez-le pour surnuméraire; le pauvre diable brûle de faire la guerre. 2° Ne vous courroucez pas de ce que vous n'avez pas l'armée du Midi. Vous êtes nécessaire à celle du Nord, et avant quinze jours, je vous ferai une petite invitation pour venir causer avec moi.

Nous passerons vingt-quatre heures ensemble. Au reste, cette armée du Midi, on m'a dit que vous l'aviez refusée et que c'est à votre refus qu'on me l'avait accordée, quoique j'eusse fait à l'invitation de Narbonne le seul plan qu'il y ait à suivre, et le seul qui sera suivi.

En attendant, préparez la désertion autrichienne et sous peu de temps nous lâcherons la bride à ce moyen d'effrayer le *jeune homme* (1). Si nous pouvions avoir un corps entier tout armé, tout vêtu, nous lui ferions une entrée triomphale à Paris comme aux Châteauvieux, et cela ferait un bien autre effet.

Surmontons les difficultés, l'esprit public est bon et fort, servons-nous-en s'il n'y a plus de moyen d'avoir la paix. Je compte sur votre civisme, sur votre bonne tête et sur votre amitié.

Signé : DUMOURIEZ.

N° 60. — BIRON A M. DUMOURIEZ.

A Valenciennes, le 6 Avril, l'an IV de la Liberté.

J'ai reçu hier matin, mon bon et ancien ami, votre lettre du 3 avril, et je reçois dans l'instant celle du

1. François II, qui arrivait à l'Empire à vingt-quatre ans, en remplacement de Léopold II mort le premier mars 1792 après deux ans de règne.

30 mars, et je commence par y répondre. J'ai bien à la vérité deux aides de camp, mais cela ne peut m'empêcher d'en désirer un en qui vous avez confiance. Je crois d'ailleurs qu'un de mes aides de camp et peut-être tous deux vont être placés, l'herbe est courte en officiers supérieurs et M. de Grave ne pourrait pas faire de meilleur choix ; envoyez-moi donc M. Le Vasseur et ses deux chevaux quand vous voudrez et je lui procurerai des occasions de satisfaire son zèle.

Je ne suis point du tout courroucé de ne pas avoir l'armée du Midi que je n'ai jamais désirée et quoique cela soit un peu ennuyeux, il faut cependant que vous sachiez tout ce qui s'est passé à cet égard. Quand Narbonne est arrivé au Ministère, je ne lui supposais pas exactement les mêmes opinions qu'à moi, et mon premier soin a été de me garer de toutes les préférences dont notre ancienne liaison pourrait lui donner l'idée. Il m'a demandé ce que je voulais, lorsqu'il est venu à Valenciennes, et comment il me conviendrait d'être employé. Je lui ai répondu devant M. de Rochambeau que je n'avais point de vœu particulier, que je désirais aller où je pourrais être utile, et que j'exigeais de son amitié de compter absolument pour rien mes convenances ou mes répugnances personnelles. Je lui ai même dit: je servirai si tu veux sous M. de Lafayette, il y a apparence que nous nous surveillerions utilement. Il m'a ensuite envoyé en Angleterre pour une commission dont il

ne voulait pas l'exécution. Je passe sur cette mission qui pourrait paraître suspecte aux moins soupçonneux. En revenant d'Angleterre, Narbonne m'a écrit pour me proposer de commander les troupes qui allaient être rassemblées sur les frontières du Piémont. Je n'ai pas voulu m'écarter de la règle que je m'étais faite de ne pas choisir. Je me suis contenté de représenter au Ministre, que je me croyais utile, peut-être nécessaire à l'armée du Nord et qu'un lieutenant-général qui convenait aux corps administratifs, aux troupes et à M. de Rochambeau, ne serait peut-être pas facile à remplacer. Je n'ai plus entendu parler de rien, enfin une lettre de M. de Chartres, du 7 mars, m'a appris que son régiment sortait de Valenciennes et que M. de Narbonne l'emploierait dans l'armée du Midi, dont il me destinait le commandement. Je n'ai pu voir sans inquiétude éloigner à la fois de cette ville très aristocrate M. de Chartres et moi et un régiment très patriote. Je n'ai pu me dissimuler que l'on suivait avec acharnement le projet de me tirer de l'armée du Nord, où il me semblait qu'il fallait me laisser à quelque prix que ce fût. Des bruits accrédités par l'opinion de personnes sages et patriotes, m'ont fait regarder comme un devoir de n'abandonner que malgré moi un poste important. J'ai fait de nouvelles représentations à Narbonne, et j'ai écrit à M. de Rochambeau que j'aimais mieux rester sous ses ordres que de commander en chef. Narbonne a été

renvoyé et n'a pas eu le temps de me répondre; M. de Rochambeau m'a répondu sans autre explication que vous commandiez l'armée du Midi, et que je restais dans la sienne. Parlons maintenant de M. de Rochambeau, on me mande que sa santé donne les plus grandes inquiétudes, qu'il a de l'eau dans la poitrine et qu'il ne sera sûrement pas en état de rejoindre son armée; cette perte est irréparable, car ses intentions sont pures et ses talents militaires rares ; vous ne le remplacerez pas mais tâchez du moins de lui donner pour successeur un général dont les opinions et le patriotisme soient inattaquables. J'avoue que je ne me sens pas l'expérience suffisante pour une si forte charge, et que je craindrais qu'elle ne fût au-dessus de mes forces. Une réflexion surtout m'arrêterait, ce serait pour moi la difficulté, je dirai même l'impossibilité de commander cette armée, s'il y avait du changement dans le ministère. Mais je vous promets mon brave et loyal ami de servir de bon cœur sous tel général patriote que vous voudrez fût-il mon cadet. J'ai un ancien d'un rang sous lequel cependant je dois vous avertir que je ne servirai pas: c'est M. de Crillon. Si on lui donne le commandement de notre armée, et que l'on ne m'emploie pas ailleurs, je quitterai et m'engagerai dans un bataillon de volontaires nationaux.

Vous m'annonciez d'ici à quinze jours une invitation de venir passer vingt-quatre heures avec vous.

Peu de choses, je vous jure, ne me feraient autant de plaisir et je crois bien que cela pourrait être utile, mais en vérité, je crois qu'il y aurait quelque danger à me faire quitter Valenciennes même pour quarante-huit heures. On travaille nos troupes de toutes les manières possibles ; on ne s'occupe d'autre chose que de préparer des insurrections. Ma présence contient tout, parce que ma surveillance est grande, que je suis bien informé et beaucoup avec le soldat. Je ne couche jamais hors de Valenciennes. J'ai annoncé deux ou trois fois que j'allais à Lille ou à Douai pour quelques jours ; je suis revenu le soir, et j'ai presque toujours trouvé que l'on avait cherché ou commencé à faire du train. Je sens l'énorme différence de causer tête à tête ou par un tiers. Si vous avez quelqu'un en qui votre confiance soit entière, et dont vous puissiez vous passer trois jours envoyez-le-moi; si cela ne vous suffit pas, je m'arrangerai de manière à arriver chez vous au jour convenu à 7 heures du matin, et à repartir le même soir, car je n'ai personne à laisser à Valenciennes, et sur qui je puisse compter absolument pendant mon absence. Si vous pouvez parvenir à ce que le décompte et généralement tout ce qui regarde le soldat soit payé en argent, je vous réponds qu'il n'y aura plus lieu de le dégoûter, ni de le séduire.

Vous me dites, mon excellent ami, que quand je saurai les raisons qui ont déterminé les ministres aux mesures relatives aux trois armées, je les

approuverai, je n'en doute pas assurément puisque vous m'en assurez ; vous me permettrez seulement encore de vous observer que dans toutes les suppositions possibles, il me paraît obligatoire de mettre l'armée du Nord dans un tel état, qu'elle puisse détacher un gros corps à l'appui de celle du centre soit par une diversion, soit par une jonction, et prenez garde qu'en négligeant cette urgente disposition, vous n'attiriez vous autres ministres patriotes, une grande responsabilité sur vos têtes et qui pis est, sur vos consciences.

Par tout ce qui me revient de M. de la Gravière, que je connais peu, il me paraît qu'il se conduit avec intelligence et patriotisme ; recommandez-lui bien, je vous en prie, de m'informer exactement de tout ce qui peut nous intéresser, et de nous ménager quelques moyens d'être instruits quand il n'y sera plus. Le Maréchal ne veut et ne voudra pas dépenser un écu en nouvelles, ni en espions, cela est dans son caractère; il était ainsi en Amérique ; aussi ne savions-nous rien. Je meurs de peur que nous ne soyons de même ici et cela serait infiniment plus dangereux. Faites-lui donner quelques fonds pour cela, et faites-lui ordonner de les employer. Vous avez parfaitement raison d'envoyer Chauvelin en Angleterre, ce jeune homme est excellent, propre à tout et mérite toute votre confiance, je vous en réponds. Je ne vous parle pas de l'Évêque, vous connaissez mon sentiment pour lui. Adieu, mon bon

et cher ami, je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : BIRON.

P.-S. — Il vient de me déserter tout à l'heure trois caporaux du 5e régiment d'infanterie ci-devant Royal-Suédois et nous savons que c'est d'après une lettre venue d'Ath d'un sous-officier précédemment déserté du même régiment. Cette lettre annonce la levée d'un corps de sous-officiers déserteurs payés quinze sous par jour et à qui l'on fait espérer d'ailleurs un avancement rapide dans d'autres nouveaux corps que l'on va lever. Ce moyen est le plus dangereux que l'on puisse employer pour nous enlever notre meilleure espèce d'hommes et la plus utile. J'envoie sur-le-champ les signalements de ces caporaux à M. de la Gravière ; je le prie de ne rien négliger pour s'assurer s'il est vrai que le gouvernement autrichien permette à Ath la formation d'un corps de sous-officiers déserteurs français, et dans ce cas, je donnerai ordre sur nos frontières de recevoir les déserteurs autrichiens à moins que je ne reçoive de vous des instructions contraires.

N° 61. — Biron a M. de la Gravière.

A Valenciennes, le 6 Avril 1792, l'an IV° de la Liberté.

Il m'est déserté, ce matin, Monsieur, trois caporaux du 89e régiment d'infanterie, ci-devant Royal-Suédois. Une lettre adressée à d'autres soldats et venue d'Ath d'un sous-officier précédemment déserté du même régiment, annonce que l'on y forme un corps de sous-officiers déserteurs français, qu'on leur donne quinze sous par jour et l'espoir d'un avancement rapide dans d'autres nouveaux corps que l'on va lever. Il serait bien intéressant, Monsieur, que vous eussiez la bonté de vous assurer de la vérité de cette nouvelle ; si en effet, il était vrai que le gouvernement autrichien permît la réunion et la formation d'un corps de sous-officiers français déserteurs et n'en fît pas justice sur vos réclamations, je me croirais suffisamment autorisé par une telle infraction au cartel, à ne plus rendre de déserteurs autrichiens jusqu'à ce que j'eusse reçu de nouveaux ordres. Je joins ici les signalements des trois caporaux désertés aujourd'hui; nous sommes certains qu'ils sont à Ath.

Appris à M. de la Gravière l'assassinat du Roi de Suède (1).

1. Note ajoutée par Biron à la copie de la lettre ci-dessus.

N° 62. — Talleyrand a M. de Biron.

A Paris, le 5 Avril 1792.

Il est positivement décidé, mon cher Lauzun, que votre général Rochambeau ne retourne pas. Il traînera ici, parlera d'eau dans la poitrine, sera à la veille de partir et restera ; c'est de son intérieur qu'est tiré tout ce que je vous dis là. Il faut que ce soit vous qui commandiez si l'on fait quelque chose ; dites-moi quel en est le moyen, c'est-à-dire dites-moi quel est le plus ancien pour qu'on l'envoie ailleurs. Vous savez bien qu'en vertu de votre charmant décret de la Montagne, vous ne pouvez rien commander que par ancienneté ; ainsi, il faut se défaire de tout ce qui est plus ancien que vous. Mon opinion est que vous allez d'ici à quinze jours être dans la plus grande activité, on attend la réponse du cabinet de Vienne, et on la prévoit ; vous savez que Dumouriez a toujours été à l'idée d'attaquer ; il y est plus que jamais. Tout ce qui nous tourmente dans l'intérieur l'y porte. Il faut que nous sachions par vous ce que nous devons faire faire à M. de Grave et à M. Dumouriez. Mon projet est de partir pour l'Angletere à la fin de la semaine prochaine ; je vous y tiendrai fort au courant de ce que nous y ferons. Je ne doute pas que vous n'approuviez le

choix de Chauvelin ; c'est l'opinion que vous en avez qui m'a décidé à le demander. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ; Juliette (1) ne pourrait-elle pas m'écrire un mot? L'assassinat du roi de Suède n'est pas une grande nouvelle ; d'abord, il ne mourra point ; ensuite, il mourrait que cela ne changerait rien à l'espèce de coalition que les puissances ont faite. Adieu, écrivez-moi. Que faites-vous pour vos affaires ? On me dit ici que la bonne volonté de Monsieur votre père est toujours la même ; est-ce que vous n'en usez pas ? Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : TALLEYRAND P.

N° 63. — BIRON A M. DE TALLEYRAND.

A Valenciennes, le 7 Avril 1792.

Les nouvelles de M. de Rochambeau sont en effet bien mauvaises, et je commence à croire comme vous qu'il ne viendra pas ; c'est vraiment un malheur, tant par ce qu'il vaut (qui militairement est beaucoup) que par ce que ne vaudra pas son successeur : je le cherche inutilement et je ne m'aime guère mieux que les autres, quoique je pense valoir un peu mieux. C'est une grande charge que l'armée du Nord, dans

1. La maîtresse de Biron.

les circonstances et dans les dispositions présentes ; il faut réunir les talents et l'expérience, ou du moins tout ce qui peut les faire supposer. Il me semble que si M. de Rochambeau ne peut pas revenir, le seul parti à prendre serait de faire passer le maréchal de Luckner à notre armée et de laisser le commandement de celle d'Alsace à M. de Gelb qui, avec le Rhin devant lui sera plus que suffisant à une très bonne défensive. Le nom de Luckner fera beaucoup et le danger de confier à M. de Lafayette l'armée active et le destin de la France sera moins grand. Si on ne veut pas cela, et mon opinion est que l'on aurait grand tort de ne pas le vouloir, il faut savoir si M. de Choisy est assez rétabli pour commander ici ; il est homme de guerre très actif et nous conviendrait assez. Après lui, j'avoue de bonne foi que je ne vois plus que moi et voici quels sont mes anciens dans notre armée : M. d'Aumont, vous savez ce que c'est ; M. d'Elbhecq, galant homme, bon patriote, très sensé, susceptible d'avoir une bonne influence, en ayant où il est, fort usé, assez peu militaire. Je servirais sous lui de tout mon cœur, et je crois que nous vaudrions ensemble tout ce que nous pouvons valoir. Je servirais aussi sous M. d'Aumont dont les intentions sont excellentes, qui a seulement le grand désavantage d'être toujours gouverné par des subalternes et de s'en cacher. Je crois d'ailleurs qu'il serait ridicule de lui donner une armée à commander. J'ai encore un ancien d'un seul rang, sous qui rien ne me

fera servir, c'est M. de Crillon ; cela ne tient pas du tout à l'infâme conduite qu'il a eue à Valenciennes pendant mon absence, la joie qu'il a montrée de tout ce qui m'était arrivé de malheureux, à son empressement à le rendre public, à ses propos, etc..., etc..., mais au peu de cas que je fais de ses talents militaires et de son patriotisme. Si l'on n'envoie pas à l'armée du Nord un général dont les principes soient connus, il faudra que je l'environne de la popularité et de la confiance que m'ont méritées les miens, et pourrai-je vis-à-vis des autres être la caution d'un homme à qui je ne me fierais pas. Si c'est M. de Crillon qui commande votre armée et que l'on ne veuille pas m'employer ailleurs, je quitterai et je ferai la campagne, soldat dans un bataillon de volontaires nationaux. Après vous avoir dit très franchement qu'il y a de meilleurs choix à faire que moi, vous me permettrez de vous observer que si le décret de la Montagne s'oppose à ce que je puisse commander les lieutenants-généraux mes anciens dans l'armée, il a déjà été enfreint pour M. de Lafayette qui a été prendre le commandement de l'armée de la Moselle quoique M. de Belmont qui y est resté, fût lieutenant-général dix ans avant lui. Si cette exception ne peut regarder que M. de Lafayette, s'il est au-dessus des lois, cela doit donner beaucoup d'espoir à ceux qui ne veulent pas s'y soumettre.

Vous m'annoncez une grande activité d'ici à quinze jours ; mon ami Dumouriez me l'annonce aussi,

mais si on a l'idée d'attaquer, il faudrait y joindre celle d'être prêt et pour peu que l'on perde de jours, cela va devenir impossible. Les officiers de notre armée n'ont point encore d'ordres de faire leurs équipages; si on ne les leur donne qu'au moment où la guerre sera certaine, les assignats tomberont encore, tout renchérira et 300 livres en assignats seront une ressource très insuffisante pour les lieutenants et sous-lieutenants qui n'en ont pas d'autres ; et c'est la très grande majorité maintenant. Il faut encore s'occuper d'un objet urgent, c'est que les autorisations des commissaires de la Trésorerie nationale n'arrivent pas aux payeurs des armées un mois après les ordres du ministre pour les dépenses pressées, car personne ne veut payer, personne ne veut avancer, personne ne veut faire crédit et le service manque. Si l'on ne compte pas choisir les généraux d'armée parmi les honnêtes gens, il faut attacher un commissaire de la Trésorerie nationale à chaque armée pour autoriser les payeurs à faire à temps les fonds des dépenses nécessaires et pressées. Le choix de Chauvelin était sans nulle comparaison le seul à faire, il est plein d'esprit, d'intelligence et de raison, il fera bien tout ce dont il sera chargé. Je pense comme vous que l'assassinat du roi de Suède n'est pas une grande nouvelle, il ne jouera pas mal le héros blessé, il ne mourra pas; il enverra des troupes contre nous, elles débarqueront à Ostende ou à Saint-Valery ; avec un peu de prévoyance et

d'intelligence, on pourrait empêcher leurs succès et s'assurer facilement d'elles.

Signé : Biron.

N° 64. — La Gravière a M. de Biron.

Bruxelles, le 6 avril 1792, l'an IVe de la liberté.

Mon Général, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré et l'état des déserteurs des 5e régiments d'infanterie et de dragons qui y était joint. Je désirerais beaucoup que pour la facilité des recherches, on mît comme autrefois le nom de la ville d'où le soldat est déserté, et qu'on ne mît pas sur l'état : soupçonné d'être passé à l'étranger, car si je n'en suis pas sûr, je fournis un prétexte naturel de répondre qu'on ne les a pas trouvés. Le nom de la garnison d'où chaque homme a déserté est particulièrement utile quand il faut demander des recherches sur une frontière aussi étendue ; les réclamations réciproques ont été négligées : dès qu'on en reprend l'usage, j'y mettrai tout le zèle qui pourra dépendre de moi.

On a tracé un camp à Falmagne, poste essentiel à la communication avec Namur et Liège; on s'y retranchera. L'on dit que si les Français commencent les hostilités, les troupes prussiennes garderont le pays de Liège et les Autrichiens qui y sont se ren-

dront dans le camp retranché de Falmagne. Au surplus, toutes les dispositions sont défensives, l'opinion générale est qu'il n'y a rien à gagner à attaquer les Français chez eux, mais qu'on remporterait de grands avantages en les attirant loin de leurs foyers. Il paraît certain qu'on veut ruiner la France par les intrigues et les factions, mais qu'on ne le tentera pas par une agression ouverte; en général, les apparences de guerre affligent tous ceux qui ne sont pas aussi emportés que nos émigrés. L'archiduc Charles part pour Vienne où ses frères et sœurs sont tous réunis auprès du nouveau Roi. On travaille ici à moyenner un accommodement avec les États de Brabant. Le clergé régulier y a toute l'influence. On ne négligera rien pour le gagner, mais son triomphe sera passager. Il me paraît impossible qu'il recule au cours de l'opinion.

Je souhaite que vous ayez bientôt, mon Général, de bonnes nouvelles de la santé de M. le Maréchal Rochambeau et que vous disposiez de mes soins dans tout ce qui pourrait vous intéresser ici.

Signé : LA GRAVIÈRE.

Permettez-moi, mon Général, de vous prier de vouloir bien faire passer l'incluse à sa destination.

N° 65. — Dumouriez a M. de Biron.

Le 5 avril.

Je vous adresse, mon cher Biron, M. de la Hogue, ancien officier très intelligent, qui va nous conclure un marché de 60.000 fusils. Je l'ai prié d'examiner les dispositions de l'armée autrichienne. Il peut vous être utile dans son voyage, si vous avez besoin de quelques renseignements. Je vous embrasse.

Signé: Dumouriez.

N° 66. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 8 Avril 1792,
l'an IV° de la liberté.

J'ai vu hier au soir M. de la Hogue, mon bon ami. J'ai longtemps et inutilement sollicité M. du Portail (1) de faire le marché que vous allez conclure, mais il l'a opiniâtrement refusé, et le besoin le plus urgent d'armes n'a pu le décider. J'ai prié M. de la Hogue de nous ménager à Bruxelles une correspondance utile pour ne pas rester absolument sans nouvelles dans le cas où M. de la Gravière serait retiré.

Je vous envoie copie d'une de mes lettres à l'évê-

1. Le maréchal de camp du Portail, le prédécesseur de Narbonne à la Guerre.

que d'Autun; c'est mon opinion, en honneur et en conscience, sans fatuité ni modestie, et comme si je n'étais pas partie intéressée; faites-en l'usage que vous voudrez vis-à-vis de M. de Grave ou de tout autre. Comptez entièrement sur notre armée si l'on n'emploie que des officiers généraux patriotes; n'y comptez pas du tout s'ils sont suspects.

M. de Beauharnais (1), va passer quarante-huit heures à Paris; je désire bien qu'il puisse causer une demi-heure avec vous de notre position et des choses pressantes dont nous avons besoin et qu'il ne faut pas abandonner à la lenteur ordinaire des formes bureaucratiques. Vous connaissez M. de Beauharnais, mon cher ami. Il est plein d'esprit et d'intelligence; il vaut mieux qu'aucune lettre que je puisse vous écrire. Occupez-vous surtout de ne pas laisser subordonner tous nos préparatifs successifs au départ de M. de Rochambeau, et souvenez-vous que sous l'ancien régime, nous avions le sort éternel de n'être jamais prêts quand même nous étions décidés à commencer.

Signé: Biron.

1. Aide de camp de Lauzun.

N° 67. — Biron a M. de Talleyrand.

Le 8 Avril 1792.

Beauharnais va passer quarante-huit heures à Paris. Je serai bien aise qu'il cause un peu avec vous et Dumouriez de notre position. Les circonstances sont si grandes et la manière dont on disposera de notre armée si importantes qu'il ne faut pas faire notre faute éternellement ordinaire, celle d'être toujours prêts les derniers. Je me réfère surtout à Beauharnais. Je vous embrasse.

Signé: Biron.

Le voyage de Beauharnais à Paris avait une plus grande importance qu'on pourrait supposer par les deux dernières lettres qu'on vient de lire. Comme nous l'avons dit plus haut, l'aide de camp de Lauzun allait à Paris pour décider en dernier ressort Dumouriez à établir définitivement le nouveau plan d'opérations d'après lequel l'armée du Nord devait réunir toutes ses troupes actives en un seul détachement, dont Biron assumerait le commandement et à la tête duquel il marcherait sur Mons.

Beauharnais s'aboucha avec le ministre des

Affaires étrangères et n'eut point de peine à l'amener au point que souhaitait si ardemment Lauzun. Effectivement ce fut à cette époque que furent rédigées les instructions du 22 avril, qu'on expédia à cette dernière date seulement à Rochambeau mais qui étaient prêtes depuis plus de dix jours ; c'est pendant le séjour de Beauharnais à Paris que furent écrites les lettres qui vont suivre.

N° 68. — La Gravière a M. de Biron.

Bruxelles, le 8 Avril 1792.
L'an IV° de la Liberté.

Mon Général, j'ai fait la réclamation des trois caporaux du 89° régiment d'infanterie désertés le 6 au matin de Valenciennes. J'ai mentionné dans ma note le fait de la lettre d'Ath dont vous m'avez fait l'honneur de me prévenir, et je requiers le gouvernement général de me communiquer à cet égard des éclaircissements positifs.

Il est passé ici tant de Français émigrés prenant la route d'Allemagne, que l'on aurait supposé qu'il n'y restait plus de transfuges, et comme il ne m'est rien revenu sur ce rassemblement de sous-officiers, je suis porté à croire que cette lettre d'Ath est

encore une nouvelle manœuvre de quelques émigrés pour tâcher de débaucher nos soldats ; on n'a jamais vu mettre tant d'acharnement dans les intrigues les plus criminelles.

La noblesse suédoise opprimée par Gustave a vu avec un dépit extrême l'oppression consommée par les succès de la Diète à Gesle ; ce sentiment rendu plus violent par la contrainte a produit l'attentat du 16 mars, et sera une source féconde de troubles pour ce pays. La majorité de la nation suédoise désapprouvait d'ailleurs le parti que semblait avoir pris son Roi, de se vouer à une querelle étrangère, tandis que cette folle entreprise ne pouvait en aucun cas rien produire de favorable à la Suède.

Je viens de recevoir, mon Général, mon rappel avec ordre de rester ici jusqu'à l'arrivée de mon successeur; je désire qu'il serve la Patrie avec le même zèle et le même civisme que moi, et qu'il soit plus heureux. J'ai passé ma vie en pays étranger; je n'ai jamais obtenu ni congé, ni faveur. Après avoir été longtemps secrétaire d'ambassade, j'ai été envoyé ici comme résident. Les peines que j'y ai eues ont été aussi grandes que ma conduite a été prudente. Né dans les pays méridionaux, ma santé usée par un long travail dans le nord de l'Allemagne m'avait fait désirer que mon avancement se fît vers des climats plus doux et je fis solliciter il y a trois ans et plus, le poste de Gênes, lorsque M. de Montal était disposé à le quitter. Je n'ai rien obtenu ; on m'a renvoyé ici

parce que personne ne se souciait d'y venir. Le 31 décembre dernier, on m'a fait nommer ministre plénipotentiaire avec le traitement qu'avait M. d'Andlau, mais on n'y a ajouté ni la gratification d'usage, ni aucun des agréments qui accompagnaient une nomination. A l'instant, je perds tout à la fois ; je ne connaissais pas le précédent ministre, je ne connais pas celui-ci et je ne sais si quelque citoyen juste et bon embrassera ma défense. Je vous demande pardon mon Général, de vous ennuyer de ces détails ; mais une inattendue et brusque injustice est-elle donc une chose qui n'excite pas la sensibilité.

J'ai l'honneur d'être...

Signé : LA GRAVIÈRE.

N° 69.

Répondu à M. de la Gravière en lui proposant de faire sa commission près du Ministre des Affaires étrangères.

N° 70. — LA GRAVIÈRE A M. DE BIRON.

Bruxelles, le 16 avril 1792.
L'an IV de la Liberté.

Je reçois à l'instant, mon Général, la lettre dont vous m'avez honoré hier, à laquelle est jointe la liste

des sept soldats du 12e régiment désertés à Condé. Je vais en faire la réclamation.

L'offre que vous avez la bonté de me faire de votre intercession auprès de mon ministre excite toute ma sensibilité ; les détails que j'ai pris la liberté de vous confier avant-hier vous auront fait connaître ma position. Si vous avez la bonté de témoigner à M. Dumouriez de l'intérêt en ma faveur, je ne doute pas qu'il n'y ait égard soit en m'employant s'il croit mon zèle utile à la chose publique, soit en m'accordant une retraite s'il a des vues qui ne le lui permettent pas. Mon rappel est motivé sur ce qu'on ne veut avoir ici qu'un résident. Si j'avais été consulté, ce n'est pas ici que mon avancement eût été fait ; aussi, dois-je supposer que M. de Lessart m'ayant oublié dans les promotions qu'il avait faites, malgré d'anciens et pénibles services, il s'est débarrassé de mes réclamations en rétablissant la place telle qu'elle était du temps de M. d'Andlau. Je ne dois pas être la victime d'un pareil arrangement de circonstances et vos bontés contribueront à m'en préserver.

On s'obstine si singulièrement, mon Général, à dire que les Français vont attaquer les Autrichiens, que j'ai été occupé à conjecturer sur les causes de cette opinion ; c'est celle de tous les gens considérables de l'administration ; ils détestent les principes de la Constitution, mais ils pensent qu'il n'y a rien à gagner et tout à perdre à attaquer les Français chez eux, à cause de la ligne des places qui les

entourent, et de la réunion de forces qu'occasionnerait le danger commun ; mais ils croient que si l'impétuosité nationale aiguillonnée par les intrigues auxquelles on ne s'épargne pas, attirait les Français hors de leurs foyers, alors les troupes étrangères conserveraient tout l'avantage des manœuvres et de la discipline, et auraient bon marché des Français dont la défaite répandrait un découragement tel, que la France se trouverait à la merci des puissances liguées contre sa liberté ; ce rêve n'est pas croyable, je me suis défendu tant que j'ai pu, mais nos graves personnages désirent tant la guerre sous ce rapport, ils assurent si positivement que les Français vont faire une invasion que je vous laisse à apprécier leur manière de voir.

Signé : LA GRAVIÈRE.

M. Caillard, qui vient de la Haye veut bien se charger de cette lettre.

N° 71. — ALEX. BEAUHARNAIS A M. DE BIRON.

Paris, le 11 Avril 1792.

Je quitte M. Dumouriez avec lequel j'ai eu, mon Général, une longue conférence, et que je dois revoir demain ; voici les principaux objets dont je m'em-

presse de vous instruire. L'armée du Nord sera offensive comme celle du Centre, c'est celle d'Alsace qui sera d'observation et défensive. Le départ du Maréchal paraissait encore incertain au ministre, mais dans la supposition de son absence ou de sa présence, voici les désirs de M. Dumouriez dans l'une ou l'autre hypothèse, et ce qui lui paraît certain, c'est que M. de Luckner passera à l'armée du Nord, si la santé de M. de Rochambeau le retient ici, et que, si ses forces lui permettent de commander, une division de l'armée du Nord forte d'environ 20.000 hommes, sera à vos ordres et agira offensivement. Toutes les mesures relatives à ce système vont être prises ; plusieurs même qui s'y lient ont déjà été ordonnées. Les officiers vont recevoir l'ordre de faire leurs équipages. M. Dumouriez qui me paraît avoir de l'influence sur l'esprit de M. de Grave m'a promis de ne le point quitter que toutes les expéditions relatives aux besoins de notre armée ne fussent faites ; c'est demain ou après-demain qu'il y a un Comité *ad hoc* à l'hôtel de la guerre. L'opinion publique est toujours ici que M. de Rochambeau ne partira pas et que ce doit être ou vous ou M. d'Estaing (1) qui devez

1. Charles-Hector comte d'Estaing (1729-1794) brigadier des armées du Roi passa ensuite dans la marine et devint amiral. Au moment de la Révolution il se montra partisan des idées nouvelles, fut commandant de la garde nationale de Versailles, puis se fit admettre comme simple grenadier dans la garde nationale parisienne. « Appelé à déposer comme témoin dans

commander l'armée. J'ai passé la soirée hier chez Cond... (1) avec l'abbé Si... (2), la députation de Bordeaux, etc..., etc..., ils désirent tous que vous ayez en chef le commandement de l'armée du Nord, si M. de Rochambeau ne part pas, et que M. de Luckner soit placé de préférence à l'armée du Centre y conservant Lafayette sous lui. C'est M. de Montesquiou qui commande l'armée du Midi, M. de Wittgenstein s'étant démis de ce commandement. Je vous quitte, mon Général, pour aller voir M. de Rochambeau qui a dû se purger aujourd'hui. Je vous marquerai demain le résultat de notre conversation. Narbonne est mieux. Adieu, comptez que quelques mesures que vous commandent les circonstances, comme elles seront toujours en faveur de la liberté de notre pays, comptez mon cher Général, que c'est avec plaisir, que c'est avec une forte détermination que mon cœur lie ma destinée à la vôtre. Je défendrai la constitution française à vos côtés, et je serai heureux en servant ma patrie de n'être pas étranger à vos succès et de contribuer à votre gloire. Adieu, très tendrement.

Signé : ALEX B...

le procès de la Reine, il y fit preuve de peu de courage. Il n'en fut pas moins traduit à son tour devant le Tribunal révolutionnaire, et, le 28 avril 1794, il était envoyé à l'échafaud. » Mémoires de d'Andigné, I. 67, note.

1. Cond (orcet).
2. Si (eyès).

P.-S.— Je suis bien fâché d'avoir manqué Chauvelin, mille tendres amitiés s'il est encore avec vous.

N° 72. — Biron a M. de Rochambeau fils.

Valenciennes, le 14 Avril 1792.

J'ai reçu, mon cher Rochambeau, la lettre du général Beaulieu (1) et votre réponse. Je crois que vous allez être promptement débarrassé de cette correspondance, car le général Dalrymple, parti hier à 10 heures du soir de Paris, sort de chez moi et me dit que quelques instants avant son départ, la réponse du roi de Hongrie était arrivée, et qu'elle était tellement insolente qu'elle rendait la guerre indispensable, et que l'on disait hautement que nos opérations offensives seraient immédiates. Ne divulguez cependant pas cette nouvelle, je vous prie, qu'elle ne vous soit parvenue par quelque autre voie. J'imagine que j'aurai des nouvelles ce soir ou demain ; je vous les communiquerai sans perdre de temps.

Signé : Biron.

P. S. — Je suis fâché de vos chevaux volés; il

1. Beaulieu général autrichien qui commandait alors en Belgique, sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas. C'est le même qui devait lutter si malheureusement contre Bonaparte en 1796.

faut en envoyer le signalement aux municipalités et à la gendarmerie nationale.

N° 73. — Biron a M. de la Gravière.

A Valenciennes, le 14 Avril 1792.

Je m'empresse, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous informer qu'un homme de mes amis parti de Paris hier 13 avril à 6 heures du soir et arrivé à Valenciennes à midi, m'informe que la réponse du roi de Hongrie est arrivée hier à 2 heures et qu'elle est telle qu'elle rend la guerre inévitable. Il me promet de ne point divulguer cette nouvelle à Bruxelles, jusqu'à ce qu'elle y arrive par une autre voie. J'ai cru devoir vous en informer sans perdre de temps. Je m'attends à avoir l'honneur de vous voir ici très incessamment.

J'ai l'honneur d'être, etc....

Signé: Biron.

N° 74. — Dumouriez a M. de Biron.

Paris, le 13 Avril 1792.

J'ai causé avec M. de Beauharnais, mon cher Biron, et il vous rendra ma conversation; *j'ai commencé*

hier le travail militaire; cela m'est très aisé parce que de Grave me témoigne une confiance filiale ; je vais continuer et j'espère que sous peu, je serai assez parfaitement sûr de tous les détails pour pouvoir presque vous répondre qu'il ne manquera rien à vos préparatifs pour pouvoir camper du 25 au 30 de ce mois.

Puisque les Autrichiens ne se ménagent pas davantage en procédés, je vous exhorte dès ce moment à les imiter; le vrai moyen de vous venger de ce qu'ils font déserter, ou accueillent vos sous-officiers, c'est de recevoir dès ce moment leurs déserteurs; faites-les passer tout équipés à Paris, et pour qu'ils soient parfaitement reçus, adressez-les de club en club jusqu'à celui des Jacobins.

Si, comme vous me l'assurez dans l'une de vos précédentes, vous avez la possibilité de faire déserter une compagnie et un escadron entiers, nous serons sûrs que cela nous produira deux bons effets. Le premier, d'encourager la nation, parce qu'elle verra par expérience qu'elle peut espérer fondre cette grande armée par l'appât de la liberté et de l'aisance. La deuxième est d'effrayer les généraux autrichiens en leur inspirant la méfiance contre leurs soldats. Comme les généraux sont des Allemands, brutaux et bêtes pour la plupart, ils croiront pouvoir arrêter la désertion en redoublant de sévérité, et cette même sévérité augmentera la désertion. Je conçois que ce plan d'embauchage doit coûter quelques frais, d'au-

tant plus qu'il faut tâcher de l'exécuter en grand, et sur le plus grand nombre de garnisons qu'il sera possible. Faites-moi un aperçu de cette dépense qui vaut mieux que les frais d'espionnage, et je vous ferai toucher sur-le-champ ce que vous jugerez nécessaire d'après la première expérience que vous en aurez faite; car il faut un premier exemple, ne fût-il que d'une cinquantaine d'hommes, pour m'autoriser à y jeter de l'argent, mais alors nous pourrons aller à l'avant, et ce moyen de faire la guerre à nos ennemis en vaut bien un autre. C'est vous, mon cher Biron, qui devez particulièrement rendre ce service à votre patrie. Vous en direz ce que vous voudrez à M. le Maréchal, mais je vous prie de ne lui en parler que lorsque la machine sera parfaitement montée, et même je crois que vous pouvez vous dispenser de lui faire cette confidence. J'ignore quels sont vos rapports avec le jeune Rochambeau, et à quel degré vous pouvez vous servir de lui pour cette excellente opération. Sa position à Maubeuge est excellente pour cela; je vous laisse le maître de ne pas l'employer ou de vous servir de lui. C'est à vous à lui donner toutes les instructions à cet égard, ainsi qu'à ceux des officiers généraux ou particuliers auxquels vous croirez pouvoir vous confier; c'est dans vos lettres que j'ai conçu le plan de faire cette opération très en grand ; occupez-vous-en sur-le-champ pour qu'avant huit jours, nous puissions promener des Autrichiens dans Paris, comme on

va y promener des soldats de Châteauvieux; j'y laisserai mettre la même publicité pour les deux résultats dont je vous ai parlé au commencement de ma lettre. Les Autrichiens crieront à la perfidie et à l'infraction; j'ai mes réponses toutes prêtes. D'ailleurs, nous approchons de l'époque où les ménagements seraient une bêtise; ainsi, tâchez sous huitaine d'avoir déjà fait quelque chose. Envoyez-moi votre mémoire de frais, et il sera remboursé tout de suite.

Le Vasseur, mon aide de camp (il est jacobin et vous pouvez vous en servir dans les clubs) part demain matin pour servir auprès de vous. Sa meilleure qualité est une grande fidélité et une grande soumission; d'ailleurs ce n'est point un aigle, vous pourrez l'employer en courrier, si vous avez quelque chose d'important à me faire passer.

Soyez sûr, mon ami, que M. de Lafayette ne commandera point l'armée du Nord, que si M. de Rochambeau se trouvait hors d'état de faire la campagne, on y ferait passer le général Luckner. M. de Crillon ne sera pas même sur les rangs pour le commandement, qu'enfin si la totalité de l'armée n'agit pas extérieurement, c'est vous qui commanderez la partie agissante. Mon amitié n'a aucun mérite dans cette disposition je n'ai fait que consulter l'intérêt de la patrie et l'opinion publique. L'amitié est bien à son aise quand elle est aussi parfaitement d'accord avec l'intérêt et avec le bien public. *Soyons toujours ainsi, mon ami, et laissez-moi saisir les occa-*

sions de vous mettre à la main le bâton qu'ont honoré vos pères. C'est la seule velléité aristocratique qui puisse être d'accord avec mon civisme et ma philosophie. Répondez-moi sur-le-champ, travaillez promptement et en grand sur l'armée autrichienne et aimez-moi comme je vous aime. Nous avons toujours été d'accord sur nos opinions politiques ; nous avons travaillé ensemble, nous avons été repoussés ensemble par l'ancien régime, et nous parviendrons ensemble à affermir le nouveau. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Signé: DUMOURIEZ.

N° 75. — BIRON A M. DUMOURIEZ.

A Valenciennes, le 15 Avril 1792.

Vous me faites un plaisir extrême, mon excellent ami, en me disant que vous dirigez beaucoup le travail militaire et que de Grave vous témoigne une confiance filiale; certes, il a grand raison s'il veut faire aller son Département. Personne n'a plus de confiance que moi dans la pureté de ses intentions et dans son patriotisme ; mais je ne puis me dissimuler que rien ne va, qu'il ne répond qu'aux petits détails et jamais aux questions importantes. Je lui ai écrit plusieurs lettres particulières, qui, je crois, méri-

taient son attention, et je n'ai eu pour toute réponse que 4 lignes de sa main, très vagues, dans lesquelles il m'assure seulement qu'il s'occupe de notre armée. Dans les circonstances actuelles, cela ne peut suffire à l'officier qui commande, car on excite continuellement le soldat à faire des réclamations dont quelques-unes sont toujours fondées. Nous calmons tout en promettant d'écrire au Ministre ; nous écrivons, en effet, mais jamais le ministre ne répond. Il faut donc que le soldat voie nécessairement de la mauvaise volonté ou dans les généraux ou dans le ministre. Les ennemis de la chose publique se servent avec beaucoup d'avantage de ce moyen d'aigrir les esprits et d'échauffer les têtes. Je ne m'effraye pas plus aisément qu'un autre, et la confiance du soldat doit me rassurer plus que personne. Mais je dois vous déclarer positivement que si vous ne parvenez pas à faire payer en argent au soldat tout ce qui lui est dû, et particulièrement son décompte, vous vous exposez au danger le plus certain et le plus prochain. Le soldat est journellement excité sur ce point et avec un succès qui m'inquiète; je suis un palliatif dont on ne peut se servir longtemps; un de ces jours, nous aurons une bonne et forte insurrection à laquelle il faudra céder pour éviter le pillage des caisses, et des désordres qui détruiraient entièrement notre discipline au moment d'entrer en campagne. Le soldat sera véritablement reconnaissant de ce que vous ferez pour lui mainte-

nant, mais ne lui laissez pas le temps de croire qu'il vous a arraché par des menaces, ce que vous aurez précédemment refusé à ses justes réclamations. Pensez donc aussi que si on ne trouve pas quelque moyen de venir au secours des officiers subalternes, ils seront dans l'impossibilité physique de faire leurs équipages quand ils en recevront l'ordre. Les chevaux et toutes les choses dont ils ont besoin sont au moins doublés de valeur, et deviennent d'une grande rareté. La réponse du roi de Hongrie que l'on peut prévoir fera baisser encore les assignats, et les 300 fr. que l'on accorde aux officiers subalternes n'en vaudront peut-être pas 100 quand ils les recevront. J'avais proposé à M. de Grave un moyen d'y remédier, c'était d'étendre de quelques centaines la fourniture des chevaux de peloton, et de m'autoriser ensuite à en céder à ceux qui ne pourraient pas s'en procurer autrement, à un prix et sous une retenue convenue. Ce serait un grand soulagement et le moins onéreux qu'on puisse leur donner. M. de Grave n'a pas plus répondu à cela qu'au reste; à présent que c'est entre vos mains, je suis sûr qu'il n'y aura pas de temps perdu, et je suis content.

J'ai déjà mis du monde en campagne pour notre plan de désertion autrichienne ; je crains que les moyens qui m'avaient été proposés les premiers n'aient été fort affaiblis par le silence que j'ai été obligé de garder. Je vais frapper à ces portes-là, et à d'autres encore. Je ne serai pas longtemps sans

avoir des nouvelles positives. J'ai envoyé chercher Rochambeau [1] qui sera ici ce soir, il est plein de zèle et d'activité et je lui connais des moyens. Il faut quelques jours d'expérience pour me mettre en état de faire un aperçu de dépense ; j'avancerai une centaine de louis en or, et quand ils seront à peu près employés, je vous en rendrai compte, vous me les ferez rendre et vous me donnerez vos ordres. Mes finances ne me permettent pas des avances plus considérables. Le meilleur moyen d'attirer une très grande désertion serait celui de lever sur-le-champ quelques compagnies franches dont le but fût visiblement de les recevoir, et qui ne fussent absolument que des cadres ; quand nous n'en aurions dans ce moment que sept ou huit, elles ne laisseraient pas que de faire un effet prodigieux et plus que toutes les embauches possibles, mais il faut que M. de Grave me laisse nommer les officiers, car s'il y place des gens de lettres, ou des gens de loi, cela ne fera pas notre affaire ; il faudrait aussi que l'Assemblée nationale permît de s'écarter pour cette espèce de troupes des règles d'admission ordinaire. Observez aussi, je vous prie, mon bon ami, qu'après les premières centaines de déserteurs reçus, nous serons fort embarrassés des autres qui arriveront vraisemblablement en grand nombre, si nous ne savons où les mettre. Il y aurait de l'inconvénient à les lais-

1. Le fils du maréchal.

ser se répandre en trop immense quantité dans nos campagnes. Si vous étiez tout à fait Ministre de la Guerre, je me chargerais, par exemple, de lever, équiper, monter et mettre en état de servir trente escadrons de troupes légères, pour le 1er août prochain, mesure qui me paraît indispensable. Si vous ne voulez pas faire la guerre avec un désavantage insurmontable, songez donc que quelque part où nous rencontrions les Autrichiens ou les Prussiens, leurs troupes à cheval seront dans une proportion quadruple des nôtres, et vous êtes trop homme de guerre pour ne pas savoir qu'une telle infériorité ne peut se supporter longtemps sans exposer à des revers désastreux. Il faut aussi des chasseurs à pied qui tirent bien et que l'on puisse opposer aux chasseurs allemands et tyroliens appris qui nous désoleront si nous n'avons pas des gens de leur espèce à leur opposer. Il y a, en France, tant de gardes chasses réformés que cet utile corps serait facile à composer. Je connais dans plusieurs de nos magasins des espèces d'armes qui leur conviendraient ; il faudrait tâcher de les habiller de manière à ce que leur habillement et leur équipement ne fussent pas autant qu'il serait possible des mêmes étoffes et des mêmes matières que celles employées pour les troupes de ligne et pour les volontaires nationaux dont il est urgent de presser l'habillement qui est partout insuffisant depuis le complément des régiments au pied de guerre. Il faut tâcher de ne pas faire de marchés

qui puissent contrarier ou retarder l'habillement et l'équipement de l'armée. Je pense comme vous qu'il est absolument inutile de rendre compte à M. le Maréchal de notre plan d'embauchage. Faites seulement qu'il ne me donne pas l'ordre de repousser ou renvoyer les déserteurs qui pourraient m'arriver car alors je serais attrapé; il serait également embarrassant pour moi d'obéir ou de montrer votre lettre. Je vais commencer si je peux par les hulans, comme ceux qui feront le plus de spectacle et étonneront davantage, je les ferai aller de clubs en clubs et chaque municipalité les fera accompagner par quelques gardes nationales et se chargera en payant, de eur subsistance po ur qu'ils la trouvent partout et ne fassent pas de tapage en route.

Je recevrai votre aide de camp Le Vasseur avec out le plaisir que j'aurai à avoir un officier qui m'est donné par vous; il me sera souvent utile près des clubs, et je vous l'enverrai en courrier quand les circonstances en vaudront la peine; il faut seulement que vous disiez à M. de Grave de me permettre de le garder en troisième aide de camp sans qu'il soit censé vous avoir quitté, car j'en ai déjà deux, et si l'un d'eux est placé officier supérieur, je voudrais le remplacer par un des adjoints aux adjudants généraux que M. de Grave vient de supprimer, cet officier étant d'une intelligence et d'une activité précieuses dans notre métier et que l'on rencontre rarement. Si Le Vasseur a deux ans de commission

de capitaine, je pourrais peut-être le placer lieutenant-colonel dans un des nombreux corps de troupes légères, car il me paraît impossible qu'on n'en lève pas, et je le garderai près de moi pour toutes les commissions et courses secrètes où la fidélité est surtout nécessaire. Je n'aurai en vérité d'ailleurs pas trop de trois aides de camp à la destination que vous voulez me donner.

Ce que vous me dites du projet de faire passer le général Lukner à l'armée du Nord si M. de Rochambeau ne pouvait la joindre est comme vous le savez, le vœu de mon cœur. Lukner ici nous vaudrait 20.000 hommes et je regarderais comme le plus grand bonheur qui pût m'arriver, de pouvoir prendre de ses leçons, mais il me paraît que la maladie physique de M. de Rochambeau est finie, et j'espère qu'il n'en aura point de morale qui l'empêche de revenir à son armée. Je serai parfaitement content d'être chargé de son avant-garde ou du corps quelconque destiné à agir offensivement. Je suis bien touché, mon ami, de l'ambition que vous avez pour moi, mais je ne puis la partager ; je vous le répéterai invariablement : disposez de moi tant que vous me croirez utile à quelque prix que ce soit. Je ne répugnerai à rien et tout me conviendra. Je fais à ce devoir aujourd'hui des sacrifices bien plus grands qu'on ne pense, et je n'en veux d'autre prix que la liberté d'aller me reposer en Corse dès que mes services ne seront plus nécessaires ici. Une faveur, par exemple,

à laquelle je serais très sensible, serait une lettre du Ministre de la Guerre ou de vous que je puisse envoyer en Corse, et qui pût constater aux yeux de tous les Corses, que mon vœu le plus ardent serait de me rendre chez eux si je n'étais pas jugé utile à la défense de la patrie. Cette lettre me servirait même très utilement près de mon père si on pouvait lui donner une grande publicité. Je m'en rapporte à vous et à votre amitié; faites faire cela si vous n'y trouvez pas d'inconvénient.

Signé : Biron.

P. S. — Avant de finir ma lettre, je veux vous parler de M. de Beauharmais; vous savez aussi bien que moi qu'il unit de l'esprit et de vrais talents au patriotisme le plus constant et le plus pur; il est la deuxième personne de notre État-Major. Il serait bien à désirer que M. le Maréchal lui marquât une entière confiance, et le chargeât tout à fait et tout seul de sa correspondance secrète.

Je pense comme vous que le plan de désertion vaut mieux que l'espionnage, il en faut cependant un peu, car il va nous devenir important d'être instruit exactement et à temps des mouvements de troupes et notre Maréchal préférera tous les dangers à celui de dépenser un peu d'argent.

N° 76. — La Gravière a M. de Biron.

Bruxelles, le 14 Avril 1792.

Ne vous impatientez pas, mon Général, je vous en prie. Pourquoi les événements exigent-ils que vous ayez si souvent à me lire. Il faut bien vous prévenir qu'une division de hussards de Blankenstein part d'ici pour Ath, et sera remplacée par une division qui nous arrive de Malines. Une partie de l'État-Major (Stab) est déjà en chemin pour se rapprocher de nos frontières. L'un des principaux officiers de l'État-Major, M. de Lindenau, ci-devant au service de la Prusse, va suivre. On dit tout haut que nous allons attaquer les Pays-Bas.

Le roi de Suède est mort le 29 au matin.

Signé : la Gravière.

N° 77. — Dumouriez a M. de Biron.

Paris, le 14 Avril 1792.

M. Maret (1), mon cher Biron, passe par Valenciennes et va à Bruxelles pour agiter les États car

1. C'est Maret, le futur duc de Bassano, né en 1763. Fit d'abord du journalisme, fut envoyé à Bruxelles auprès du comité révo-

il faut faire tout le mal possible aux Autrichiens. Vous pouvez vous ouvrir à lui sur vos projets; il est parfaitement sûr, franc et hardi: vous pouvez par lui, ouvrir une correspondance particulière avec M. Ruelle, secrétaire de légation ainsi que M. Maret. Suivez très vivement le projet d'embauchage; allez-y bon jeu, bon argent d'après ma lettre d'hier matin. Le plus tôt que nous pourrons faire promener des uniformes autrichiens au Palais-Royal sera le mieux. Adieu, je vous embrasse. Le pauvre Noailles, l'ambassadeur, est déserté, et le lendemain il m'arrive une lettre de lui qui m'annonce que tout est sans remède pour la négociation; ainsi l'ambassade de Maulde est à vau-l'eau; il ira en Hollande, sa première destination. Travaillez vigoureusement, préparez-vous; je presse de Grave.

Signé : DUMOURIEZ.

lutionnaire belge, devint ambassadeur à Naples en 1793. Sous l'Empire sa faveur fut au comble et il accompagna partout Napoléon à la fois comme secrétaire d'État et, à partir de 1811, comme ministre des Affaires étrangères. Exilé pendant la Restauration il rentra en France en 1830, fut créé pair de France et président du Conseil en 1834. Il mourut en 1839. La platitude de son caractère dépassait tout ce qu'on peut imaginer : Mme de Rémusat en parle d'une façon plaisante.

N° 78. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 16 Avril 1792.

Après le volume que je vous ai écrit hier, mon cher ami, je ne m'attendais pas à vous importuner d'une lettre aujourd'hui. Mais j'apprends que M. de Grave disperse dans le département de l'Aisne par détachements de 30 et 40 le 14e régiment de dragons commandé par M. de Chartres. Au nom du ciel, opposez-vous à une disposition si absurde qui n'eût jamais dû être ordonnée par M. de Grave. M. de Chartres est le colonel de dragons le plus patriote et le plus occupé de son affaire de toute l'armée. Son régiment est complet, bien monté, plein de zèle, on l'a tiré de Valenciennes pour le faire remplacer par le 5e régiment ci-devant colonel-général qui ne le vaut sous aucun rapport. A présent, on veut empêcher le 14e régiment de servir en le dispersant ainsi. Au nom du ciel, ne le souffrez pas. Est-ce parce que M. de Chartres est jacobin et fils de M. d'Orléans (1) qu'on donne à lui et à son régiment un pareil dégoût. Si c'est pour plaire aux Tuileries, ce moyen est certain, et cela nous doit apprendre à nous, officiers patriotes, à quoi nous devons nous attendre.

1. Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité.

Noailles joint ses réclamations aux miennes, et demande avec autant d'instance que moi M. de Chartres et son régiment. J'avoue que je suis confondu et consterné que M. le maréchal de Rochambeau ne s'oppose pas fortement à un arrangement aussi fait pour donner de la défiance et du mécontentement aux officiers patriotes. Vous me trouvez peut-être bien chaud sur cet objet, mon cher ami, mais je suis si sûr que c'est par une intrigue criminelle que M. de Chartres et son régiment ont été éloignés de Valenciennes que je vous demande avec les plus fortes instances de ne pas laisser l'effet d'une telle vilenie se prolonger davantage.

Je viens de voir M. Maret, mon ami, et de causer longtemps avec lui. J'en ai été parfaitement content ; je pense comme vous que l'on peut se servir utilement de M. de Béthune pour faire du bruit à Bruxelles et nuire beaucoup à la maison d'Autriche, mais je crois qu'il serait au moins aussi utile de se ménager quelques moyens dans le parti patriote ; car vous devez savoir aussi bien que moi, que si M. de Béthune veut une révolution, elle est entièrement dans le sens aristocrate, et que si nous n'avions de liaison qu'avec lui, nous inspirerions bientôt une grande défiance aux amis de la liberté. Je crois que vous feriez bien de voir Ed. Walkiers et de lui demander quelques bonnes recommandations pour M. Maret ; il est plus en état que personne de lui procurer des ressources de toute espèce, et son

influence et la pureté de son patriotisme méritent toute votre confiance.

J'ai vu le jeune Rochambeau et nous aurons du monde en campagne de tous les côtés.

Signé: BIRON.

N° 79. — BIRON A M. LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU

A Valenciennes, le 16 Avril 1792.

Monsieur le Maréchal,

Noailles m'apprend que le 14e régiment de dragons est divisé en détachements de 30 et 40 dans tout le département de l'Aisne, et que cette dispersion rend toute instruction impossible pour ce régiment. Mon attachement pour votre personne et pour votre gloire, monsieur le Maréchal, me fait un devoir de nous représenter qu'il est affligeant et décourageant pour tous les militaires patriotes de voir éloigner de vous et de tous les moyens de servir, un régiment distingué par la pureté de ses principes et le bon exemple donné constamment par son chef. Il est trop apparent que c'est l'effet d'une intrigue pour que toute votre armée ne soit pas convaincue que vous n'en souffrirez pas le succès, et que vous ne nous laisserez pas enlever un régiment qui, loin de mériter un dégoût, a plus de droit que

beaucoup d'autres à servir activement sous vous. Noailles partage mon sentiment et se joint à moi pour le présenter respectueusement à monsieur le Maréchal.

Sur les plaintes réitérées de la municipalité de Landrecies et de l'autre bataillon de gardes nationales, j'ai cru devoir faire partir de Landrecies le premier bataillon de la Charente pour la Chapelle et Nouvion et le bataillon qui était là le remplace à Landrecies.

Signé : Biron.

N° 80. — La Gravière a M. de Biron.

A Bruxelles, le 13 Avril 1792.

Mon Général, M. Carlier retourne à Valenciennes, il connaît ce pays-ci et il est bon à questionner, je ne veux pas le laisser partir sans avoir l'honneur de me rappeler à votre souvenir.

Les tracasseries belges ont fait mourir Joseph de chagrin et ruiné Léopold : François Ier fatigué des dépenses ruineuses qu'elles occasionnent et du frein qu'elles mettent à son ambition, voudrait les voir finir à tout prix, car nos émigrés, par leurs flatteries et par leurs intrigues ont séduit tout les cœurs; mais quelque condescendance dont on veuille user pour les Brabançons, la paix ne sera pas sitôt réta-

blie dans leur pays, les royalistes membres du gouvernement ayant souffert pour cette cause se croient offensés, si on accorde trop aux États et à leurs amis. L'esprit de parti rend les dispositions plus violentes; ainsi les dispositions conciliatoires seront contrariées sous mains par plusieurs de ceux à qui l'exécution en sera confiée. Les esprits ne seront de longtemps réunis, ni les forces autrichiennes dans la main du jeune monarque.

On s'obstine, mon Général, à dire que les Français vont faire une invasion dans les Pays-Bas et dans le pays de Liège. Si le bruit en est autorisé pour que les étrangers prissent leurs moyens défensifs et fassent des dépenses proportionnées aux nôtres, ce serait une manière fort utile de leur faire la guerre, car ils ont peu d'argent et moins de ressources que nous.

Je n'ai aucune réponse sur mes réclamations des déserteurs, mais je sais qu'on a envoyé des ordres à Ath. Je n'ai point de nouvelles de mon ministre et je suis toujours dans le même état de peine et d'incertitude.

Signé : LA GRAVIÈRE.

N° 81. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 17 Avril 1792.

Je vous envoie, mon cher ami, une déclaration d'un grenadier déserteur du régiment de Foix dans laquelle il constate l'existence d'une compagnie de sous-officiers français déserteurs tolérée par le gouvernement autrichien.

J'ai déjà eu des nouvelles des gens que j'ai mis en campagne ; ils m'annoncent des effets d'ici à deux ou trois jours ; mais il se présente une assez grande difficulté qu'il serait urgent de lever ; c'est que les déserteurs ne seront reçus que dans les garnisons de mon arrondissement et que nous n'aboutirons à rien, s'ils sont encore repoussés ou rendus dans les divisions de MM. d'Aumont et d'Elbhecq d'après les ordres sévères de M. de Grave. Décidez-le donc à nous dire à chacun un mot là-dessus, dût-il n'être pas clair ; car quelques succès que je puisse me promettre, ils seront bientôt arrêtés si les autres lieutenants-généraux ont une conduite contraire.

Signé : Biron.

N° 82. — Dumouriez a M. de Biron.

Paris, le 13 Avril.

Je vous envoie mon ami, M. le Vasseur, mon aide de camp, pour servir avec vous ; c'est un homme fidèle et sûr que vous pourrez m'envoyer en courrier si vous avez quelque chose de très important, mais ce n'est pas un homme d'esprit, aussi vous en jugerez vous-même; ainsi ne vous en méfiez pas comme d'un homme à parti. Ces manières ministérielles de l'ancien temps ne sont pas de mon genre; à cet égard, je ne ruinerai pas la nation en dépenses secrètes.

Le prince de Hesse (1) va joindre votre armée sous peu de jours ; vous connaissez son activité pour travailler en révolution; il prétend avoir du crédit dans les Pays-Bas, vous verrez quel parti M. le Maréchal et vous pourrez en tirer. Puisque les troupes autrichiennes débauchent vos sous-officiers et ne vous rendent pas vos déserteurs, commencez plus tôt que plus tard à les faire travailler, et tâchez de nous envoyer à Paris des hulans et des Hongrois que nous puissions carrosser et promener comme les soldats de Châteauvieux ; le plus tôt sera le mieux. Il faut commencer

1. C'est le prince dévoyé qui joua un rôle si bizarre dans notre révolution.

à frapper les généraux de terreur en soufflant l'esprit de désertion.

Le Maréchal va vous joindre et il sera arrivé avant Le Vasseur qui va sur ses chevaux. Vous allez rassembler vos troupes du 25 au 1er mai sur trois points : le camp de Maubeuge de cinq à six mille hommes ; le camp de Valenciennes de dix-huit à vingt et un petit camp sous Dunkerque de trois à quatre. Ces camps sont d'instruction et il faut surtout le publier si nous sommes obligés de faire la guerre, ce qui sera décidé du 15 au 20. Le point de réunion des deux camps de Maubeuge et de Valenciennes sera sur Mons et M. de Grave fera renforcer de quelques bataillons celui de Dunkerque qui pourra prendre une position plus centrale, ou sur le territoire des Pays-Bas ou sur le nôtre.

Je crois toujours le Maréchal très opposé au plan d'offensive ; quand il aura les ordres, vous vous chargerez de le convertir. Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus souveraine discrétion, sur tout ce que je vous écrirai ; le succès de vos opérations en dépend ; en attendant, plus de ménagements sur l'embauchage et mandez-moi s'il vous faut de l'argent pour y réussir, et quel est votre plan à cet égard. Surtout envoyez-nous les déserteurs à Paris tout habillés, armés, montés surtout. S'ils peuvent être un peu nombreux, adressez-les de club en club; mandez au jeune Rochambeau d'en faire autant ; il faut qu'on les voie à Paris, qu'on les y fête, et que

tous les papiers publics en retentissent. Vous m'avez mandé dans une de vos lettres que vous êtes en mesure à cet égard. Placez le prince de Hesse dans quelque point où il puisse rendre le même service, employez-le comme le Roi Agraman emploie le Roi Brunel dans l'Arioste.

Adieu, mon digne ami, on cabale beaucoup contre nous. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Signé : DUMOURIEZ.

N° 83. — BIRON A M. DUMOURIEZ.

A Valenciennes, le 19 Avril 1792.

Je crois, mon ami, devoir vous dire sans perdre de temps, que M. de Commeyras, avocat, homme de beaucoup d'esprit et bon jacobin, arrive chez moi d'un voyage qu'il a fait en Hollande et dans les Pays-Bas pour des affaires particulières, et me donne les détails suivants.

M. Lombard, négociant instruit et quelques autres patriotes d'Anvers, l'ont assuré que les habitants et les soldats de la garnison sont généralement très en faveur de la Révolution française ; on vide, on répare la citadelle d'Anvers, on en fait l'inventaire, on met les casemates en état d'être occupées et on

dit que les Prussiens au nombre de dix-huit mille viendront y tenir garnison ainsi que dans quelques autres places, et que, dès qu'ils seront arrivés, on fera filer les troupes autrichiennes sur les frontières où on va faire un rassemblement. On s'attend à une très grande commotion, et à la plus grande insurrection dès qu'il paraîtra un corps de troupes françaises sur les terres autrichiennes. M. de Commeyras croit être sûr que le lieutenant-général Beaulieu, commandant à Mons, est fort inquiet des intentions de ses troupes, et a demandé avec instance le régiment de Bender sur lequel il compte davantage.

Le Vasseur est arrivé ce matin, je crois que nous nous conviendrons beaucoup. Je ne crains assurément pas d'être espionné par vous, et d'ailleurs, j'ai tout à y gagner.

Nous avons reçu aujourd'hui ordre de faire nos équipages et d'être prêts à camper dans les premiers jours de mai ; mais les fonds ne sont pas encore faits chez le payeur pour payer les gratifications aux officiers; tâchez que cela ne se retarde pas davantage car cela fait déjà un très mauvais effet ; tâchez aussi de presser et d'animer M. de Grave, et de faire qu'il s'occupe des grandes affaires avant les petites.

Je m'arrangerai parfaitement bien du prince de Hesse et je tâcherai qu'il ne fasse pas une peur épouvantable au maréchal.

Comptez sur ma plus invariable discrétion.

LE GÉNÉRAL DUMOURIEZ

(1739-1823)

GRESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Je vous envoie à tout hasard l'extrait d'une lettre de M. Ruelle, secrétaire de légation à Bruxelles.

Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Signé : BIRON.

N° 84. — RUELLE A M. DE BIRON.

A Bruxelles, le 19 Avril 1792.

Pour répondre à vos désirs avec tout l'empressement que m'inspire le zèle dont je suis aussi animé pour notre commune patrie, j'ai l'honneur de vous informer que tout prend ici un aspect plus guerrier que de coutume ; ci-devant, c'était la nuit qu'on faisait marcher les troupes et transporter les munitions de guerre, mais aujourd'hui en plein midi, il a passé par Bruxelles 21 pièces de grosse artillerie à compte de 40 qui sont destinées pour la ville de Mons ; on a aussi marqué des logements pour des troupes tant dans le bas de la ville de Bruxelles que dans les villages voisins de la route de Mons ; mais quant aux troupes qu'on paraît attendre, ce n'est réellement qu'une simagrée du gouvernement qui fait courir depuis quelque temps le bruit qu'il doit arriver dix mille Prussiens afin d'en imposer aux bourgeois qui seraient tentés de refuser les subsides que les deux premiers ordres des États de Brabant

sont disposés à accorder et par rapport auxquels ils se sont déjà assemblés hier et aujourd'hui.

Le secrétaire de la légation,

Signé : RUELLE.

N° 85. — BIRON A M. DE ROCHAMBEAU FILS
(Pour vous seul)

A Valenciennes, le 20 Avril 1792.

J'ai retenu votre ordonnance jusqu'à ce matin, mon cher Rochambeau, dans l'espoir d'avoir des nouvelles intéressantes à vous donner. Mes nouvelles particulières de Bruxelles disent que l'on y a très grande peur. On fait passer à Mons quarante pièces de gros canons dont vingt et une doivent être arrivées hier, ou arriver dans la journée d'aujourd'hui. Il paraît certain que le général Beaulieu est fort inquiet de sa garnison et qu'il a demandé le régiment de Bender sur lequel il semble compter plus que sur les autres, mais il lui a été refusé. On regarde une insurrection dans cette garnison comme prochaine et probablement fort considérable; n'épargnez ni soins ni argent pour avoir des éclaircissements positifs. On dit que cette inquiétude va presser un assez gros rassemblement près de Mons; vous verrez, et je parierais bien qu'ils seront campés

avant nous. Quelqu'un que vous aimez et qui arrive d'Anvers, Commeyras, par exemple, m'assure qu'il a causé avec beaucoup de gens raisonnables qui lui ont confirmé qu'à la moindre étincelle, à la première apparition d'un corps de troupes françaises, il y aurait dans les habitants et dans les troupes une grande explosion en notre faveur. En attendant, on répare, on nettoie la citadelle d'Anvers, on met les casemates en état d'être occupées et on annonce dix-huit mille Prussiens qui doivent tenir garnison dans cette place et dans quelques autres. Ruelle, secrétaire de légation à Bruxelles, me mande que c'est le gouvernement autrichien qui fait courir ce bruit et qu'il est sans fondement. Je n'en suis pas aussi convaincu, et je crois qu'au moins, il en a été question.

Redoublez de moyens et d'argent s'il le faut pour avoir le plus promptement possible ce dont nous sommes convenus l'autre soir, on y met chaque jour plus de prix.

Vous aurez un camp de cinq à six mille hommes à Maubeuge ; je ferai tout ce que je pourrai pour que vous n'ayez pas de lieutenant-général. Si je ne puis y parvenir, dites-moi qui vous désireriez et à qui vous répugneriez ; je crois que j'aurai assez d'influence sur le choix.

Signé : Biron,

P.-S. — La guerre doit avoir été décidée hier, ce n'est ma foi plus la peine de réclamer vos che-

vaux volés, il en faut prendre d'autres. De même pour les plaintes de la municipalité de Solre-le-Château, je vous autorise à faire donner des armes à votre bataillon de volontaires nationaux.

Lieutenant-général : BIRON.

N° 86. — DUMOURIEZ A M. DE BIRON.

Paris, le 18 Avril 1792.

Nous nous occupons très fortement, mon cher Biron, de faire payer l'armée en argent. La demande du soldat à cet égard est très juste, et nous tenons de fréquents conseils pour parvenir aux moyens de leur ôter tout sujet de mécontentement légitime. Je ne doute pas qu'on ne le travaille de toutes les manières, mais vous allez être soutenu dans vos efforts pour le contenir par les grands événements qui vont arriver. C'est demain que la question de la paix ou de la guerre va être décidée dans l'Assemblée nationale; vraisemblablement, le dernier parti l'emportera, sinon il faudrait tous partir pour l'Amérique. Vous jugez, mon ami, que c'est notre chère alliée, l'Autriche toute seule que nous déclarons notre ennemie, ayant soin de la séparer des autres puissances qui forment ce qu'on appelle le couvert, c'est-à-dire une ligne infernale contre nous. Cette

nouvelle, qui se répandra officiellement vendredi ou samedi, va monter toutes les têtes des Français et tourner en franche énergie tout ce qui n'est actuellement qu'une agitation tumultueuse; je m'en rapporte à vous pour pousser l'embauchage et je vais mettre pour commencer douze mille livres à votre disposition; vous les toucherez ces jours-ci, je m'en rapporte à vous sur la manière de vous en servir.

J'espère que cette nouvelle agitera les Belges et je vous engage à vous tenir prêt à les soutenir en cas d'insurrection. S'il se passe quelque chose dans Mons, arrangez-vous pour y marcher tout de suite ; faites veiller de même sur Tournay, où nous avons une intelligence. On a cherché à me faire entendre que les garnisons de ces deux places ne sont pas sûres; nous allons le savoir positivement. Pour une expédition de ce genre, vous n'auriez besoin ni de tentes, ni de chevaux de peloton (1), et vous n'attendriez pas que vous en fussiez pourvu, ne devant regarder ce coup de main que comme un changement de garnison; ainsi ce ne serait pas le cas de temporiser sous prétexte que tout vous manque pour entrer en campagne, d'autant plus qu'il serait aussi aisé de vous envoyer vos équipages à Tournay ou à Mons que de les faire arriver à Valenciennes ou à Lille. Je n'ai pas le temps, mon cher Biron, de vous en dire

1. Chevaux de bât destinés, à cette époque, à porter les tentes et le matériel des troupes.

davantage. Je vous embrasse ; vous aurez après-demain des nouvelles décisives.

Signé : DUMOURIEZ.

N° 87. — BIRON A M. DUMOURIIEZ.

A Valenciennes, le 20 Avril 1792.

Je viens, mon ami, de recevoir votre lettre d'avant-hier et j'apprends avec une véritable satisfaction que vous vous occupez des moyens de payer l'armée en argent et d'ôter au soldat tout sujet de mécontentement légitime ; si vous y parvenez comme je l'espère, vous aurez arraché aux ennemis de la chose publique les armes sur lesquelles ils comptaient le plus : l'espoir d'égarer le soldat dégoûté. Il serait bien à désirer que vous pussiez étendre ce paiement en argent aux sous-officiers devenus officiers qui manquent de tout, n'ont aucune espèce de ressource, et sont beaucoup plus à plaindre que les soldats ; je ne prévois pas, je vous jure, dans la cavalerie surtout, comment ces malheureux pourront se mettre en état d'entrer en campagne. J'attends avec la plus grande impatience des nouvelles de la grande question sur laquelle l'Assemblée nationale a dû prononcer hier. J'ai eu des nouvelles de Mons et de Tournay ; la fermentation y est grande, mais concentrée ; la disci-

pline est toujours sévère et la surveillance très active. On ne dissimule pas le désir de déserter ; le grand nombre surmonterait les obstacles, mais tous demandent ce qu'ils deviendront ensuite et s'il y a des corps destinés à recevoir les déserteurs ; j'ai fait répondre que j'avais l'ordre de les former. Ne perdez donc pas un instant pour m'autoriser à montrer quatre ou cinq de ces cadres, de là dépend tout le succès de notre opération, et ce succès peut aller bien loin. Je serai par les mêmes moyens informé jour par jour de l'état des choses et des esprits à Mons et à Tournay. J'userai le plus économiquement que je pourrai des fonds que vous ferez remettre entre mes mains.

Je pense assurément comme vous, mon ami, qu'il faut soutenir les Belges en cas d'insurrection et que l'on n'a pas besoin de bagages pour cette expédition d'où peut dépendre le succès de la campagne et même de la guerre, par l'incalculable influence de l'opinion. Mais je vous prie de considérer que je ne commande pas l'armée, pas même une division, que j'ai dans l'armée du Nord trois lieutenants-généraux plus anciens que moi, M. d'Aumont, M. d'Elbhecq, et M. de Crillon, que d'ailleurs, nous attendons M. de Rochambeau aujourd'hui ou demain, et que quand son retour se différerait encore, je ne pourrais prendre sur moi une telle expédition sans y être autorisé par le Général qui commandera l'armée en son absence, ou par le Ministre. Si le Maré-

chal vient, je le presserai vivement d'après ce que les circonstances et nos informations indiqueront, mais j'ai bien peur de ne pas réussir à le déterminer.

Signé : BIRON.

N° 88. — LA GRAVIÈRE A M. DE BIRON.

Bruxelles, le 19 Avril 1792.

Mon Général,

Le dénouement auquel vous vous attendiez avec tout le monde est toujours retardé par quelque accident à la fin; il faut bien qu'il arrive. On continue à faire courir le bruit de nos prochaines invasions, presque toutes les troupes de Flandre ont fait un mouvement sur nos frontières pour renforcer le cordon, on dit que c'est parce qu'on est menacé du côté de Menin ou de Tournay. En même temps on annonce l'arrivée des troupes prussiennes qui ne se sont pas encore mises en marche, et, la gazette du gouvernement, que les villes de Malines et Louvain doivent se préparer à recevoir douze mille hommes qui doivent arriver; mais on n'ajoute pas d'où. Personne n'a rien à gagner à la guerre, elle coûte cher et les finances de tous ceux qui en menacent sont épuisées ; mais l'humeur du vieux ministre Kaunitz et l'impétuosité d'un jeune monarque élevé en sol-

dat et entouré de militaires peuvent prévaloir sur les raisons d'État. Vous en saurez davantage, mon Général, avant que vous parvienne la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire ; excusez mon bavardage, je vous supplie d'agréer l'hommage de mon respectueux attachement.

Signé : LA GRAVIÈRE.

P.-S. — Je n'ai encore aucune réponse sur nos déserteurs, mais les ordres ont été envoyés. Les affaires de détail très multipliées dont je suis chargé ici vont leur train. Mon zèle ne se ralentit pas un moment et je reste encore dans l'incertitude la plus pénible sur mon sort.

N° 89. — BIRON A M. DUMOURIEZ.

A Valenciennes, le 25 Avril.

J'ai reçu vos ordres avant-hier au soir, mon ami, par le brave et intelligent Maret. Le Maréchal m'a envoyé chercher sur-le-champ et je l'ai trouvé convaincu qu'on lui avait caché cette disposition, que j'étais dans le secret et qu'elle était le résultat d'une petite intrigue à la tête de laquelle j'étais. Vous pouvez juger d'après cela que je n'ai pas été bien reçu. Il m'a dit très sèchement qu'il ne pouvait pas approuver une mesure à laquelle il s'était toujours

opposé, mais que cela ne l'empêcherait pas de concourir de tout son pouvoir à son succès, et qu'il me donnerait tous les moyens qui dépendraient de lui, ce qu'il fait en effet, car il s'en occupe beaucoup et avec une grande activité, en conservant un peu d'humeur contre moi. Tout sera prêt le 27 au soir et ne peut l'être auparavant ; nous n'emporterons ni tentes, ni effets de campement, nous bivouaquerons et nos équipages nous joindront si nous avons quelque succès. Je serai le 28 à Quiévrain et le 29 au point du jour, devant Mons.

Mercredi 25, 6 heures du soir.

M. le Maréchal vient de recevoir des nouvelles de Tournay d'après lesquelles il envoie un officier en courrier. J'en attends ce soir de Mons. Il paraît certain que les Autrichiens font marcher sur les frontières le plus de troupes qu'ils peuvent.

Destinez donc une escadre convenable à veiller sur Ostende, car il est très probable que l'on y verra bientôt une flotte russe avec des troupes de débarquement, et on peut avoir là un succès important.

M. d'Orléans me mande qu'il est parfaitement content de vous, il est digne de votre énergique loyauté de ne pas le laisser dans l'inaction et de nous prouver ainsi qu'un patriotisme invariable n'est plus un titre d'exclusion.

Signé : Biron.

Au moment où Biron annonçait à Dumouriez l'arrivée de Maret au quartier général à Valenciennes nous étions depuis cinq jours en état d'hostilité avec l'Autriche, puisque à la date du 20 avril l'Assemblée législative avait à l'unanimité, ou peu s'en faut, déclaré la guerre au « Roi de Bohême et de Hongrie. »

Rochambeau qui avait quitté Paris à la date du 21 s'apprêtait à suivre le plan d'opérations jadis arrêté avec Lafayette et Dumouriez, quand l'arrivée de Maret portant des instructions nouvelles vint lui démontrer la façon sournoise dont il avait été joué. Le maréchal comprit immédiatement d'où venait le coup, il s'en montra fort irrité et fit entendre à Lauzun les paroles sévères qu'on a pu lire dans la lettre précédente. Cependant, tout froissé qu'il demeurât, il s'apprêta, en soldat obéissant et discipliné, à exécuter les nouveaux ordres du Roi et il le fit avec la loyauté, avec l'honnêteté qui formaient le fond de son caractère.

Les instructions du 22 avril modifiaient radicalement le plan primitif. D'après cette dernière conception, l'armée de Lafayette devait être, comme on l'a dit, la première à se mettre en mouvement ; au contraire, aux termes de la combinaison nouvelle, les troupes de l'armée

du Centre ne devaient agir qu'après celles de l'armée du Nord et celles-ci appelées à prendre immédiatement l'offensive, recevaient l'ordre d'attaquer les Autrichiens en trois points différents avec trois détachements séparés dont le principal commandé par Biron devait se diriger sur Mons. Les deux autres attaques partant de Lille et de Dunkerque étaient seulement organisées pour tromper l'ennemi et le laisser incertain sur le point le plus gravement et le plus certainement menacé.

L'examen détaillé des instructions remises par Maret à Rochambeau se résumait en trois paragraphes principaux :

1° Former avec toutes les troupes les plus voisines de Valenciennes, une masse de 20.000 à 25.000 hommes, qu'on lancerait sur Mons — (Biron, destiné à commander ce détachement recevait un pli cacheté, qui contenait des instructions spéciales et personnelles).

2° Diriger de Lille sur Tournai 3.000 à 4.000 hommes sous le commandement d'un maréchal de camp.

3° Exécuter avec 1.500 chevaux une pointe de Dunkerque sur Furnes.

Il était recommandé aux commandants des colonnes de Dunkerque et de Lille de se borner

à une simple démonstration et de ne s'engager qu'autant qu'elles ne trouveraient devant elles que des forces notoirement inférieures.

L'ouverture des hostilités était fixée au 28 avril.

Rien n'était prêt pour entamer à si bref délai les opérations; toutefois, comme les ordres étaient péremptoires, Rochambeau fit l'impossible pour les exécuter et il parvint effectivement à mettre sur pied au jour dit les trois détachements qu'on lui donnait l'ordre de constituer, accordant à d'autres la gloire de les mener à l'ennemi.

En conséquence de ces préparatifs, le général de Carle occupa le 28 et pendant quelques heures la ville de Furnes, où il ne trouva pas un soldat autrichien ; de même le général Théobald Dillon marcha à la même date de Lille sur Tournai, rencontra un peu à l'est de Baisieux quelques troupes ennemies, qu'il ne crut pas devoir attaquer, battit aussitôt en retraite, en une retraite qui se changea instantanément en déroute, et, enveloppé lamentablement dans la débâcle, maltraité par ses soldats, fut lâchement massacré au moment où il rentrait dans Lille.

Le même jour où avec des succès divers, les colonnes de Dunkerque et de Lille pénétraient sur le territoire autrichien, Biron ayant à ses côtés Rochambeau qui l'accompagna jusqu'à la

frontière, arrivait à Quiévrechain, entrait là sur le territoire ennemi et le 29 tirait en face de Mons le premier coup de canon de cette guerre qui allait durer vingt années.

Dès le début de son commandement il étonna les officiers de son état-major par l'ignorance où il apparut des premières notions du métier. « Le général Biron, a écrit un témoin oculaire, ne songeait même pas au mot d'ordre ni à aucune disposition pour la marche du lendemain. Il se contentait de se promener dans le camp à cheval, et d'inviter le soldat à honorer le nom français par leur courage ; on eût dit que tout autre moyen, toutes précautions étaient inutiles ou ignorées. Un des adjudants-généraux en fit l'observation ; il courut réveiller l'attention du général sur ces objets importants. La matière lui parut presque neuve tant l'art militaire est éloigné de celui du courtisan (1). »

On tirailla toute la journée du 29 sans résultats, et le soir, les troupes campèrent sur leurs positions n'ayant trouvé devant elles que des forces insignifiantes qu'avec plus d'audace chez

1. *Archives historiques de la Guerre*. 1712. Relation de Foissac-Latour colonel, adjudant-général.

le Commandant en chef, il eût été facile d'écraser. Mais il paraissait que ce semblant de résistance avait fait tomber toute l'ardeur de Lauzun. Nous avions traversé une dizaine de villages et pas un cri n'avait été poussé en notre faveur ; pas un Belge n'était venu à notre rencontre. Était-ce à cette froideur de gens qui devaient, — avait assuré Biron, — courir en masse se ranger à nos côtés qu'il fallait attribuer le découragement de Lauzun. Était-il possible qu'il eût fini par croire lui-même à la réalité de ce roman de désertion en masse imaginé, forgé par lui de toutes pièces. Il est difficile de le penser. D'autre part, on sait positivement par les rapports de Beaulieu que les Autrichiens n'avaient à Mons que 3.000 à 4.000 hommes au plus.

Dès l'après-midi du 29, cependant, on voit Biron songer à la retraite et il écrit le 29 à 4 heures du soir, à Rochambeau une lettre où cette résolution timorée commença à percer. « Il ne nous est parvenu ni déserteur, ni Brabançon annonce-t-il au Maréchal. Les ennemis paraissent disposés à défendre, avec des forces que l'on peut juger assez considérables, une très bonne position, vis-à-vis et en avant de nous. » Et sur cette lettre, dont l'original existe aux Archives historiques de la guerre, Rochambeau

a écrit cette annotation : « M. de Biron a ajouté verbalement à M. Berthier qu'il allait se retirer sur Quiévrain »

Ainsi Biron est déjà découragé, il renonce à la lutte avant, pour ainsi dire, de commencer. On dirait qu'il a entrepris son expédition, à condition seulement de trouver un ennemi qui se retirera sans combattre. Dès qu'il n'en est pas ainsi, dès que Beaulieu paraît disposé à résister, Biron songe, lui, à la retraite. C'est un matamore ; il n'est hardi qu'avec les timides. Pour un peu il prononcerait ce mot d'une comédie connue : « Comment il veut se défendre ; — c'est un lâche ! » Toutefois la journée ne s'achève pas sans que se produise un événement qui va singulièrement peser sur ses résolutions déjà bien ébranlées. Dans la nuit, une panique soudainese déclare à l'aile gauche de sa ligne, une panique qui jette éperdument sur la route de Valenciennes les 5e et 6e dragons. Et comme Biron se rend au galop vers le point où s'est produit le tumulte, il est entouré par les fuyards, entraîné dans leur course folle et n'arrive à recouvrer sa liberté que grâce à la lassitude des chevaux et à l'obscurité de la nuit.

Il reprend, dans l'état d'âme qu'on peut concevoir, le chemin du camp. Il y trouve le reste

de ses troupes qui n'ont eu heureusement aucun soupçon de la fuite honteuse de leurs camarades. Toutefois si la veille déjà, la possibilité d'une marche en avant lui est apparue comme difficile, le spectacle lamentable auquel il vient d'assister l'a trop fortement frappé pour qu'il ne persiste pas dans ses appréciations pessimistes.

A ce moment, et comme il a réuni en un conseil de guerre ses officiers d'état-major, les officiers généraux ou supérieurs qu'il aperçoit à proximité, pour les consulter sur le parti à prendre, en cet instant on lui remet un pli de la part du maréchal de Rochambeau. Il l'ouvre, il le parcourt et, à l'émotion qui contracte soudain sa figure, ses compagnons juge que quelque grave nouvelle lui arrive. Effectivement Lauzun leur communique la dépêche : c'est l'annonce du désastre de Baisieux, de la fin tragique de Dillon. Tous se taisent consternés. Il ne paraît plus à personne qu'un mouvement en avant ait aucune chance de succès ; quant à Biron, il est écrasé par la nouvelle. Il se rappelle que cette nuit même, il y a quelques heures, les dragons qui l'ont entraîné un moment dans leur course affolée ont déclaré tout haut qu'ils voulaient l'emmener à Valenciennes pour « faire justice de lui ». Il sait que la folie du sang est une

des plus contagieuses. Assurément il n'est pas un lâche ; il est même l'envers d'un lâche ; il est personnellement brave, audacieux, téméraire même, il l'a cent fois prouvé ; mais la pensée de périr comme Dillon l'anéantit et c'est presque à voix basse qu'il donne l'ordre irrémédiable de la retraite, Il la prescrit cependant, elle s'exécute en bon ordre et vers 9 ou 10 heures du matin, son corps d'armée, ce qui lui reste de son corps d'armée a repris, à Quiévrechain de ce côté-ci de la frontière, le cantonnement qu'il occupait l'avant-veille. Cependant une véritable fatalité s'acharne sur ce malheureux. La panique du 29 lui a enlevé près de deux régiments de cavalerie, à Quiévrechain, en plein jour, un mouvement d'affolement du même genre se produit dans son infanterie, et bientôt, à part deux régiments de cavalerie et un bataillon d'infanterie, toutes ses troupes se précipitent dans un désordre vertigineux sur la route de Valenciennes criant à la trahison. « En un clin d'œil, les chemins et la plaine sont couverts de fusils, de sabres, de sacs, de trains de canon brisés, de chariots versés dans les fossés, d'hommes mourants que la vitesse de la course, la peur, la chaleur de la journée et les marais d'eau fétide où ils

cherchent un remède à leur soif ardente, font expirer (1). »

Il y avait véritablement de quoi perdre la tête. Biron ne la perdit point, il sembla même retrouver dans cette nouvelle disgrâce le calme, tout au moins le sentiment de la situation qui lui avait fait défaut la veille. Il prit le seul parti qu'il convenait de prendre : il forma par le flanc les 500 ou 600 hommes qui lui restaient, se mit à la tête de cette maigre colonne et, escorté de ses officiers d'état-major et de ses aides de camp, il ramena en bon ordre sa troupe à Valenciennes.

Biron a raconté dans un rapport qu'on ne trouvera pas dans son carnet, mais qu'on peut lire aux archives historiques du Ministère de la Guerre (2) qu'en rentrant à Valenciennes, il se rendit à l'hôtel de ville « ouvertement, sans essayer de se dérober à la justice du peuple ou du soldat. » Heureusement les habitants de Valenciennes avaient conservé un calme supérieur à celui dont avaient témoigné les Lillois, et grâce à cette sagesse, grâce aussi à la conte-

1. Relation de Foissac-Latour.

2. *Archives historiques du Ministère de la Guerre*. Armée du Nord 1792. Biron au ministre de Grave, de Valenciennes, 2 mai.

nance non pas fière assurément, mais noblement résignée de Biron, aucun excès ne se produisit dans la ville.

Nous n'avons pas à dire avec quelle mine allongée, quelle figure piteuse Lauzun dut paraître devant Rochambeau.

Assurément, les événements donnaient raison au Maréchal d'une façon lamentable et décisive; il n'était plus permis de ne pas voir combien il avait été sage, combien il avait été prophète en s'opposant à toute guerre offensive, à toute attaque inconsidérée, tant qu'on ne disposerait point de soldats plus expérimentés que ceux dont nos armées étaient alors composées. Mais le Maréchal était trop patriote, avait le cœur trop haut placé pour tirer une satisfaction d'un malheur national; il se borna à quitter l'armée. — « Sire, avait-il écrit le 19 au soir à Louis XVI, si nos ministres et celui des Affaires étrangères particulièrement, veulent jouer toutes les pièces de l'échiquier et que je ne doive rester qu'un être passif,..... je supplie Votre Majesté d'accepter ma démission. »

Et quelque effort que tentassent le gouvernement, le Conseil du Roi, le Ministre de la Guerre, le Souverain lui-même, pour le maintenir à la tête de l'armée, le Maréchal persista dans une

résolution que la légèreté de Dumouriez et la duplicité de Biron imposaient à sa dignité. Toutefois Lauzun ne connut pas plus tôt le parti que prenait Rochambeau, qu'il tenta les plus grands efforts pour l'y faire renoncer. Avec la même chaleur qu'il avait témoignée trois mois auparavant pour faire mettre de côté le Maréchal, il le déclarait aujourd'hui l'homme nécessaire, sentant bien que Rochambeau seul avait assez d'expérience, d'autorité, de prestige pour pallier les conséquences du désastre du 30. — Entre temps, comme Dumouriez lui avait écrit une lettre sévère où il lui reprochait amèrement la légèreté de sa conduite, la hâte avec laquelle il avait exécuté son mouvement de retraite sur Valenciennes, l'inanité de ses prévisions relativement aux désertions autrichiennes, il répondait au ministre en essayant de fuir la responsabilité qui l'écrasait, en s'efforçant d'égarer encore une fois Dumouriez, de se tromper lui-même sur le rôle à double face qu'ils avaient joué l'un et l'autre dans cette malheureuse équipée. Cependant quand Dumouriez surpris par la décision de Rochambeau ne sachant à qui confier cette armée, en offrit l'intérim au vaincu de Mons, ce dernier, dégoûté momentanément des grandeurs, heureux d'avoir

échappé au sort de Dillon mais craignant de ne pas jouir une deuxième fois de la même immunité, se retrancha derrière un refus formel : « J'aime mieux me faire tuer comme soldat que de me faire pendre comme général », disait-il au Ministre dans une des lettres qu'on lira tout à l'heure. Et cette fois, l'on sent bien qu'il disait vrai, que l'impression de sa défaite l'avait ramené pour l'heure à un sentiment plus exact de la médiocrité de ses moyens.

Entre temps il affectait le calme, la tranquillité d'esprit de l'homme de devoir qui a été trahi par les événements et il se peut qu'au fond, il ne sentît point bien exactement avec quelle justesse, quelle justice il avait été puni à la fois de son incorrigible jactance et de sa conduite sans franchise vis-à-vis de Rochambeau.

On est si peu certain, en lisant les lettres de Biron de comprendre sa véritable pensée, on est obligé pour discerner la vérité de les étudier avec tant de soin, d'attention, que nous-même qui les avons creusées pendant de longues heures, nous demeurons perplexe à cet égard. Le lecteur va juger la question en parcourant celles qui suivent :

N° 90. — Biron a M. Merlin (1).

A Valenciennes, le 7 Mai 1792
6 heures du matin.

Je viens de recevoir, mon cher collègue, votre intéressante et importante lettre d'hier. Je suis assurément bien loin d'avoir autant de connaissance que vous de la politique belge; je ne m'en suis jamais mêlé que très indirectement et dans la vue générale d'aider une nation qui voulait recouvrer sa liberté. Je ne connais ni Van der Mersch ni Wonk, je suis assez lié avec Ed. Walkiers, en qui j'ai toujours reconnu les principes les plus purs et le plus ardent zèle pour la bonne cause, mais vous m'étonnez on ne saurait davantage, en me disant que ce ne sont pas les moyens de M. de Béthune qui ont été employés, mais ceux des Wonkistes (2). Je me croyais certain que ces derniers avaient été écartés; que plusieurs propositions de M. Ed. de Walkiers avaient été rejetées, et que toute la confiance du ministère s'était portée sur M. de Béthune, je vous avouerai même que cette confiance sans bornes m'avait alarmé, car

1. Merlin, de Douai, député à la Constituante, membre de la Convention, où il vota la mort du Roi. Créé comte par l'Empire. il mourut en 1828.

2. Partisans de Vonk, chef du parti libéral en Belgique.

j'avais constamment cru voir que M. de Béthune était plus par les moyens que lui donnait le gouvernement français que par son influence sur les Belges, et je ne pouvais douter que Ed. Walkiers n'eût de très grandes ressources personnelles de toute espèce. Je pense absolument comme vous qu'il nous doit être tout à fait indifférent quelle forme de gouvernement choisiront les Belges et que notre unique but doit être de les rendre indépendants et libres de s'organiser. Je pense aussi qu'il faudrait, sans perdre de temps, employer, payer et armer le corps rassemblé par M. de Béthune, je voudrais seulement que sa formation fût telle qu'elle ne fît dans ce moment-ci que des cadres de compagnie qui se compléteraient par les patriotes brabançons qui viendraient nous joindre; cela aurait le double avantage de placer immédiatement un plus grand nombre d'officiers et d'annoncer aux patriotes qu'ils trouveront des corps créés pour eux et destinés à les recevoir.

Nous allons probablement, mon cher Collègue, avoir de grands changements dans notre armée, M. le maréchal de Rochambeau a donné sa démission, il paraît qu'elle a été acceptée et que le Maréchal Luckner remplacera M. de Rochambeau, dont la retraite fera, selon toute apparence, quitter un grand nombre d'officiers généraux de son armée. Quant à moi, aucune considération particulière ne me fera abandonner le poste qui m'a été confié, mais je ne puis vous cacher que j'ai des raisons majeures

d'être relevé aussitôt que l'on ne me jugera plus nécessaire.

Il n'y a aucune inquiétude à avoir sur M. de Lafayette. Je lui ai expédié un courrier le jour de ma rentrée à Valenciennes, et je l'ai informé des faits sans me permettre une seule réflexion. J'ai reçu sa réponse par laquelle il paraît décidé à rappeler de Bouvines (1) une avant-garde de 3000 hommes qu'il y avait envoyée aux ordres de M. de Gouvion (2), n'ayant jamais eu d'espoir d'enlever le château de Namur. Nos revers lui ont, je crois, fait abandonner cette entreprise. Nous avons, en effet, la nouvelle qu'un corps autrichien d'environ 4.000 hommes (ce que je crois exagéré) marche sur Binche, mais il trouvera M. de Lafayette rentré dans l'inexpugnable camp retranché de Givet.

1. C'est Bouvigne et non Bouvines. Bouvigne où campait le maréchal de camp Gouvion le 1er mai 1792 est située sur la rive gauche de la Meuse, vis-à-vis Dinant, à 20 kilomètres environ au Nord de Givet. Bouvines, célèbre par la bataille de 1214 se trouve beaucoup plus au nord, à quelques kilomètres au sud-est de Lille.

2. Gouvion Jean-Baptiste fit la campagne d'Amérique avec Lafayette et devint en 1789 major-général de la garde nationale. Élu le 7 septembre 1791 député à la Législative, il donna sa démission en 1792 pour suivre son général et ami à l'armée du Centre. Il fut tué au combat de Grisuelles, le 11 juin 1792. Lafayette rendant compte de cet événement au Ministre de la Guerre Servan, lui disait le même jour 11 juin : « Je n'aurais, Monsieur, qu'à me féliciter du succès de cette attaque, si par la cruelle fatalité, elle n'avait pas enlevé à la Patrie un de ses meilleurs citoyens, à l'armée un de ses plus utiles officiers et à moi un ami de quinze ans : M. de Gouvion. » *Archives historiques de la Guerre*, Armée du Centre. Lafayette à Servan, 11 juin 1792.

A 8 heures du matin.

Je reçois dans l'instant votre lettre du 5,deux heures après celle du 6 ; j'en conférerai dans la matinée avec M. le Maréchal et mon opinion n'est pas qu'il adopte maintenant aucune disposition ultérieure. Si je m'étais trompé, j'aurais l'honneur de vous en informer par ordonnance. Si le Maréchal ne veut pas prendre part à votre excellent projet, je vous le manderai par le courrier ordinaire.

Vous connaissez, mon cher collègue, tout mon sincère et inviolable attachement.

Signé : Biron.

Mille hommages à notre ancien collègue M. d'Aout (1).

1. Aoust (Eustache, Jean-Marie, Marquis d') né à Douai en 1741, député de la noblesse aux États-Généraux, membre de la Convention où il vota la mort. Envoyé en mission dans le Nord, il fut à cette époque, rayé du club des Jacobins comme ex-noble, devint président du district de Douai sous le Directoire et mourut à Cuincy (Nord) en 1805.

N° 91. — BIRON A M. DE GRAVE.

A Valenciennes, le 8 Mai 1792.

Monsieur,

Mon honneur m'oblige à vous déclarer positivement que l'armée du Nord doit être considérée comme perdue si M. le maréchal de Rochambeau l'abandonne, qu'un très grand nombre d'officiers distingués, ceux qui servent le plus utilement sont invariablement déterminés à quitter l'armée, et qu'alors, elle sera dans un tel état qu'on peut la regarder comme détruite si elle est attaquée. Je puis m'y faire tuer comme soldat, mais je puis moins qu'un autre me charger de l'extravagante responsabilité d'un commandement d'intérim pendant lequel les plus désastreux événements peuvent se passer. Je finirai la campagne sous les ordres de M. de Rochambeau ; j'ai fort à cœur de lui prouver encore une fois que la manière dont nos généraux me traitent n'influe nullement sur celle dont je sers et qu'il s'est trompé en annonçant que nous avions perdu tous deux la confiance des troupes.

Signé : BIRON.

P.-S. — Permettez-moi de vous demander avec

instance une sous-lieutenance d'infanterie pour M. de Preissac, mon aide de camp porteur de cette lettre.

N° 92. — BIRON A M. DUMOURIEZ.

A Valenciennes, le 8 Mai 1792.

Il n'y a pas à balancer, mon ami, il faut à quelque prix que ce soit garder M. le maréchal de Rochambeau à l'armée du Nord. Tout ce qu'il y a d'officiers en état de servir utilement quitte à la fois si elle s'en va, et cette malheureuse armée sera, sur-le-champ, mise en insurection ou détruite si elle est attaquée, et nous ne pouvons nous flatter que ces circonstances soient ignorées des ennemis. Tous ces désastres arriveront pendant l'intérim, je refuse donc positivement de m'en charger. J'aime mieux me faire tuer comme soldat que de me faire pendre comme général. Maret vous écrit dans ce sens : Si vous étiez sur les lieux, vous jugeriez comme nous.

Signé : BIRON.

N° 93. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 11 Mai 1792.

Je n'ai reçu qu'hier, mon ami, votre lettre du 5, ce n'est pas la première fois que celles que vous m'écrivez éprouvent un pareil retard ; je crois devoir vous en avertir. Il est en vérité curieux que vous me reprochiez d'être l'homme du Maréchal tandis qu'il me reproche d'être le vôtre et que l'on répand dans l'armée que j'ai intrigué près de vous et me suis servi de notre ancienne amitié pour l'éloigner et me mettre, dit-on, à sa place. Je n'ai jamais eu à me louer du Maréchal, ni en Amérique, ni ici ; il ne m'a marqué de la confiance que quand il n'a pas pu faire autrement. Je lui ai été souvent utile, et il n'a jamais rendu un compte avantageux de moi et ne m'a jamais dit un mot obligeant, en me crevant à plaisir. C'est parce que je ne suis capable d'aucune considération particulière que je vous répète que c'est celui de vos généraux qui entend le mieux la défense d'un pays et qui aura le plus d'avantage pour remettre un peu d'ordre et de discipline dans une armée qu'il connaît ; ajoutez à cela que l'on a déterminé tous les chefs de l'avant-garde et tous les officiers fermes et intelligents à quitter en même temps que le Maréchal. Je sais bien qu'il ne faudrait

pas céder à une telle intrigue, mais il faudrait aussi pour y réussir, avoir des moyens de remplacement que je ne vous connais pas. Vous n'avez pas d'idée de ce que sera votre armée quand on en aura retiré le peu d'officiers qui servent encore bien. Il est impossible que vous autres ministres qui jugez toujours de loin, vous ayez des idées justes de l'état des choses. Je voudrais garder M. de Rochambeau six semaines; j'en voudrais un autre après. S'il est immédiatement relevé par son successeur, tout peut encore s'arranger, car pour peu que je sois soutenu, je suis bien sûr de faire rester un assez grand nombre de sujets, mais s'il y a un intérim, tout est perdu car toutes les intrigues se réuniront avec succès pour porter l'armée à l'insurrection ou au découragement total, et dans les deux cas elle est irréparablement perdue, car on ne manquera pas d'instruire les Autrichiens de notre véritable position, et ils en profiteront sans danger.

Si je commandais par intérim, je réunirais contre moi tout ce qui prend maintenant le nom d'amis du Maréchal, et tous ceux qui me soupçonnent d'être ambitieux parce que je ne veux pas déserter mon poste. Si je ne commande pas, au contraire, soit qu'il n'y ait pas d'intérim, soit qu'un autre en soit chargé, je réunirai toute la confiance et je serai, j'espère, également utile à l'armée et à la chose publique. Je pense comme vous, et même avec nos troupes (quoiqu'il y ait bien des choses à dire) j'aurais

peut-être mieux aimé reprendre le camp de Quiévrain que celui de Famars, uniquement parce qu'il montrait une fermeté importante, car la position du camp de Famars est belle, et nous avons un cordon de troupes qui n'aurait pu s'établir au delà de Quiévrain qui nous garde jusque-là et qui est une leçon continuelle et excellente pour nos troupes légères qui commencent à très bien servir et à se garder avec beaucoup d'intelligence. Mais l'un n'est pas plus possible que l'autre parce que l'armée manque de tout; nous devions avoir pour soixante mille hommes d'effets de campement; entre Valenciennes et Lille, on en a perdu pour environ six mille et il ne s'en trouve pas à présent de quoi en faire camper quinze mille, et on en attend de Paris. Cela ne doit pourtant pas nous donner beaucoup de regrets, car il a fait froid comme dans le cœur de l'hiver et si nous eussions été campés (1), nous aurions déjà beaucoup trop souffert. Vous aviez de l'humeur, mon ami, quand vous m'avez écrit que nous avions marché comme des fous et que nous étions revenus de même. Je ne puis en convenir, car nous avons marché dans le meilleur ordre, et pris une bonne position ; l'ennemi nous rend cette justice. Quant à la retraite jusqu'à Quiévrain, je ne crois pas possible d'en faire une plus honorable. Je ne pense pas que l'on puisse

1. Il y a *coupés* dans le manuscrit; mais c'est évidemment *campés* qu'il faut lire.

regretter que je n'aie pas attaqué les Autrichiens postés et retranchés sur les hauteurs de Bertheaumont. Cette extravagance eut entraîné la perte de l'armée sans aucune chance de succès.

D'ailleurs, je vous le répète, je désire beaucoup une cour martiale pour juger ma conduite et si des amis tels que vous jugent que je me suis conduit comme un fou, je crois que je ferai bien de me rendre la justice de ne plus faire un sacrifice inutile en continuant des services inutiles et pénibles qui ne valent sûrement pas ce qu'ils en coûtent. Si je suis sans talents militaires, si un autre que vous m'eût dit cela, mon ami, ma réponse eût été ma démission envoyée à l'Assemblée nationale et motivée sur la lettre. Vous me dites que je rejette sur vous nos malheurs, ma conduite me semble avoir prouvé le contraire, mais je n'ai pas dû vous cacher que vous aviez été indignement, scandaleusement trompé sur les dispositions des Brabançons qui nous sont unanimement contraires ; nous l'éprouvons tous les jours. Mon austère franchise ira plus loin ; vous l'êtes encore, vous employez un parti sans crédit, et de nouveaux malheurs peuvent être les fruits de cette erreur. Quant aux déserteurs, il est très vrai que je vous en ai annoncé beaucoup ; il est également vrai que nous en aurions eu un nombre considérable si on avait pris les mesures nécessaires pour les recevoir.

Je n'ai cessé de demander à M. du Portail,

à M. de Narbonne et à M. de Grave des cadres de compagnies faites pour les recevoir; je vous en ai parlé dans presque toutes mes lettres; j'ai proposé deux ou trois formations et on m'a répondu que pour m'annoncer — spirituelle imagination, — de réunir les bataillons de chasseurs à pied aux régiments de chasseurs à cheval; ce qui est absolument nul pour notre armée qui ne possède qu'un seul bataillon de chasseurs à pied. Pas un de nos détachements, pas un de nos postes d'avant-garde ne devrait être sans des chasseurs à pied puisque les Autrichiens en ont tous et nous détruiraient un par un avec eux, si, des deux côtés, nous étions un peu plus mordants. Que voulez-vous que nous fassent des Polonais, des Hongrois, des Croates, des Allemands même, s'ils ne trouvent pas tout de suite un emploi et une paye. Quelque chose que je fasse, ou que je les renvoie ici de garnison en garnison, personne n'en veut, et ils ne savent que devenir, cela se sait dans l'armée autrichienne et très naturellement cela arrête plus la désertion que toutes les précautions qu'ils peuvent prendre; j'ai bien traité ceux qui me sont venus, je leur ai donné de l'argent. On m'annonce, et les inquiétudes des Autrichiens me le confirment, qu'il y a dans leur armée une nouvelle disposition à la désertion, mais je ne puis en désirer l'effet si nous ne savons que faire des déserteurs qui nous viendront, et je n'ose, en vérité, désirer qu'il en arrive un grand nombre. Quant aux repro-

ches que vous me faites à moi, lieutenant-général, d'avoir montré vos lettres au Maréchal, j'y répondrai sans peine, le grade ne fait rien à cela. Il est soupçonneux, il croyait, il persuadait à l'armée que j'intriguais contre lui pour le remplacer, il était d'une importance majeure et pour vous et pour moi que l'on ne jetât pas un tel voile sur ma pureté et sur votre loyauté et il m'a accusé presque publiquement d'une correspondance secrète d'intrigue, m'a dit qu'il ne m'avait rien caché, qu'il m'avait communiqué toutes ses lettres et que les vôtres à moi étaient telles que je n'oserais assurément pas lui en montrer une seule. Tout cela s'est passé à Quiévrain au moment de tirer des coups de fusil. J'ai dit au Maréchal que vous approuveriez l'infidélité que je commettais en lui prouvant combien vous étiez loyal; je ne commettais pas d'indiscrétion politique puisque votre plan de campagne lui était communiqué; on m'a appelé pour quelques désordres occasionnés par des hulans. Il a dit qu'il allait me rendre la lettre et ne me l'a rendue que quelques heures après; j'ai su qu'il en avait pris copie, j'ai cru devoir vous en prévenir, et lui représenter fortement combien il serait vilain d'abuser de ma confiance; il m'a répondu qu'il en était incapable. Son fils, qui est un bon sujet et un bon officier a dissipé toutes les inquiétudes que je pourrais conserver à cet égard.

N° 91. — Biron a M. Dumouriez.

Du 13 Mai.

J'ai reçu avant-hier au soir votre lettre du 11 mon ami, et je fais partir celle-ci par le bon Le Vasseur ; quoique précédemment écrite, elle répond à peu près à votre dernière. Je suis content puisqu'il n'y a pas d'intérim, cette certitude a déjà calmé bien des têtes ; la lettre du Roi est excellente, elle réunit les égards et la fermeté convenable. Le Maréchal me paraît prendre le parti de ne plus se plaindre de personne et de tout rejeter sur sa santé; il paraît disposé à recevoir très cordialement le Maréchal de Luckner et à le mettre lui-même fort au fait de tout. Le choix de M. Servan me paraît excellent ; j'entrerai de bon cœur en correspondance particulière avec lui, je lui parlerai beaucoup troupes légères et discipline, et je lui donnerai peut-être quelques idées qui lui feront gagner du temps.

Qui est-ce qu'un M. François Wan Miert (1) qui

1. Van Miert-Duquesne, réfugié belge qui, à la manière de Walkiers, avait installé en France — à Valenciennes, rue de Mons n° 8 — une agence où l'on s'occupait de réchauffer l'enthousiasme des patriotes brabançons. Ce Van Miert s'intitulait « Commandant militaire des volontaires à cheval do la ville de Mons. »

est ici avec un passeport signé de vous sur lequel il est dit qu'il doit s'occuper à Valenciennes de rassemblements de Belges. Il attend, dit-il, de nouvelles instructions de vous qu'il me communiquera ; il était devenu suspect à la municipalité ; je l'ai engagée à le laisser tranquille jusqu'à ce que j'eusse de vos nouvelles.

Je vous remercie d'avoir placé Le Vasseur, je l'aime de tout mon cœur ; son avancement me fait un plaisir extrême.

Adieu, je vous embrasse.

Dimanche, 13 à midi.

Un commissaire des guerres vient d'apporter à M. de Rochambeau une lettre de M. Servan et une de M. Luckner qui lui disent que M. Luckner ne viendra que pour l'aider à rétablir la discipline dans son armée, qu'il n'y restera pas, et qu'il ne sera pour ainsi dire que son aide de camp. Nous venons d'en causer, Maret et moi, et nous pensons que cela ne vaut rien parce que cela finira encore par un intérim qui est le plus véritable danger ; il nous est venu une autre idée que je crois excellente et qui ne me paraît avoir aucun inconvénient. C'est de laisser Luckner à notre armée et de faire entrer M. de Rochambeau au Conseil où il sera bien pour l'opinion, où il aura facilement celle que vous vou-

drez et où il n'aura aucune influence qui puisse vous déplaire. Si sa santé ne lui permet pas d'y aller, tout est dit ; s'il y va, il vous sera souvent commode de le nommer militairement, personne n'aura à se plaindre. Les intrigues tombent d'elles-mêmes et rien ne l'empêchera d'être reconnaissant du traitement de conseiller privé. Je crois que j'ai raison, mon ami, pensez-y. Je vous embrasse...

N° 95. — Biron a M. Dumouriez.

A Valenciennes, le 26 Mai 1792.

Je n'ai pas été présent à la conférence des généraux (1), mon ami, personne ne m'a rien dit de ce qui s'y était passé et je ne vous ai pas écrit, n'ayant rien d'intéressant à vous mander. Assez d'autres sans moi vous répéteront que notre armée n'existe que sur le papier, et que nous manquons d'hommes, de chevaux, d'armes, d'habillements, d'équipements, d'effets de campement, d'officiers généraux et autres.

1. Le 19 mai, c'est-à-dire quatre jours après avoir pris le commandement en chef de l'armée du Nord, Luckner avait réuni à lui Rochambeau et Lafayette dans une conférence où la situation militaire et le plan d'opérations à adopter, furent étudiés. On ne connaît ce plan que par ce qu'en a dit Bureaux de Puzy dans la séance du 28 juillet 1792 à la Législative et par les opérations de Luckner du 9 au 30 juin.

M. le Maréchal (1) me paraît déterminé à entreprendre à tout prix et les troupes à se bien battre; l'armée aura des succès ou sera détruite, je crois pouvoir vous en répondre; est-ce assez, c'est à vous à en juger. Ne vous trompe-t-on pas quand on vous dit que les Autrichiens n'ont que 36.000 hommes de disponibles, et que nous serons fortement secourus par les Belges? Je vous avoue que mes nouvelles, et j'en ai tous les jours d'assez exactes, me disent partout cela. J'espère que notre énergie suppléera tout ce qui nous manquera; mais je ne vois pas sans inquiétude une si grande responsabilité se réunir sur votre tête. La cause de la liberté perdrait deux terribles batailles à la fois si les Autrichiens étaient victorieux, et si vous quittiez le ministère. Je suis très inquiet de Maubeuge; on l'attaquera si le Maréchal s'en éloigne et il s'en faut que le camp retranché soit suffisamment défendu. Je ne connais pas les projets du Maréchal, il est satisfaisant de lui voir unir à tant d'expérience et de talents, tant d'activité; mais la manière dont il sera secondé ne sera pas rassurante; lisez avec attention la composition tout entière de notre armée, et vous y trouverez plus d'un sujet d'inquiétude. Connaissez bien du moins notre situation, et envoyez quelqu'un en qui vous avez confiance l'examiner soigneusement, pour vous en rendre un

1. Le maréchal Luckner, le successeur de Rochambeau.

compte exact, à quelque prix et sous quelque forme que ce soit; envoyez-nous beaucoup d'infanterie légère et de chasseurs qui tirent bien. Cela seul peut nous donner quelque espoir de succès. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous contrarie parce que je vous aime plus que mon amour-propre et ma gloire que je puis satisfaire même dans le malheur.

La dernière lettre qu'on vient de lire clôt la première partie — ce que nous avons appelé la première partie — du carnet de correspondance de Lauzun. Bien que le ton que prend Biron dans cette dernière épître soit toujours celui de l'amitié, même de l'intimité, on peut croire que Dumouriez tenait quelque rancune à son « noble et loyal ami » du malheureux succès de l'équipée de Mons, surtout du mauvais tour qu'il lui avait joué à propos de la désertion en masse des Belges et des soldats autrichiens. La vérité est qu'on ne trouve plus trace d'aucune lettre de Lauzun à Dumouriez ni de Dumouriez à Lauzun.

Ce dernier, néanmoins, était toujours employé à l'armée du Nord à Valenciennes et, grâce à sa faconde, à son aplomb, au prestige qui demeurait encore attaché à son nom, à son rang social,

il était parvenu à capter l'entière confiance de Luckner le remplaçant de Rochambeau, de Luckner dont le sort était d'ailleurs de se laisser conduire avec une incroyable facilité par tous ses entours. Ce vieux soldat, ce vieux soudard, « demi-abruti, sans esprit, sans caractère, véritable fantôme que purent conduire les premiers marmousets, et qui, à la faveur d'un mauvais langage, du goût du vin, de quelques jurements et d'une certaine intrépidité, acquérait de la popularité dans les armées (1) », se montrait spécialement flatté des égards qu'avait pour lui un ancien duc et pair. Grâce à ces adroites flatteries, il lui trouvait « de l'expérience et du caractère ».

Entre temps, l'émigration avait épuisé à peu près les cadres de l'état-major général, les chefs d'armée étaient rares et le ministre se trouvait fort embarrassé de pourvoir au commandement des quatre armées que nous entretenions alors sur nos frontières. C'est ainsi, par exemple, qu'au mois de juin, Luckner qui avait quitté ses fonctions de général en chef de l'armée du Rhin au commencement de mai n'était point remplacé

1. *Mémoires de Mme Roland* Ed. Dauban, Paris-Plon, 1864, p. 365.

encore à Strasbourg. Ce fut, sans doute, grâce à cette pénurie de sujets que le 5 juin, Servan, le successeur de de Grave à la guerre, offrit à Lauzun le poste laissé vacant par Luckner en Alsace, oubliant d'ailleurs de prévenir de cette offre Luckner lui-même qui poussa les hauts cris quand il apprit la nouvelle, se plaignant surtout qu'on eût pris cette décision sans lui en souffler mot. Le 7 juin, le Maréchal écrivait au ministre : « Au moment, monsieur, où j'allais fermer ma lettre en réponse à celle du 5 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, M. de Biron me communique la lettre aussi du 5 juin qu'il reçoit de vous, et j'y vois avec le plus grand étonnement, que, sans avoir la bonté de m'en donner la moindre connaissance, vous lui ordonnez, l'avant-veille du jour où mes dispositions sont faites pour me mettre en campagne, de se rendre à l'armée du Rhin, sur la demande du département. J'avoue que j'ai été confondu de cette nouvelle d'autant plus étonnante que vous savez, monsieur, que je n'ai n. M. de La Morlière ni M. de Marcé, sur lesquels, assurément, j'avais droit de compter. Quelque peine, monsieur, que j'aie de voir partir M. de Biron, je m'intéresse trop à l'Alsace et à lui pour m'opposer à ce qu'il commande

l'armée ; mais je ne puis m'empêcher de le retenir jusqu'au moment où M. de La Morlière sera arrivé (1). »

Luckner, à peu près gâteux, oubliait souvent le soir ce qu'il avait dit le matin. Ce fut ainsi qu'après avoir écrit le 7 juin avant midi, la lettre qu'on vient de lire, il adressait dans la soirée, au même Servan, la seconde dépêche suivante : « J'ai appris, monsieur, avec une surprise extrême, la destination que le Roy vient de donner à M. de Biron, pour aller prendre le commandement de l'armée du Rhin. Je ne vous cache pas, monsieur, que c'était un coup de foudre pour moi, lorsque M. de Biron me fit voir votre lettre par laquelle vous lui annoncez sa nouvelle destination. Je ne vous cache pas non plus que c'est le seul lieutenant-général que j'aie à côté de moi immédiatement, que cet officier général a de l'expérience et du caractère et que j'ai en lui beaucoup de confiance. Il est de la dernière importance au moment que je vais commencer mes opérations, d'être secondé par ce lieutenant-général. En conséquence, j'ai cru ne pou-

1. *Archives historiques de la Guerre.* Armée du Nord, 1792, Luckner à Servan, 7 juin.

voir me dispenser de le conserver à côté de moi. Je vous prie, monsieur, de mettre ma sollicitude (*sic*) sous les yeux de Sa Majesté en lui exposant que si l'on m'ôte M. de Biron, je ne pourrai continuer mon entreprise. Veuillez donc, monsieur, seconder ma sollicitation, en me conservant M. de Biron.

« J'ai été un peu surpris d'apprendre par M. de Biron lui-même, sa destination à l'armée du Rhin (1). »

En recevant ces deux lettres Servan se trouva fort embarrassé. Assurément, il était dans son tort d'avoir passé ainsi par-dessus la tête du général en chef pour une communication qui avait autant d'importance. Il chercha néanmoins à expliquer sa façon d'agir et répondit au Maréchal dans les termes suivants :

« De Paris, 9 juin 1792 — Je suis très fâché M. le Maréchal, que mes démarches auprès M. de Biron vous aient fait de la peine ; mais, sollicité par les départements de leur donner M. de Biron, ayant ouï dire que peut-être il se refuserait à cette place, j'ai dû, avant de prendre les ordres du Roi sur cet objet et vous les com-

1. *Archives historiques de la Guerre*, Armée du Nord. 1792. Luckner à Servan, 7 juin.

muniquer, connaître les intentions de M. de Biron et c'est ce que j'ai fait par la lettre que je lui ai adressée. Malgré donc l'extrême besoin que nous avons d'un général à l'armée du Rhin, je vous prierai M. le Maréchal, puisque M. de Biron accepte le commandement, de me dire dans quel moment il pourra s'y rendre afin que je fasse passer à M. de La Morlière l'ordre de partir pour Valenciennes. Mais vous sentez combien il est instant qu'il y ait un chef sur le Rhin... (1) »

Il est possible que Servan se fût plaint à Lauzun de l'indiscrétion que ce dernier avait commise en montrant au Maréchal la lettre ministérielle contenant des offres conditionnelles de commandement. On a vu plus haut que Dumouriez avait eu à souffrir d'une indiscrétion semblable, tout au moins on le devine par la lettre de Lauzun citée plus haut, celle du 11 mai dans laquelle il lui dit, on s'en souvient : « Quant aux reproches que vous me faites, à moi, lieutenant-général, d'avoir montré vos lettres au maréchal, j'y répondrai sans peine... »

Cette fois encore il tenta de se disculper et il disait notamment à Servan dans une lettre

1. *Archives historiques de la Guerre.* Armée du Nord 1792. 9. juin

datée d'Orchies le 11 juin : « J'aurais fort désiré pouvoir éviter à M. le maréchal Luckner l'humeur que je lui ai donnée ; mais, je n'ai pas cru faire une indiscrétion en le prévenant que vous me destiniez le commandement de l'armée du Rhin. Comme vous ne m'aviez pas fait l'honneur de me dire que vous ne lui en parliez pas, j'ai pensé que vous l'en aviez informé et que je ne devais pas lui en garder le secret. J'ai promptement calmé son mécontentement en l'assurant que vous n'aviez pas voulu du tout lui en faire un mystère et que,comme j'avais précédemment refusé l'armée du Midi pour ne pas quitter celle du Nord, il était naturel que vous ne lui en eussiez rien dit avant d'avoir ma réponse. Je lui ai promis en même temps de solliciter de vous la permission de rester auprès de lui pendant le temps de son expédition (1). »

Cette expédition c'était l'invasion de la Belgique avec la pointe sur Courtrai qui se termina comme on sait avec autant de succès que le mouvement de Biron sur Mons. Lauzun fut présent aux opérations dont la durée s'étendit exactement du 17 au 30 juin ; mais il ne donna

1. *Archives historiques de la Guerre.* Armée du Nord 1792 — Biron à Servan, 11 juin 1792.

en aucune occasion signe de vie et son nom n'est prononcé par Luckner dans aucun rapport, pas davantage dans les différentes lettres que publia le *Moniteur* sur cette courte et peu glorieuse campagne.

Rentré à Valenciennes le 4 juillet, il y eut entre les armées du Nord et du Centre un chassé-croisé qui amena Lafayette à Valenciennes et Luckner à Metz. C'est seulement à ce moment que nous voyons prononcer à nouveau le nom de Biron et que nous apprenons qu'il part pour l'armée du Rhin où il commandera en second. On lit, en effet, dans une lettre adressée par le Maréchal au Ministre de la Guerre (1), le 12 juillet : « Le lieutenant-général Biron qui part à l'instant pour les départements des Haut et Bas-Rhin sera sous mes ordres et dirigé par moi (2). »

De cette date du 12 juillet à celle du 22 août qu'on rencontre en tête de la première lettre qu'on va lire, de graves événements s'étaient passés en France. La révolution du 10 août avait eu lieu, les alliés avaient envahi la France

1. C'était Lajard, qui avait remplacé Servan à la date du 16 juin.

2. Armée du Nord. Luckner et Lafayette à Lajard, de Valenciennes 12 juillet.

et Dumouriez allait les arrêter à Valmy. Biron qui avait assumé, le 21 juillet, le commandement de l'armée du Rhin n'eut point à prendre part aux événements qui se déroulèrent en Champagne : il existe de lui, pendant le temps qu'il demeura à la tête de l'armée du Rhin, une assez volumineuse correspondance avec le Ministre de la Guerre, Servan d'abord, puis Pache; au contraire, son Carnet est très laconique ; il contient seulement les sept lettres qu'on va lire :

N° 96. — A. M. Pétion (1).

Strasbourg, le 22 Août 1792.

Monsieur,

Un décret de l'Assemblée nationale mande à sa barre M. Diétrich, maire de Strasbourg; il s'y soumet avec respect, mais les ennemis du peuple répandent que M. Diétrich (2) ne sera pas entendu, et sera mas-

1. Pétion de Villeneuve, né à Chartres le 3 janvier 1756. Député du Tiers aux États-Généraux, maire de Paris le 14 novembre 1791, membre de la Convention nationale. Englobé dans la disgrâce des Girondins il parvint à échapper momentanément. Il mourut misérablement à Saint-Emilien, le 20 juin 1794 : du moins c'est ce jour-là qu'on trouva son cadavre dans un champ à côté de celui de Buzot; l'un et l'autre étaient à moitié dévorés par les loups.

(2) Diétrich (Philippe-Frédéric, baron de) né à Strasbourg le

sacré avant d'y arriver. Les ennemis de la liberté désireraient vivement qu'une punition illégale dont M. Diétrich serait la victime effrayât tous ceux que l'Assemblée nationale manderait pour rendre compte de leur conduite. En vous prévenant, j'ai cru pouvoir compter sur la généreuse impartialité avec laquelle le peuple livrera sans doute un accusé à la justice et à la sévérité des lois et rien ne confondra mieux les calomnies répandues contre lui ; vous avez toute la confiance, c'est une grande raison de compter sur sa justice et sur le maintien de l'ordre.

Signé : BIRON.

N° 97. — BIRON A M. DE CONDORCET (1).

Strasbourg, le 23 Août 1792.

Vous serez sans doute étonné, monsieur, que malgré la prodigieuse différence de nos principes, j'aie

14 novembre 1748, minéralogiste distingué, membre de l'Académie des sciences, fut le premier maire constitutionnel de Strasbourg. S'étant déclaré contre le 20 juin et le 10 août, il fut inquiété de ce chef et mandé à la barre de la *Législative*. Il ne se rendit point à la convocation à laquelle fait ici allusion Biron, émigra un moment, rentra ensuite en France et se constitua prisonnier. Condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, l'année suivante, il fut guillotiné le 28 décembre 1793. C'est chez lui que Rouget de l'Isle logeait quand il composa et chanta pour la première fois la *Marseillaise*.

1. Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de) né en 1743 à Ribemont (Aisne) savant et philosophe

l'honneur de vous écrire relativement à M. Diétrich, maire de Strasbourg. Il s'est soumis avec beaucoup de respect aux ordres de l'Assemblée nationale quoique plusieurs personnes se soient efforcées de lui persuader que les préventions contre lui étaient si fortes qu'il n'arriverait pas jusqu'à la barre, et qu'il serait massacré avant d'être entendu. Je n'ai pu sans indignation entendre calomnier ainsi le peuple; je crois qu'il est de son intérêt et de son honneur de ne manifester aucune chaleur contre M. Diétrich et de le livrer avec une froide impartialité à la justice et à la sévérité de la loi. Les ennemis de la chose publique désirent vivement que l'on en fasse un martyr et seraient charmés qu'une punition illégale effrayât tous ceux que l'Assemblée nationale mande pour rendre compte de leur conduite. J'ai cru, monsieur, devoir vous prévenir de ces bruits injurieux à la générosité du peuple ou de ses plus constants amis et de ses plus courageux défenseurs et

trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire longue mention ici. Membre de la Législative et de la Convention, il affecta des opinions avancées qui l'approchèrent davantage des Jacobins que des Girondins : c'est évidemment à ces sentiments politiques que fait allusion Biron en parlant de la « prodigieuse différence de nos principes ». Ce grand savant dévoyé dans la politique fut à son tour décrété d'accusation ; il se cacha pendant dix mois dans une maison amie de la rue Servandoni, essaya d'en sortir, erra quelque temps aux environs de Paris et finit par être arrêté comme suspect et sans qu'on le reconnût le 25 mars 1794. On le trouva mort cinq jours après dans sa prison où, vraisemblablement, il s'était empoisonné.

c'est ce qui m'a déterminé à m'adresser à vous. J'écris aussi à M. Pétion.

La ville de Strasbourg est et restera fort calme, malgré les efforts de tous ceux qui cherchent à troubler la tranquillité, je crois pouvoir vous en assurer.

Signé : Biron.

N° 98.— Biron au Ministre de la Guerre (1)

A Strasbourg, le 7 Septembre 1792.

Vous devez me trouver bien de l'humeur, monsieur, et je ne m'en défends pas ou plutôt je suis environné de tant de raisons de découragement qu'il m'est impossible de n'en pas être affecté, et qu'il faut mon dévouement sans bornes à la cause de la liberté, pour ne pas quitter immédiatement le commandement de l'armée du Rhin. Je vous jure que tout autre genre de vie me paraîtrait le paradis, je fais de tout mon cœur le sacrifice entier de mes jours et de mes forces ; mais je voudrais au moins qu'il ne fût pas d'une aussi profonde inutilité ; depuis un an, cette armée, les deux départements du Haut et Bas-Rhin peut-être, ont été organisés en contre-révolution avec l'adresse la plus criminelle ; on a écarté tout ce qui était patriote, on a nommé aux emplois supérieurs ou placé dans l'État-Major, tout

1. Le général Servan.

ce qui ne l'était pas. Cette influence a gagné les corps administratifs et même l'administration de l'armée, qui est maintenant composée d'une foule de gens dont on ne peut pas se passer et en qui il est impossible d'avoir de la confiance. Vous savez de quelle importance sont les principaux employés des vivres. combien il leur faut d'habitude, d'expérience, d'aplomb pour bien remplir leurs fonctions et combien ils sont difficiles et quelquefois impossibles à remplacer, quand il en manque quelqu'un. Ceux que j'ai ici, sont bons et intelligents, mais bien attachés à l'ancien régime et bien aristocrates; il ne faut cependant pas les changer pour cela, car ils servent à merveille, leur fortune est trop compromise pour ne pas répondre de leur conduite, et de meilleurs citoyens ne seraient peut-être pas de longtemps au courant et pourraient laisser manquer le service, ce qui serait le plus grand des malheurs. En surveillant beaucoup les employés des vivres, on peut les ramener à de meilleurs sentiments, et il ne me revient pas qu'ils tiennent de propos, et il ne leur fallait peut-être qu'un général dont l'opinion fût bien prononcée. Nos commissaires des guerres ne valent pas mieux; il n'y en a qu'un seul qui m'ait parut véritablement attaché à la cause de la liberté et de l'égalité, c'est M. Brunck (1) qui craint qu'on ne vous ait donné des préventions con-

1. Brunck de Frunduck, commissaire des guerres à l'armée du Rhin précédemment commissaire de la Basse-Alsace (Strasbourg).

tre lui. Vous venez de nous ôter les deux plus utiles, M. Prieur (1), assez grand travailleur, que vous venez d'envoyer à l'armée du Midi et M. Blanchard (2) nommé ordonnateur à celle du Centre, et qui se trouve aujourd'hui dans la position la plus bizarre. Il est suspendu par les Commissaires de l'Assemblée nationale à l'armée du Rhin, nommé commissaire-ordonnateur à l'armée du Centre par les commissaires de l'Assemblée nationale à cette armée il a un ordre de M. Kellermann (3) de le joindre, mais il

1. Prieur, commissaire-ordonnateur, précédemment employé à Paris.

2. Blanchard de Villers, commissaire des guerres, à Besançon. « De Besançon, 30 août 1792. Le Conseil général du département du Doubs prie MM. les Commissaires :

1° . . . . . .

2° De faire déplacer M. Blanchard, commissaire des guerres employé à l'armée du Rhin, qui, indépendamment de son incivisme, a deux fils et un gendre émigrés.

3° De faire déplacer également M. Blanchard l'aîné... » Pierre Blanchard né à Metz en 1738, condamné à mort le 26 juillet 1794 (*Archives nationales* W. 432-97). Dans le jugement, il est qualifié d'« ex-noble et de frère d'émigré, frère du dernier adjudant de la Place de Besançon, dont l'incivisme est généralement connu et qui est odieux à tous les citoyens.

Signé : Séguin, évêque président, Hannier, secrétaire. »

Cette pièce porte en marge de la main de Carnot le mot : *approuvé*. Effectivement, le lendemain 31 août, un décret signé : Carnot, Constant et Ritter suspendait de ses fonctions « M. Blanchard, commissaire des guerres ». Chose singulière c'est qu'en même temps qu'il était ainsi relevé brutalement de son emploi, d'autres commissaires l'affectaient à l'armée de Kellermann, et que, d'autre part, à l'armée du Rhin, Custine ne voulait point le laisser partir ; c'est à ce moment qu'écrit Biron.

3. Kellermann (François-Christophe de), cadet dans le régi-

n'en a point de vous ni moi non plus qui le concerne et M. de Custine (1), qui ne croit pas pouvoir s'en passer, ne veut pas le laisser partir. M. de Villemanzy (2), commissaire général, a tout ce qu'il faut pour faire un bon intendant d'armée, mais il est terriblement étourdi de tout ce qui s'est passé depuis un mois. Je le connais depuis très longtemps. Il a de la confiance en moi. C'est un homme précieux à conserver si je le remets comme je l'espère, et important à éloigner si, d'ici à peu de jours, il ne se prononce pas comme il le doit et comme je crois qu'il le fera; car je sais qu'il a été vivement sollicité de quitter ou de se faire suspendre dans l'espoir que cela entraînerait la cessation de service des principaux employés de l'armée, et qu'il a résisté.

Le licenciement du régiment de Vigier et celui du régiment de Steiner se feront le 27 ou le 28 ; il est très difficile qu'il se fasse plus tôt quoique l'on y

ment de Lowendal en 1752, colonel en 1784, brigadier de cavalerie (1788), général de division en 1792, maréchal de France en 1804. Aux Cent-Jours il ne se rallia pas à l'Empereur et vota la mort du maréchal Ney. Mort en 1820.

1. Custine (Adam-Philippe, comte de) 1740-1793. Lieutenant au régiment de Saint-Chamans en 1747, maréchal de camp en 1781, député de la noblesse de Metz aux États-Généraux, lieutenant-général en 1791. Il conduisit la célèbre expédition de Mayence, fut ensuite nommé au commandement de l'armée du Nord en remplacement du général Dampierre. Presque aussitôt après, rappelé à Paris, il fut décrété d'accusation et condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire.

2. De Villemanzy, commissaire des guerres. Avait été précédemment employé à Cherbourg. Était à cette époque commissaire ordonnateur en chef de l'armée du Rhin.

travaille depuis plus de huit jours, vu l'immensité des décomptes; les officiers ont la plus grande impatience d'en voir arriver le moment et le pressent tant qu'ils peuvent : je ne perdrai pas une minute pour finir plus tôt que je ne vous l'annonce, si cela est possible, je ne serais cependant pas fâché de recevoir avant, votre réponse à cette lettre-ci, car je suis bien convaincu de la nécessité de ménager les Suisses, et de la possibilité de s'assurer d'eux, et il vaudrait en vérité mieux risquer quelques centaines d'armes en éprouvant leur bonne foi sur un régiment à qui on laisserait ses armes jusqu'à la frontière. Je reçois dans l'instant votre lettre du 15 qui en contient plusieurs de MM. le Brun (1) et Roland (2) je pense comme le Ministre des Affaires étrangères que la conduite des généraux vis-à-vis des Bâslois pouvait être beaucoup meilleure et beaucoup plus conciliatoire. J'espère ramener un peu la confiance en faisant un tour à Bâle ; mes propos seront meilleurs

1. Le Brun, avocat, publiciste et législateur (1739-1824) député du Tiers aux États-Généraux, ministre des Affaires étrangères après le 10 août, membre du conseil des anciens, consul, archi-chancelier de l'Empire, duc de Plaisance, pair de France sous Louis XVIII.

2. Roland de la Platière, né à Villefranche (Rhône), le 19 février 1734 de Jean-Marie Roland sieur de la Platière conseiller du Roi et de dame Thérèse Bessic de Montozan. Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Dumouriez et une seconde fois après le 10 août, membre de la Convention, il tomba avec les Girondins et se tua d'un coup de canne-épée le 15 novembre 1793. C'est le mari de la célèbre Mme Roland.

que ceux de mes prédécesseurs et je vous assure que mes précautions seront plus grandes. Si vous trouviez quelque inconvénient à ce que je fusse à Bâle, ayez la bonté de me le mander sur-le-champ j'aurai le temps de recevoir votre réponse, je n'attendrai pas le licenciement des Suisses pour aller dans le Haut-Rhin; dès que j'aurai établi M. Constard (1) commandant à Strasbourg, je partirai. Ayez en conséquence la bonté d'adresser vos lettres relativement aux Suisses, à moi et en mon absence, au commandant de Strasbourg.

Je voudrais et je crois qu'il serait très nécessaire que vous me laissassiez faire deux commissaires des guerres ; je pourrais nommer deux patriotes très prononcés, très actifs et très intelligents, par qui je saurais exactement sur quoi compter, ce qui est d'une prodigieuse importance.

Je ne puis vous dire trop de bien de la conduite de M. de Laubadère (2); elle m'a mérité les marques d'estime et de confiance les plus flatteuses de tous les corps administratifs, depuis l'examen de ses papiers. J'ai cru devoir vous en informer. M. de

1. Constard de Saint-Lô (1752-1825) mousquetaire en 1763, chef d'escadron en 1789, général de division le 15 mai 1793, retraité en 1811.

2. Laubadère (Joseph-Marie de Tenet de), fils de Jacques-Joseph et de Marie-Anne de Sérignac, lieutenant à l'école du génie de Mézières, maréchal de camp le 8 mars 1793, général de division le 15 mai suivant, retraité en 1796. Il avait un fils qui fut également général de division.

Béthune (1), mon cousin, à qui je n'ai jamais parlé trois fois dans ma vie, m'est arrivé aujourd'hui avec beaucoup d'attestations de patriotisme de sa section, et votre permission, à ce qu'il m'a assuré, ce dont j'ai été étonné ne m'apportant pas de lettres de vous. Il tient les propos les plus civiques, est en uniforme de garde national et demande la permission de servir à cette armée. Ayez la bonté de me dire ce que vous voulez que j'en fasse, il me paraît un fort bon enfant.

N° 99. — Au citoyen Le Brun, Ministre des Affaires étrangères

Strasbourg, le 22 Novembre 1792,
I de la République.

J'ai reçu, citoyen Ministre, votre lettre du 15 dont le C. Châteauneuf était porteur. Je réponds à tous les articles qu'elle contient, et probablement cette réponse sera à Paris avant le C. Châteauneuf. Je lui ai fait part de la proposition que j'avais faite précédemment d'entamer une négociation avec le roi de Prusse

1. Lauzun a parlé déjà dans plusieurs de ses précédentes lettres d'un M. de Béthune-Charost. Nous ignorons si c'est ici le même, mais le fait est probable puisque nous avons vu que ce Bethune avait épousé une demoiselle de Sully. Voir lettre n° 13, p. 82, et la note 1 de la page 79.

par l'entremise du général Heymann. Il a pensé ainsi que moi que les circonstances augmenteraient encore l'importance de cette négociation, et il a cru devoir aller vous faire part de ses réflexions et vous demander des instructions sur cet objet. Je suis tout aussi ardent qu'un autre, C. M. (1). J'espère avoir servi depuis longtemps et partout de manière à le prouver. Je serais heureux aussi d'avoir des succès brillants, et utiles à la République, mais je ne crois pas remplir un devoir moins sacré, en m'occupant d'éviter des revers à ses armes. Il me paraît évident qu'une campagne d'hiver, même heureuse, ne terminera pas la guerre et ne devenant possible qu'aux dépens de celle d'été, ne pourrait obtenir que des avantages de courte durée. De puissants efforts se réuniront cependant contre nous, ne risquons pas de n'avoir à leur opposer que des moyens insuffisants. Observez qu'au printemps prochain, nos ennemis pourront employer des troupes fraîches et exercées tandis que nous ne pourrons remplacer les nôtres que par des troupes de nouvelle levée, que nous n'aurons pas le temps de former. Je le sens trop vivement pour ne pas le dire avec quelque vivacité. Notre premier, notre plus pressant devoir est maintenant de reposer, de réparer, de remettre dans le meilleur état possible les armées de la République. Il n'est point de maintien plus imposant que de ne

1. C. M. : citoyen-ministre.

manquer de rien. C'est un des arguments qui appuient le mieux une négociation politique et qui remplacent le plus utilement les succès qu'elle n'a pas pu avoir. Je ne puis vous cacher d'ailleurs C. M. que je ne vois pas sans inquiétude la division qui existe entre le général Beurnonville et le général Custine et qui existera peut-être toujours entre le général Custine et ses coopérateurs, car tous les hommes, je le dis sans modestie, ne sont pas aussi courageusement patients que moi. Je ne vois pas non plus sans une vive douleur les ministres de la Guerre, de l'Intérieur et de la Marine confier à un Directoire (1) composé de trois personnes dont l'expérience n'égale peut-être pas le patriotisme, la subsistance de tant de millions d'hommes, si ces trois personnes se trompent, si elles sont trompées, si quelque individu de l'ancienne administration des vivres veut nuire indirectement à leurs opérations (ce qui ne sera pas difficile) nos armées et nos colonies peuvent éprouver au moment où on s'y attendra le moins, toutes les horreurs de la disette.

Signé : Biron.

1. A la date où écrit Biron, la fourniture générale des troupes venait d'être confiée à un groupe de fournisseurs et de manutentionnaires, appelé Directoire, qui assumait la charge de pourvoir nos armées de vivres et de tout le matériel nécessaire. Ce système ne vécut qu'une année.

N° 100. — Au C. Le Brun, Ministre des Affaires étrangères.

A Strasbourg, le 28 Novembre 1792,
l'an I de la République.

L'exécution des ordres du Ministre de la Guerre met le département du Haut-Rhin, la ville de Strasbourg et une partie du département du Bas-Rhin dans un danger si grand et si probable, C. Ministre, que j'ai cru devoir vous en parler encore et confier mes craintes très fondées à votre patriotisme avant de les adresser directement au Comité de l'Extérieur de la Convention Nationale et afin d'éviter s'il se peut, une publicité dont je sens les inconvénients, inconvénients cependant préférables aux risques de perdre l'Alsace. Je ne connais pas le C. Pache (1), j'ai bien envie assurément de ne douter ni de ses vertus, ni de ses talents, ni de son patriotisme ; mais lorsque je vois des mesures évidemment dangereuses prises par un Ministre pour ainsi dire élevé par le maréchal de Castries, lorsque j'apprends que ce ministre donne toute sa confiance et les opéra-

1. Pache (Jean-Nicolas), administrateur de la marine à Toulon; avait succédé à Servan comme ministre de la Guerre le 18 octobre 1792.

tions les plus importantes de son administration à diriger à M. Dufalga (1), officier du génie suspendu à Wissembourg au mois d'août dernier par les commissaires de l'Assemblée nationale pour avoir fait une déclaration par laquelle il refuse de reconnaître l'autorité de l'Assemblée nationale et se considère attaché au Roi par son serment, je ne puis m'empêcher de concevoir beaucoup d'inquiétude, de vous la confier exclusivement, et je ne pourrais m'empêcher de la confier à la Convention nationale si je n'étais pas rassuré par vous C. Ministre dont j'aime à estimer le patriotisme.

Signé : Biron.

N° 101. — A M. Tolozan.

Strasbourg le 9 Décembre 1792,
I de la République.

Je vous répéterai avec grand plaisir, monsieur, ce que j'ai déjà dit plusieurs fois à M. Galemare, que mon opinion était que votre attachement à votre

1. Caffarelli du Falga. Il y eut sous la Révolution et l'Empire cinq frères de ce nom ; celui dont il s'agit ici est Louis Marie-Joseph-Maximilien dit : la jambe de bois, lieutenant du génie à Cherbourg en 1781, général de division en 1796. Il mourut à Saint-Jean-d'Acre d'une blessure au coude. Il avait eu

patrie, au service de la République, vous faisait un devoir de prendre toutes les mesures convenables pour y rentrer. Je n'ai pas laissé ignorer au Ministre de la Guerre que pendant l'absence que votre mauvaise santé vous a forcé de prolonger, vous vous étiez occupé d'objets utiles et relatifs à l'importante administration qui vous était confiée. Je persiste donc à penser, monsieur, que vous feriez une chose digne de votre patriotisme et de votre sagesse en adressant au Ministre de la Guerre et à la Convention nationale un exposé succinct de votre conduite qui prouvât que, n'étant pas sorti de France sans passeport, et n'ayant pas cessé de servir utilement, vous ne devez sous aucun rapport être considéré comme émigré, et que vous demandez à revenir en France et à continuer à vous dévouer à son service.

Signé : Biron.

la jambe emportée au passage du Rhin en 1796, et portait, depuis cette époque, une jambe de bois.

N° 102. — Biron au général du Teil (1).

Strasbourg, le 10 Décembre,
I de la République.

Je reçois dans l'instant, mon cher Général, votre lettre datée du 8 et je ne vous cacherai pas que les reproches qu'elle renferme d'avoir compromis votre honneur et votre responsabilité ne me paraissent pas avoir le moindre fondement. Permettez-moi de vous représenter que mon absence ne vous laisse pas le commandement de l'armée puisque trois lieutenants-généraux y sont employés sous mes ordres; et qu'à mon défaut, votre commandement ne peut s'étendre que sur la garnison et les postes du Rhin qui en dépendent. Quelle instruction particulière

1. Du Teil. Il y eut sous la Révolution deux généraux d'artillerie du Teil, les deux frères. L'aîné Jean-Pierre, né en 1722, colonel du régiment de La Fère en 1777, commandant de l'école d'artillerie d'Auxonne en 1779, — où il eut sous ses ordres Bonaparte — maréchal de camp en 1684, inspecteur général d'artillerie en 1791, commandant l'artillerie du Rhin, en 1792, fut traduit devant une commission militaire et fusillé le 27 février 1794. Son frère cadet, Jean, né en 1738, était lieutenant-colonel au régiment d'Auxonne en 1788 et avait pris sa retraite en 1791 quand il fut créé maréchal de camp d'artillerie (25 août 1792) puis général de division l'année suivante. Retraité définitivement le 23 décembre 1813 — il avait 75 ans — il mourut à Ancy-sous-Metz le 25 avril 1820 à quatre-vingt-deux ans. C'est de l'aîné qu'il s'agit ici.

pouvais-je donc donner à un officier aussi instruit et aussi expérimenté que vous, qui a devant lui le Rhin pour frontière et pour barrière. Les circonstances peuvent seules donner les instructions qui sont partout les mêmes : de défendre les points attaqués. Quant aux états de situation de la garnison de Strasbourg et des postes du Rhin qui en dépendent, vous n'avez pas besoin de moi pour vous les procurer ; vous pouviez vous les faire donner facilement par l'État-Major ou les faire demander au général Constard. Quant aux ordres laissés à l'adjudant-général Laubadère chef de l'État-Major en l'absence du général Beauharnais, ils ne pouvaient jamais vous regarder que dans le cas où quelque troupe de la garnison de Strasbourg ou de ses dépendances aurait marché.

J'avais donné ordre au C. qui est à la tête de la correspondance secrète de vous faire parvenir tout ce qui serait relatif à cette partie. Les nouvelles qu'il a reçues intéressaient plus particulièrement l'armée de Custine et il les a directement adressées à Mayence. Vous ne pourriez sans une injustice extrême, mon cher Général, croire que j'aie rien voulu faire de désagréable à un officier général, dont j'estime autant les talents et le patriotisme.

Les conversations que nous avons eues ensemble depuis votre lettre écrite, nous auront convaincu que la position de Custine ne vous permet pas de passer le Rhin avant d'être sûrs des intentions de

l'électeur Palatin. Dans tous les cas, mon cher Général, vous devez être bien persuadé de toute ma confiance dans vos vues et dans vos plans.

Signé : BIRON.

A la date du 10 décembre à laquelle était écrite la dernière lettre qu'on vient de lire, Biron n'avait plus que six jours à exercer le commandement en chef de l'armée du Rhin. C'était pendant la période de ce commandement que Custine avait tenté, avec le succès que l'on sait, son expédition contre Spire d'abord, contre Mayence ensuite et tout paraissait présager qu'il demeurerait à Strasbourg où il était généralement apprécié (1). Cependant à la date du

1. « Extrait de la lettre des commissaires de la Convention nationale envoyés à l'armée du Rhin, datée de Strasbourg le 27 décembre 1792 (En marge, l'annotation : N° 960. S. R. Convention nationale — Général Biron

« Au ministre de la Guerre.

« Sévy, le 28 décembre 1792.

« Nous étions au moment de requérir que le général Biron « restât à son poste à Strasbourg lorsque nous avons appris « qu'il partait pour Paris ; la considération dont il jouit à Stras- « bourg, la confiance qu'ont en lui le citoyen et le soldat, nous « portent à désirer qu'il reste, à moins que sa présence à Nice « ne soit indispensable. Il ne peut être employé plus utilement « pour la République que dans ces contrées dont il connaît par-

16 décembre, il fut relevé de ses fonctions et envoyé à l'armée du Var, placée précédemment aux ordres de Montesquiou puis du général Anselme, un ancien combattant, lui aussi, de la guerre d'Amérique.

Avant de rejoindre son poste, Biron se rendit à Paris et remit le jour même de son arrivée la note suivante au ministre.« Le général Sheldon, officier intelligent et actif, qui est constamment malade depuis le mois de septembre, désirerait être employé à l'armée du Var espérant à la fois servir utilement et achever de rétablir sa santé dans un si beau climat. Le général Biron serait fort aise d'avoir ce lieutenant-général avec lequel il a toujours servi. Le général Biron demande instamment au ministre le maréchal de camp Miewskowski qu'il regarde comme indispensable à l'armée du Var, dans l'état d'organisation et d'indiscipline où l'on assure qu'est cette armée.

« Dans le plan d'organisation de l'armée du Var, que le général Biron présentera au Minis-

« faitement les ressources et les dispositions. Le moins que « vous puissiez faire sera de le renvoyer à l'armée du Rhin dès « qu'il n'y aura plus nécessité absolue de l'employer dans le « Midi. » *Archives administratives de la Guerre.* Armée du Rhin.

tre d'ici à quarante-huit heures, il lui proposera la formation complète d'un état-major composé de quatre adjudants-généraux, d'un chef d'état-major et de six adjoints (1). Le général Biron regarde comme important que le ministre lui

1. Voici cette pièce telle qu'elle existe aux *Archives administratives*. Dossier Biron.

ÉTAT-MAJOR

Un général en chef.

4 lieutenants généraux { MM. Dosprès-Crassier. Sheldon. Paoli. Brunet.

8 maréchaux de camp { MM. Miewskowski. Dagobert. S. Martin. Du Merbion. Laubadère *. Casabianca. d'Hillaire. Montredon (nom ajouté au crayon). } Ces trois officiers ont été nommés provisoirement Maréchaux de camp par le général Anselme et par les commissaires de la Convention nationale. Cette nomination n'a pas encore été confirmée par le Ministre.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Un maréchal de camp en chef... M. La Poipe.

6 adjudants-généraux.

2 colonels { M. Rigaud. M.

4 lieutenants-colonels { MM. Lapoterie. Chazal. Boursier. Micas.

8 adjoints aux adjudants-généraux.

Commissaires des guerres :

1 commissaire général..... M. Tissautier.

1 commissaire ordonnateur. M. Mazade.

* Le nom de Laubadère a été rayé sur l'état.

laisse la nomination de deux adjudants-généraux et celle des adjoints, les états-majors ne pouvant servir utilement sans être composés d'officiers connus du général et en qui il ait confiance.

« Le général Biron demande que l'adjudant-général colonel Laubadère soit fait maréchal de camp et employé dans son armée; cet officier étant très bon ingénieur et plein de zèle, serait de la plus grande utilité à l'armée du Var.

« Le choix du commissaire général est d'une importance extrême. On ne peut espérer aucuns succès et une bonne administration si le général et lui ne sont parfaitement d'accord, et la première de toutes les conditions pour commander une armée est d'avoir un commissaire général qui convienne et sur qui le général compte. En conséquence le général Biron demande instamment au ministre le commissaire Thierry maintenant employé à l'armée du Rhin (1). »

Quarante-huit heures après avoir remis cette note, Biron faisait parvenir au Ministre un état portant une nouvelle organisation de l'état-major de l'armée du Var (2).

Mais si le nouveau commandant en chef

1. *Archives administratives de la Guerre*. Dossier Biron.
2. Voir la note de la page précédente.

paraissait pressé de voir constituer l'unité nouvelle qu'on mettait sous ses ordres, le désarroi dans lequel commençait à entrer le ministère de la Guerre empêchait que les affaires allassent aussi vite qu'il paraissait le désirer. Biron se vit ainsi contraint à demeurer à Paris tout le mois de janvier, et ce fut seulement dans les premiers jours de février qu'il put rejoindre son poste à Nice.

Comme on le lui avait dit très exactement, la désorganisation et l'indiscipline étaient là, à leur comble. Il eût fallu beaucoup de temps et de moyens pour entreprendre la lutte dans de meilleures conditions que ne l'avaient fait les généraux Montesquiou et Anselme ; malheureusement les Piémontais n'étaient point disposés à nous laisser le calme et les délais qui eussent été indispensables pour cette réorganisation. Il fallut donc, du jour au lendemain, reprendre les opérations, repousser les tentatives d'un ennemi d'autant plus entreprenant qu'il nous savait moins prêts à la résistance, et ce fut dans ces circonstances que se livrèrent en février et mars les combats de Moulinet, de Sospello, de Lantosca qui, sauf le dernier, furent de sanglants échecs.

Toutefois le crédit de Biron ne parut pas souf-

frir de ces défaites et quand, au mois d'avril, le Comité de salut public l'envoya en Vendée, Lauzun dut voir dans cette désignation l'indice d'une nouvelle faveur. On l'appelait effectivement sur la Loire comme un général dans les lumières duquel la Convention avait une confiance particulière, comme l'homme de talents éprouvés auquel on réservait le soin de dénouer une situation inextricable.

Le nouveau commandement dont l'on investissait Biron embrassait un immense territoire, tout le pays compris entre la Loire et la Gironde, et, pour pacifier cette vaste zone, on lui donnait à peine 25.000 hommes. En acceptant avec répugnance la mission épineuse dont on le chargeait, le nouveau général en chef soumit au Comité diverses questions qu'il jugeait importantes à trancher avant de commencer toute opération, notamment la façon dont devaient être traités les prisonniers de guerre, la conduite qu'il devait tenir avec les chefs vendéens, demandant en particulier s'il était autorisé à entrer en négociation avec eux. On répondit d'une façon évasive à tous ces points d'interrogation et on lui donna l'ordre d'entamer sur-le-champ ses opérations, sans lui laisser le temps de reconstituer une armée qui avait, plus que celle du Var encore, un besoin

urgent d'ordre et d'organisation. Les suites d'une hâte aussi irréfléchie ne se firent pas attendre ; les républicains furent battus le 4 juin à Trémont, le 7 à Trayon, le 8 à Montreuil, les 9 et 10 à Saumur où la ville et le château tombèrent à la fois aux mains des Vendéens. Biron, en réalité, n'était point responsable de ces défaites, mais elles ne l'en découragèrent pas moins et lui firent entrevoir dès ce moment une disgrâce imminente. D'ailleurs, il est vraisemblable que le rôle qu'il jouait depuis le début de la révolution, jeu où il était obligé de crier de plus fort en plus fort pour se mettre à l'unisson des énergumènes qui l'entouraient, il est probable disons-nous que ce jeu commençait à lui peser et que ne prévoyant plus la façon dont il pourrait sortir de l'impasse où l'avait fourvoyé son ambition, la prévoyant trop clairement devrions-nous dire, il avait hâte d'arriver au dénouement. Il signala donc les maux dont souffrait son armée avec un accent de vérité qui était à cette époque un trait de véritable audace et il osa même résister à Ronsin l'adjoint du ministre Pache avec une ténacité telle, que la Convention elle-même dut donner raison au général contre le Ministre. Toutefois dans cette lutte contre les agents du Comité de salut public Biron ne pouvait avoir

le dernier mot. Ronsin, ne lui pardonna point son éphémère triomphe dans le litige dont nous venons de parler ; il ne cessa dès ce moment de le combattre d'une façon occulte mais toute puissante, de le présenter comme conservant vis-à-vis des Vendéens des ménagements suspects, d'entretenir avec l'ennemi des liaisons dissimulées et perfides. Il rapprocha de cette conduite certaines paroles de Biron qui avait montré dans les populations de l'Ouest des frères égarés qu'on devait chercher plutôt à convaincre qu'à exterminer, il rappela que le général en chef en prenant possession de son commandement avait demandé déjà à négocier avec les insurgés. Tous ces arguments, dans la bouche d'un ami de Pache, devaient être décisifs. Il était facile, il était inique d'accuser Biron de défaites dues surtout à l'impéritie de ses sous-ordres et à l'indiscipline de ses soldats ; Ronsin n'hésita pas à le charger de cette responsabilité. Dès ce moment, Biron suspect, était perdu. Effectivement il fut arrêté à Niort le 20 juillet 1793, transféré à Paris, mis en jugement, condamné et le lendemain même, 31 décembre 1793, — exécuté.

On a dit qu'à ce moment suprême, il avait reconnu combien son existence avait été futile,

vide, inutile à sa patrie. On a assuré qu'il avait entrevu jusqu'à quel point il avait gaspillé les qualités précieuses qu'il avait reçues de la nature et que peu d'instants avant de monter dans la charrette fatale il avait prononcé des paroles où il exprimait un tardif repentir. D'autres veulent, au contraire, qu'il ait continué jusqu'au bout son rôle d'insouciante, d'incorrigible légèreté, qu'il ait fait encore « un mot » au pied de l'échafaud.

Tout est croyable de la part de Lauzun. La vérité est qu'en toutes ses entreprises il avait été un de ces hommes funestes qui portent malheur à tout ce qu'ils touchent. Les folies de son existence scandaleusement dissipée avaient donné le dernier coup au prestige de la royauté ; lors de l'affaire de Mons son ingérence dans le nouveau régime avait compromis de la façon la plus grave les débuts militaires de la Révolution, et en Vendée même, dans la dernière période d'une existence déjà condamnée, il avait encore essayé de jouer au plus fin — en dépit des résistances que nous avons indiquées — avec des hommes qu'il ne pouvait manquer de mépriser profondément. Mais Lauzun ne pouvait se décider de lui-même à la retraite. Depuis longtemps déjà, il eût dû

comprendre que son rôle était terminé ; qu'« irrémédiablement destiné à être romanesque », il n'avait rien de ce qu'il faut pour être héroïque ; que membre gangrené d'une monarchie qui mourrait pour l'avoir produit, il n'y avait pour lui d'autre parti que l'abstention, le silence, l'oubli. On a vu qu'il ne s'était jamais rendu à cette évidence et que, pour prendre place dans ce régime où sa présence était la plus étrange anomalie, il avait accepté les déboires les plus amers.

Tant d'ambition, d'aveuglement ou de faiblesse devaient demeurer inutiles. Biron ne trouvait, ne devait point trouver grâce devant ce même régime auquel il avait en dernier lieu tout sacrifié. Suprême humiliation et frappant contraste. Après avoir « renié son roi, son ordre, ses croyances », il était condamné pour trahison, pour trahison envers la patrie et la République.

Et c'est sans doute le pire châtiment de Lauzun que l'histoire soit tentée d'accepter sur son compte le jugement de Fouquier-Tinville : sa mémoire ne s'en relèvera point.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 1

Lettre 1. — BIRON A M. DE NARBONNE. — Le félicite de sa nomination au poste de ministre de la Guerre. Situation morale et technique de l'armée du Nord Valeur des officiers généraux de cette armée. Opportunité d'élever MM. de Rochambeau et de Luckner à la dignité de maréchal de France. Si cette mesure n'est pas possible, nécessité d'augmenter leur traitement; ce traitement, aussi bien que celui des autres officiers généraux est absolument insuffisant, surtout avec la dépréciation des assignats. Prie Narbonne de recommander Chauvelin à M. de Rochambeau. Demande pour lui-même d'être envoyé en Corse, si l'on n'a plus besoin de lui en France 22

Lettre 2. — BIRON A M. DE TALLEYRAND. — Le félicite de sa pétition au Roi. Troubles qui ont éclaté dans le Nord, à propos des prêtres non assermentés. Demande à conserver près de lui M. Miewskowski, lieutenant-colonel du 5e hussards 29

Lettre 3. — BIRON A M. DE TALLEYRAND. — Se plaint de son silence et de celui de Sainte-Foy. Encore les troubles à propos des prêtres non assermentés. La disette d'officiers généraux à l'armée du Nord fait que M. de Rochambeau l'emploie à tout. M. Van der Mersch lui a fait dire d'aller causer avec lui à Lille; croit-on, à Paris, ce voyage nécessaire? La Reine empêche M. de la Luzerne, notre ambassadeur à Londres, d'aller rendre visite aux duchesses de Glocester et de Cumberland parce qu'elles ne sont pas *nées princesses*. Cette abstention fait très mauvais effet à la Cour d'Angleterre. « Il serait ridicule et inconvenant que cet ordre subsistât »; prie Talleyrand d'en parler à M. de Lessart . . 32

Lettre 4. — Talleyrand a M. de Biron. — Lui annonce la création de trois armées : du Nord, du Rhin et des Ardennes, dont le commandement sera respectivement donné à MM. de Rochambeau, de Luckner et de Lafayette. Il va être (lui Biron) lieutenant-général dans la semaine. On va envoyer trois maréchaux de camp à M. de Rochambeau. Narbonne « réussit très bien » avec l'Assemblée. Voudrait voir Biron pour s'entretenir avec lui des ouvertures à entamer avec la Prusse à l'effet d'obtenir la neutralité, spécialement pour désigner les personnes à employer à la négociation. 37

Lettre 5. — Biron a M. de Talleyrand. — Est enchanté de Narbonne, qui vaut mieux que les « vieux et inutiles routiniers». Qu'on lui envoie Sainte-Foy pour parler de l'affaire de Prusse; lui-même ne peut quitter l'armée en ce moment. Demande encore à aller en Corse si l'on ne le croit pas indispensable à l'armée du Nord. Narbonne ne peut imaginer tout le bien qu'il fait en nommant maréchaux Luckner et Rochambeau 39

Lettre 6. — Sainte-Foy a M. de Biron. — S'excuse de son silence. Lui annonce la création des trois armées. Il faudrait qu'on fît partir « d'ici à trois jours, pour Berlin, l'*homme adroit et sage*, avec les moyens. » Se plaint de la lenteur de M. de L. (essart). Maintenant qu'il a commencé, lui écrira souvent 41

Lettre 7. — Talleyrand a M. de Biron. — Lui annonce le départ de Narbonne pour inspecter la frontière et les armées. Pense toujours à l'idée de Biron pour la Prusse. Sainte-Foy voudrait y aller; mais son nom est « embarrassant à prononcer dans la circonstance. » Que Biron vienne passer trois jours à Paris ou qu'il écrive et donne beaucoup de noms. On parle de remplacer, à Berlin, M. de Moustiers par M. de Ricé. Qu'en pense Biron? N'est-ce pas là « de l'intrigue Lameth » . . . 43

Lettre 8. — Biron a M. de Talleyrand. — Dit que Sainte-Foy est insuffisant pour Berlin : c'est en Angleterre qu'il faut l'envoyer. Il faut choisir pour la mission en Prusse soit le colonel Miewskowski, soit M. Duménil, ancien agent d'affaires de Conflans. On les adressera à Heyman, qui, avec de l'argent, achètera facilement Bischoffswerder, Wœlner, Mlle de Lindenau et tous les entours du roi de Prusse. Si l'on ne veut ni de Miewskowski ni de Duménil, on pourrait choisir M. de Jarry. « dont il ne répondrait pas jusqu'à un certain point. Enfin, M. de Ricé serait aussi un choix acceptable. Il y

aurait encore un dernier parti, celui d'envoyer en Prusse, lui, Biron. Malheureusement, il y a un décret de la Constituante qui exclut les anciens membres de cette Assemblée de tout poste similaire ou à la nomination du Roi. Si l'Assemblée actuelle décide qu'une mission comme celle dont il est question ne rentre pas dans le nombre des situations interdites aux anciens Constituants, que le Roi désigne Biron pour Berlin. Si elle estime le contraire, la responsabilité des événements retombera sur elle. Les patriotes brabançons arrivent en assez grand nombre à Lille et à Douai. On craint des troubles et M. d'Aumont, qui commande à Lille, perd déjà la tête. 68

Lettre 9. — Talleyrand a M. de Biron. — Annonce le départ de Narbonne et de Beaumetz pour Arras et Valenciennes. De quel côté Biron voudrait-il être employé ? Tout le monde à Paris trouve les projets de Biron sur Berlin excellents, mais on ne sait qui y envoyer. Talleyrand voudrait en causer avec Biron ne fut-ce que vingt-quatre heures. 75

Lettre 10. — Biron a M. de Talleyrand. — Dit qu'il a envoyé tous les noms qu'il connaît pour Berlin, mais il « prévoit avec douleur qu'on se décidera trop tard ». Quant à la Suisse, on a eu tort d'y nommer un homme (M. de Barthélemy) qui n'a pas voulu servir la Révolution. Il ne dépend pas de lui (Biron) de choisir un poste. Il ira partout, sauf à l'armée de Lafayette. Il ne veut pas plus « de sa gloire que de ses sottises ». Ce qu'il préférerait, ce serait d'aller en Corse. L'arrivée à Douai de deux cents patriotes brabançons a tourné la tête à la municipalité. Il a vu un M. de Béthune-Charost « âgé de 20 ans tout au plus, immensément riche, abhorrant l'Empereur, sans aimer notre Révolution » qui lui a prédit que des régiments autrichiens tout entiers sont disposés à déserter 76

Lettre 11. — Biron a M. de Talleyrand. — Apprend que M. de Ségur va en Prusse et voit, par là, que M. de Lessart veut faire déclarer la Prusse, l'Autriche et la Suisse contre nous. Il déplore encore une fois l'envoi de M. de Barthelemy en Suisse ; il défie « les princes » de faire un plan plus contre-révolutionnaire que celui-là . . . 80

Lettre 12. — Biron a M. de Talleyrand. — Il a attendu hier en vain, Narbonne, qui sera ce soir à Douai, où M. de Rochambeau ira le joindre. Tous deux se rendront ensemble à Lille. 81

Lettre 13. — M. de Walkiers a M. de Biron. — M. de Béthune-Charost, « celui qui a épousé Mlle de Sully » s'est mis en tête de jouer un rôle et de se faire élire souverain des Belges. Les patriotes ne le suivront pas dans cette voie. Il ne leur suffit pas de changer de maître ; ils veulent un gouvernement libre, populaire et fédératif. Il serait maladroit de chasser les partisans de Béthune qui passent en France ; il serait impolitique de les recevoir en trop grand nombre à cause de leurs idées trop opposées à la Révolution. « Pesez tout cela » . . 82

Lettre 14. — Biron a M. de Narbonne. — Il a vu M. Crawford qui vient de Bruxelles, où l'on croit que les princes ecclésiastiques renverront les émigrés. On s'attend à cette décision à Coblentz. Demande d'être employé à Dunkerque. Il prépare un mémoire sur la cavalerie, « qui en a bien besoin » 84

Lettre 15. — Biron a M. de Talleyrand. — Envoie sa lettre par Jarry, qui croit possible encore d'agir sur le roi de Prusse. M. de Lessart lui parait extrêmement coupable. Au contraire Narbonne est « d'une perfection inconcevable »; les troupes sont enchantées de lui. Biron est convenu avec lui que si Lafayette refuse le commandement de la troisième armée, il le prendrait. Il voudrait bien aussi Dunkerque, où il pourrait se distinguer au cas d'une tentative sur Ostende. Si M. d'Elbhecq désire rester à Dunkerque, Biron prendra une division dans l'armée de M. de Rochambeau. Ce qu'il préfère à tout c'est d'aller en Corse quand la guerre ne sera plus à craindre. 86

Lettre 16. — Biron a M. de Walkiers. — Dit qu'on travaille beaucoup nos soldats à Valenciennes ; soupçonne Béthune d'être l'auteur de ces menées. On lui a dit que Walkiers voulait lever une légion : il met son influence auprès de Narbonne au service de son correspondant pour mener à bien ce projet 89

Lettre 17. — Biron a M. de Talleyrand. — Dit qu'il vient d'être malade de la jaunisse. Continue à jouir de la confiance de Rochambeau de la façon « la plus tourmentante ». Il a causé, la veille, avec le maréchal, et a reconnu que Narbonne ne pourrait rien faire pour lui de ce que désirait Biron. Il lui faut renoncer à Dunkerque, à l'armée des Ardennes, au commandement de l'armée de réserve « que Narbonne lui avait offert ». Sera parfaitement content si on le laisse aller en Corse. Prépare

une *Instruction* pour la cavalerie et une pour les avant-postes ; va les envoyer incessamment à Narbonne . . 90

Lettre 18. — Biron a M. de Narbonne. — Lui envoie le tableau des officiers des 1re et 16e divisions. Propose de lever des compagnies franches pour recevoir les déserteurs ; demande qu'on lui donne les nominations aux emplois dans ces compagnies. S'est occupé des gardes nationales que Narbonne désire créer. Conseille à Narbonne de s'occuper de l'État-major général et des adjudants généraux. Ce corps était mal composé ; on y avait introduit toutes les nullités provenant de la guerre d'Amérique. — Il y a en ce moment à l'armée du Nord nombre d'officiers de troupe qui feraient d'excellents officiers d'État-major ; ce sont d'ailleurs eux qui font tout le travail ; il serait regrettable qu'on ne pût les nommer. — Lui parle de la dépréciation des nouveaux sous avec lesquels on fait le prêt. — M. d'Elbhecq reste décidément à Dunkerque ; M. de Wittgenstein se trouve bien maintenant dans les Ardennes, il faut l'y laisser. Il ne lui reste plus que la place de M. de la Roque à Arras ; si elle n'est pas libre il devra continuer à servir comme aide de camp secrétaire de M. de Rochambeau. Cette situation ne vaut pas « son repos » ; il préfère encore aller en Corse 92

Lettre 19. — Talleyrand a M. de Biron. — M. de Jarry part pour la Prusse. Si l'Empereur tergiverse, on tiendra le traité de 1756 comme rompu. — Lui annonce qu'il part lui-même pour l'Angleterre avec une mission. Il a proposé Biron pour ce poste : on a répondu qu' « un ami de M. le duc d'Orléans ferait mauvais effet dans le moment actuel ». — En partant pour Londres Talleyrand passera à Valenciennes pour voir Biron. — Narbonne arrive ce soir ou demain matin. Talleyrand a dit à Jarry, qui part pour Berlin, de passer par Worms, de façon à l'empêcher de voir La Marck 97

Lettre 20. — Biron a M. de Talleyrand. — « M. de Lessart les trompe, ou plutôt *les trahit.* » La nomination de M. de Ségur a « détruit tous les moyens » ; au contraire celle de M. de Talleyrand à Londres est une mesure excellente. — Biron est indigné du « ménagement criminel qu'a le Ministère pour les nouveaux royalistes » puisqu'on n'ose donner « aux bons citoyens les commissions auxquelles on les croit propres ». Comme ce n'est pas ainsi qu'il entend la liberté il ne veut plus

servir ni en France ni en Corse. Il enverra à l'Assemblée sa démission motivée, mais il attendra le temps nécessaire pour qu'on ne puisse accuser Talleyrand d'avoir commis une indiscrétion 100

Lettre 21. — Walkiers a M. de Biron. — Il a vu hier M. de Béthune-Charost qui est venu le prier de ne pas le contrarier dans ses desseins qui sont sans doute de faire une révolution aux Pays-Bas à son profit et à celui des prêtres et des nobles. Il n'a pas pu se défendre de l'entendre. Cependant il croit les moyens de M. de Béthune insuffisants. On sera bientôt éclairci sur les desseins de l'Empereur ; s'il ne renforce pas son armée des Pays-Bas et du Brisgau, c'est qu'il ne veut rien faire 103

Lettre 22. — Narbonne a M. de Biron. — Il fera pour Sheldon tout ce qui sera possible. 103

Lettre 23. — Biron a M. de Narbonne. — Insiste pour qu'on le laisse aller en Corse. On travaille beaucoup les soldats de l'armée du Nord pour les déterminer à refuser les assignats. Lui demande des ordres pour que les officiers généraux puissent toucher leurs appointements là où ils sont employés 105

Lettre 24. — Biron a M. de Narbonne. — On travaille toujours la garnison pour la question des assignats. Les bouchers de Valenciennes ont voulu augmenter le prix de la viande et il en est résulté une très grande fermentation dans les esprits. Il serait dangereux de payer plus longtemps en assignats comme on l'a fait jusqu'ici. Sa situation à l'armée du Nord, avec M. de Rochambeau qui l'accable de plus en plus de travail, devient intolérable. Il vient de voir « avec une colère épouvantable », sur le nouvel Etat militaire qu'il n'est pas employé en Corse, il le supplie de l'y envoyer . . 107

Lettre 25. — Biron a M. de Narbonne. — M. de Rochambeau part demain pour Paris et le laisse à Valenciennes. Rien ne pouvait le contrarier davantage. Il lui demande de l'envoyer en Corse dès que les bruits de guerre seront apaisés. 110

Lettre 26. — Talleyrand a M. de Biron. — Lui annonce qu'il sera à Valenciennes le 18 au soir et qu'il lui porte une commission de quatre mille chevaux à acheter en Angleterre. 111

Lettre 27. — Narbonne a M. de Biron. — Lui annonce

qu'il est nommé lieutenant général et qu'il l'envoie pour huit jours en Angleterre. Il trouvera bien moyen d'avoir Dunkerque pour Biron ; mais il ne veut pas trouver celui de l'envoyer en Corse. Pour les adjudants généraux, les généraux pourront en employer tant qu'ils voudront ; Biron pourra, par conséquent, mettre en activité tous ceux qu'il jugera à propos 112

Lettre 28. — Narbonne a M. de Biron. — Est fort étonné du prix dont lui parle Biron pour les chevaux ; le major Maitland avait dit que ce serait beaucoup meilleur marché. C'est seulement quand cette question sera réglée qu'il pourra envoyer à Biron les crédits nécessaires. Il va demain à l'Assemblée et donnera sa démission si l'on ne lui donne pas tout ce qu'il demande pour faire la guerre. 114

Lettre 29. — (Note remise a M. de Talleyrand). — La France est à la fin d'une crise terrible, mais elle peut se relever aussi solidement que rapidement. L'Angleterre, dans un brillant état de prospérité, est entourée de dangers de toute espèce. Elle peut perdre ses colonies d'un moment à l'autre. Ces deux États ont intérêt à se rapprocher. La France manque d'argent et de crédit: la prospérité de l'Angleterre est fondée sur un grand commerce et un prodigieux crédit ; mais l'un et l'autre peuvent lui manquer d'un moment à l'autre. Nous pouvons dire à l'Angleterre : « Soyez avec nous, ou nous serons contre vous. » Nous appuierons cette déclaration de l'armement d'une flotte formidable. Biron s'engage à la rassembler et à la pourvoir d'officiers. D'ailleurs cette escadre ne sortira pas de nos ports; le seul avis qu'elle est prête à appareiller engagera l'Angleterre à nous écouter. 116

Lettre 30. — Biron a M. de Narbonne. — On l'a trompé dans la question des chevaux. Le chevalier Maitland pensait qu'il fallait envoyer les acheter en Irlande. Biron estimait, au contraire, préférable d'enlever d'abord tout ce qu'il y avait chez les marchands de Londres, et ce chiffre était considérable. Il s'était déjà entendu, à cet égard, avec Tattersall qui devait lui en livrer quatre mille pour vingt-huit à trente livres sterling, par tête. En empruntant aux maisons de Banque de Londres, une somme double de celle qu'on devait employer à l'achat des chevaux, on aurait pu avec des opérations de change, rembourser les prêteurs en faisant sur les prix de vente des chevaux un bénéfice important. 120

Lettre 31. — Narbonne a M. de Biron. — Lui dit que toute réflexion faite, il renonce à acheter des chevaux. Les moyens proposés par Biron pour esquiver le change sont ingénieux, mais l'Assemblée ne les approuverait pas. Tout est de plus en plus à la guerre; on attend la réponse de l'Empereur 123

Lettre 32. — Biron a M. de Narbonne. — Se plaint amèrement de la course inutile que Narbonne lui a fait faire en Angleterre. L'idée d'acheter des chevaux dans ce pays où ils sont plus chers que partout ailleurs, était bizarre; mais Biron avait pensé qu'une nécessité inéluctable forçait à cette mesure. Il part donc, manque l'affaire par suite du secret non gardé, et n'aboutit qu'à se faire arrêter et jeter en prison, sur la demande de ses créanciers anglais. Narbonne lui demande où il veut être employé : Biron ira où l'on voudra, il n'a de préférence que pour la Corse 126

Lettre 33. — Narbonne a M. de Biron. — Va lui donner le commandement d'une Légion; que Biron négocie avec le comte d'Harville pour que ce dernier lui cède le commandement à Valenciennes 131

Lettre 34. — Biron a M. de Narbonne. — Il acceptera le commandement d'une Légion, puisque cette situation est compatible avec son grade de lieutenant-général. Il accepterait aussi le commandement des troupes rassemblées sur les frontières du Piémont. Il est également disposé à prendre à M. d'Harville le commandement de Valenciennes « étant à peu près sûr que Cambrai lui conviendra autant ». Demande des détails sur l'organisation des nouvelles Légions 132

Lettre 35. — Biron a M. de Narbonne. — On travaille toujours la garnison de Valenciennes. Demande à Narbonne d'écrire à Rochambeau qu'il n'a pas sollicité la mission en Angleterre. 133

Lettre 36. — Biron a M. de Narbonne. — Annonce qu'il se prépare dans les troupes autrichiennes un grand mouvement de désertion, qui nous amènera « des corps entiers avec armes et bagages ». Il y a bien le *cartel*, qui défend de recevoir les déserteurs, mais on exciterait un vif mécontentement dans les populations en s'y conformant. — Sept soldats du 12e à Condé viennent de déserter. — Biron attend la nouvelle Instruction de discipline militaire; il craint qu'elle contienne des prescriptions inutilement gênantes pour le soldat 134

Lettre 37. — Le maréchal de Rochambeau a M. de Biron. — L'invite à faire une enquête sur les faits d'embauchage qui se sont passés à Maubeuge (affaire de M. de Quigny) 136

Lettre 38. — Biron a M. le maréchal de Rochambeau. — Lui apprend que le tribunal d'Avesnes a prononcé son jugement dans l'affaire de Maubeuge. Sept hommes du 12e, à Condé, viennent de déserter 137

Lettre 39. — Biron a M. de Narbonne. — Se plaint qu'on fasse quitter l'armée du Nord au duc de Chartres et au régiment qu'il commande, parce que ce colonel est patriote. Il y a lieu de rapporter la mesure. 138

Lettre 40. — Biron a M. de Grave. — Accuse réception du nouveau Réglement de discipline. Ne peut le distribuer parce qu'il manque 7 à 8 pages à un exemplaire. 140

Lettre 41. — Biron a M. de Talleyrand. — Réflexions sur la mort de l'Empereur Léopold II. L'alliance avec l'Angleterre est nécessaire et possible. Il faut réduire les armées du Centre et du Rhin à la défensive, et renforcer l'armée du Nord pour qu'elle puisse, le cas échéant, prendre l'offensive 141

Lettre 42. — Biron a M. Dumouriez. — Se réjouit de le voir ministre, car ses principes à lui Biron, ont toujours été ceux de Dumouriez. Un rapprochement avec l'Angleterre est indispensable ; on l'obtiendra en la menaçant. Un autre moyen de réussir est de réduire à une « forte et excellente défensive les deux armées de MM. de Luckner et de Lafayette » et de renforcer l'armée du Nord pour la porter à l'offensive si l'empereur d'Allemagne a des velléités belliqueuses 152

Note 43. — Biron a M. Dumouriez. — Écrit à Dumouriez pour lui envoyer sa lettre à M. de Grave 156

Lettre 44. — Talleyrand a M. de Biron. — Considération sur l'influence que doit avoir la mort de Léopold II sur la politique de l'Europe. Lui demande ses projets. L'avertit qu'il compte retourner en Angleterre vers le 10 ou le 12 avril. 157

Lettre 45. — Le maréchal de Rochambeau a M. de Biron. — Lui écrit à Paris qu'il vient de remettre à M. de Lafayette la 2e division de l'armée du Nord « pour le mettre à portée d'aller à l'offensive contre les princes

d'Allemagne, si les circonstances l'exigent ». Dispositions nouvelles prises par le maréchal pour la répartition de l'armée du Nord 159

Lettre 46. — Biron a M. le maréchal de Rochambeau. — Redoute que si l'on diminue trop l'armée du Nord elle ne puisse plus donner d'inquiétude à l'Empereur. 161

Lettre 47. — Talleyrand a M. de Biron. — Annonce le départ de M. de Wittgenstein pour l'armée du Midi. Dumouriez met beaucoup d'activité dans son département, mais ses dépêches « n'ont pas assez de noblesse de style ». Les fonds publics montent « avec une facilité étonnante ». Cela doit effrayer les émigrés « au moins autant que nos armées » 162

Lettre 48. — Dumouriez a M. de Biron. — Le remercie de ses lettres du 18 et du 24. Il y a longtemps que leurs « opinions et leurs sentiments s'accordent » ; « aussi garde-t-il précieusement les réflexions de sa let- « tre du 18 ». Grâce à la désertion, Biron commandera bientôt « une armée autrichienne, dont il se servira parfaitement contre les despotes » 163

Lettre 49. — Biron a M. Dumouriez. — N'a d'autre ambition que de servir la chose publique. Le ministre peut l'employer là où il jugera convenable. Le Midi, qu'on lui a offert, eût été un poste difficile, et il y a renoncé d'autant mieux qu'il se croit indispensable à M. de Rochambeau et à l'armée du Nord. Le maréchal, est, paraît-il, gravement malade. S'il ne revenait pas, ce serait « un malheur incalculable ». Est étonné qu'on ne renforce pas l'armée du Nord pour « la porter à l'offensive ». Lui recommande son ancien secrétaire M. de Mazade. 165

Lettre 50. — Le maréchal de Rochambeau a M. de Biron. — Le plan de Dumouriez est de donner la partie offensive des opérations à Lafayette : cette « guerre révolutionnaire est plus dans son genre ». Quant à l'armée du Nord, avec sa gauche à Valenciennes, sa droite à Famars, la Rhonelle derrière elle, elle sera dans une « position respectable ». Un catharre et une enflure des jambes le retiendront à Paris encore une semaine. 169

Lettre 51. — La Gravière a M. de Biron. — Demande les renseignements nécessaires pour obtenir les déserteurs du 12e d'infanterie, qu'il a l'ordre de réclamer.

Les travaux de Namur sont terminés. Les troupes autrichiennes destinées au Brisgau ont déjà reçu leur gratification de campagne 172

Lettre 52. — Biron a M. de Talleyrand. — Notre pays doit renoncer à intriguer en Allemagne. La France n'a ni secours ni argent à promettre aux autres puissances ; elle ne peut que leur faire du mal. Il est nécessaire de menacer le Brabant si on veut inquiéter l'Empereur, et pour cela, il faut renforcer l'armée du Nord. Or, cette armée est très insuffisante, même pour réparer un échec possible de M. de Lafayette. Ses affaires (d'argent) avec son père ne s'arrangent pas. On dit que Chauvelin va être ministre en Angleterre ; on ne pouvait faire un meilleur choix 173

Lettre 53. — Biron a M. le maréchal de Rochambeau. — Ne regrette pas la seconde division et pense qu'elle sera bien à l'armée du Centre, mais l'armée du Nord doit être assez forte pour pouvoir prendre l'offensive. Il regrette de voir le sort de la campagne dépendre de Lafayette. Les soldats ont réclamé hier contre les assignats; il est parvenu à leur faire prendre encore patience, mais il lui paraît indispensable de « leur donner leur décompte en argent » si l'on veut éviter des ennuis. . 178

Lettre 54. — La Gravière a M. de Biron. — Demande les noms, etc., des déserteurs à réclamer. 180

Lettre 55. — Biron a M. de Grave. — Expose la nécessité de payer le prêt du soldat en argent et non en assignats. Le paiement actuel est une source continuelle de troubles et il vient d'en survenir d'assez graves à Valenciennes. Il a pu parvenir à les apaiser, mais il ne croit pas pouvoir réussir aussi bien, si les mêmes excitations se renouvellent 181

Lettre 56. — Biron a M. de la Gravière. — Il lui mande qu'on lui envoie les renseignements relatifs aux déserteurs. Le remercie de le tenir au courant de ce qui se passe en Belgique. 184

Lettre 57. — Dumouriez a M. de Biron. — Que Biron ne se plaigne pas de la seconde division enlevée à l'armée du Nord; cette armée aura, quand même, l'occasion de se distinguer. Si le baron de Kaunitz répond comme on le pense, c'est la guerre ; mais, sans l'attendre, Biron peut d'ici huit jours recevoir tous les déserteurs qui se présenteront. Qu'il les envoie à Paris

où leur « promenade fera beaucoup meilleur effet que celle des Châteauvieux ». 185

Lettre 58. — M. de Grave a M. de Biron. — Presse le comité militaire pour la solution des questions pendantes ; n'aboutit pas. 187

Lettre 59. — Dumouriez a M. de Biron. — Le prie de prendre Le Vasseur pour aide de camp. Lui demande d'envoyer à Paris des corps entiers de déserteurs « tout armés et tout vêtus » pour les promener comme les Châteauvieux 188

Lettre 60. — Biron a M. Dumouriez. — Accepte Le Vasseur avec plaisir. Ne regrette pas l'armée du Midi. A vu avec peine qu'on enlevait M. de Chartres à l'armée du Nord. Redoute que la santé de M. de Rochambeau l'empêche de revenir prendre son commandement à Valenciennes. Biron trouve le poste trop lourd pour ses épaules. Il servira partout en second, sauf sous M. de Crillon. On travaille toujours beaucoup les troupes; voudrait bien causer, ne fut-ce que vingt-quatre heures, avec Dumouriez, mais la situation est trop tendue à Valenciennes pour qu'il puisse quitter, même un instant. Regrette qu'on n'ait pas donné le rôle offensif à l'armée du Nord. Demande de l'argent pour l'espionnage. Annonce de nouvelles désertions dans Royal-Suédois 189

Lettre 61. — Biron a M. de La Gravière. — Annonce la désertion de trois caporaux de Royal-Suédois. Demande s'il est exact que le gouvernement autrichien ait un corps spécial pour recevoir nos déserteurs . . 196

Lettre 62. — Talleyrand a M. de Biron. — Rochambeau est trop malade pour retourner à Valenciennes. Que Biron prenne ses dispositions pour faire envoyer à d'autres armées tout ce qui est plus ancien que lui à l'armée du Nord, de façon que, Rochambeau manquant, il puisse prendre le commandement par droit d'ancienneté. Dumouriez est toujours et « plus que jamais à l'idée d'attaquer ». Assassinat du roi de Suède ; il n'en mourra pas 197

Lettre 63. — Biron a M. de Talleyrand. — Si Rochambeau ne revient pas, on pourrait le remplacer par Luckner. M. de Choisy serait encore un bon choix. Après Choisy, Biron ne voit plus que lui-même à proposer. Il servira, d'ailleurs, sous les ordres de n'im-

porte qui, sauf sous ceux de M. de Crillon. Les officiers de l'armée du Nord n'ont point encore l'ordre de faire leurs équipages; il faut payer en argent, car les officiers n'ont aucun moyen personnel, et les assignats tombent tous les jours de plus en plus. 198

Lettre 64. — La Gravière a M. de Biron. — Accuse réception de l'état des déserteurs. Dispositions défensives en Belgique ; camp. à Falmagne. On travaille ici (Bruxelles) à faire un accommodement avec les Etats du Brabant. 202

Lettre 65. — Dumouriez a M. de Biron. — Lui adresse M. de La Hogue qui va acheter des fusils. 204

Lettre 66. — Biron a M. Dumouriez. — A vu M. de La Hogue. Envoie à Paris son aide de camp (à lui Biron) M. de Beauharnais. 204

Lettre 67. — Biron a M. de Talleyrand. — Lui signale le départ de Beauharnais pour Paris 206

Lettre 68. — La Gravière a M. de Biron. — Encore à propos des déserteurs. Causes de l'attentat contre le roi de Suède. Vient d'être rappelé; expose à Biron ses droits, sa situation précaire et le prie de le recommander à Dumouriez. 207

Lettre 69. — Biron a M. de La Gravière. — Fera sa commission près de Dumouriez 209

Lettre 70. — La Gravière a M. de Biron. — Lui expose sa situation pénible, le prie encore une fois de l'appuyer près de Dumouriez. Parle de l'opinion en Belgique; elle est entièrement pour la défensive. On estime que l'offensive ne serait bonne contre les Français qu'au cas où ceux-ci franchiraient la frontière et « combattraient hors de leurs foyers » 209

Lettre 71. — Beauharnais a M. de Biron. — A vu Dumouriez. Le plan primitif est changé suivant ses désirs. L'armée du Nord sera offensive; on va former une division de 20.000 h. dont Biron aura le commandement pour des opérations actives. Les officiers vont recevoir l'ordre de faire leurs équipages. L'opinion est encore que M. de Rochambeau ne pourra quitter Paris à cause de sa santé; dans ce cas, ce serait Biron ou d'Estaing qui prendrait le commandement en chef. Il a passé (lui Beauharnais) la soirée avec Sieyès, Condorcet et les députés de Bordeaux ; tous voudraient lui voir la première place à

l'armée du Nord. Montesquiou va à l'armée du Midi à la place de Wittgenstein. Narbonne se porte mieux . . 211

Lettre 72. — Biron au général de Rochambeau (fils) — La réponse du roi de Hongrie est arrivée ; la guerre paraît imminente 214

Lettre 73. — Biron a M. de La Gravière. — La réponse du roi de Hongrie vient d'être reçue; elle est telle qu'elle rend la guerre inévitable 215

Lettre 74. — Dumouriez a M. de Biron. — Il a commencé à remanier le plan d'opérations. L'engage à lui faire passer des déserteurs en nombre considérable ; leur présence aurait le double avantage d'encourager la nation et d' « effrayer les généraux autrichiens ». S'il faut de l'argent pour les frais d'espionnage, que Biron le lui dise. Il sera inutile de parler de tous ces détails au maréchal de Rochambeau. Au contraire, il serait avantageux que le jeune Rochambeau fût mis dans la confidence. Qu'il soit assuré que Lafayette ne commandera pas l'armée du Nord. Si Rochambeau était trop malade, on y ferait passer Luckner. Quant à M. de Crillon, il ne sera même pas sur les rangs. Dumouriez espère pouvoir bientôt mettre dans les mains de Biron le bâton qu'ont honoré ses pères. 215

Lettre 75. — Biron a M. Dumouriez. — Se plaint du laconisme de M. de Grave. Si on ne paie pas le soldat en argent, il faut s'attendre à des désordres certains et prochains. Biron a déjà mis du monde en campagne pour le plan de désertion, mais on a perdu un temps précieux. Il faudrait, pour réussir, lever des compagnies franches où les déserteurs sauraient trouver place. Biron se chargerait bien de former 30 escadrons de troupes légères où on les emploierait. Il faudrait aussi des compagnies de tireurs exercés, qu'on pourrait opposer aux chasseurs allemands et tyroliens. Il recevra avec plaisir Le Vasseur. Se réjouit de penser que Luckner commandera peut-être l'armée du Nord ; il y vaudra 20.000 hommes 219

Lettre 76. — La Gravière a M. de Biron. — Le renseigne sur les mouvements de troupes en Belgique . . 227

Lettre 77. — Dumouriez a M. de Biron. — Le presse d'activer le plan d'embauchage. 227

Lettre 78. — Biron a M. Dumouriez. — Lui apprend que M. de Grave disperse dans l'Aisne, par petits détachements, le régiment du duc de Chartres. Est-ce parce

que son colonel « est jacobin ? » Conjure Dumouriez de revenir sur cette mesure maladroite. Est d'avis d'appuyer M. de Béthune en Belgique, mais il faudrait ménager aussi le parti patriote 229

Lettre 79. — Biron a M. le maréchal de Rochambeau. — Même sujet que la précédente. 231

Lettre 80. — La Gravière a M. de Biron. — Conséquences de la mort de Léopold II en Belgique. On croit, à Bruxelles, que les Français vont envahir les Pays-Bas et le pays de Liège 232

Lettre 81. — Biron a M. Dumouriez. — Espère avoir des déserteurs d'ici à trois jours ; mais il faudrait donner des ordres pour qu'on les reçût également dans les commandements de MM. d'Aumont et d'Elbhecq . . . 234

Lettre 82. — Dumouriez a M. de Biron. — Lui envoie Le Vasseur et le prince de Hesse. Lui annonce l'arrivée de Rochambeau, qui est toujours très opposé au plan offensif. Charge Biron de convertir le maréchal. Demande des déserteurs. 235

Lettre 83. — Biron a M. Dumouriez. — Donne des nouvelles sur ce qui se passe en Belgique. Demande qu'on paye les officiers, qui sont sans argent pour faire leurs équipages 237

Lettre 84. — Ruelle a M. de Biron. — Détails sur les mouvements militaires des Autrichiens en Belgique . . 239

Lettre 85. — Biron au général de Rochambeau (fils). — Lui communique les nouvelles contenues dans la lettre précédente. Lui demande des déserteurs. Lui annonce que la guerre a dû être déclarée hier 240

Lettre 86. — Dumouriez a M. de Biron. — Lui annonce que la question de la paix ou de la guerre sera décidée demain. En cas de guerre ou d'insurrection à Mons, que Biron y marche sur le champ 242

Lettre 87. — Biron a M. Dumouriez. — Le remercie de faire payer les officiers et les troupes. Dit que les difficultés d'avoir des déserteurs sont plus grandes qu'on ne pensait. Est prêt à marcher s'il le faut ; mais, il ne commande pas en chef ; il lui faudrait des ordres particuliers. 244

Lettre 88. — La Gravière a M. de Biron. — Ce qu'on dit à Bruxelles ; on y craint un mouvement offensif des Français. 246

Lettre 89. — Biron a M. Dumouriez. — A reçu ses ordres par Maret. Mécontentement du maréchal. Biron pense être le 28 à Quiévrain et le 29 devant Mons . . 247

Lettre 90. — Biron a M. Merlin (de Douai). — Ne connaît pas comme lui la politique belge et pense qu'il nous est indifférent que les Belges aient une forme de gouvernement plutôt qu'une autre. M. de Rochambeau a donné sa démission et sa retraite va en entraîner beaucoup d'autres; quant à lui, Biron, il demeurera à son poste quoiqu'il arrive. Il n'y a aucune inquiétude à avoir pour M. de Lafayette, qui est rentré dans son camp inexpugnable de Givet 261

Lettre 91. — Biron a M. de Grave. — Le conjure de tout faire pour empêcher le départ de Rochambeau. L'armée sera perdue, si le maréchal s'en va 265

Lettre 92. — Biron a M. Dumouriez. — Même sens que la précédente 266

Lettre 93. — Biron a M. Dumouriez. — Considération sur Rochambeau et sur la nécessité de le garder encore à l'armée du Nord. Biron ne peut accepter pour lui-même le commandement. L'armée est en mauvais état. Se disculpe des reproches que Dumouriez lui adresse à propos de sa retraite du 30. Dit qu'il désire une cour martiale pour juger sa conduite. Explique pourquoi l'on n'a pas eu de déserteurs. Se disculpe d'avoir montré à Rochambeau les lettres de Dumouriez. 267

Lettre 94. — Biron a M. Dumouriez. — Est content que Rochambeau partant, ce soit Luckner qui prenne le commandement Mais, il ne faudrait pas que ce fut seulement pour faire un intérim. On pourrait faire entrer Rochambeau au Conseil du Roi 273

Lettre 95. — Biron a M. Dumouriez. — Ne sait pas ce qu'on a arrêté dans le conseil de guerre tenu le 19 mai, à Valenciennes entre Rochambeau, Luckner et Lafayette. Est inquiet à propos des Autrichiens. Lui demande d'envoyer à l'armée du Nord quelqu'un en qui il ait confiance, pour juger de la situation 275

Lettre 96. — Biron a M. Pétion. — M. Diétrich, maire de Strasbourg, est mandé à la barre de l'Assemblée. Il espère que Pétion s'interposera pour que Diétrich ne soit pas victime des fureurs aveugles de la multitude . 285

Lettre 97. — Biron a M. de Condorcet. — Même sujet. 286

Lettre 98. — Biron au ministre de la Guerre Servan. — Les corps administratifs de l'armée du Rhin sont remplis de contre-révolutionnaires ; il ne faut cependant pas les changer, car le service va à merveille, et ils seraient difficiles à remplacer. Biron espère les ramener à de meilleurs sentiments. M. Brunck, M. Prieur, M. Blanchard. Situation singulière de ce dernier. Les régiments suisses seront licenciés le 27 ou le 28. — Lui-même ira faire un tour à Bâle et espère y tenir « de meilleurs propos que ses prédécesseurs. » Lui demande l'autorisation de nommer deux commissaires des guerres. Eloge de M. de Laubadère 288

Lettre 99. — Biron au citoyen Le Brun ministre des Affaires étrangères. — Opportunité d'une mission en Prusse. Dangers de la mésintelligence qui règne entre les généraux Custine et Beurnonville. Le nouveau Directoire des services administratifs est un mauvais système 294

Lettre 100. — Biron au même. — Les ordres donnés par le ministre de la Guerre Pache sont dangereux à exécuter. Biron se méfie de cet ancien élève du maréchal de Castries . . . . . .

Lettre 101. — Biron a M. Tolozan. — L'invite à rentrer en France et à expliquer que n'étant pas parti sans passeport, il ne peut être considéré comme émigré. 298

Lettre 102. — Biron au général du Teil. — N'avait pas à lui laisser des ordres particuliers. A toute confiance dans ses vues et dans ses plans. 300

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MAYENNE, IMPRIMERIE CH. COLIN

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.

1814. 41e édition, revue. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50
1815. La première Restauration. — Le retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours. 41e édition, revue. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50
1815 (2e partie) : Waterloo. 40e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50
1815 (3e et dernière partie) : La seconde abdication. — La Terreur blanche. 24e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8 ..... 7 50

G. LENOTRE

(couronné par l'Académie française. Prix Berger).

La Guillotine pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des archives de l'État. 2e édition. 1 beau vol. in-8° écu, avec deux grav. 5 »
Le vrai Chevalier de Maison-Rouge, A.-D.-J. Gonzze de Rougeville, 1761-1814, d'après des documents inédits. 2e édit. 1 vol. in-8° écu, avec grav. 5 »
Un Conspirateur royaliste pendant la Terreur. Le Baron de Batz (1792-1795), d'après des documents inédits. 3e édition. 1 volume in-8° écu, orné de deux portraits en héliogravure ..... 5 »
Paris révolutionnaire (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Nouvelle édit. illustrée. 1 volume in-8° écu ..... 5 »
Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons. Vieux papiers.** Première série. 10e édition. 1 volume in-8° écu avec gravures ..... 5 »
Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons. Vieux papiers.** Deuxième série. 7e édition. 1 volume in-8° écu, avec gravures ..... 5 »
La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette. — *Les Feuillants.* — *Le Temple.* — *La Conciergerie*, d'après les relations de témoins oculaires et des documents inédits. Nouvelle édition. 1 volume grand in-8°, orné d'un portrait en héliogravure, de dessins et de plans ..... 5 »
Un agent des princes pendant la Révolution. **Le marquis de la Rouërie** *et la Conjuration bretonne* (1790-1793), d'après des documents inédits. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Thérouanne*). 3e édition. 1 volume in-8° écu, orné de trois gravures ..... 5 »
La Chouannerie normande au temps de l'Empire. **Tournebut (1804-1809)**, d'après des documents inédits, avec une préface de Victorien Sardou. 3e édit. 1 volume in-8° écu ..... 5 »

RENÉ BLACHEZ

Bonchamps et l'Insurrection vendéenne (1760-1793), d'après les documents originaux. 1 volume in-8° écu ..... 5 »

ANDRÉ BONNEFONS

Un allié de Napoléon. Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand-duc de Varsovie (1763-1827), d'après les archives du Ministère des Affaires étrangères et du royaume de Saxe. 1 volume in-8° 7 50

EDMOND BIRÉ

Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Second prix Gobert. 5 vol. in-16. 17 50
La Légende des Girondins. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Étude critique sur Victor Hugo en 4 volumes :
I. **Victor Hugo avant 1830.** 1 vol. in-16 ..... 3 50
II. **Victor Hugo après 1830.** 2 vol. in-16 ..... 7 »
III. **Victor Hugo après 1852.** L'exil, les dernières années et la mort du poète. 1 vol. in-16 ..... 3 50

EVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

12 Apr '65 WC

REC'D LD
MAR 29 '65-1 PM

REC'D LD
MAR 29 '65-1 PM

JUL 13 1977

REC. CIR. FEB 15 '77

LD 21A-60m-3,'65
(F2336s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YC 74676